UNIVERSITY OF BEOGRAD
INTERNATIONAL UNIVERSITY CENTER
FOR SOCIAL SCIENCES

# SOCIALISM IN YUGOSLAV THEORY AND PRACTICE

— COLLECTION OF CONFERENCES —

BEOGRAD
1974

UNIVERSITE DE BEOGRAD
CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL
DES SCIENCES SOCIALES

# LE SOCIALISME DANS LA THEORIE ET LA PRATIQUE YOUGOSLAVES

— RECUEIL DES CONFERENCES —

6

BEOGRAD
1974

UNIVERSITY OF BEOGRAD
INTERNATIONAL UNIVERSITY CENTER
FOR SOCIAL SCIENCES

UNIVERSITE DE BEOGRAD
CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL
DES SCIENCES SOCIALES

# SOCIALISM IN YUGOSLAV THEORY AND PRACTICE

— COLLECTION OF CONFERENCES —

# LE SOCIALISME DANS LA THEORIE ET LA PRATIQUE YOUGOSLAVES

— RECUEIL DES CONFERENCES —





BEOGRAD
1974

BEOGRAD
1974

Štampa: Servis Saveza udruženja pravnika Jugoslavije,
Beograd, Proleterskih brigada 74.

SOMMAIRE — CONTENTS

Naslov na srpskohrvatskom jeziku:
SOCIJALIZAM U JUGOSLOVENSKOJ TEORIJI I PRAKSI

Za izdavača: DRAGIŠA STIJOVIĆ
Redakcija: Dr Đurica Krstić
Korektura: Nadežda Verešan-Krstić

IZDANJE UNIVERZITETA U BEOGRADU
MEĐUNARODNI UNIVERZITETSKI CENTAR ZA DRUŠTVENE NAUKE
Beograd, Studentski trg 1

Prema mišljenju Republičkog sekretarijata za kulturu broj 413-694/73-02 od 10. X 1973. godine, ne plaća se osnovni porez na promet.

## *INTRODUCTION*

*C'est le sixième livre que le Centre universitaire international des sciences sociales de l'Université de Belgrade fait paraître à l'intention de l'opinion scientifique et autre de l'étranger. Tout comme le précédent, ce livre constitue un recueil des conférences tenues au cours de la session d'automne 1973, la quinzième depuis l'existence du Centre. Aussi a-t-on donné ainsi une suite à la pratique qui veut que chaque session soit suivie d'un livre comprenant toutes les conférences présentées à cette session, livre qui n'est pas destiné seulement aux participants du séminaire, mais aussi à un cercle plus large de personnes intéressées. Cette pratique a été introduite il y a quelques ans.*

*Le Centre universitaire international s'efforcera de faire paraître ce recueil aussitôt après chaque session. Ceci est justifié notamment par ce que les thèmes concrets et les conférenciers se succèdent dans le cadre du thème général du Séminaire — LE SOCIALISME DANS LA THEORIE ET LA PRATIQUE YOUGOSLAVES. De cette façon, les sessions traitent toujours des questions et problèmes les plus actuels dans le système yougoslave et dans la théorie et la pratique de l'édification de la société socialiste en Yougoslavie. Cette procédure permet aussi de prendre connaissance des diverses façons d'approcher ces thèmes d'actualité. Il ne fait pas de doute, ayant en vue tout ce qui précède, que le présent ouvrage servira utilement à tous ceux qui souhaitent connaître de plus près et de façon compétente les problèmes de la théorie et de la pratique yougoslaves dans l'édification du socialisme.*

*Ce sixième livre contient onze conférences, tenues au cours de la XVe session du Centre, en septembre 1973. Il y a eu cinq conférences du domaine des sciences politiques et du droit (La nouvelle constitution et le système politique de la Yougoslavie — Pavle Nikolić; La structure fédérative contemporaine de la constitutionnalité en Yougoslavie — Jovan Djordjević; The Ideology and Policy of Self-management Socialism in Yugoslavia — Branko Pribićević; La Yougoslavie dans les relations internationales — Milan Šahović; L'Autogestion dans les organisations économiques — Miodrag Trajković) et six conférences des sciences économiques (Problems of Income Policy in the Area of Functional Distribution — Miladin Korać; Economic Policy in Yugoslavia's Self-management System — Branislav Šoškić; Yugoslav Economic System and Integration — Miroslav Petrović; The Function of the Market and Plan in Yugos-*

*lavia's Self-management Economy — Bogdan Pilić; Les Migrations et l'engagement de travail de la population en Yougoslavie — Miloje Nikolić; Yugoslavia's Foreign Economic Cooperation — Ljubiša Adamović), ainsi que les conférences d'introduction à des panel-discussions (Social Differences in the Yugoslav Society and Ways to Overcome them — Mihailo Popović; Agrarian Policy in Yugoslavia — Stanko Mirić).*

*Ce Séminaire, comme on le savait peut-être, est organisé au mois de septembre à Belgrade de durée de quatorze jours par le Centre universitaire internationale des sciences sociales de l'Université de Belgrade à l'intention de jeunes chercheurs et autres travailleurs scientifiques, ainsi qu'à l'intention de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes du socialisme dans le contexte de la théorie et de la pratique yougoslaves. Le programme présenté dans le cadre de ce thème général a pour but d'informer les auditeurs du système socio-économique et politique de la Yougoslavie, de la pensée scientifique yougoslave dans le domaine des sciences sociales, ainsi que de permettre aux auditeurs de s'informer sur place de la pratique du développement de la société socialiste yougoslave. Outre les conférences et les discussions, donées et animées par d'éminents professeurs d'université et de représentants de la vie scientifique et publique, le Centre organise également des panel-discussions, consacrées aux problèmes de l'heure, ainsi que des visites dans les organisations économiques et autres institutions (organs d'Etat, facultés, instituts scientifiques, etc.), qui donnent lieu à des réunions et des conversations avec les représentants des organes de l'autogestion et d'autres travailleurs et experts.*

*Belgrade, décembre 1973*

*Le Président du Conseil du Centre*
*Prof. Dr BRANISLAV ŠOŠKIĆ*

*Le Directeur du Centre*
*Prof. Dr PAVLE NIKOLIĆ*

# CONFERENCES

*Dr. Pavle NIKOLIĆ*
*Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Belgrade*

# LA NOUVELLE CONSTITUTION ET LE SYSTEME POLITIQUE DE LA YOUGOSLAVIE

## *REMARQUES INTRODUCTIVES*

La Yougoslavie adoptera prochainement sa quatrième constitution. La première Constitution de la Yougoslavie socialiste a été proclamé en janvier 1946, et ce fut en même temps la première constitution proclamée en Europe au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Cette Constitution a été radicalement modifiée par l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1953, cependant qu'en 1963 a été adoptée la Constitution qui est encore en vigueur (modifiée suite à des Amendements constitutionnels de 1967, 1968 et 1971).

On remarque que la Yougoslavie, en comparaison avec d'autres Etats, modifie plus souvent sa constitution. Envisagée en principe, une telle pratique peut être qualifiée de bonne ou de mauvaise, en fonction de l'angle du quel nous l'envisageons. Cependant, une telle optique abstraite ne nous servirait à rien. Pour emprunter un langage simple, dans le cas de la Yougoslavie il y a deux raisons qui conditionnent cette modification fréquente des constitutions.

La première doit être cherchée dans le développement dynamique de la Yougoslavie. Depuis la fin de la guerre et de la révolution, la Yougoslavie a traversé un processus de développement très dynamique sur la voie de l'édification de son système social socialiste, et en fonction de ses possibilités économiques, du niveau de conscience et des efforts de la classe ouvrière, de ses propres conceptions des voies d'édification du socialisme, etc. D'où aussi les énormes changements qui ont été effectués de temps à autre (l'introduction de l'autogestion des producteurs, diffusion de l'autogestion sociale, mise en forme du gouvernement d'assemblée, du système communal, etc.) devaient se refléter nécessairement dans des changements mêmes de la constitution.

A côté de cette raison, il convient de mentionner une autre bien qu'elle se soit manifesté seulement après 1963. La raison en est l'ampleur de la Constitution. En fait, la Constitution de 1963 a réglé assez détaillement de vastes domaines du système social, politique

et économique ce qui a conditionné évidemment son ampleur assez vaste. Cette régulation détaillée s'était d'autre part avérée nécessaire car elle écarte ou du moins réduit les dangers qui peuvent se produire au cas où la Constitution règle seulement en principe ou en général les rapports sociaux. Dans la société yougoslave qui est encore jeune et dans laquelle l'édification des rapports sociaux socialistes ne se fait pas sans difficultés et résistances, il convient de tracer au moyen de la Constitution la voie de développement, de régler plus détaillement certains rapports sociaux, d'élaborer davantage certains principes et institutions. C'est certes la voie la plus appropriée pour consolider la voie tracée dans le développement et le fonctionnement du système. Or, ci cela est exact, alors on pourrait dire qu'il est tout aussi vrai que cette amplification de la constitution conditionne en même temps sa perte d'actualité relative. Et c'est justement le cas avec la Constitution de 1963, qui est encore en vigueur. Aussi doit-on se poser la question des causes directes qui ont amené à l'adoption de la nouvelle Constitution de la Yougoslavie.

En dernière ligne, les causes pour l'adoption de la nouvelle Constitution yougoslave résident dans l'aspiration et les besoins d'harmoniser le système socio-économique et politique avec le niveau atteint par les forces productives et les rapports socio-économiques dans ce pays. Evidemment, cette explication est trop générale, mais n'est pas inexacte. Une explication plus déterminée peut être donner seulement si l'on envisage les causes de l'adoption de la nouvelle Constitution, en rapport avec les objectifs que l'on se propose d'atteindre par la présente réforme constitutionnelle.

Le but fondamental et l'essence de la réforme constitutionnelle résident, sans aucun doute, dans l'aspiration d'assurer la position et le rôle dominant de la classe ouvrière et de tous les travailleurs dans la société et d'assurer leur pouvoir direct sur les résultats de leur travail et les moyens de la reproduction sociale, ainsi que dans la gestion des affaires sociales en general. L'impératif que l'on doit réaliser c'est de faire de la classe ouvrière le veritable sujet et le tenant de base de l'ensemble du processus économique et politique et en général du processus social dans la communauté socialiste yougoslave. Autrement dit, ainsi que cela a été explicitement indiqué dans la discussion publique sur la nouvelle Constitution — «le pouvoir doit devenir le pouvoir de la classe ouvrière, et non pas au nom de la classe ouvrière».

A cet effet, la réforme constitutionnelle qui s'accomplira avec l'adoption de la nouvelle Constitution représente, en effet, une suite aux transformations radicales effectuées au moyen des Amendements constitutionnels et surtout de ceux de 1971. Or, toutes ces transformations tant celles de 1971 que celles qui s'effectueront en vertu de la nouvelle Constitution, représentent au fond un parachèvement du système socio-économique et politique partant des bases définies par les Principes fondamentaux de la Constitution fédérale de 1963.

*LA CONCEPTION DU SYSTEME SOCIO-POLITIQUE EN YOUGOSLAVIE*

## I FONDEMENTS THEORIQUES DE LA CONCEPTION

Le système politique de la Yougoslavie, tel qu'il est conçu par la nouvelle Constitution, repose sur conception qui s'inspire des positions fondamentales de la théorie politique marxiste. Ces positions s'étaient déjà traduites, en partie, dans la Loi constitutionnelle de 1953, et davantage encore dans la Constitution de 1963. La nouvelle Constitution les développe dans une façon encore plus conséquente et complete et les applique à la pratique. Sans prétendre de faire un exposé sur les fondements de la théorie marxiste du système politique dans le socialisme, il convient d'évoquer brièvement certaines des positions de cette théorie, notamment celles qui ont un rôle important dans la constitution et l'évolution du système politique yougoslave.

L'une de ces positions qui représente, en fait, la base sur laquelle repose la conception du système politique yougoslave c'est la position sur la necessité de l'existence et du développement de la démocratie socialiste dans la société socialiste. C'est à dire que la démocratie socialiste représente le seul cadre juridico-politique possible à l'intérieur duquel s'accomplit la libération pleine de la classe ouvrière et des hommes en général en partant des conditions socio-économiques déterminées. Ainsi, la démocratie socialiste assure le développement ultérieur des forces productives et la progression de la société. Autrement dit, le développement futur des forces productives à partir de la propriété sociale et des rapports de non-exploitation dans la société, exige non seulement la libération juridique de l'homme (ce qui a été réalisé déjà dans la démocratie bourgeoise), mais sa pleine libération sociale de l'inégalité véritable, ainsi que du sous-développement et du retard, afin d'amplifier l'activité des masses et leur participation véritable au pouvoir, sur la base de la création de la véritable, de sa propre volonté politique de la majorité. La démocratie socialiste, en tant que système politique déterminé, se propose justement d'atteindre cet objectif. Elle apparait comme un système politique qui exprime et consolide les relations socio-économiques et politiques à un degré de développement supérieur de la société qui est créée après les révolutions socialistes et qui moyennant la consolidation et l'épanouissement de ces relations libèrent celles des forces sociales (la classe ouvrière et les producteurs en général) qui peuvent déclencher et maintenir le développement ultérieur des forces de production.

La démocratie socialiste est, par sa nature, de classe. Elle apparait nécessairement comme un système dont le mécanisme assure l'influence directe de la classe ouvrière et son rôle décisif dans l'exercice du pouvoir et dans la gestion des affaires sociales. En effet, il s'agit là d'une deuxième position importante de la théorie politique marxiste. C'est la position selon laquelle la société socialiste, comme étape de transition vers ce que Marx appelle «association des producteurs libres» (soit le communisme) se manifeste sous la forme de la dictature du prolétariat. La classe ouvrière re-

présente la seule force sociale capable non seulement de faire la révolution socialiste et de renverser ainsi l'ordre ancien, mais elle est aussi capable d'accomplir une transformation sociale — de créer des rapports sociaux socialistes. En raison de la position qu'elle occupe dans le capitalisme, la classe ouvrière est la plus interessée à abolir les rapports d'exploitation. L'anéantissement de ces rapports, ainsi que la création de rapports exempts de toute exploitation, veulent dire libérer la classe ouvrière, non pas seulement la classe ouvrière mais tout un chacun aussi. La tâche historique de la classe ouvrière consiste à liquider la société de classe capitaliste et à construire une société sans classes. La réalisation de ces objectifs conduit inévitablement à l'organisation de la classe ouvrière en Etat, en force sociale dirigeante, à l'instauration de la dictature du prolétariat. D'où aussi le fait que l'Etat socialiste signifie inévitablement dictature du prolétariat. Si ce n'était pas le cas, alors cette voie aurait été ouverte à de nombreuses tendances négatives (bureaucratisme, technocratisme, etc.). Cependant, l'essence même de la dictature du prolétariat comme pouvoir de l'énorme majorité de la société sur la minorité, c'est la démocratie elle-même. Dans un tel système, la démocratie émane en premier lieu du fait que la majorité de la société est au pouvoir.

Une position particulièrement importante dans la théorie politique marxiste concerne le caractère et le rôle de l'Etat dans la société socialiste. Il se comprend que l'insistance sur les positions concernant la démocratie socialiste et la dictature du prolétariat détermine nécessairement le caractère de l'Etat socialiste et son rôle dans le développement de la société socialiste. En effet, l'Etat socialiste est l'Etat de la classe ouvrière. Il est un moyen entre les mains de la classe ouvrière et lui sert pour la réalisation de certaines de ses tâches historiques et de ses intérêts historiques, ainsi que pour le dénouement de diverses contradictions et antagonismes internes et la protection des courants autogestionnaires et de la société socialiste dans son ensemble des attaques de forces antisocialistes. Les intérêts de la classe ouvrière pour la réalisation desquels l'Etat socialiste doit s'appliquer, résident dans le développement des rapports socialistes d'autogestion, et cela — comme on le sait — conduit au dépérissement de l'Etat. On veut dire par là, que la réalisation plus complète de l'essence de la société socialiste, le développement des relations économiques socialistes, l'approfondissement de la démocratie socialiste d'autogestion, etc. rendent de moins en moins nécessaire l'intervention de l'Etat dans le sens de la réalisation des tâches de la classe ouvrière. Ceci dit, il convient de souligner que l'Etat n'est pas le tenant des intérêts de la classe ouvrière, tout comme l'Etat ne pourrait s'identifier à la classe ouvrière, mais il faut veiller néanmoins qu'il ne s'acquière pas une autonomie totale vis-à-vis de la classe ouvrière. Ecarter de telles tendances dans le développement de l'Etat socialiste, c'est-à-dire assurer que l'Etat joue réellement le rôle d'instrument entre les mains de la classe ouvrière représente un impératif dans le développement de la société socialiste. C'est également une des positions fondamentales dont s'inspire la conception du système politique

yougoslave. Autrement dit, l'Etat, ainsi conçu apparait comme partie intégrante du système politique de la Yougoslavie.

## II ELEMENTS FONDAMENTAUX DE LA CONSTITUTION

Procédant des positions mentionnées et de la théorie politique marxiste globale, le projet de la nouvelle Constitution de la R.S.F. de Yougoslavie présente une conception arrondie du système socio-politique en Yougoslavie.

Le postulat de base et de départ de cette conception est celle en vertu de laquelle la classe ouvrière et tous les travailleurs sont les tenants du pouvoir et de la gestion des autres affaires sociales. Dans cette capacité la classe ouvrière et tous les travailleurs développent la démocratie socialiste d'autogestion comme forme spéciale de la dictature du prolétariat dans laquelle s'effectue la socialisation du pouvoir politique. Ceci est motivé, évidemment, par l'objectif de construire la société comme une communauté libre de producteurs. Aux termes du projet de la nouvelle Constitution, les principaux leviers pour y parvenir résident:

— dans la réalisation de l'autogestion dans les organisations du travail associé, dans les communautés locales, d'intérêt et autres organisations et communautés autogestionaires, ainsi que dans les communautés socio-politiques et dans la société en général, ainsi que dans les liaisons et la collaboration entre ces organisations et communautés;

— dans l'agencement libre et égalitaire, reposant sur l'autogestion, des rapports mutuels, et dans l'harmonisation des interêts communs et généraux des travailleurs et de leurs organisations et communautés autogestionnaires, ainsi que dans le cadre de l'institution de l'accord autogestionnaire et la concertation sociale;

— dans la décision des travailleurs dans la sphère de l'exercice des fonctions du pouvoir et de gestion des autres affaires sociales, dans le cadre des organisations fondamentales de travail associé et autres organisations et communautés autogestionnaires, par la voie des délégations et des délégués dans les organes de gestion des organisations et communautés autogestionnaires, ainsi que par la voie des délégués dans les assemblées des communautés socio-politiques et autres organes de l'autogestion;

— dans l'information des travailleurs sur toutes les questions présentant une importance pour la réalisation de leur position socio-économique et en vue d'une décision aussi complète et aussi qualifiée que possible dans l'exercice des fonctions du pouvoir et de la gestion des autres affaires sociales;

— dans la publicité du travail de tous les organes du pouvoir et de l'autogestion et des tenants des fonctions autogestionnaires, publiques et autres fonctions sociales;

— dans la responsabilité personnelle des tenants des fonctions autogestionnaires, publiques et autres fonctions sociales; dans la responsabilité des organes du pouvoir et de l'autogestion; dans la nature remplaçable des tenants des fonctions autogestionnaires,

publiques et autres fonctions sociales et dans la limitation de leur réelection et de leur nomination à des fonctions déterminées;

— dans la concrétisation du contrôle des ouvriers et des autres hommes de travail et du contrôle social sur le travail des tenants des fonctions autogestionnaires, publiques et autres fonctions sociales dans les organisations et communauté autogestionnaires et les communautés socio-politiques;

— dans la réalisation de la constitutionnalité et de la légalité, ainsi que dans le contrôle constitutionnel-judiciaire de la constitutionnalité et dans le contrôle judiciaire de la légalité;

— dans l'activité socio-politique des forces socialistes organisées dans la cadre des organisations socio-politiques;

— dans les activités libres et multiformes des hommes.

Le fondement d'un tel système de démocratie socialiste d'autogestion selon le projet de la Constitution fédérale est l'autogestion. La Constitution fixe explicitement que l'autogestion des travailleurs dans les organisations fondamentales de travail associé, dans les communautés autogestionnaires locales, d'intérêt et autres organisations et communautés autogestionnaires fondamentales, représente la base unique de système de l'autogestion et du pouvoir de la classe ouvrière et de tous les travailleurs.

Ceci dit, et conformément à la position déjà mentionnée du domaine de la théorie politique marxiste, le projet de Constitution détermine nettement le rôle de l'Etat, voire le pouvoir de l'Etat. Elle le fait en disant que la classe ouvrière et tous les travailleurs assurent par le pouvoir de l'Etat, par l'intermédiaire des normes d'obligation générale, les rapports sociaux socialistes et la progression de la société ainsi que la gestion des affaires sociales sur des bases autogestionnaires, protègent les libertés et les droits de l'homme et du citoyen, les rapports socialistes d'autogestion et les droits autogestionnaires des travailleurs, résolvent les conflits sociaux et protègent le système établi en vertu de la constitution. Ainsi, la Constitution ne détermine pas seulement en principe le rôle du pouvoir de l'Etat, mais fixe également les limites et le champ de son activité. Dans le système de la démocratie socialiste d'autogestion, au sein duquel se développe l'autogestion, ceci est un point extrêmement important.

Il est tous aussi important de déterminer la place et le rôle des organisations socio-politiques dans le système de la démocratie socialiste d'autogestion yougoslave, et de la faire par la Constitution. Conçues comme une forme d'organisation politique libre des travailleurs sur les bases socialistes, la Constitution traite les organisations socio-politiques comme partie intégrante et comme facteur agissant du système socialiste d'autogestion. Sur ce plan, comme on le sait, les organisations les plus importantes sont: la Ligue des communistes de Yougoslavie et l'Alliance socialiste de peuple travailleur de Yougoslavie. Dans ses dispositions de principe («Principes fondamentaux») la Constitution constate et détermine que la Ligue des communistes est l'animatrice principale et le tenant de l'activité politique en vue de protéger et de développer ultérieure-

ment la révolution socialiste et les rapports sociaux socialistes et autogestionnaires, et surtout en vue de renforcer la conscience sociale et démocratique. La Ligue des communistes accomplit cette fonction par son activité idéelle et politique d'orientation. L'Alliance socialiste du peuple travailleur de Yougoslavie représente une organisation au sein de laquelle les travailleurs et les citoyens, les organisations socio-politiques et toutes les forces socialistes organisées, avec la Ligue des communistes à leur tête, réalisent l'unité politique et d'action des forces socialistes dans l'orientation du développement social à partir des bases du pouvoir et de l'autogestion de la classe ouvrière et de tous les travailleurs.

Enfin, il convient de mentionner que le projet de la nouvelle Constitution insiste visiblement sur le fait que le travailleur ne réalise pas sa position et son droit à l'autogestion et à l'exercice du pouvoir comme un individu isolé, mais d'une façon organisé, ce qui veut dire en association avec les autres. Il le fait dans son organisation fondamentale de travail associé et dans les autres organisations du travail associé, ainsi que dans la communauté locale, d'intérêt ou d'autres organisations et communautés autogestionnaires, et ensuite dans toutes les communautés socio-politiques — depuis la commune à la Fédération, ainsi que dans toutes les autres formes d'association et d'intégration autogestionnaires. C'est dans une telle vision des choses qu'il convient de chercher les éléments du dépassement de la notion traditionnelle de citoyen caractéristique pour les démocraties classiques.

## *PRINCIPES ET MECANISME DU SYSTEME SOCIO-POLITIQUE EN YOUGOSLAVIE*

Il est caractéristique pour le système politique yougoslave qu'il se développe (depuis 1953) comme système au sein duquel se pénètrent et s'entrecroisent les éléments du politique et du social (voire de l'autogestion), où les éléments du social ont tendance à devenir prédominant. Et disons, en passant, que c'est justement la raison pour laquelle il est plus correcte d'appeler le système yougoslave comme système socio-politique et pas seulement politique. Dans le même temps, cela met en évidence la distinction substantielle entre le système socio-politique yougoslave contemporain et le système politique classique.

Ayant en vue la conception du système socio-politique de laquelle procède le projet de la nouvelle Constitution dans la constitution du système socio-politique, dont nous venons de parler, on pourrait dire que la nouvelle Constitution fait un pas en avant dans le développement de cette tendance. La Constitution pose en effet d'une façon plus large — et cela est conforme à la logique du développement yougoslave — l'autogestion qui représente déjà l'essence du système socio-politique yougoslave, malgré ses imperfections, ses difficultés dans le fonctionnement et les résistances que manifestent à son égard les forces bureaucratico-technocratiques et d'au-

tres forces anti-autogestionnaires. Ainsi l'autogestion apparait comme le principe fondamental du système socio-politique yougoslave. On pourrait dire qu'elle représente même plus — elle est le fondement sur lequel s'édifie et sur lequel repose le mécanisme du système socio-politique. Les autres principes du système socio-politique yougoslave sont, bien que nombreux soient déjà classiques et connus dans les systèmes politiques traditionnels, en quelque sorte l'expression et la conséquence du principe de l'autogestion et se trouve avec celle-ci dans un rapport organique. Quand on le dit, on pense avant tout au principe de délégation, au principe d'unité démocratique du pouvoir, au principe de rotation, mais aussi à d'autres principes — principe de responsabilité, principe de constitutionnalité et de la légalité, etc.

## I — L'AUTOGESTION ET SES FORMES

L'autogestion en tant que principe fondamental, fondement et essence du système socio-politique yougoslave a son contenu et sa signification déterminée ce qui est conditionné, cela va de soi, par le dégré de développement du pays et les circonstances et les conditions dans lesquelles elle s'applique dans la pratique. Par conséquent, l'autogestion en Yougoslavie n'est aujourd'hui ni parfaite ni complétement évoluée. D'autre part, elle n'est pas seulement une transposition des fonctions de l'Etat au niveau de la société et des organes de l'autogestion, tout comme elle ne se réduit pas à l'élargissement du cercle de ceux qui gèrent et des centres de ceux qui prennent des décisions. De même, l'autogestion ne doit pas être comprise non plus comme une élaboration de la technique classique de la démocratie. L'autogestion est beaucoup plus — elle représente et exprime la transformation du pouvoir même, la transformation de l'étatisme classique; l'autogestion est un processus de démocratisation de la société dans le cadre duquel l'Etat dépérit graduellement. Elle se réalise tant dans la sphère des relations politiques que dans celles des relations économiques, si bien que l'autogestion n'est pas seulement une forme de concrétisation de la souveraineté politique mais aussi de la souveraineté économique de la classe ouvrière et de tous les travailleurs.

Le projet de la Constitution fédérale détermine tout d'abord globalement et en principe le contenu de l'autogestion en procédant des éléments fondamentals déjà mis en relief, selon lesquels la classe ouvrière et tous les travailleurs sont les tenants du pouvoir et de la gestion dans autres domaines des affaires sociales. En fait, la Constitution stipule explicitement que les travailleurs exercent des fonctions du pouvoir et gèrent d'autres affaires sociales par les décisions qu'ils prennent dans les organisations fondamentales de travail associé ainsi que dans les communautés locales et autres organisations et communautés autogestionnaires fondamentales, par la voie des délégués dans les organes de gestion des organisations du travail associé et d'autres organisations et communautés auto-

gestionnaires, par la voie de l'accord autogestionnaire et la concertation sociale, ainsi que par l'intermédiaire des délégués dans les assemblées des communautées socio-politiques et les organes correspondants subordonnés. Ayant en vue cette disposition constitutionnelle, ainsi que certaines autres dispositions, que nous évoquerons ci-après, on pourrait dire — dans le contexte d'une interprétation plus libre — que la Constitution détermine deux sphères fondamentales dans lesquelles s'accomplit l'autogestion: les organisation du travail associé, les communautés d'intérêt autogestionaires et les communautés locales, d'un côté, et les communes et autres communautés socio-politiques (province, république, fédération) de l'autre. Ceci dit, il convient de souligner que ces deux sphères ne sont pas complètement isolées l'une de l'autre, tout comme il convient de souligner que c'est dans la deuxième que se manifeste davantage l'exercice du pouvoir politique.

Il importe également pour le système socio-politique yougoslave que la Constitution fixe explicitement que personne ne peut exercer des fonctions autogestionnaires, publiques et autres fonctions sociales et pouvoir publics si celles-ci ne lui sont pas confiées par les travailleurs ou l'assemblée de la communauté socio-politique. Et cela se fait conformément à la constitution, la loi constitutionnelle de la province autonome et les statuts de la commune.

## 1. — L'AUTOGESTION DANS LES ORGANISATIONS DU TRAVAIL ASSOCIE, LES COMMUNAUTES D'INTERET AUTOGESTIONNAIRES ET LES COMMUNAUTES LOCALES

Ce sont là les formes de l'autogestion qui sont explicitement mentionnées par la Constitution. Deux principes constitutionnels, entre autres, sont particulièrement importants pour la réalisation de l'autogestion dans ces organisations et communautés.

Primo, la Constitution garantit le droit des travailleurs de s'organiser sur une base autogestionnaire dans les organisations du travail associé, dans les communautés locales, d'intérêt et autres organisations et communautés autogestionnaires, et de déterminer par les statuts de ces organisations et communautés ainsi que par les accords autogestionnaires sur l'unification, les droits et les intérêts communs qu'ils y réalisent.

Secondo, la Constitution stipule que l'organisation et la gestion, la décision et le contrôle dans les organisations du travail associé, dans les communautés locales d'intérêt et autres organisations et communautés autogestionnaires, doivent être de la sorte que les travailleurs à chaque niveau de travail et dans toutes les parties de ces organisations et communautés puissent décider de toutes les questions relatives à leur travail et autres intérêts, réaliser leurs droits autogestionnaires et intérêts communs, et exercer le contrôle sur l'exécution des décisions et le travail de tous les organes et services de ces organisations et communautés.

a) *L'autogestion dans les organisations du travail associé.* C'est incontestablement la forme la plus complète, la plus directe et la

plus réelle de l'autogestion qui se soit développée dans la praxis contemporaine yougoslave. C'est d'ailleurs dans ces organisations là que l'autogestion avait été introduite pour la première fois (en 1950) soit dans le domaine de l'économie et ensuite dans les autres domaines (éducation, science, culture, santé, etc.) quelques années plus tard. L'autogestion se réalise aujourd'hui dans toutes les organisations du travail associé — sans considération de leur nature et de leur caractère (entreprises économiques, hopitaux, écoles, etc.) et elle devenu dans une pleine mesure un système démocratique de masse de la gestion ouvrière. L'extension permanente des droits autogestionnaires des travailleurs empéchait que des décisions soient prises par des individus ou des groupes restreints, permettait l'introduction du système de concertation collective et de prise de décisions qui reposent sur l'opinion collective. Or, ce processus de développement et d'approfondissement de l'autogestion s'accompagnaient, et s'accompagnent encore dans une certaine mesure de diverses tendances négatives — étatistes, technocratiques, bureaucratiques, anarcholibérales et autres. Par la façon dont elle statue sur l'autogestion dans les organisations du travail associé, la nouvelle Constitution représentera certainement une protection efficace contre de pareills tendances, elle représentera au fait un fondement constitutionnel-juridique pour l'essor futur de l'autogestion.

La Constitution garantit comme droit inaliénable des ouvriers le droit de travailler avec les moyens sociaux, de travailler en liberté et en égalité avec les autres ouvriers dans l'organisation du travail associé afin de satisfaire des besoins personnels et sociaux et de gérer son travail et les conditions et les résultats de son travail. De même la Constitution garantit comme droit inaliénable de l'ouvrier, dans son organisation fondamentale de travail associé où il travaille et dans toutes les autres formes d'association du travail et des moyens, de gérer le travail et les activités de l'organisation du travail associé, ainsi que les affaires et les moyens dans l'entité des relations de la reproduction sociale, d'agencer les rapports réciproques dans le travail, de décider du revenu qu'il réalise dans les différentes formes d'association du travail et des moyens, et de réaliser son revenu personnel.

Le projet de Constitution fédérale indique que les ouvriers réalisent l'autogestion dans les organisations fondamentales et autres organisations du travail associé, de la façon suivante: par voie des décisions prises aux réunions des ouvriers et par referendum; par voie des délégués dans les conseils ouvriers et d'autres organes de gestion qu'ils élisent directement et révoquent directement et qui répondent aux ouvriers; et enfin — par le contrôle de l'exécution des décisions prises et du travail des organes et des services des organisations du travail associé. Le projet de Constitution prévoit également l'organisation interne de l'autogestion dans les organisations du travail associé ce en quoi il convient de voir une garantie pour la réalisation de l'autogestion, conformément aux dispositions constitutionnelles. Tout comme dans la période jusqu'à présent, l'organe principal de gestion est le conseil ouvrier (voire un

autre organe de gestion correspondant). Il s'agit de l'organe qui gére les affaires de l'organisation et le fait conformément au statut et d'autres actes généraux de l'organisation donnée. Le conseil ouvrier confie des fonctions exécutives déterminées à ses organes exécutifs collégiaux. Le projet de Constitution fédérale prévoit également des organes de direction: individuels et collégiaux, dans le cadre de l'organisation du travail associé. Ces organes dirigent et coordonnent l'activité de l'organisation, préparent et exécutent les décisions du conseil ouvrier et de son organe exécutif collegial et exercent d'autres affaires, conformément aux statut, à l'accord autogestionnaire sur l'association et d'autres actes généraux de l'organisations du travail associé, ainsi que conformément à la loi. Le projet de Constitution détermine leur autonomie dans le travail et leur responsabilité devant la communauté de travail et les organes de gestion. Une responsabilité à part est fixée pour la légalité de l'activité et pour l'exécution des obligations envers la communauté sociale prescrites par la loi par les organisations du travail associé, et conformément à la loi. Ces organes sont nommés et révoqués par le conseil ouvrier. L'organisation de la gestion dans les organisations de travail et autres organisations du travail associé complexes repose sur les principes du système de délégation.

Afin d'assurer autant que possible la réalisation intégrale de l'autogestion, le projet de Constitution énonce encore quelques principes importants. Tout d'abord, la Constitution impose l'obligation qui consiste à informer régulièrement les ouvriers de la réalisation et de la répartition du revenu, de l'usage des moyens, de la situation matérielle et financière et de l'activité concernant autres questions interessant le travail et les décisions qui sont prises au niveau des organisations du travail associé.

Ensuite, le projet de Constitution prévoit en particulier le contrôle autogestionnaire des ouvriers dans les organisations du travail associé. Les ouvriers réalisent ce contrôle par les organes de gestions ou par un organe spécial du contrôle autogestionnaire.

Enfin, le projet de Constitution détermine la responsabilité personnelle de chaque ouvrier pour son exécution consciencieuse des fonctions autogestionnaires. On prévoit à part la responsabilité des membres, voire des délégués dans les organes de gestion, devant les ouvriers et les organes de gestion au sein desquels ils exercent leurs fonctions. On détermine avec précision la responsabilité des membres de l'organe exécutif collegial et de l'organe de direction individuel ainsi que des membres de l'organe de direction collegial — ils répondent pour leur activité aux organes de gestions qui les ont élu, voire nommé, ainsi qu'aux ouvriers. Ils sont personnellement responsables de leurs décisions et de l'exécution des décisions de l'organe de gestion et des ouvriers, ainsi que de l'information véridique, à temps utile et complète des organes de gestion et des ouvriers. Dans la détermination de la responsabilité de ces personnes et organes, projet de Constitution va encore plus loin et prévoit que pour les propositions qu'ils soumettent et en vertu desquelles des décisions sont prises ils doivent endosser la responsa-

bilité matérielle pour les dégats causés par l'exécution des décisions adoptées par suite de dissimulation des faits ou de l'information tendentiellement fausse des organes de gestion et des ouvriers.

b) *L'autogestion dans les communautés d'intérêt autogestionnaires.* — S'inspirant de l'aspiration à ce que la satisfaction des besoins individuels et communs par les services qu'assurent les activités sociales dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture, de la santé ainsi que dans les domaines des autres activités sociales, et à ce que les rapports entre les travailleurs et leurs organisations et communautés, comme bénéficiaires, et les travailleurs qui travaillent dans les organisations du travail associé dans ces domaines, reposent sur des bases autogestionnaires, le projet de Constitution fédérale prévoit la fondation des communautés d'intérêt autogestionnaires. C'est à dire que la nouvelle Constitution prevoit que les ouvriers et autres hommes de travail fondent directement et par l'intermédiaire de leurs organisations du travail associé et autres organisations et communautés, de concert avec les ouvriers et les organisations du travail associé, qui assurent les activités dans les domaines sociaux mentionnés déjà, — des communautés d'intérêt autogestionnaires. Dans le cadre de ces communautés les ouvriers réalisent le libre échange de leur travail, décident en égalité et de façon concertée de l'exercice de ces activités conformément à leurs intérêts communs, déterminent la politique de développement de ces activités, associent leurs moyens en vue de la promotion de ces activités, etc. Ils le font dans le but de satisfaire d'une façon organisée leurs besoins individuels et communs en services dans des domaines cités. Des communautés d'intérêt autogestionnaires peuvent se former de la même façon dans certains domaines déterminés de la production matérielle, et aussi dans d'autres domaines déterminés, afin de satisfaire les besoins personnels et communs des ouvriers, conformément aux principes de solidarité et de réciprocité.

La gestion des activités dans les communautés d'intérêt autogestionnaires s'effectue par l'assemblée et les autres organes de gestion d'une communauté d'intérêt. Ils se composent des délégués que les travailleurs et les organisations du travail associé, ainsi que les autres organisations et communautés autogestionnaires — membres de la communauté d'intérêt, elisent et révoquent. L'accord autogestionnaire sur la création d'une communauté d'intérêt détermine le champ d'activité, les pouvoirs et la responsabilité des ces organes ainsi que des délégués dans ces organes; détermine aussi l'exercice du contrôle des membres de la communauté d'intérêt du travail des organes de gestion et des services techniques; détermine les modalités d'information des membres d'une communauté d'intérêt, du travail de ces organes et services, ainsi que des questions qui sont examinées et résolues dans le cadre de la communauté d'intérêt.

Cette institutionalisation constitutionnelle de l'autogestion dans les communautés d'intérêt autogestionnaires change radicalement le rôle et limite l'intervention de l'Etat dans ces domaines.

c) *L'autogestion dans les communautés locales.* — En ce qui concerne la conception de l'autogestion dans les communautés locales, le projet de la nouvelle Constitution n'introduit pas des innovations importantes. Par la façon dont il traite l'autogestion dans les communautés locales, comme l'une des formes de l'autogestion, le projet de Constitution ne fait que stimuler son développement ultérieur. Jusqu'à présent, les communautés locales étaient une forme facultative d'organisation autogestionnaire des travailleurs, de sorte que dans de nombreuses régions de la Yougoslavie il n'y avaient même pas des communautés locales. La nouvelle Constitution procède du principe de la formation obligatoire des communautés locales sur l'ensemble du territoire. Le projet de Constitution détermine les droits et devoirs de travailleurs de s'organiser en tant qu'autogestionnaires en communauté locale dans le cadre d'une agglomération résidentielle, une partie de l'agglomération, ou de plusieurs agglomérations. Ainsi, les communautés locales deviendront partie du mécanisme autogestionnaire de la commune.

La communauté locale est une communauté autogestionnaire dans le cadre de laquelle les travailleurs décident de la réalisation de leurs intérêts communs et de la satisfaction solidaire des besoins communs en matière d'aménagement de l'agglomération, de la protection de l'enfance ou de la protection sociale, et d'autres domaines analogues. Elles pouvent décider aussi des questions présentant un intérêt commun dans la commune et dans les communautés sociopolitiques plus vastes. Par la voie d'accord autogestionnaire, de concertation sociale ainsi que par leurs délégués les travailleurs participent au règlement des questions mentionnées. Le statut de la communauté locale est adadopté sur voie de referendum.

d) *Accords autogestionnaires et concertations sociales.* — Quand on parle de l'autogestion et des modalités de sa réalisation, il s'avère necessaire de mentionner les accords autogestionnaires et les concertations sociales comme une expression importante du processus de désétatisation. En effet l'accord autogestionnaire et la concertation sociale introduisent dans le mécanisme un important élément de la gestion désétatisée des affaires sociales. L'accord autogestionnaire et la concertation sociales représentent un instrument utile et de plus en plus nécessaire dans le processus d'harmonisation autogestionnaire des intérêts et dans l'agencement des rapports entre les organisations du travail associé, les communautés d'interêts, entre d'autres organisations et communautés autogestionnaires, etc.

L'accord autogestionnaire est conclu par les ouvriers dans les organisations fondamentales de travail associé ainsi que dans les autres organisations du travail associé, ainsi que par les travailleurs dans les communautés d'intéret autogestionnaires et autres organisations et communautés autogestionaires, et dans le cadre de leurs droits autogestionaires. L'accord est conclu à des fins d'association du travail et des moyens et d'agencement des rapports mutuels en rapport avec l'association du travail et des moyens, de l'harmonisation des intérêts mutuels dans la division sociale du travail et dans la

reproduction sociale, de fixation de la base et des critères selon lesquels les travailleurs harmonisent leurs intérêts particuliers avec les intérêts communs et fixent leurs droits mutuels, devoirs et responsabilités mutuelles et les mesures pour leur réalisation. Il va de soi, que l'accord conclu engage les organisations et les communautés qui l'ont adopté.

La concertation sociale assure la réalisation de l'autogestion et la coordination des rapports socio-économiques et autres rapports sociaux présentant un intérêt social plus vaste. La concertation s'effectue entre les organisations du travail associé, les chambres et autres associations des organisations du travail associé, les communautés d'intérêt autogestionnaires, les organes des communautés socio-politiques dans le cadre de leurs droits et devoirs, les syndicats et d'autres organisations socio-politiques et d'autres organisations et communautés autogestionnaires et sociales. La concertation sociale est également obligatoire pour ceux qui l'ont accepté.

e) *La protection sociale des droits autogestionnaires et de la propriété sociale.* — La protection des droits autogestionnaires et de la propriété sociale, prévue par le projet de la nouvelle Constitution est très importante et caractéristique pour l'autogestion dans les organisations du travail associé, dans les communautés d'intérêt autogestionnaires et dans les communautés locales. On est motivé par la réalisation intégrale de l'autogestion dans les organisations et communautés précitées, et en particulier par la réalisation des droits autogestionnaires des ouvriers et de la propriété sociale — qui est la base de l'autogestion — d'assurer leur protection sociale. C'est pour ces raisons là que la Constitution prévoit la protection sociale des droits autogestionnaires et de la propriété sociale. Or, cette protection a également une autre fonction qui est inséparablement liée à la précédente. Au fait, il est incontestable qu'en assurant la protection sociale des droits autogestionnaires et de la propriété sociale on écarte en même temps les différentes tendances négatives possibles dans le développement de l'autogestion, tendances qui sont au fond contre l'autogestion en général, et contre les droits autogestionnaires en particulier.

La fonction de protection est exercée par l'Etat comme instrument entre les mains de la classe ouvrière et des travailleurs. La Constitution confie cette fonction aux assemblées des communautés socio-politiques et aux organes qui leur sont responsables, aux tribunaux, organes judiciaires autogestionnaires et cours constitutionnelles.

## 2. — L'AUTOGESTION DANS LES COMMUNES ET LES AUTRES COMMUNAUTES SOCIO-POLITIQUES

La classe ouvrière et tous les autres travailleurs participent à l'exercice du pouvoir et à la gestion des autres affaires sociales, aussi dans les communes, les provinces autonomes, les républiques et au niveau de la fédération.

La nouvelle Constitution introduit certaines innovations dans les mécanismes existant du pouvoir et de la gestion des affaires sociales. Ces innovations se rapportent surtout à l'introduction du système de délégation. La classe ouvrière et tous les autres travailleurs participent, et c'est ce qui se passe actuellement aussi, à l'exercice du pouvoir et à la gestion des autres affaires sociales par l'intermédiaire des formes de la démocratie directe, et surtout et dans la plus grande mesure, par l'intermédiaire de leurs propres délégués dans les assemblées des communautés socio-politiques et des organes qui leur sont responsables. A cet égard, le gouvernement par assemblée est particulièrement important pour le système socio-politique yougoslave, mais on reviendra sur ce point plus tard.

a) *L'autogestion dans les communes.* — Cette forme d'autogestion a été introduite dans le système socio-politique yougoslave par la Loi constitutionnelle de 1953, et elle a été surtout développée par la Constitution de 1963. Selon cette Constitution, l'autogestion dans la commune représente la base politique d'un système socio-politique unique, vu que la commune est considérée être la communauté socio-politique de base.

Le projet de la nouvelle Constitution traite la commune comme communauté autogestionnaire et socio-politique de base, fondée sur le pouvoir et l'autogestion de la classe ouvrière et de tous les travailleurs. La Constitution prévoit en outre, et sur ce point rien ne change essentiellement dans le système existant, que les travailleurs créent et assurent dans les communes les conditions pour leur vie et leur travail, orientent le développement social, réalisent et adaptent leurs intérêts, satisfont leurs besoins communs et exercent les fonctions du pouvoir et gèrent d'autres affaires sociales.

L'exercice du pouvoir et la gestion des affaires sociales dans la commune par les travailleurs s'effectuent directement ou par l'assemblée de la commune et d'autres organes de l'autogestion. La Constitution prévoit en effet que les travailleurs décident, organisés dans leurs organisations fondamentales de travail associé, dans les communautés locales, d'intérêt et autres organisations et communautés autogestionnaires fondamentales, ainsi que dans les autres formes de la décision autogestionnaire, dans les organisations socio-politiques, par la voie de l'accord autogestionnaire et la concertation sociale, et par l'intermédiaire des délégués dans l'assemblée de la commune et autres organes de l'atogestion. Par conséquent, le mécanisme d'exercice du pouvoir et de la gestion des affaires sociales par les travailleurs au niveau de la commune est tres complexe. Il comprend également l'autogestion dans les organisations du travail associé et dans les autres organisations et communautés autogestionnaires, ainsi que des éléments de l'organisation du pouvoir de l'Etat. D'un autre côté, ce mécanisme se compose d'instruments de la décision directe ainsi que de la décision par l'intérmédiaire des délégués élus.

Tout ceci démontre que dans la commune, davantage que dans les autres communautés socio-politiques, on voit se développer le processus de socialisation du pouvoir. Cela se traduit notamment

par la transmission des fonctions du pouvoir classiques aux travailleurs et aux organes sociaux, puis par le développement de diverses formes de démocratie directe, ainsi que par la socialisation des assemblées comme principaux organes du pouvoir. On reviendra sur ce point également.

b) *Le système de délégation.* Les travailleurs participent dans l'exercice du pouvoir et la gestion des autres affaires sociales dans les communautés socio-politiques, notamment et en premier lieu par les délégués dans les assemblées de ces communautés socio-politiques. Etant donné que les assemblées dans le système socio-politique yougoslave sont les organes de l'autogestion sociales et les organes du pouvoir les plus élevés dans ces communautés socio-politiques, et exercent dans cette qualité les fonctions du pouvoir et de la gestion des affaires sociales très vastes et les plus importantes, il est d'une importance essentielle que les travailleurs soient reliés avec les assemblées afin de pouvoir influencer réellement sur les fonctions qui relèvent de la compétence des assemblées. C'est une question très complexe, et comme on le sait, elle ne peut être réduite à la procédure d'élection des députés et au rapport entre les députés et les électeurs. A cet égard, la Yougoslavie a déjà tenté de trouver des solutions qui correspondraient le mieux à l'autogestion qui se développait et pénétraient graduellement dans la sphère du pouvoir politique. La création du conseil des producteurs (1953), et ensuite du conseil des communautés de travail (1963) marquait un important pas dans l'effort de résoudre cette question afin que les travailleurs puissent participer également à l'exercice des fonctions de l'assemblée.

L'introduction du système de délégation qui est prévu par le projet de Constitution devrait, pour sa part, représenter un revirement radical en vue de la réalisation de cette aspiration. Le système de délégation devrait pouvoir éliminer complètement le système représentatif classique, et d'autant plus le système de médiation et de monopole qui peut en découler, et aboutir à la mise en place d'un système de décision tout à fait différent. Le système de délégation assurera aux travailleurs et à leurs organisations et communautés autogestionnaires de s'incorporer plus directement et dans une plus grande mesure au processus d'exercice du pouvoir, que cela ne pouvait se faire dans le cas du système représentatif classique. Evidemment, cela conditionne une certaine transformation du pouvoir politique lui-même. Tout ceci démontre que le système de délégation représente une très grande innovation dans la théorie et la pratique du système politique, et pas seulement dans celui de la Yougoslavie.

La base du système de délégation est constituée par les délégations. Elles sont formées par les travailleurs: les travailleurs dans les organisations fondamentales de travail associé; les travailleurs qui travaillent à l'aide de leurs propres moyens dans l'agriculture, l'artisanat et autres activités, de concert avec les travailleurs avec lesquels ils associent leur travail et leurs moyens de travail organisés dans des communautés et autres formes d'association; les travail-

leurs dans les communautés de travail des organes d'Etat, des organisations socio-politiques et des associations, ainsi que dans les autres communautés de travail qui ne sont pas organisées comme organisations de travail associé ainsi que les personnes militaires actives et les personnes civiles travaillant dans les établissements des forces armées; les travailleurs dans les communautés locales. Les membres de ces délégations sont élus parmis les travailleurs, par eux-mêmes et sur base du droit de vote direct et secret. Il est procédé à l'élection à partir des propositions déterminées par les travailleurs eux-mêmes dans leurs organisations autogestionnaires et communautés, dans le cadre des organisations de l'Alliance socialiste du peuple travailleur de Yougoslavie, et des organisations syndicales respectivement. Les membres des délégations sont élus pour un mandat de quatre ans, et peuvent être révoquer avant l'expiration de leur mandat.

Le projet de Constitution prévoit que ces délégations soient formées par les travailleurs afin qu'ils puissent réaliser ainsi leur droit, devoirs et responsabilités et leur participation organisée à l'exercice des fonctions des assemblées des communautés socio-politiques. Il se comprend que cela détermine les tâches et les fonctions des délégations.

Il convient de signaler comme particulièrement important, à cet égard, le rôle des délégations dans la constitution des assemblées des communautés socio-politiques. Les délégations (une ou plusieurs) posent la candidature et déléguent leurs propres délégués dans les conseils des communautés autogestionnaires des assemblées des communautés socio-politiques. Cette élection se fait parmi les rangs des délégations elles-mêmes, à savoir: peut être délégué aux assemblées celui que les travailleurs ont directement élu dans une délégation.

Ce qui est très caractéristique c'est le rapport qui s'établit entre la délégation et le délégué élu et l'assemblée elle-même. Le projet de Constitution prévoit, avant tout, que la délégation détermine les principes fondamentaux des activités de son délégué élu et de sa participation aux travaux de l'essemblée et a la prise de décision. Il va de soi que la délégation détermine ces principes à partir des intérêts des directives de l'organisation fondamentale autogestionnaire et de la communauté, en tenant compte évidemment des intérêts des autres organisations et communautés autogestionnaires. Cependant, le projet de Constitution ne prévoit pas le mandat dit impératif, étant donné que les délégués agissent en toute autonomie quand il est question de se prononcer ou de voter à l'assemblée. Car le délegué est tenu d'informer la délégation et l'organisation fondamentale autogestionnaire et la communauté, de son activité et de l'activité de l'assemblée. Il répond pour son travail devant l'organisation autogestionnaire fondamentale, voire la communauté. La délégation peut révoquer son délégué à l'assemblée.

La communication entre la délégation et l'assemblée ne se réduit pas seulement aux droits déjà mentionnés et appartenant à la délégation à l'égard de son délégué à l'assemblée. La délégation

suit l'activité de son délégué et de l'assemblée, dans son ensemble; initie, par l'intermédiaire de son délégué, l'examen de certaines questions et soumet des propositions en vue de l'adoption des actes et des décisions à l'assemblée; examine avec son délégué les questions dont on décide à l'assemblée et qui interessent l'organisation ou la communauté autogestionnaire fondamentale. Ces droits et d'autres encore permettent à la délégation de prendre part à l'ensemble des travaux et des décisions prises par l'assemblée.

Si on ajoute à cela le rapport entre la délégation et l'organisation ou la communauté autogestionnaire fondamentale, dont émane la délégation, alors on pourrait s'attendre à bon droit que le système de délégation assure une incorporation plus directe des travailleurs dans le processus de réalisation des fonctions des assemblées des communautés socio-politiques. La délégation informe l'organisation et la communauté autogestionnaire fondamentale des questions qui sont examinées et dont on décide dans l'assemblée, ainsi que des initiatives et des propositions qui y sont faites par les délégués des autres organisations et communautés autogestionnaires; informent l'organisation et la communauté autogestionnaire fondamentale des questions qui interessent les homme de travail, tout particulièrement avant qu'on n'en décide dans l'assemblée. D'autre part, la délégation est tenue d'informer son organisation ou sa communauté autogestionnaire fondamentale tant de son activité que de celle de délégué à l'assemblée. La délégation est responsable à l'organisation autogestionnaire fondamentale, voire à la communauté, qui peut la révoquer dans son ensemble ou certains de ses membres.

Le système de délégation ainsi conçu offre certes la possibilité d'un engagement plus direct et plus actif des travailleurs dans l'exercice du pouvoir politique. Le mécanisme qu'on viens d'exposer se propose d'établir un rapport plus durable et plus actif entre les organisations autogestionnaires et les assemblées, à travers lequel devrait pouvoir s'établir parmis eux une communication plus étroite et fonctionnelle. Ce système dépasse certainement le système de représentation et de médiation classique. L'élection même des assemblées des communautés socio-politiques ne se fonde plus sur l'élection traditionnelle des députés individuels, mais procede à partir des délégations collectives des organisations et des communautés autogestionnaires, où les délégués élus restent à leur poste de travail dans les organisations et les communautés autogestionnaires et ne se transforment pas en représentants politiques professionnels.

c) *Les formes de la démocratie directe.* — Comme l'un des aspects de la participation des travailleurs dans l'exercice du pouvoir et la gestion des autres affaires sociales, les formes de la démocratie directe représentent une partie intégrante du système socio-politique yougoslave. Les plus importantes parmi ces formes sont le referendum et la réunion des électeurs, voire des travailleurs. Cependant, il est caractéristique pour le système yougoslave qu'elles ne sont pas seulement appliquées dans les régions territoriales déterminées, mais qu'on les appliquent aussi dans les or-

ganisations du travail associé et d'autres organisations et communautés autogestionnaires. En ce qui concerne le caractère de ces formes de démocratie directe, le projet de Constitution n'introduit aucune innovation.

Le referendum comme forme de décision directe des travailleurs, soit comme forme de vote général, peut être proclamé et effectué à la commune, la province, la republique et la fédération, mais aussi dans les organisations du travail associé et autres organisations et communautés autogestionnaires. Dans la pratique jusqu'à présent, le referendum n'était appliqué que dans les organisations du travail associé et dans les communes, mais pas au niveau de la province autonome, des républiques et de la fédération. Au niveau de la commune, le referendum était appliqué essentiellement à l'occasion de certaines actions locales — construction d'une route, électrification du villages, etc. Au niveau de l'organisation du travail associé le referendum est un moyen de décision lorsqu'il s'agit des modifications statutaires (intégration, fusion d'entreprises, partage, changement de siège social, etc.), mais aussi de questions financières (investissements de destination plus importants, investissements dans le standing social des travailleurs, etc.). D'autre part, le projet de la Constitution prévoit que le referendum peut être proclamé quand on demande aux travailleurs de se prononcer au préalable sur certaines questions relevant de la compétence des assemblées des communautés socio-politiques, qui proclament le referendum, où quand il s'agit de confirmer certaines lois, prescriptions légales et autres actes généraux. Evidemment, la constitution, la loi constitutionnelle de la province et les statuts peuvent déterminer les questions au sujet desquelles le referendum est obligatoire pour que les assemblées puissent décider. La décision que les travailleurs adoptent au referendum est obligatoire. Le projet de Constitution prévoit également le referendum dans les organisations du travail associé.

La réunion des électeurs, voire des travailleurs, représente dans le système socio-politique actuel en Yougoslavie une institution de participation directe des travailleurs dans l'exercice du pouvoir et la gestion des autres affaires sociales. La réunion est l'une des voies par lesquelles les électeurs peuvent présenter directement la candidature des députés aux assemblées des communautés socio-politiques; elle est aussi un instrument de concertation, d'examen et de délibération de diverses questions, d'information, de contrôle des organes d'Etat et des organes autogestionnaires, d'initiative, et même de décision sur certaines questions. Les réunions des électeurs se rassemblent sur principe territorial dans le cadre d'une commune, ainsi que dans les organisations du travail associé. Ont droit d'y assister tous les citoyens majeurs, habitant la région où se rassemble la réunion des électeurs, et ayant droit de voter (réunions d'électeurs) et tous les travailleurs travaillant dans l'organisation donnée (réunion des travailleurs). On doit dire, cependant, que dans la pratique ces réunions, surtout les réunions des électeurs, ne s'étaient pas affirmées plus fortement. L'intérêt des citoyens et la fréquentation de ces réunions n'étaient pas importantes, tout

comme n'était pas suffisamment active leur participation aux travaux des réunions. Les réunions des travailleurs dans les organisations du travail associé ont connu un succès quelques peu plus grand (on les convoque plus fréquemment, la fréquentation est plus importante, les participants sont plus actifs, etc.).

Enfin, on pourrait considérer comme forme de démocratie directe la discussion nationale publique des textes constitutionnels, de certaines lois et autres actes, qui a lieu avant l'adoption de ceux-ci par les organes compétents. Trouvant sa base dans la Constitution même, la pratique des discussion nationales et publiques des actes constitutionels, légaux et autres, a connu un important développement. Le projet de Constitution prévoit comme obligatoire la pratique de la discussion publique dans la procédure de modification de la Constitution, ainsi qu'à propos des lois et autres actes généraux où l'assemblée décide si ou non elle entend les soumettre à la discussion publique.

## II — LE GOUVERNEMENT D'ASSEMBLEE ET AUTRES PRINCIPES DU SYSTEME SOCIO-POLITIQUE

1. LE GOUVERNEMENT D'ASSEMBLEE. — L'aspiration à instituer en Yougoslavie un gouvernement d'assemblée a été présente dès les premiers jours de la révolution socialiste, bien qu'elle n'eut pas été toujours réalisée avec esprit de suite. On peut dire que le gouvernement d'assemblée a été institué en Yougoslave en vertu de la Loi constitutionnelle de 1953. En effet, dans les conditions de développement de l'autogestion et de l'institution de la démocratie socialiste, dont le fondement a été la Loi constitutionnelle de 1953, les assemblées devaient nécessairement en raison de leur caractère démocratique devenir effectivement l'organe suprême du pouvoir. C'est en ceci, ainsi que dans «le brisement» du pouvoir exécutif classique que résident les caractéristiques majeures du gouvernement d'assemblée et du principe de l'unité démocratique du pouvoir à partir duquel il s'édifie. La vraie concrétisation de ces caracteristiques du système d'assemblée a été la contribution de la Loi constitutionnelle de 1953, et plus tard par la Constitution de 1963, qui s'est inspirée du caractère démocratique de ce type de système de pouvoir et de son caractère approprié au développement de la démocratie socialiste autogestionnaire.

Le gouvernement d'assemblée existant à présent en Yougoslavie, repose sur les principes constitutionnelles suivants:

— Primo, les fonctions du pouvoir et de gestion des affaires sociales sont exercées par les assemblées et les organes responsables devant elles. Les assemblées assument le caractère d'organes suprêmes du pouvoir et d'organes de l'autogestion sociale.

Secundo, on forme des organes politico-exécutifs collégiaux des assemblées, un organe à chacun des niveaux: fédération, républiques fédérées et provinces autonomes (conseil exécutif), et plusieurs dans les communes (conseils). Ils sont chargées de fonction politico-exécutive.

Tertio, les assemblées forment des organes administratifs afin d'assurer l'exercice direct de la fonction administrative.

Quarto, la fonction juriciaire est exercée par les tribunaux — organes indépendants de la communauté sociale.

Ces dispositions n'étaient pas cependant appliquées, toujours avec la même conséquence, dans la période écoulée. Elles ont toutefois étaient intégralement appliquées dans l'organisation des républiques, des provinces et des communes.

Le projet de Constitution demeure fidèle à ce gouvernement d'assemblée. En effet, le principe fondamental de l'ensemble du système socio-politique yougoslave, suivant lequel les travailleurs exercent les fonctions du pouvoir et gèrent les autres affaires sociales au moyen, entres autres, des délégués dans les assemblées des communautés socio-politiques et les organes responsables devant elles, exige de façon impérative et présuppose l'organisation et l'existence du gouvernement d'assemblée. En concentrant entre les mains des assemblées les compétences les plus vastes du pouvoir (politique) et en assurant leur position dominante par rapport aux autres organes d'Etat (exécutifs et administratifs), le gouvernement d'assemblée permet un engagement direct et puissant des travailleurs dans l'exercice du pouvoir au moyen de leurs délégués auprès des assemblées. Restant consequant à la mise en oeuvre de la conception du gouvernement d'assemblée, le projet de la nouvelle Constitution introduit, toutefois, certaines innovations dans le mécanisme en vigueur.

Le principe de départ et la base du gouvernement d'assemblée, selon la nouvelle Constitution, est le principe que les fonctions du pouvoir et la gestion des autres affaires sociales dans les communautés socio-politiques, déterminées par la Constitution, la loi constitutionnelle de la province et les statuts de la commune, sont exercées par les assemblées et les organes responsables devant elles; ainsi que le principe selon lequel l'assemblée est l'organe de l'autogestion sociale et l'organe suprême du pouvoir dans le cadre des droits et devoirs des communautés socio-politiques. Cette place proéminante d'assemblée dans le système socio-politique est assurée, en vertu de la Constitution, tant par la concentration des fonctions et l'étendue des compétences qu'elle détient, que par une contexte de rapports correspondant avec les autres organes d'Etat. D'autres facteurs contribuent également à assurer cette position proéminante d'assemblée.

L'assemblée de la communauté socio-politique, en vertu du projet de Constitution, réunit entre ses mains la fonction législative et politico-exécutive et dispose de très vastes compétences qui lui assurent un rôle décisif dans la conduite de la politique. Dans le cadre des droits et devoirs d'une communauté socio-politique, l'assemblée en tant qu'organe suprême du pouvoir et organe de l'autogestion sociale, détermine la politique et décide sur toutes les questions fondamentales présentant une importance pour la vie politique, économique, social et culturel ainsi que pour le developement social; adopte le plan social, le budget, les prescriptions et d'autres

actes généraux, examine les questions présentant un intérêt commun pour les organisations du travail associé et les autres organisations et communautés autogestionnaires et harmonise leurs rapports et leurs intérêts; donne les initiatives nécessaires pour la conclusion et participe à la conclusion des concertations sociales; prend en considération les questions de la défense nationale, de la sécurité et de l'autoprotection de société; statue sur les affaires courantes et les problèmes générales de la constitutionnalité, de la légalité et de la justice; organise et exerce le contrôle social. Il relève également de sa compétence d'examiner, dans le cadre de l'exercice du contrôle social, les question générales en rapport avec la mise en oeuvre de la politique et l'exécution des lois et autres prescriptions et actes, l'emploi des moyens sociaux et la répartition du revenu, ainsi que la manière de réalisation des droits et devoirs des organes d'Etat, des organisations du travail associé et des autres organisations et communautés autogestionnaires.

Pour réaliser l'unité du pouvoir, il est particulièrement important que la fonction politico-exécutive est confiée à la compétence de l'assemblée elle-même, ce qui est une innovation par rapport au mécanisme du gouvernement d'assemblée actuellement en place. Dans ce but, le projet de Constitution prévoit la création, au sein de l'assemblée, d'un conseil spécial qui sera chargé d'exercer la fonction politico-exécutive et d'autres affaires d'importance politique générale et relevant de la compétence de l'assemblée (proposition d'adoption de la politique, adoption des actes et mesures généraux, adoption des prescriptions nécessaires pour la mise en oeuvre des actes généraux de l'assemblée, les soins pour l'application de la politique et mise en oeuvre des actes généraux de l'assemblée, détermination des principes fondamentaux et des directives pour les activités des organes administratifs, abolition des prescriptions administratifs qui ne sont pas conforme à la loi, proposition des élections et nomination de fonctionnaires déterminés, etc.). Ce conseil assume d'autre part le caractère de chambre d'assemblée et peut en cette qualité arrêter des décisions sur des questions déterminées relevant de la compétence d'assemblée, de concert avec les autres chambres d'assemblée (conseils des communautés autogestionnaires).

Le rapport entre l'assemblée et les autres organes dans le cadre de la communauté socio-politique repose également sur la conception du gouvernement d'assemblée. Les éléments fondamentaux de se rapport, en vertu du projet de Constitution, sont les suivants: l'assemblée détermine les éléments de base et les compétences des organes de la communauté socio-politique, crée des organes administratifs, élit, nomme et révoque les fonctionnaires déterminés de ces organes ainsi que les juges, exerce le contrôle politique sur le travail des organes exécutivo-administratifs et les organes de l'administration, abolit les prescriptions des organes de l'administration, qui ne sont pas conformes à la loi. L'organe exécutivo-administratif et les organes de l'administration sont responsables pour leur activité devant l'assemblée et le conseil qui est chargé de la fonction

politico-exécutive. Au fond, tous ces éléments sont également caractéristiques pour le rapport existant entre l'assemblée et les autres organes. Cependant certains d'entre ces éléments n'ont jamais été appliqués dans la pratique (abolition des prescriptions non conformes à la loi) ou presque jamais (révocation comme sanction pour le travail accompli).

Finalement, on peut s'attendre que désormais aussi, comme en période passée l'autorité sociale de l'assemblée, qui est surtout la conséquence de sa structure, contribue à maintenir cette place prominante et le rôle important de l'assemblée dans le système socio-politique yougoslave. Pour ce qui est de la structure des assemblées yougoslaves, le projet de Constitution prévoit, comme jusqu'à présent, un ou plusieurs conseils des communautés autogestionnaires. Ces conseils se composent des délégués des travailleurs dans les organisations du travail associé, les communautés locales et d'autres organisations et communautés autogestionnaires. L'établissement du système de délégation, tel qu'il était exposé, devrait assurer une plus forte communication entre l'assemblée et les délégations, voire avec les travailleurs eux-même dans les organisations du travail associé et d'autres organisations et communautés autogestionnaires, et une plus forte influence des travailleurs sur le travail de l'assemblée. Il ne fait pas de doute que cela se refletera positivement sur l'autorité de l'assemblée et sur sa position dans la société.

En conformité avec la conception du gouvernement d'assemblée, la fonction administrative dans le système, prévue par le projet de Constitution, se voit confier, comme jusqu'à présent, à des organes administratifs spéciaux qui sont formés par l'assemblée de la communauté socio-politique. Dans l'exercice des fonctions administratives ces organes mettent en oeuvre la politique adoptée et mettent en aplication les lois et autres prescriptions et actes de l'assemblée, mettent en oeuvre les directives de l'assemblée, suivent la situation dans un domaine déterminé, statuent sur les affaires administratives, exercent le contrôle administratif et d'autres activités administratives, préparent des actes et exercent d'autres activités techniques pour l'assemblée. Les organes administratifs sont autonomes dans le cadre de leurs pouvoirs. Il est caractéristique que le projet de Constitution prévoit une certaine espèce de connection des fonctionnaires qui dirigent les organes de l'administration. Le projet de Constitution prévoit en effet la formation d'un organe spécial composé de fonctionnaires qui dirigent les organes de l'administration, et d'autres membres. Cet organe aura pour tâche de coordonner et d'harmoniser le travail des organes administratifs dans l'application de la politique et la mise en oeuvre des lois et d'autres prescriptions et actes de l'assemblée, ainsi que l'exercice des affaires exécutivo-administratives. De cette façon, on formerait à côté des organes administratifs un organe exécutivo-administratif spécial dans chacune des communautés socio-politiques.

En ce qui concerne les tribunaux et les fonctions judiciaires, envisagés du point de vue du gouvernement d'assemblée, le projet

de Constitution n'introduit aucun changement. La fonction judiciaire est exercée par les tribunaux — organes d'Etat indépendants, et les organes judiciaires autogestionnaires. La protection de la constitutionnalité est confiée aux cours constitutionnelles. Comme dans la période antérieure, les principes d'indépendance des tribunaux et de la constitutionnalité et de la légalité de leur travail continuent de représenter une des caractéristiques de leur position dans le système. Les assemblées élisent les juges et statuent sur l'état et les problèmes du systéme judiciaire. Les assemblées n'ont d'autres pouvoirs à l'égard des tribunaux, tout comme les tribunaux ne disposent d'aucuns droit vis-à-vis des assemblées.

Ainsi conçu, le gouvernement d'assemblée s'applique, selon le projet de Constitution, à toutes les communautés socio-politiques. Il y a toutefois possibilité de dérogation aux éléments présentés, dans le cas de gouvernement d'assemblée de la fédération. Le projet de Constitution prévoit en effet que la composition, l'organisation et les compétences de l'Assemblée de la RSFY et des organes de la fédération responsables devant elle, soient déterminées par la Constitution fédérale. Le texte du projet de Constitution a fait precisement cela, en se guidant avant tout des spécificités du fédéralisme yougoslave et du besoin que l'organisation de la fédération se forme en concordance avec le caractère du système fédératif, fait quelques dérogations par rapports à certains principes du gouvernement d'assemblée. Sans mentionner les solutions concrètes, l'on se doit de dire toutefois que ces dérogations doivent être recherchées avant tout dans la position très forte et dans certains des pouvoirs de la Présidence de la R.S.F. de Yougoslavie, dans certains droits du Conseil exécutif fédéral, ainsi que dans sa structure, etc. Vu toutefois que l'organisation existante de la fédération est essentiellement la même, alors il convient de souligner que le projet de Constitution n'apporte aucune innovation substantielle sur ce plan.

2. DES AUTRES PRINCIPES DU SYSTEME SOCIO-POLITIQUE. — La démocratie socialiste d'autogestion que le projet de Constitution développe comme forme de système socio-politique en Yougoslavie, présuppose l'application des principes correspondants du système socio-politique. Outre le principe de délégation déjà mentionné (le système de délégation) et le principe d'unité démocratique du pouvoir (gouvernement d'assemblée), le projet de Constitution prévoit également:

a) *Le principe de représentation des travailleurs dans les organisations du travail associé, dans les communautés locales et d'autres organisations et communautés autogestionnaires.* — Le caractère des assemblées yougoslaves comme organes de l'autogestion sociale est surtout la conséquence de leur structure, c'est-à-dire de l'application du principe de représentation des travailleurs dans les organisations du travail associé, les communautés locales et les autres organisations et communautés autogestionnaires.

En Yougoslavie on a abandonné depuis longtemps la structure classique des corps représentatifs. L'introduction et la mise en place de l'autogestion des producteurs dans l'économie a conduit à l'introduction des conseils des producteurs comme chambres à part dans le cadre des assemblées. Le développement de l'autogestion dans les autres domaines du travail associé a conditionné l'introduction des délégués des travailleurs des organisations de travail dans tous les domaines de travail dans les assemblées des communautés socio-politiques (des conseils des communautés de travail), à coté de la chambre représentative politique.

Le projet de Constitution insiste dans une plus grande mesure sur l'application de ce principe, en l'élargissant partiellement. Tout d'abord, la Constitution prévoit explicitement que l'on forme dans les assemblées un ou plusieurs conseils des communautés de travail. Ces conseils se composent des délégués des travailleurs dans les organisations du travail associé, les communautés locales et les autres organisations et communautés autogestionnaires. A côté de ces conseils, dans les assemblées on forme un autre conseil — le conseil qui exerce la fonction politico-exécutive et d'autres affaires présentant une importance politique générale. Une innovation particulièrement importante introduite par le projet de Constitution, c'est l'élargissement des compétence et le renforcement du rôle de ces conseils des communautés autogestionnaires. A titre d'exemple, une décision sur le prélèvement d'une partie du revenu pour l'affecter aux besoins communs et aux besoins sociaux généraux, ainsi que sur la destination de ces moyens, ne pourra être adoptée si elle n'est pas adoptée au préalable par le conseil des communautés autogestionnaires.

b) *Principe de rotation.* — La démocratie socialiste procède, comme on le sait, de la nécessité de rotation des citoyens aux diverses fonctions dans l'organisation du pouvoir et de l'autogestion, ainsi que de la nécessité d'élargir sans cesse le cercle de citoyens qui exercent ces fonctions. Aussi le projet de Constitution retient-il et développe davantage encore le principe de rotation des fonctionnaires élus et nommés, ainsi que des autres titulaires des fonctions publiques. Dans le système socio-politique yougoslave, ce principe assume des expressions différentes, pour se manifester surtout à propos de la limitation de la rééligibilité, voire de la renommination, après l'expiration de la période mandataire fixé avec exactitude par le projet de Constitution.

Le projet de Constitution détermine que personne n'est éligible deux fois consecutives au même organe de gestion ou à son organe exécutif collegial dans l'organisation du travil associé. La même règle s'applique aux membres de la Présidence de la R.S.F. de Yougoslavie, aux membres de la Cour constitutionnelle de Yougoslavie, aux membres du Conseil exécutif fédéral, aux fonctionnaires qui dirigent les organes de l'administration fédérale, des républiques et des provinces, etc. En ce qui concerne certaines des fonctions, la Constitution permet qu'une personne soit éligible deux fois consecutives, voire nommée deux fois de suite (membre de la

délégation d'une organisation ou d'une communauté autogestionnaire, le délégué dans une même assemblée).

c) *Principe de responsabilité.* — Voyant dans le principe de responsabilité l'une des conditions essentielles pour le bon fonctionnement du mécanisme du pouvoir et de l'autogestion, le projet de Constitution le garantit explicitement par une disposition qui dit que tout tenant d'une fonction autogestionnaire, publique ou autre fonction sociale, est personnellement reponsable de son exécution. En outre, lors de la détermination des compétence des organes, on détermine aussi leur responsabilité qui s'accompagne toujours de sanctions correspondantes. Il est caractéristique que le projet de Constitution prévoit que tous les tenants des fonctions, leur travail et l'exercice de leur fonction sont sujets au contrôle social.

d) *Principe de publicité du travail.* — La publicité du travail des organes d'Etat, des organes de gestion des organisations du travail associé et autres organisations et communautés autogestionnaires ainsi que des organisations et associations socio-politiques est la condition préalable pour la réalisation du contrôle de leur travail par la société elle-même, tout comme elle est précondition de l'information plus complete des travailleurs, ce qui est indispensable pour leur activité dans l'exercice du pouvoir et de gestion des autres affaires sociales. Comme tel, ce principe s'avère indispensable dans le système de démocratie socialistes autogestionnaire. Dans la pratique yougoslave on a vu se développer un système d'information dont la base est constituée par le principe constitutionnel mentionné, celui de la publicité du travail. Le projet de Constitution contient également ce principe et prévoit que la loi et les statuts déterminent la procédure selon laquelle la publicité du travail sera assuré et aussi la liste des affaires et données qui représentent un secret et ne peuvent être rendues publiques.

e) *Principe d'incompatibilité de fonctions déterminées.* — L'importance générale de ce principe a abouti déjà à son élévation au niveau de principe constitutionnel. Le projet de Constitution l'accepte en défendant la cumulation de diverses fonctions qui sont dans un certain rapport (p. ex.: dans l'organe de gestion de l'organisation du travail associé on ne peut élire le travailleur qui est l'organe de direction individuel ou membre de l'organe de direction collegial qui lui correspond, etc., les mebres de la délégation de l'organisation du travail associé ne peuvent être des personnes occupant déjà des fonctions dirigeantes dans la même organisation, etc., le délégué dans une assemblée ne peut pas être en même temps titulaire d'autres fonctions déterminées par la loi dans les organes de la même communauté socio-politique, etc.).

f) *Principe de constitutionnalité et de légalité.* — Donant une suite à la pratique en vigueur, le projet de Constitution proclame le principe de constitutionnalité et de légalité de travail des organes, des organisations et de tous ceux qui exercent des fonctions autogestionnaires, publiques ou autres fonctions sociales. Le projet

de Constitution impose à chaque titulaire d'une fonction autogestionnaire, publique ou autre fonction sociale qu'il exerce sa fonction sur la base et dans le cadre de la constitution, de la loi constitutionnelle de la province, de la loi et des statuts, et dans le cadre des pouvoirs qu'il se voit confier. La constitution, la loi constitutionnelle de la province et la loi déterminent les pouvoirs dans le cadre desquels chaque organe, organisation ou individu, qui détient des pouvoirs publics, exercent ses fonctions. Il convient de signaler comme particulièrement importante la disposition de principe de la Constitution qui dit que les assemblées de communautés socio-politiques et les organes qui sont responsables devant elles, exercent leurs fonctions à partir et en vertu de la constitution, de la loi constitutionnelle de la province, des statuts et de la loi. Cette disposition s'applique aussi aux tribunaux et aux organes judiciaires autogestionnaires.

## Dr PAVLE NIKOLIĆ

Dr Pavle Nikolić, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Belgrade, est né le 23 avril 1928, à Belgrade. Diplomé de même Faculté en 1951, élu assistant à la même Faculté en 1955, doctorat ès droit de l'Université de Belgrade en 1961. Il fait un séjour d'étude à Paris au cours de l'année académique 1964/65. A présent, professeur de Droit constitutionnel à la Chaire des sciences politiques.

Le professeur Nikolić se préoccupe des problèmes du droit constitutionnel et des sciences politiques. Le domaine qui l'intéresse tout particulièrement sont les problèmes du gouvernement d'assemblée, de l'organisation du parlement, les rapports entre le pouvoir législatif et éxécutif, et autres. Il a développé et mis en forme un théorie systématique du gouvernement d'assemblée. Auteur d'un grand nombre d'articles, d'études, de rapports et de livres dont certains en langues étrangères. Il a publié les livres suivants: L'Assemblée fédérale dans le système constitutionnel et politique de la Yougoslavie, 1969; Le système social de la RSFY (coauteur), 1971; Le gouvernement d'assemblée, 1973; Le système social et politique de la RSFY I — II, (coauteur), 1973, et d'autres.

Le professeur Nikolić a enseigné dans diverses universités en Yougoslavie et à l'étranger (France, Pologne, USSR). Il a pris part en tant que rapporteur à de nombreux congrès et réunions internationales.

Le professeur Nikolić est actuellement directeur du Centre universitaire international des sciences sociales de l'Université de Belgrade. Il est membre de la Commission législative et juridique de l'Assemblée de la R. S. de Serbie, et prend part aux travaux de la Commission constitutionnelle de l'Assemblée de la R. S. de Serbie. Très actif sur ce plan, le Dr Pavle Nikolić a été membre de nombreuses commissions des Assemblées de Serbie et de la RSFY. Il est président de la Section pour le système politique de la Conférence de l'Alliance socialiste du peuple travailleur de Serbie et membre de la Présidance de l'Association des juristes de Yougoslavie.

*Dr. Jovan ĐORĐEVIĆ*
*Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Belgrade et Académicien*

# LA STRUCTURE FEDERATIVE CONTEMPORAINE DE LA CONSTITUTIONNALITE EN YOUGOSLAVIE

## I

La structure politique de la Yougoslavie diffère de la structure habituelle d'un Etat fédéral, bien qu'elle soit elle aussi une fédération. Le fédéralisme yougoslave est *un fédéralisme pluri-fonctionnel* à la différence de tous les ordres fédératifs connus qui sont unidimensionnels. Cette *unidimensionalité* se traduit dans ce que le rapport fédératif s'exprime comme une division du pouvoir, entre le pouvoir central et local. Il s'agit au fond d'un fédéralisme territorial qui s'exprime dans la division des fonctions entre un centre unique, fédéral, et un centre dans les régions territoriales (la république, la province, les cantons, etc.).

La pluridimensionalité est un phénomène relativement nouveau dans l'histoire politique. Elle est le résultat tant de la constitution historique et de la composition multinationale de la Yougoslavie, que de son système social et politique contemporain, relativement nouveau et original. Il y a plus de cent ans que Proudhon écrivait que l'humanité se voit dans la position de choisir entre deux alternatives: «fédéralisme ou césarisme», sousentendant par fédéralisme la reconnaissance de l'existence d'un pluralisme social dans chaque société, et trouvant dans le césarisme la prédomination de l'étatisme et du centralisme bureaucratique.

Cette alternative ne s'est vue résoudre jusqu'à ce jour, au profit d'aucune de ces formules. L'histoire humaine n'évolue pas selon une ligne droite et selon un plan rationellement établi d'avance, mais suivant un processus de conflit des extrêmes, avec plus ou moins de «réconciliations» pragmatiques ou dépassements pragmatiques de ces centradictions. Or, il est certain que le fédéralisme a été et est resté l'un des plans de reconstruction et de réorganisation des pays particuliers, qui ont des structures pluralistes, essentiellement poliéthniques, et par là même des continents particuliers du monde ou du monde dans son ensemble. Cependant, ni Proudhon ni les

autres grands théoriciens et visionnaires, qui tiennent à coeur la survie et l'unité du monde, la paix ou les harmonies encore irréalisables entre les groupes humains, n'ont dépassé la condition du fédéralisme unidimensionnel. La création d'un fédéralisme pluridimensionnel est le résultat de l'époque contemporaine qui connait les luttes des classes, des peuples et des particuliers, en vue de dépasser le culte de l'Etat et des appareils qui l'accompagnent, tel le centralisme, le monisme politique, l'hiérarchie et la contradiction entre l'entité et les parties, s'accompagnant de l'idéalisation de la suprematie absolue tantôt de la partie.

Le développement social et politique de la Yougoslavie d'après-guerre, en tant que société qui se trouve dans une étape de transition du capitalisme vers le socialisme et au sein de laquelle on s'applique à résoudre la question nationale, se caractérise par les principes politiques ou institutions suivantes:

1) La fédération est une communauté, une communauté d'hommes qui se constituent, sur base nationale, en républiques en tant qu'unités fédératives, et en région autonomes, dans une mesure correspondante; qui se constituent, sur base territorial-politique et résidentielle, en communes en tant que communautés (unités) d'autogestion locales; et qui se constituent, sur base sociale et économique, c'est-à-dire dans le processus d'association du travail, voire des travailleurs, en organisations économiques autogestionnaires et d'autres institutions assurant la continuité des activités dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture et de la politique sociale.

Cette communauté dépasse le concept qu'en formula Montesquieu en définissant la fédération comme «communauté des communautés» (des petits Etats ou des unités fédérales). La communauté fédérative yougoslave est la communauté de groupes sociaux divers ou de sujets qui jouissent d'un status autonome correspondant et qui modèlent cette communauté par leur intégration. C'est vraisemblablement ce qui a influé sur certains théoriciens contemporains pour désigner le fédéralisme yougoslave comme «fédéralisme polyvalent» (voire VISTA, revue de l'ONU, septembre 1971).

2) Dans la fédération yougoslave la souveraineté appartient au peuple, concrètement parlant à la classe ouvrière, à la paysannerie et autres travailleurs, et elle s'exerce, suite à l'existence des nations, dans le cadre des républiques, et pour ce qui est des affaires présentant un intérêt commun, cette souveraineté s'exerce au niveau de la fédération, plus exactement par le truchement de l'appareil fédéral du pouvoir et de gouvernement. Les républiques, en leur qualité d'unités fédérées, sont les sujets fondamentaux d'une pareille communauté fédérative. Elles jouissent d'une large autonomie organisationnelle et fonctionelle. Les républiques sont en même temps les tenants de l'exécution dans la pratique du système juridique fédéral, car il n'y a pas eu en Yougoslavie, dès les commencement de sa vie fédérale, ce qu'il est convenu d'appeler la pratique de la voie double, suivant laquelle la fédération crée et exécute son ordre juridiqué par le truchement de ses propres orga-

nes, tandis que la république se préoccupe essentiellement de son propre ordre juridique.

En vertu des modifications constitutionnelles, entrées en vigueur dès la moitié de 1971, les républiques se voient dotées de pouvoirs nouvaux, voire de possibilités nouvelles: a) elles sont représentées sur une base paritaire dans tous les organes fédéraux du pouvoir, ce qui veut dire qu'elles ne le sont pas seulement dans la deuxième chambre classique de presque chaque Etat fédéral, mais aussi dans le gouvernement, les organes exécutifs et les institutions de la justice; b) elles sont «responsables» pour la politique de la fédération et participent, pour cette raison, à l'élaboration et à la proposition des lois et autres actes du pouvoir de la fédération; c) la Constitution fédérale et toute une suite d'autres actes économiques et politiques importants ne peuvent entrer en vigueur sans l'accord préalable de chacune des républiques.

Tout ceci n'est qu'un aspect du fédéralisme pluridimensionnel.

3) Il existe en Yougoslavie deux provinces autonomes (la Voivodine et le Kossovo). Elles font partie d'une des républiques de la fédération yougoslave (la R. S. de Serbie). Or, ces autonomies dépassent le statut même de l'autogestion administrative la plus vaste, étant comprise comme «élément du fédéralisme». Le sens de cette formule relativement nouvelle et inhabituelle se reflète dans les principes suivants. Les provinces élisent leurs délégués qui les représentent dans les institutions fédérales. Leur nombre est quelque peu inférieure à celui des délégués des républiques, mais il est caractéristique et leur assure une influence politique déterminée sur la prise de décision; la Fédération confie aux provinces, par le truchement de sa propre Constitution, toute une suite de fonctions du pouvoir, surtout dans le domaine de l'organisation économique et de la planification, dont les dimensions correspondent aux fonctions appartenant aux républiques; les Provinces exercent dans leurs régions respectives presque toutes les fonctions que la république exerce dans son ensemble, si bien que dans la structure même de la province et dans ses fonctions il y a davantage d'éléments du fédéralisme que d'autonomie administrative. Dans le cadre des principes uniques du système politique de la fédération et des républiques, les provinces autonomes réalisent leur plein droit d'autoorganisation et elles adoptent, à cet effet, leur propre loi fondamentale appelée loi constitutionnelle.

4) L'autogestion locale, voire l'organisation politique des localités (villes, villages et groupes de villages) est une catégorie constitutionnelle. Elle jouit dans le cadre des principes constitutionnels d'une autonomie organisationnelle et fonctionnelle vaste.

5) Le principe de l'autogestion ouvrière est la base à partir de laquelle s'organise l'industrie et les autres branches de l'économie, de même que tous les autres domaines de travail et de gouvernement que nous appelons services publics ou sociaux. Ces institutions autogestionnaires joussent, elles aussi, d'une importante autonomie organisationelle et fonctionnelle.

Elles sont à la fois intéressantes et importantes par ce qu'elles forment la base non seulement pour l'unification organisationnelle et fonctionnelle, mais aussi pour la constitution des plus hautes institutions représentatives de la commune, de la province, de la république et de la fédération. C'est sur ce plan que se développe non seulement un fédéralisme organique ou socio-économique, mais aussi un fédéralisme politique. Ce deuxième reçoit son expression intégrale dans le nouveau concept de la structure des assemblées yougoslaves, selon lequel les chambres de base en sont les délégations constituées, qu'élisent les organisations autogestionnaires du travail associé dans tous les domaines d'association des créateurs et des producteurs de valeurs matérielles et spirituelles.

C'est dans le rapport envers cet aspect caractéristique d'organisation de l'autogestion, qui dépasse «la participation» simple et la «démocratie industrielle» même, que se trouvent les racines des nouvelles dimensions du fédéralisme.

## II

Le droit constitutionnel a pour tâche d'exprimer et de rationaliser ce système complexe d'organisation sociale et politique du pays. D'où l'on peut parler de la constitutionalité pluridimensionnelle et fédérative comme formule constitutionnelle du fédéralisme pluridimensionnel.

Technico-juridiquement parlant, ce type de constitutionnalité englobe les instruments et documents constitutionnels suivants: a) la constitution unique de la Yougoslavie, ou Constitution fédérale; b) les constitutions des républiques; c) les lois constitutionnelles des provinces autonomes; d) les statuts des communes et des villes; et e) les statuts des organisations autogestionnaires du travail associé et des autres institutions autogestionnaires.

Les modifications constitutionnelles en Yougoslavie, celles qui ont été déjà apportées et celles qui sont en voie de préparation, ont pour objectif de déterminer la rôle et le contenu de ces instruments constitutionnels, voire juridico-constitutifs. Par voie de conséquence, il importe pour la phase présente des modifications constitutionnelles en Yougoslavie non seulement d'adopter une constitution, la Constitution fédérale, mais également tous les autres instruments constitutionnels et juridiques. Il forment ensemble les éléments de la *constitutionnalité fédérative unique* qui est un phénomène relativement nouveau dans l'histoire des constitutions.

Il se comprend qu'un mécanisme constitutionnel aussi complexe ne serait ni efficace ni fonctionnel s'il ne se fondait pas sur certains principes clairs et rationnels relatifs au caractère de ces instruments et à leurs rapports.

Il est tout aussi certain que les principes classiques en la matière ne pourraient être appliqués de façon absolute et conséquente sur les problèmes de la constitutionnalité fédérative. Ces principes doivent correspondre au substrat sociologique et poli-

tique d'une communauté fédérative et autogestionnaire et élargir la théorie du droit constitutionnel.

En attendant l'adoption de tous ces instruments, il nous parait encore impossible de formuler cette théorie constitutionnelle entièrement nouvelle et valide. Toutefois, la science politique et la science du droit constitutionnel sont d'ores et déjà appelées à mettre en évidence du moins ceux des principes nouveaux qui facilitent l'adoption de ces nouveaux documents juridico-constitutionnels et leur compréhension par ceux qui suivent les transformations socio-économiques et politiques et par là même les transformations juridico-constitutionnelles importantes dans ce pays.

Dès maintenant, il nous est possible de souligner que tous ces instruments ne peuvent pas se voir placer dans une seule catégorie connue: les constitutions. Si en a parfois tendance, comme l'expression d'un réflexe conditionné de la pensée, de les appeler constitutions et de ne faire que la différence entre les «grandes» et «petites» constitutions, de sorte que les instruments fédéraux et républicains appartiendraient dans la première et tous les autres dans le deuxième catégorie, alors il nous deviendrait impossible d'appliquer avec succès les anciennes notions et termes. Or, si tous ces instruments ne sont pas des constitutions dans le sens formel juridique, ils le sont dans la signification matérielle juridique correspondante de la notion de constitution, voire de la constitutionnalité. Or, même cela n'est pas tout.

Il va de soi qu'ils n'ont pas le même niveau et la signification de la constitutionnalité, même dans cette signification matérielle juridique. La fonction constitutive originaire et globale appartient à la Constitution de la Yougoslavie et dans une mesure correspondante aux constitutions des républiques, et dans une portée limitée et essentiellement dérivée, aux autres instruments juridiques.

Cependant, ce qui est commun à tous ces instruments juridiques c'est quelque chose qui nous fait revenir à la signification originaire de la constitutionnalité mais qui découvre en même temps les phénomènes nouveaux dans la constitution d'une société socialiste d'autogestion. Tous ces instruments juridiques expriment le *droit du peuple, des hommes à l'autogestion* et par là même à l'autoinstitutionalisation et à la condification de leurs intérêts et besoins vitaux. Ils sont le barrage de défense contre les pouvoirs de fait, extérieurs et intérieurs, et élargissent de la sorte la notion d'Etat constitutionnel et juridique contemporain.

Cet élément originaire se voit compléter par un élément nouveau, qui n'a pas encore été suffisamment argumenté ni dans la théorie ni dans la pratique. En ce sens là, ils sont les actes *d'autoinstitutionalisation* des peuples et des producteurs associés.

Le droit à l'autoinstitutionalisation n'a été proclamé à ce jour dans aucune, même dans la plus progressiste des déclarations des droits de l'homme; ni même dans les projets de certaines «déclarations des droits sociaux» notoires, oeuvres de certains philosophes et théoriciens, qui ont été publiées dans les périodes après les grandes guerres ou lors des revirements révolutionnaires dans la

société des hommes. Or, ce droit n'est pas étranger au concept originaire et théorique de la *souveraineté*. Au contraire, il est l'élargissement et l'incarnation de ce principe qui a initié, après les grandes révolutions du XIXe s., des transformations dans la constitution politique et constitutionnelle d'un grand nombre de pays, et dans la conscience d'un grand nombre d'hommes. Chaque constitution est en effet une réponse à la question de savoir dans quelle mesure le pouvoir est partagé entre ses tenants de fait et le peuple. Et c'est pour cela que les constitutions étaient essentiellement des instruments de protection et de limitation. Eu égard du rapport de forces de fait, prédominant presque toujours lors de la création ou de la proclamation des constitutions, elles sont le plus souvent des actes déclaratifs et «donnés de grâce», voire des actes octroyés.

Dans la société d'autogestion, on ressent le besoin de dépasser ce conditionnement historique de la notion de constitution; conditionnement qui se maintient partout de nos jours. Or, il s'avère nécessaire, dès à présent, que les constitutions et les actes qui en leur sont proches, s'expriment et soient compris comme des instruments de la constitution libre et autonome d'une communauté déterminée. Par ces instruments, on ne crée pas seulement un barrage empêchant l'aliénation de l'autoinstitutionalisation, mais on confirme et consolide l'autoinstitutionalisation. Ces instruments comprennent des éléments de lois (constitutions) et d'accords (contrats), tout en les dépassant dans un nouvel instrument juridique de l'autogestion et de l'autoinstitutionalisation.

L'autogestion dans le cadre d'une communauté toujours plus égale et égalitaire représente *la voie découverte* jusqu'à présent pour que le droit à l'autoinstitutionalisation (autoconstitution) se traduise de façon pertinente et adéquate. *L'autoinstitutionalisation* est un *droit indivisible et inaliénable.*

Partant de cette nouvelle approche théorique, on pourrait faire ressortir, dès maintenant, que les actes d'autoinstitutionalisation des communautés sociales primaires et secondaires — statuts, voire les constitutions et les lois constitutionnelles — sont des actes appartenant à une même catégorie théorique mais ne sont pas de la même forme. En outre, il ne pourrait être question de l'existence de l'unité du système dans le sens socio-politique et juridique, s'il n'y avait pas entre ces actes certains rapports de différenciation, d'ajustement, voire même de subordination partielle. Or, envisagés en principe, ces rapports sont contraires à tout principe d'hiérarchie absolu. L'absence d'hierarchie ne veut pas dire abandon de la cohérence et de la rationalité indispensables dans un véritable système, tout comme l'unité ne sousentend pas obligatoirement le centralisme. L'égalisation de l'unité avec l'hiérarchie et le centralisme est une conception et un phénomène appartenant au monde de la bureaucratie et non pas à celui de la démocratie et de l'autogestion.

La base de l'ensemble de la constitutionnalité de la Yougoslavie est la Constitution — la Constitution fédérale et la constitution de la république. La première de ces constitutions est la mesure de la constitutionnalité de tous les actes constitutifs, et pas seulement

de tous les actes législatifs et juridiques, mais cette mesure même n'est pas absolue. La constitution des républiques peut être en contradiction avec cette constitution, tout comme la constitution des républiques a son autonomie constitutionnelle originaire qui ne peut être modifiée ni enlevée même par la voie de la constitutionnalité fédérale. Ce rapport spécifique entre les deux constitutions exclut la possibilité que la constitutionnalité républicaine soit appréciée uniquement à travers l'optique de la Constitution fédérale. Si une contradiction intervient entre ces constitutions, le corps qui adopte la Constitution, l'Assemblée, en l'occurrence, est appelée à aplanir les contradictions données, en se basant sur les opinions émises par la Cour constitutionnelle. La loi constitutionnelle des provinces peut, dans certaines de ses parties, être en contradiction avec la Constitution fédérale et la constitution de la république. Le dilemme existe quant à celui qui est appelé et compétent à éliminer ces contradictions: l'assemblée de la province ou la Cour constitutionnelle de Yougoslavie, voire la Cour constitutionnelle de la république? Une optique extrême de la conception, selon laquelle les provinces autonomes sont élément du fédéralisme, plaide pour la première solution et c'est celle-ci qui serait retenue vraisemblablement dans les modifications prochaines de la constitutionnalité yougoslave.

Le rapport entre les autres instruments d'autoinstitutionalisation, plus exactement entre les statuts des organisations de travail et des communes, et de tous les autres actes adoptés par la fédération et les républiques, y compris leurs lois, dépasse la formule hiérarchique traditionnele. Aucune loi n'est *a priori* un acte supérieur aux statuts, si bien qu'il n'existe pas une liaison absolu qui les lierait à la loi. L'appréciation de la légalité se transforme en appréciation de la constitutionnalité. Seule la Constitution (et la loi constitutionnelle de la province, dans une mesure correspondante) est la mesure d'évaluation d'une transgression éventuelle du «pouvoir autoinstitutionalisant» des institutions autogestionnaires. La loi peut avoir raison, peut être protégée si elle est conforme à la constitution et non pas par le fait d'être loi.

Cette nouvelle théorie de la constitutionnalité, qui est la conséquence de la structure fédérative et autogestionnaire du système politique de la Yougoslavie serait aprioriste et inefficace si elle n'était pas institutionnalisée. Cette institutionalisation s'était faite, il y a de cela dix ans, lorsque la Constitution yougoslave de 1963 institua la juridiction constitutionnelle. La juridiction constitutionnelle englobe la Cour fédérale, donc commune, et les cours des républiques et des provinces. Ce mécanisme constitutionnelle-juridique est autorisé de statuer sur la constitutionnalité de tout acte général, exception faite, comme nous l'avons déjà dit, des constitutions elles-mêmes (de la fédération et de la république).

Le système de constitutionnalité complexe comprend la protection de l'entité et de l'unité, voire des parties et de l'autonomie de celles-ci dans cette entité et dans cette unité. Pour qu'il puisse être démocratique il doit abandonner graduellement le principe des

rapports d'hiérarchie des organes et des institutions et de leurs actes, et pour pouvoir l'atteindre il doit être doté aussi bien de rapports, agencés dans la théorie et dans la pratique juridico-constitutionnelle, entre les institutions et les actes juridiques, que d'un mécanisme rationnel devant assurer la protection des pouvoirs et des rapports. La juridiction constitutionnelle en Yougoslavie exerce à présent la fonction de cette protection, et est par là même facteur de rationalisation du nouveau principe de la constitutionnalité pluridimensionnelle.

## III

D'après la théorie et partiellement la pratique du système social fédératif, nous avons dans la fédération deux constitutions: la constitution dite fédérale et la constitution de l'unité fédérale ou de l'«Etat associé». La Constitution fédérale est la constitution à la fois de la fédération prise dans le sens plus large et plus étroit. Cette constitution est en même temps «fédérale» et la constitution commune des «unités fédérées», la constitution de l'Etat fédéral. Tous les Etats fédéraux plus anciens, crés au cours des deux siècles écoulés, connaissent cette «dichotomie» dans la structure constitutionnelle. Elle a été créée tout d'abord aux Etats Unis, ensuite en Suisse, et puis dans les dominions anglais, le Canada et l'Australie, de même que dans les Etats fédéraux créés en Amérique latine. La création de l'Union soviétique, voire de la première fédération socialiste, confirme cette règle de la science du droit constitutionnel. C'est n'est que dans des cas exceptionnels que certaines nouvelles fédérations, qui sont en voie de devenir ou luttent encore pour leur institutionalisation, n'ont pas la constitution des unités fédérées (l'Inde et certains anciens ou nouveaux Etats fédéraux en Afrique). Le critère en est de savoir si les «unités» associées (les peuples, la population) possède ou non des traditions étatiques et constituantes.

La cause principale de la conception sur la constitutionnalité de l'Etat fédéral est historique. La théorie a à partir du matériel historique, formulé les principes en construisant par là même le concept de la fédération, comme formulation historiquement dérivée. L'Etat moderne, que l'on construit depuis le XIIIe siècle à ce jour, n'a pas été conçu comme une fédération, mais comme un Etat unique, national et unitaire. La fédération a été créée, et elle n'est pas une organisation étatique susceptible de créer. Suivant la règle, pour des causes bien déterminées et dans des conditions imposées ou accéptées, les peuples, ou leurs formations politico-étatiques, édifient des fédérations par la voie d'association et d'unification d'entités plus petites, qui veulent et aspirent, en même temps, à préserver leur identité historique et sociale (politique, nationale, etc.). C'est une pemière voie pour la création de la fédération.

Une deuxième voie en vue de la création de pareilles communautés étatiques, c'est lorsque certaines grandes créations et relati-

vement artificielles (les empires) transforment ou renversent une unité imposée et manquée, et introduisent dans la nouvelle entité des relations anti-centralisées ou fédérales, afin de maintenir la communauté, qui est devenue ainsi plus pleine. sans unitarisme et sans centralisme. Comme dans le premier, dans ce cas également, les sujets fondamentaux de cette nouvelle communauté complexe sont ses parties constituantes, plus exactement, les groupes nationaux et autres groupes qui luttent pour une certaine individualité politique qui leur est propre, en luttant ainsi pour une autoadministration correspondante.

Par conséquent, toutes ces voies historiques qui vont de l'unification des sujets politiques autonomes jusqu'à la «désunion» relative des entités rigides, dans le dessein de confirmer l'autonomie correspondante des parties, démontrent que les communautés unifiées avaient, selon la règle, leur constitution ou qu'elles veulent l'obtenir dans les conditions nouvelles. Tout comme dans les autres cas, dans ce cas également la constitution est l'expression et la confirmation de l'indépendance et de l'autoadministration correspondantes qui s'expriment dans le langage juridico-étatique traditionnel comme «souveraineté» et «étatisme», et ces temps derniers essentiellement comme étatisme (et en Yougoslavie aussi).

Ces voies historiques de l'accomplissement de la fédération ont influé sur la théorie classique de la fédération et ont inspiré l'adoption des constitutions des unités fédérées ou de leur prorogation, si elles en avaient avant l'unification, comme ce fut le cas aux Etats Unis, en Allemagne, et dans d'autres cas.

Toutes les grandes fédérations, surtout au XIXème siècle, traversèrent des crises constitutionnelles correspondantes. La crise historique la plus importante a été celle incarnée dans la dite guerre de secession ou la guerre civile entre le Nord et le Sud des Etats Unis. Les parties composantes de la fédération, les Etats *(«states»)*, en luttent pour une certaine autonomie, ou même pour une orientation autonome en matière d'introduction et de préservation des rapports socio-économiques et de classe, affirmaient la constitutionnalité des unités fédérées, comme prémisse politique originale et fondamentale, et s'opposait à la constitutionnalité fédérale en tant que «dérivée et artificielle» (c'est là une théorie des idéologues du Sud américain). Dans cette période, le rapport entre la constitution fédérale et les constitutions des unités fédérées devient l'un des problèmes fondamentaux de la théorie politique et constitutionnelle, car il exprime la crise socio-économique et politique interne de certains peuples et groupements éthniques. Plus tard, quand certaines des anciennes fédérations s'étaient politiquement stabilisées et unifiées sur le plan socio-économique, ce problème perdait de son importance.

Dans la plupart des anciennes fédérations, pas seulement aux Etats Unis, au Canada, en Australie, au Mexique, au Brésil, mais en Suisse aussi, au cours des cent années écoulées, et surtout au cours des cinquante dernières années, les constitutions des unités fédérées étaient négligées. Le principe d'autodétermination des peuples, avec

droit d'insistance sur le «droit fondamental» des communautés unifiées, n'a au fond jamais été acceptée dans les anciennes fédérations, bien qu'il ait été sous-entendu, plus ou moins, dans la creation de ces fédérations et accentué dans les périodes de leurs crises, et surtout dans la théorie ingénieuse sur les «droits étatiques» originaires et fondamentaux des unités fédérées, développée par l'homme d'Etat américain et écrivain juridique John Kalhun. Après la victoire du Nord industriel et progressiste, à l'époque, sur les Etats du Sud, et ici nous ne pensons pas seulement aux Etats Unis, on voit prédominer dans la théorie et la pratique du fédéralisme en général, le principe de l'insollubilité de la communauté fédérative et de la supériorité de son ordre juridique fédéral. Dans presque tous les Etats fédérés on accepte les règles du droit constitutionnel américain, selon lesquelles les constitutions des unités fédérées représentent des actes juridiques inférieurs — non seulement en rapport avec la constitution fédérale mais aussi en rapport avec la législation fédérale. Le monopolisme économique et la bureaucratie, les partis politiques centralisés et puissants, l'étatisme et le militarisme croissant, ainsi que le puissant armement de guerre, ont eu pour résultat le renforcement des formes centralistes dans les fédérations aussi. L'Etat fédéral se réduit à la décentralisation, et les unités fédérées à l'auto-gouvernement administratif.

A partir d'une telle base, les constitutions des unités fédérées perdent de leur importance et de leur intérêt. On pourrait dire qu'elles étaient dégradées et négligées. Au cours des cent dernières années, ou presque, la science du droit constitutionnel s'occupe peu de l'organisation et des problèmes des unités fédérées. Un savant américain a constaté, suite à une étude des livres et des programmes des études universitaires, qu'aux Etats Unis et dans une suite d'autres fédérations on n'a commencé que dans les années trente de ce siècle à «découvrir» l'existence des «Etats», soit des communautés unies ou des unités fédérées. Le droit constitutionnel était compris et enseigné uniquement et exclusivement comme droit de la fédération: l'«individuel» et le «particulier» se perdait derrière le général, le commun, dans le domaine du droit constitutionnel.

C'est dans un certain sens «légalement», soit conformément à la croissance physique et politique de certaines fédérations dans le capitalisme, que se réduisait la valeur sociale et juridique des constitutions des unités fédérées et que s'approfondissait la rôle non seulement de la constitution fédérale mais de la législation fédérale également. Toutes les questions économiques, sociales et politiques devenaient générales et internationales et par là même fédérales. Dans cet ordre d'idées, sous la pression de ces changements et des affaires courantes propres aux communautés plus étroites, les constitutions des unités fédérées devenaient toujours plus un code de diverses dispositions légales et techniques et toujours moins des lois fondamentales proprement dit. Un exemple typique de cet état de chose est démontré par les constitutions individuelles des petits Etats américains, surtout les constitutions de la Californie, du Texas et de la Louisiane, lesquelles ont atteint dans le processus de modi-

fications permanentes consistant en amendements signifiants, le niveau d'une «masse de règlementations». Ces constitutions sont devenues de la sorte davantage un rassemblement de diverses mesures concrètes que des lois fondamentales. C'est ainsi que ces constitutions s'étaient dégradées par elles-mêmes, c'est-à-dire par les unités fédérées qui les adoptaient et les modifiaient. A présent, aux Etats Unis on réagit contre cet état de chose, bien que le monopolisme et le centralisme bureaucratique continuent d'être la doctrine et la pratique constitutionnelle dominante.

Une deuxième cause de la réduction de l'importance des unités fédérées et de leurs constitutions est relativement nouvelle; celle n'a pas encore été suffisamment expliquée par la théorie, et l'a été encore moins dans la mesure dans laquelle l'importance de ces constitutions dans la pratique politique était dissimulée et négligée. Du fédéralisme des communautés grandes et historiquement mixtes et différentes, le fédéralisme du XXème siècle devient l'une des formes fondamentales des sociétés multinationales ou polyéthniques. Comme tel, le fédéralisme était à la fois l'expression de la solution de la question nationale et de la création de communautés plus capables et plus grandes, qui ont plus de possibilités, et qui aspirent à satisfaire, mieux et plus, les intérêts économiques, politiques, internationaux, défensifs et même idéologiques et autres des parties unifiées. «La souveraineté nationale» cherchait sa confirmation, les peuples unis leur égalité. L'une des expression nationaux résident dans les nouvelles structures des constitutions. En principe, un nouvel intérêt et une nouvelle importance est revétue dans cette structure par la constitution de l'unité fédérée. Ici de nouveau, une condition a provoqué sa négation.

Cette nouvelle importance des constitutions des unités fédérées a été confirmée dans la création de l'Union soviétique, comme première grande fédération multinationale. Pour confirmer le principe national, mis en lumière et garanti par l'idée de Lénine sur le droit de chaque peuple à l'autodétermination y compris le droit à la secession des Etats indépendants, l'ancien empire centraliste de la Russie, qui représentait la «geôle des peuples», a été décomposé. Des peuples particuliers ont formé des républiques soviétiques plus ou moins autonomes, et ont adopté leurs constitutions dans la periode 1918—1922, soit avant la création de l'Union soviétique, de la fédération soviétique. On a mis ainsi de nouveau en évidence, sur une base nouvelle et avec une signification nouvelle, la constitution des unités fédérées. Les républiques soviétiques unies ont adopté, comme jadis les petits Etats américains, leurs constitutions autonomes. En les unissant, la fédération soviétique a accepté et confirmé la double structure de la constitutionnalité. Après la première Constitution de 1924, dans les quelques années qui suivirent les républiques fédérées adoptèrent leurs nouvelles constitutions qui étaient venues remplacer, sans les invalider, les premières constitutions autonomes.

Il est à signaler comme caractéristique pour cette constitutionnalité fédérative, et surtout depuis 1934, les nombreuses circonstan-

ces qui ont conditionné, pour l'essentiel, une certaine contradiction dans sa mise en oeuvre, si ben que la suprematie revenait gradullement à la constitutionnalité fédérale, plus exactement à la Constitution de l'U.R.S.S. et au système juridique fédéral. Certaines de ces conditions ont été historiques, d'autres accidentelles: multitude de nationalités et de groupements éthniques qui se trouvaient à des niveaux très différents de développement économique, culturel et par là même national; la lutte des peuples soviétiques contre l'intervention étrangère; la nécessité de créer une base économico-technique pour la défense et l'essor socialiste du premier pays du socialisme. D'autres circonstances, très complexes d'ailleurs, n'ont pas encore été suffisamment étudiées. On pourrait en faire mention, bien qu'elles ne soient pas essentielles pour la théorie de la constitutionnalité fédérative, prise en général, tout en contenant des mises en garde et des dangers découverts pour le fédéralisme démocratique.

Outre dans les positions des grands penseurs marxistes et des visionaires politiques, ce qui s'applique surtout à Lénine, dans les milieux des marxistes en Union soviétique et endehors d'elle, prédominait au fond une conception centralisme et pour une bonne part étatique du socialisme et même du fédéralisme. La classe ouvrière russe et sont parti communiste étaient les forces les plus développées de la révolution et formaient le détachement dirigeant dans l'édification du nouvel Etat. Dans les conditions d'une communauté complexe, sous-développée et grevée de toute une suite d'inégalités, on voyait apparaitre des besoins objectifs de concentrer le pouvoir politique, d'unir les moyens et d'oeuvrer sans cesse à l'unification la plus poussée possible des potentiels matériels et humains. Ce fut en même temps nécessaire pour l'affirmation de l'U.R.S.S. comme le premier système socialiste.

Dans de telles circonstances, les masses étaient davantage incorporées dans un travail organisé et discipliné que dans des processus de décision démocratiques. De nombreux cadres révolutionnaires devinrent inévitablement des organisateurs et des managers, certains s'étaient vite fatigués et d'autres encore posaient des dilemmes différents quant à l'essence et l'orientation de l'Union soviétique et du socialisme. Tout ceci a abouti à certaines divisions internes et à des fractions au sein du parti au pouvoir, ainsi qu'à une lutte pour le pouvoir qui s'accompagnait de la nécessité de consolider le nouveau système politique. C'est à partir de cette base là que croissaient les forces et les tendances du bureaucratisme et du pouvoir politique, incarnées dans l'Etat toujours plus centralisé. Sous l'influence de pareilles conditions, et dans une situation objective donnée, le passé commence à infecter le présent et quand on n'a pas trouvé quelque chose de nouveau pour remplacer l'ancien, cet ancien se fait accepter et se prolonge.

L'ètatisme bureaucratique toujours mieux implanter reçoit ainsi une vigueur nouvelle dans le nationalisme grand'étatique, et ce dernier s'alimente sur le premier. Tout ceci a influencé l'affaiblissement graduel de l'importance et du rôle de la constitution et de

la constitutionnalité en général, et surtout des républiques fédérées et des républiques autonomes et de leurs constitutions notamment.

Le franchissement de cette étape, au cours des dix dernières années, met de nouveau en évidence l'importance des constitutions des républiques. Cela se traduit déjà, jusqu'à une certaine mesure, non seulement dans le transfert continu des compétence du niveau de la fédération au profit des républiques fédérées, mais aussi dans les préparatifs pour la nouvelle Constitution de l'U.R.S.S., dont la publication était attendue avant et après les XXIème et XXIIème Congrès du Parti communiste d'Union soviétique, redevenus actuels, à présent, suite à la déclaration de L. Brejnev.

Pour ce qui est de la Yougoslavie, l'évolution du fédéralisme connaissait certaines solutions analogues et traversait des étapes et phases semblables, à l'instar de celles que nous avons décrites très brièvement dans le cas du fédéralisme soviétique. Or, l'évolution du fédéralisme yougoslave était caractérisée par une suite de traits particuliers découlant aussi bien de l'histoire et de la structure de la Yougoslavie dans son ensemble, que de la voie particulière et relativement originale qu'on avait emprunté dans l'édification du système social et politique de socialisme dans ce pays, et cela notamment au cours des quelques dernières années.

Les mêmes voies n'exigent pas et ne présupposent pas l'identité du mouvement: c'est dans cette diversité que se reflète non seulement la richesse de l'histoire mais aussi l'indicateur permettant qu'une même voie soit couverte plus facilement, plus rapidement.

## IV

En vertu de la Constitution de 1963, la Yougoslavie est une «communauté fédérative de peuples égaux en droits et souverains», et la même Constitution souligne qu'elle est en même temps l'Etat fédéral des communautés étatiques associées de peuples des pays yougoslaves particuliers. Ce deuxième côté du fédéralisme, la Constitution l'exprime par la création d'une nouvelle notion sociologique et juridico-constitutionnelle, appelée «communauté socio-politique». L'expression communauté (du latin: *communitas*) revêt des significations multiples et différentes dans toutes les langues et tous les pays, et en particulier dans les pays anglo-saxons, et depuis un certain temps en Yougoslavie également. Des communautés peuvent exister en tant que notions sociologique, politicologique, organisationnelle, juridique, spirituelle et éthique.

Sur le plan de la théorie, nous relevons deux significations fondamentales du terme communauté: a) l'une est rationnelle-normative, qui s'appuie sur le polis grec, sur les présentations que l'on se fait des groupes associés à la base da la propriété commune et de la participation des hommes; et surtout sur les idéologies et aspirations communautaires et socialistes; b) l'autre est organique et anthropologique, qui tire son origine des présentations des «sociétés archaiques», des structures «naturelles» homogènes, ou des

conceptions déterminées de la famille, des races et des nations; généralement parlant, elle se fonde sur les idées féodales et traditionnalistes et sur la «philosophie de l'histoire». Dans sa première signification, ce concept était accepté et élaboré partiellement par les théories démocratiques radicales de la société, par l'anarchisme, et dans une mesure considérable par Marx lui-même. Le deuxième concept a été ciselé en notion dans la «sociologie formelle» allemande, et surtout dans l'oeuvre de Georg Ziml, pour devenir plus tard le mythe idéologique de propagande du racisme hitlérien et autre racisme du même genre.

Dans sa signification la plus largement accepté et la plus habituelle, la communauté est un groupe d'hommes qui vivent ensemble ou dans une même entité sociale et territoriale, régie par les mêmes lois et coutumes, et témoignant au fond des traits communs dans le mode de vie, les caractéristiques, les opinions et les aspirations. A la différence de la conception organique, cette notion est plus proche de la théorie rationaliste de la société. L'origine historique et familiale ne lui est pas d'une importance esentielle, tout comme la communauté n'est pas considérée comme un groupe qui précède, essentiellement et généo-logiquement, l'individualisation de l'homme et dans lequel l'homme doit, pour ainsi dire, entrer afin de devenir individu.

Procédant d'une conception rationnelle de la notion de communauté, la théorie politique et le droit constitutionnel en Yougoslavie introduisent également des éléments de la théorie démocratique radicale et de la théorie politique socialiste. Une communauté est en même temps une association et une création sociale. Elle représente un groupe au sein duquel les hommes s'individualisent et s'identifient en tant que citoyens et personnalités, mais au sein duquel ils s'identifient en même temps dans le contexte des rapports divers, et surtout dans leur rapport envers les autres, c'est-à-dire qu'ils s'identifient en tant que groupe, en tant qu'entité déterminée.

En Yougoslavie, une telle communauté se confirme et se crée, simultanément, sur le plan de la politique et du droit constitutionnel; d'où aussi l'adjectif «socio-politique». Dans certaines d'entre elle, outre les éléments objectifs communs, il existe aussi d'éléments caractéristiques pour une communauté prise dans le sens socio-anthropologique (dans le sens de «racines profondes», «origine», etc.), et en particulier dans celle qui ont pour base un groupe plus ou moins homogène ou «naturel» (nation, régions rurales). Par conséquent, dans ces communautés les hommes trouvent et montrent une identité qui doit servir à l'homme pour qu'il devienne, dans le sens intégral, individu et personnalité, personnalité individuelle et sociale.

Toutes les collectivités territorio-politiques, de la commune à la fédération, sont appelées communautés socio-politiques. Cette notion comporte quelque chose de commun pour toutes ces communautés, mais chacune d'entre elles a ses caractéristiques correspondantes. Les Constitutions de 1963 ont annoncé dans un lan-

gage technico-juridique toutes ces différences, tandis que les sciences sociales ne les avaient pas comprises et les ont même confondues. Il est commun pour toutes les communautés socio-politiques, à savoir: a) elles sont des collectivités constituées historiquement et rationnelement, plus ou moins réelles, dans lesquelles se forment et fonctionnent, à un niveau déterminé, le système de pouvoir et de gouvernement et par la même le système politique de la démocratie d'autogestion; b) elles sont à la fois partie et forme de la communauté sociale réelle; c) elles sont des catégories du droit constitutionnel, qui trouvent dans la constitution la confirmation et la protection de leur existence et de leur autonomie et autogouvernement correspondant; d) elles sont vitalement, voire économiquement et politiquement, ainsi que rationnellement, voire politiquement et juridiquement, intégrées dans une structure socio-politique fédérative spécifique, qui se modifie et se consolide non seulement dans le sens de l'unification mais aussi dans le sens de la promotion de l'autonomie et de l'intégration à partir de cette base là.

Dans le sens organisationnel et juridico-constitutionnel, les communautés socio-politiques se distinguent par leur place et leur rôle dans la macro-communauté et le système socio-politique, et aussi par le degré et le caractère de l'autonomie, l'ampleur et le caractère des fonctions et de la portée du pouvoir, du gouvernement et de leur influence. Sociologico-politiquement, elles sont des formes différentes de la réalité. La commune est la communauté socio-politique élémentaire; dans le sens sociologico-politique, elle représente une communauté de vie et de travail dans laquelle s'effectue pratiquement la vie quotidienne active et privée des hommes et la majeure partie de la vie publique courante comprenant le travail en commun et la gestion des affaires communes et générales qui peuvent se faire rationellement et démocratiquement dans ce type de communauté. Les provinces autonomes sont des communautés constituées historiquement, qui s'identifient selon certaines caractéristiques nationales, culturelles et politiques qui leurs sont propres.

Toutes ces communautés, organisationnellement et juridico-constitutionnellement, tout comme sociologico-politiquement, se trouvent dans la république. Elles ne se trouvent pas seulement sur le territoire de la république, mais dans la république en tant que communauté de ces communautés. La république est historiquement et objectivement, au plus haut degré, une communauté plus durable. Sociologico-politiquement parlant, elle est la communauté fondamentale. En tant que réalité, elle a été formée et modelée au cours du processus des longs changements historiques, voire économiques, politiques, sociaux et spirituels, et conformément aux aspirations et à la lutte dans le cadre d'un noyau anthropologique et éthique, socialement constituté, qui figure à la base de la création des nations et autres nationalités. Dans ce sens là, la république est une communauté nationale dans laquelle prédomine à présent les éléments et les situations psychologiques caractéristiques pour une nationalité, bien que sociologiquement aucune d'entre les ré-

publiques (exception faite de la Slovénie) ne représente pas une entité nationale complètement uniforme. Ce pluralisme national n'est pas identique dans toutes les républiques, la Serbie étant la communauté la plus pluraliste dans le sens national.

Ce côté la de la république, en tant que communauté, est confirmé par la Constitution de la Yougoslavie et la constitution des républiques, de 1963, et dans ce sens elles se rapprochent davantage aux postulats correspondants des premières constitutions (1946—47) qu'aux lois constitutionnelles de 1953. Or, donnant une suite aux postulats relativement uniques de cette deuxième constitution, les constitutions de 1963 mettent en évidence un deuxième, on pourrait dire, un côté socialiste du caractère et de la structure de la république. La république est «la communauté étatique socialiste démocratique des peuples» (des Serbes, voire des parties des autres peuples et nationalités de Yougoslavie qui y vivent) «fondée sur le pouvoir du peuple travailleur et l'autogestion». Cette disposition définit le nouveau substrat sociologico-politique de la république comme communauté, et selon lequel elle doit être une communauté plus élevée et plus réelle, car c'est en son sein que se modifie la structure de classe conflictuelle caractéristique pour toute autre communauté nationale classique, et aussi la position et le rôle des nouvelles «classes dirigeantes» sous-entendues par la notion «peuple travailleur» dans la Constitution.

Ces deux côtés dans la structure réelle de la république sont logiquement contradictoires et peuvent dégager des conflits. Or, ensemble ils constituent la réalité de la république. Ce n'est que dans la transformation et le dépassement de ces contradictions d'une façon démocratique, c'est-à-dire par le développement de la participation des républiques et des citoyens dans leurs propres affaires et dans les communes «fédérales», que ces contradictions peuvent être dénouées et que l'on peut édifier des communautés véritables à tous les échelons, de la commune à la fédération. Les deux côtés dans la structure de la république dégagent deux tendances souvent contraires dans l'interprétation et la praxis du fédéralisme, car les hommes sont encore très enclins à simplifier les problèmes, à penser les choses à l'ancienne ou d'une façon trop abstraite. Les uns cherchent et trouvent le nationalisme sans socialisme, et les autres le socialisme sans nations. Ou comme le dit Pascal, les hommes cherchent ce qu'ils ont déjà «trouvé».

Le système constitutionnel de 1963 s'est proposée de mettre en évidence ces contradictions dans le cadre de sa formule sur la république comme communauté socio-politique particulière, dont les éléments essentiels sont qu'elle n'est pas seulement la communauté étatique de peuples, mais aussi une communauté socialiste démocratique fondée sur le pouvoir du peuple travailleur et l'autogestion.

Sous l'influence des aspirations centralistes et unitaristes du capitalisme, de la bourgeoisie, de l'étatisme militariste et bureaucratique, le fédéralisme était conçu, récemment encore, — et c'est l'essence de sa théorie traditionnelle — comme un mécanisme d'Etat

à part, reposant sur les divisions territorio-politiques et les rapports entre les divers «degrés du pouvoir». C'est là une caractéristique essentielle de la conception et même de la pratique du fédéralisme dans les pays allemands, et c'est aujourd'hui une théorie du fédéralisme dominante dans le Monde occidental, et aux Etats Unis en particulier. Or, la théorie originale du fédéralisme, telle qu'elle fut énoncée dans les travaux de Spinoze, Altusius, Montesquieu, Rousseau et plus tard de Fourier, Proudhon, et surtout dans les oeuvres de Karl Marx et les derniers travaux de Lénine, comprenait un fédéralisme qui serait une structure socio-politique originale. Cette structure est appelée parfois «communautaire». Montesquieu l'avait déjà défini comme «république des républiques». La fédération comme «république des républiques» sous-entend, comme Altusius fut le premier à le souligner, une structure que l'on n'édifie pas à l'aide de l'Etat et d'en haut, mais qui se constitue consciemment et vitalement d'en-bas, construisant ainsi l'entité de la société et l'Etat, transformant ce deuxième tant en rapport avec le «modèle» d'étatisme fédéral que capitaliste.

Les constitutions yougoslaves de 1963 ont effectué une sorte de renaissance de cette conception originaire et démocratique du fédéralisme. A la différence de l'utopisme proudhonien, «syndicaliste» et autre utopisme, elles ont fait une synthèse entre le fédéralisme ancien et nouveau, entre le fédéralisme en tant que rapport étatico-juridique et la fédération en tant que communauté des communautés. Ce réalisme a été nécessaire non seulement en raison de ce que l'Etat dans ses deux aspects (comme pouvoir déterminé et représentant officiel de la communauté qui a certaines fonctions communes) et dans ses deux significations contemporaines (comme système nécessaire et sujet de la vie internationale), représente une institution réelle et indispensable dans la société contemporaine. Ce réalisme est en même temps l'expression aussi bien du fait de l'existence des nationalités et des collectivités pluralistes dans le socialisme, que du besoin d'assurer en leur sein et par leur truchement la démocratie, voire la participation consciente et réelle de divers groupes et citoyens, afin d'éviter l'unitarisme artificiel et l'unité importée, qui sont dépassés dans la société contemporaine et surtout dans celle qui représente une communauté démocratique multinationale complexe.

On a tenté ainsi de démystifier le fédéralisme en se libérant tant des mythes nationalistes, qui transforment la fédération en un mécanisme unitaire, que du déterminisme sociologiste selon lequel le fédéralisme est l'expression d'une communauté pour ainsi dire unique au sein de laquelle les nations ne sont qu'une «forme» emplie d'un «contenu» socialiste. Les nations et les nationalités, en général et en Yougoslavie, sont les éléments constitutifs du fédéralisme et du socialisme, du fédéralisme qui doit s'accomplir dans une communauté des communautés socialiste démocratique, au sein de laquelle changent et évoluent ensemble: les nations, le fédéralisme et le socialisme.

La constitution ne peut pas modifier, d'une façon plus durable et plus essentielle, la république en tant que communauté nationale

historiquement constituée et en tant que réalité socio-politique. Or, par ses conceptions du fédéralisme notamment, la constitution peut exercer une influence sur l'évolution et la rôle de la république car c'est la constitution qui détermine la forme de cette communauté et dispose de moyens d'influence divers, telles les fonctions, les moyens matériels et l'ensemble des rapports entre la fédération et les communautés associées. D'où la constitutionnalité représente une des formes élémentaires du fédéralisme, partout et aujourd'hui en Yougoslavie également.

Tous ces postulats ont reçu une vigueur nouvelle dans les amendements constitutionnels de 1967—1971.

Dr JOVAN DJORDJEVIĆ

Dr Jovan Djordjević, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Beograd et juge à la Cour Constitutionelle de Yougoslavie, et né le 10 mars 1908 à Beograd. Promu au grade de docteur és sciences à Paris en 1933, il fut nommé chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Beograd en 1936. Pendant la guerre, il quitta son service pour prendre part à la lutte de libération. Depuis 1945, il est professeur titulaire à la chaire des sciences politiques et du droit constitutionnel à la même Faculté.

Il est membre de plusieurs académies internationales et sociétés scientifiques, vice-président de l'Association internationale pour les sciences politiques et membre de toutes les académies de sciences yougoslaves. Il a fait des conférences à de nombreuses Facultés étrangères. Membre actif de l'Institut international pour la philosophie politique et de l'Académie international pour les sciences politiques et droit constitutonnel, professeur adjoint à la Faculté de Droit de Paris, docteur honoris causa de l'Université de Paris et de l'Université de Strasbourg. De 1961 à 1964, le professeur Djordjević fut vice-président de l'Association internationale pour les sciences politiques.

Dans le domaine des sciences politiques, une haute estime est accordée par les milieux scientifiques et par la critique aux oeuvres capitales suivantes du professeur Djordjević: La Yougoslavie démocratie socialiste (1957), Le droit constitutionnel et le système politique (1961 et 1962), Le socialisme et la démocratie (1961), Le système politique (1967), Le droit constitutionnel (1967).

En soulevant des questions de base relatives à l'édification du socialisme et à ses perspectives en Yougoslavie et dans le monde, le professeur Djordjević a développé et appliqué systèmatiquement le concept marxiste de la politique dans la conception et l'analyse de la démocratie socialiste dans les conditions actuelles.

L'activité publique actuelle du professeur Djordjević comprend aussi d'autres obligations, parmi lesquelles il y a lieu de mentionner particulièrement sa fonction de rédacteur en chef de la revue «Archives pour la jurisprudence et les sciences sociales» et celle de président de l'Association yougoslave pour les sciences politiques. Le professeur Djordjević s'est distingué également comme participant et organisateur de maintes réunions scientifiques dans le pays et à l'étranger. En 1967, il fut élu juge à la Cour constitutionelle de Yougoslavie.

*Dr Miladin KORAĆ*
*Professor at the Faculty of Economics of the University of Belgrade*

# FUNCTIONAL DISTRIBUTION OF INCOME*

## 1. INTRODUCTION

Prior presentation has indicated that the agreed upon ratios and the agreed upon behavior of working organizations in functional distribution are essential prerequisites for the normal development of the process of social reproduction. At the same time, empiric analysis has revealed that certain tendencies, typical for the prevailing part of economy, manifest themselves in the behavior of working organizations in functional distribution. At this moment we are not going to deal with the theoretical interpretation of these tendencies. We wish only to point out the following factors:

— the self managing character of income policy in this area assumes that this policy becomes accepted by working organizations, namely, that working organizations appear in the role of the policy creators;

— in order that the self-managing income policy can be realizable, it cannot simply be a product of the abstract formulation of the model of behavior of working organizations, but just its outlining must present an animation of the actual behavior of working organizations in this area.

The income policy problems in the area of functional distribution are twofold: first, these are problems of (a) establishing macro-rations of functional distribution, and that as ratios of allocations for accumulation and the allocations for personal consumption vis-a-vis income, and (b) defining regulations on economy subjects behavior in functional distribution, and that in such a way that, as a result of the realization of those behavior patterns, for all economy subjects, an agreed upon macro-ratio of the functional distribution in economy as a whole, is accomplished. This group of functional distribution problems is generally of economic nature. By solving those problems, the influence of the functional distribu-

* Excerpts from the book „Income policy in the self-managing commodity economy", edit. by Dr Miladin Korać „RAD", Beograd, 1972 (printed in Serbo-Croat: „Politika dohotka u samoupravnoj robnoj privredi").

tion upon the social reproduction flows is determined. The defining of extreme categories within functional distribution presents another group of the functional distribution problems. It is the matter of defining the lowest and the highest income per worker, the lowest and the highest volume of personal consumption per worker, as well as the lowest percent of allocations from income for accumulation. It goes without saying, all this is considered in relation to the average value.

Part of economy where the mentioned indicators are below the lower, namely above the upper limit, is obviously in an exceptionally unfavorable, respectively exceptionally favorable economic situation. One of the segments of this part of economy, because of low income per worker, in the functional income distribution allocates only a minimal percent of its income for accumulation, and at the same time it has a very low personal consumption per worker. The other segment of that part of economy, due to extraordinary high income per worker, beside allocating a considerable percent of its income per worker for accumulation, simultaneously realizes a very high personal consumption per worker. It is certain that the position of these two economy segments is conditioned by a continuous presence of non-economic factors (which bring them into an unfavorable economic position), or by instantaneous favorable or unfavorable concurrence of economic circumstances. Because of all that, even in the functional income distribution policy, these two economy segments must be specifically treated. In their treatment, different than concerning the regulation of functional distribution in the prevailing part of economy, methods and motives which are neither only, nor prevailingly of economic nature, must be present.

## 2. MACRO-RATIOS OF FUNCTIONAL DISTRIBUTION

During the period 1967—1970, and successively by years, the following rates of accumulation in the level of personal consumption and income per worker, were realized:

| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 |
|---|---|---|---|---|
| Actual net-income per worker | 10,021 | 11,226 | 15,512 | 16,269 |
| Personal consumption per worker | 7,134 | 8,035 | 10,877 | 11,632 |
| Accumulation per worker | 2,887 | 3,191 | 4,635 | 4,637 |
| Percent of accumulation vis-a-vis income | 28,8 | 28,4 | 29,9 | 28,5 |

In the period under consideration an agreed upon functional distribution policy did not exist, and hence the forming of the functional distribution ratios may be considered as an expression of a spontaneous behavior of working organizations in this area. All that can be concluded on the basis of these data is summarized with the following:

1. The self-managing economy has manifested a definite inclination toward accumulation, which is illustrated by the fact that in none of the considered years, the rate of accumulation was not lower than 28 percent of the income. This directs us, once more, no matter how superfluous this could be, to state that the interest for accumulation is real in the economic system in which decisions about functional distribution are made by immediate producers in various forms of their efficiency of economic operation.

2. The oscillations of the accumulation rate are minute. Considered from one year to another, the accumulation rate varies for only 1.5 percent points. This is just the difference between the accumulation rate in 1969 and that parameter in 1968.

3. The remarks in the Items 1 and 2 have a greater specific weight than it seems to be at first glance. One must bear in mind that, for example, in 1970 the realized accumulation rate was at the level of 28.5 and that with 16,269 dinars of the annual income per worker, respectively with the monthly amount of personal consumption of 969 dinars per worker. We have no possibility to exactly measure up to which extent the mentioned monthly amount of money resources, intended for personal consumption, satisfied the needs of conditionally unqualified worker. It is certain, however, that 696 dinars in 1970 did not provide an enviable standard of living. One should bear in mind also the fact of a greater openness of our economy towards foreign countries which has started in 1965. The quoted accumulation rate in 1970, and also in earlier years of the period under consideration, was realized even under the effect of the influence of developed countries consumption standard upon the consumption in our country. In spite of all that, nevertheless, the economy has manifested a definite and relatively stable inclination toward accumulation.

If we take into account the relative level of allocations for accumulation, as well as the circumstances under which the allocations were made, we could characterize them as relatively high. We could also say that the quoted, relatively stable rate of allocations for accumulation, appears as an objective manifestation of the preferences of immediate producers for enlarged reproduction. There remains, however, the question of whether the realized allocations are sufficient from the viewpoint of economy development needs in the given time moment. We cannot indulge into that analysis here. But if any analysis would indicate that greater allocations were necessary during the period under consideration, then it should be pointed out right away that the allocations could not have been realized by a spontaneous behavior of economy subjects.

### 3. DETERMINING THE MINIMUM AND MAXIMUM INCOME AND PERSONAL CONSUMPTION PER WORKER

For conducting the income policy in the area of functional distribution, it is necessary to determine the minimum income per worker, and accordingly its corresponding level of personal

consumption and accumulation rate. With this, the part of economy is practically defined in which the income per worker is lower than the minimum, and which is not in a position to accept the provisions of the social agreement concerning functional distribution. That part of economy must be, of course, specially treated. The determining of the minimum personal consumption per worker enables one to define the range in the level of personal consumption of workers of the same level of qualification employed in various working organizations.

Besides, it is necessary to define also the maximum level of personal consumption per worker in relation to the average value and the corresponding level of income per worker and the accumulation rate corresponding to it. The working organizations which would have the income per worker greater than the maximum established in this way, would be in regard to functional distribution specially treated in the social agreement.

We think that in income policy, the minimum income per worker could be taken as the income per worker of the subgrouping of working organizations of the starch plant, which amounts to 60.4 percent of the average income per worker in economy. At the same time, in the mentioned grouping of working organizations, the income of 60.4 percent per worker corresponds to the personal consumption per worker at the level of 79.2 percent. The part of economy where the income per worker in regard to the average of economy is below 60.4 percent, is quite marginal. It employs 20,189 persons and realizes an income of 255,402 thousand dinars, which in relation to total economy makes 0.6 percent, respectively 0.4 percent. In 1970 the groupings of working organizations of the starch plant allocated 6.2 percent from income for accumulation. Sub-groupings of working organizations where the income per worker is higher than 60.4 percent in relation to the average of economy, had allocations for accumulation higher than 6.2 percent. Exceptions are the plants of man-made fibres and the asbestos workers, where the allocations for accumulation make only 3.1 percent, respectively 0.5 percent. Therefore, it seems to us that the minimum income of 60.4 percent per worker would be followed by the rate of allocations for accumulation amounting to 6.2 percent. If the indicators of the income functional distribution at the mentioned minimum level would be adopted, then social interventions would be reduced only to the economically irrelevant part of economy where the income per worker is lower than 60.4 percent of the average for the total economy. Meanwhile, one should bear in mind that in an agreed upon income policy, all economic organizations with an income per worker higher than 60.4 percent, should have a higher percent of allocations for accumulation than 6.2 percent, and a higher personal consumption per worker in relation to the average of 79.2 percent.

In defining the upper limit of the prevailing part of economy we have to start from the maximum level of personal consumption per worker in relation to the average which brought into relation

with the minimum level of the personal income (also of the prevailing part of economy), presents the socially agreed upon range in personal consumption. We consider that the range in personal consumption per worker should be 1.75:1 or close to that. If we determine as the minimum level of personal consumption per worker the level of about 79.2 percent of the average, then inside the prevailing part of economy, the maximum level of personal consumption per worker would amount to 140 percent in respect to the average. From further presentation it will become clear that such a level of personal consumption per worker secures in this variant of income policy the level of income per worker of 175 percent of the average. In this manner, the prevailing part of economy encompasses all sub-groupings of economy organizations with an income per worker higher than 60.4 percent and lower than 175.0 percent in respect to the average of economy. At the same time, it is important to mention that to the determined or selected range in personal income per worker of 1.75:1 corresponds a considerably wider range in income per worker of 2.9:1 (175:60.4).

The part of economy where the income per worker is higher than 175 percent of the average for the total economy in 1970, realizes 3,834,109 thousand dinars, respectively 5.7 percent of the total economy income, and employs 80,068 employees, which makes only 2.6 percent of twe total number of the employed in economy. In this way, in the prevailing part of economy 94 percent of total economy income is realized and 97 percent of the employed in the total economy is employed.

By defining the prevailing part of economy and the maximum and minimum index of personal consumption, as well as the minimum percent (from income) of allocations for accumulation, one of the goals for income policy is reached — bringing the range in the level of personal consumption into socially and economically acceptable frameworks. At the same time, by defining the prevailing part of economy, we even determine that domain of economy in which, due to the quoted reasons, special measures are required.

## 4. DEFINING THE PRINCIPLE OF FUNCTIONAL DISTRIBUTION

In determining the principles of functional distribution for the prevailing part of economy it is indispensable to rely upon the already expressed tendencies in the behavior of economy. These tendencies, namely principles deriving from them, should be mathematically expressed. The application of their mathematical expression should enable each working organization to have such a behavior in functional distribution which will lead to the realization of the agreed upon macro-ratio of the functional distribution.

The empiric analysis directs us to the following three principles of the functional distribution of income:

1. The working organizations which have an income per worker which is higher than the average, should also have a higher rate

of accumulation than the average, but at the same time also a higher personal consumption per worker than the average in economy.

2. The working organizations which have a lower income per worker than the average, should allocate for accumulation a lower percent of income than are the average allocations in economy for this purpose, but should also have a smaller volume of personal consumption per worker than the average in economy.

The pace of increasing the percent of allocations for accumulation as a correlate of the income level per worker, is an agreed upon value which derives from in advance determined macro-ratio of the functional distribution, as well as from the minimum income per worker and the minimum percent of allocation for accumulation within the framework of the prevailing part of economy.

## THE REALIZATION OF INCOME POLICY

### 1. THE PREVAILING PART OF ECONOMY

The income policy in the area of functional distribution in the prevailing part of economy would be realized if the behavior of working organizations would be coordinated by in advance agreed upon rules and ratios which are also accepted in the social agreement for the economy as a whole.

By the social agreement the following should be done:

a) define precisely ratios of functional distribution of income for economy as a whole, and that as the relation of accumulation vis-a-vis income (A/D), and of personal consumption vis-a-vis income (LP/D);

b) define the prevailing part of economy and that by determining the highest income per worker $\left(\frac{d/r}{D/R} \times 100\right)$ maximum, and the lowest income per worker $\left(\frac{d/r}{D/R} \times 100\right)$ minimum, to wich the provisions of the Social agreement would refer to. The prevailing part of economy would encompass working organizations where the income per worker is higher than the established minimum and lower than the established maximum);

c) determine the percent of allocations for accumulation, namely the index of personal consumption per worker for working organizations with minimum income per worker, i.e. determine (a/d) minimum and $\left(\frac{lp/r}{LP/R} \times 100\right)$ minimum;

d) determine the index of personal consumption per worker for working organizations with the highest income per worker $\left(\frac{lp/r}{LP/R} \times 100\right)$ maximum and in that manner depending also on the selected minimum level of personal consumption (see Item c), define the socially acceptable range in the level of personal consumption per worker for the prevailing part of economy;

e) formulate principles of the functional distribution for working organizations of the prevailing part of economy and with a mathematical formulation which enables each working organization to determine allocation in income according to the agreed upon principles. In this way it is contributed to the realization of the agreed upon macro-ratio of functional distribution.

Further on, in this study we shall test, on the example of a selected variant, the previously proposed principles concerning the regulation of the functional income distribution. This variant of the income policy relies upon the determination of all mentioned values, directly from the empiric material, on the basis of which results the entire analysis of functional distribution presented in this study. At the same time we wish to emphasize that there exists a possibility also for selecting other variants of income policy, since the relative indicators of that policy may be also established on other levels, and that the basic principles of the policy deriving from the self-managing practice of working organizations should be consequently applied.

In the variant which we are testing, the indicators significant for income policy are determined in the following level:

1. Macro-ratios of functional distribution:

a) percent share of accumulation in income

$$\left(\frac{A}{D} \times 100\right) = 28.5\%;$$

b) percent share of personal consumption in income

$$\left(\frac{LP}{D} \times 100\right) = 71.5 \text{ percent.}$$

2. The minimum level of personal consumption per worker as the index in relation to the average of economy as a whole

$$\left(\frac{lp/r}{LP/R} \times 100\right) \text{ min.} = 79.2.$$

3. The minimum percent of allocations for accumulation

$$\left(\frac{a}{d} \times 100\right) \text{ min.} = 6.2.$$

4. The minimum level of income per worker as the index in relation to the average of economy as a whole $\left(\frac{d/r}{D/R} \times 100\right)$ min. = 60.4 percent.[1])

5. The maximum income level per worker as the index in relation to the average of that indicator in economy $\left(\frac{d/r}{D/R} \times 100\right)$ max. = 175.0[2]

6. The maximum level of personal consumption per worker as the percent of the average level of personal consumption per worker $\left(\frac{lp/r}{LP/R} \times 100 \text{ max.}\right) = 140.$

Further realization of the mentioned principles demands the determination of the intensity of the percentage increase of allocations for accumulation, in dependence with the movement of income per worker away from its minimum level which amounts to 60.4, and it demands that a formula be defined which would enable each organization to determine, depending on the level of income per worker, the adequate ratio of functional distribution.[3]

The intensity of changing percentage of allocations for accumulation depending on the degree up to which the income per worker in a concrete sub-grouping of working organization deviates

---

[1] The ratio of income per worker in a concrete sub-grouping of working organizations in regard to the average income per worker in economy $\left(\frac{d/r}{DR} \times 100\right)$ is marked with *q*, the minimum value of that indicator with qmin, and its maximum value for the prevailing part of economy with qmax.

[2] This indicator is calculated after determining the range in personal consumption. Since in our selected variant the range in personal consumption is determined as 1.75:1, and since the minimum personal consumption per worker is at the level of 79.2, and the maximum at the level of 139, therefore the maximum income per worker as the index in relation to the average economy is determined on the basis of the following formula:

$$q^{max} = \frac{lp\ (r : LP/R)\ max - k}{1 - k} = \frac{1.40 - 0.47}{0.53} = \frac{0.93}{0.53} = 175$$

the meaning of the parameter k is explained in the further text.

[3] The mathematical procedure for this has been elaborated in the study *Mathematical Interpretation of Functional Income Distribution in Self-managed Commodity Economy*, "Ekonomist", 1/71, and in the book *Self managing Income Policy in the Area of Functional Distribution*, published by the Institute for Economics of Investments, and the publishing house "RAD", Belgrade, 1972.

from the average, marked with the symbol k, is expressed by the following relation:

$$k = \frac{\frac{A}{D} - \left(\frac{a}{d}\right)_{min.}}{\frac{LP}{D}\left(\frac{100}{qmin} - 1\right)} \quad \ldots \ldots \ldots \ldots \quad (1)$$

That coefficient in the variant of income policy which we present amounts

$$k = \frac{0.285 - 0.062}{0.715 \times \left(\frac{100}{60.2} - 1\right)} = \frac{0.223}{0.715 \times 0.661} = \frac{0.223}{0.473} = 0.47 \quad (1')$$

When the value of the coefficient *k* is known, then the share of accumulation in income of the sub-grouping of working organizations, is determined according to the formula:

$$\frac{a}{d} = \frac{A}{D} + k\frac{LP}{D}\left(1 - \frac{100}{q}\right) \quad \ldots \ldots \ldots \ldots \quad (2)$$

It can be clearly seen from the formula that at the agreed upon rations of functional distribution (A : D and LP : D) and the established value of the coefficient *k*, the share of the accumulation in the income of the working organization (a : d) increases in relation to the average (A : D) when the income in the organization per worker is higher than the average income per worker in economy (= 100), and decreases in relation to the average (A : D), when the income per worker (q) is lower than the average (= 100).

According to the formula (2), in each working organization, the share of accumulation in income appears as the function of the index of the deviation of income per worker in relation to the average, providing that all elements are given. This is why in the variant of income policy which we are presenting, the share of accumulation in income of individual working organization appear as such:

$$\frac{a}{d} = 0.285 + 0.47 \times 0.715 \left(1 - \frac{100}{q}\right)$$

respectively

$$\frac{a}{d} = 0.621 - \frac{33.60}{q}$$

that is

$$\frac{a}{d} = 62.1 - \frac{3360}{q} \quad \ldots \ldots \ldots \ldots \quad (2')^4$$

With establishing the share of accumulation in income, at the same time the share of personal consumption in incomes is established, i.e.

$$\frac{lp}{d} = 1 - \frac{a}{d}$$

from that it follows that

$$\frac{lp}{d} = 1 - \frac{A}{D} - k\frac{LP}{D}\left(1 - \frac{100}{q}\right)$$

since $1 - \frac{A}{D} = \frac{LP}{D}$, and that is

$$\frac{lp}{d} = \frac{LD}{D} + k\frac{LP}{D}\left(1 - \frac{100}{q}\right) \quad \ldots \ldots \ldots \ldots \quad (3)$$

In the variant of policy which we deal with, the formula (3) is reduced to:

$$\frac{lp}{d} = 0.379 - \frac{33.60}{q}$$

that is

$$\frac{lp}{d} = 37.9 - \frac{3360}{q} \quad \ldots \ldots \ldots \ldots \quad (3)'$$

Our next task is to check the results of the variant of income policy which we discuss. We break down economy into ten parts, so that each part encompasses sub-groupings of working organizations in the indicated interval of income per worker. For each part of economy we take the average index per worker and the average percent of allocations for accumulation. Those parts of economy

---

[4] Working organizations, in odrer to be able to behave in the functional distribution according to the quoted principles, should already during the year know how large is their index of income per worker in relation to the average. On technical difficulties which appear in relation to establishing the actual net-income of working organizations during the current year, and on their solutions — see the quoted book, Footnote 1 of this study, pp. 83 and 98, remarks 38 and 45.

in which the average income per worker in relation to the average of total economy is lower thant 60.2 percent and higher than 175.0 percent, are not taken into account.

We shall examine the worthiness of the model on the basis of differences between the average rates of accumulation, for each part of economy, realized in 1970, and on the basis of those rates of accumulation which we shall receive by the application of the model, namely the application of the selected variant of income policy. The obtained results are presented in the following review and in the Graph No. 7.

*Comparative Review of Accumulation Rates Realized in 1970 and Obtained By the Application of the Model*

| Groupings with the index of income per worker in relation to the average (100) in the interval | Average index of income per worker | Realized average allocations for accumulation (in percent of income) | Average allocations for accumulation calculated on the basis of the model |
|---|---|---|---|
| 55— 70 | 63.9 | 11.7 | 9.5 |
| 70— 85 | 78.1 | 21.7 | 19.1 |
| 85—100 | 92.4 | 25.4 | 25.7 |
| 100—115 | 110.3 | 30.2 | 31.6 |
| 115—130 | 119.3 | 30.2 | 32.9 |
| 130—145 | 136.3 | 36.0 | 37.4 |
| 145—160 | 153.4 | 34.0 | 40.2 |
| 160—175 | 165.5 | 43.6 | 41.8 |

By comparing the average relative allocations for accumulation obtained by the application of the model, and actual allocations, we obtain the average absolute deviation of 2.6 and a residual variant of 3.06. If we confront these results with the corresponding result from previously calculated regressions (regardless of the fact that the series here is for four data shorter), it is quite evident that results obtained on the basis of linear regression and on this model are very close (Graph No. I).

The model that was applied here makes possible the calculation of both indices of personal consumption and accumulation per worker in relation to the average, and that on the basis of the following two formulas:[5]

[5] From the formula (4) and (5) it is very simple to draw formulas which help calculate the absolute amounts of personal consumption and accumulation per worker:

$$\frac{lp}{r} = \frac{LP}{R}\left(1 - k \times \frac{q}{100} + k\right)$$

$$\frac{a}{r} = \frac{A}{R}\left(1 \times k \frac{LP}{A}\right) \times \frac{q}{100} - k \frac{LP}{A}$$

GRAPH No. I

ALLOCATIONS FOR ACCUMULATION (IN PERCENT FROM THE REALIZED NET-INCOME) DEPENDING ON ACTUAL NET-INCOME PER WORKER (THE AVERAGE OF THE ACTUAL NET-INCOME IN ECONOMY = 100)

(1970)

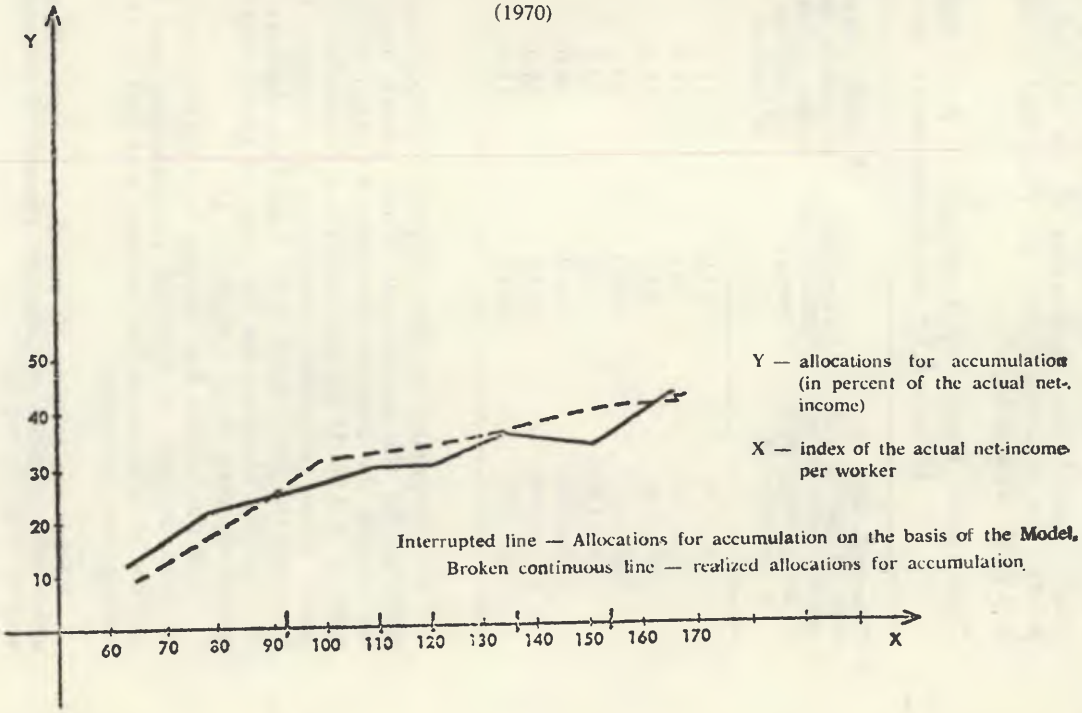

GRAPH No. II

*Changes In the Level of Allocations for Accumulation (in percent from the actual net-income), and in Indices of Personal Consumption Per Worker Depending from the Index of Actual NET-income per Worker*

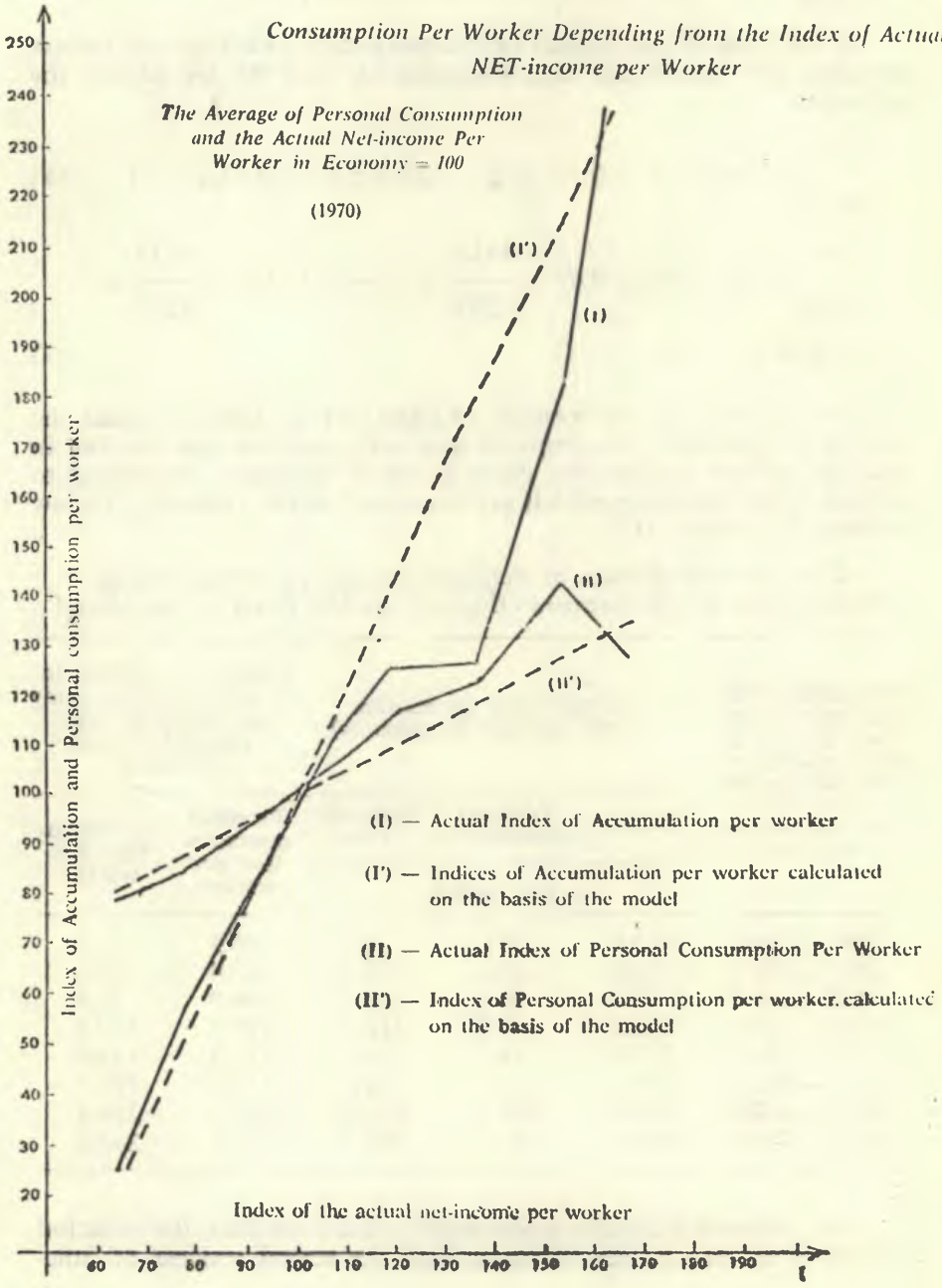

$$\frac{lp/r}{LP/R} \times 100 = (1 - k) \times q + 100\ k \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad (4)$$

$$\frac{a/r}{A/R} \times 100 = (1 + k \frac{LP}{A}) \times q - 100\ k \frac{LP}{A} \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad (5)$$

If the data of the variant of income policy which we are recommending are introduced into formulas (4) and (5), we obtain the following:

$$\frac{lp/r}{LP/R} \times 100 = (1 - 0.47) \times q + 100 \times 0.47 = 0.53\ q + 47 \quad (4')$$

$$\frac{a/r}{A/R} \times 100 = (1 + 0.47 \times \frac{0.715}{0.285}) \times q - 100 \cdot 0.47 \times \frac{0.715}{0.285} =$$

$$= 2.18\ q - 1.18 \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad (5')$$

On the basis of the formula (4') and (5') we have obtained the indices of personal consumption and accumulation per worker in relation to the average for eight parts of economy, according to already made schedule, which are presented in the following review and the Graph No. II.

*Comparative Review of Realized Indicators of Functional Distribution and Indicators Obtained on the Basis of the Model*

| Groupings with the index of income per worker in relation to the average of economy (= 100) in the interval | Actual index (in relation to the average of economy) | | | Indices in relation to the average of economy calculated by the proposed variant of policy | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Income | Personal consumption | Accumulation | Personal consumption per worker | Accumulation per worker |
| | per worker | | | | |
| 55 — 80.0 | 63.9 | 79.0 | 26.2 | 80.9 | 21.0 |
| 70.1— 85.0 | 78.1 | 85.6 | 59.4 | 88.4 | 52.0 |
| 85.1—100.0 | 92.4 | 96.5 | 82.2 | 96.0 | 83.4 |
| 100.1—115.0 | 110.3 | 107.7 | 116.9 | 105.5 | 122.4 |
| 115.1—130.0 | 119.3 | 116.5 | 126.5 | 110.2 | 142.0 |
| 130.1—145.0 | 136.3 | 122.1 | 126.0 | 119.2 | 179.1 |
| 145.1—160.0 | 153.4 | 141.7 | 182.8 | 128.2 | 216.4 |
| 160.1—175.0 | 165.5 | 130.5 | 253.2 | 134.7 | 242.7 |

The presented results undoubtfully indicate that the selected variant of income policy animates well the actual process of func-

tional distribution in 1970. As the data from the last review point out, the variant would not demand in the prevailing part of economy more significant changes of functional distribution with those subgroupings and groupings of working organizations which behaved in accordance with prevailing tendencies. In addition, this variant would secure a range in personal consumption per worker of 175:1 and, of course, the macro ratio of functional distribution of 71.5 : 28.5.[6]

## 2. PART OF ECONOMY WITH LOW INCOME PER WORKER

As we could see from the preceding presentation, this part of economy, in the proposed variant of income policy realizes an income per worker at the level lower than 60.4 percent in relation to the average of economy. It, as such could not apply the accepted solutions in the social agreement. The reason for this is that the liability of allocating 6.2% for accumulation would mean for this income a decrease of the index of personal consumption below the agreed upon minimum. The problems of this part of economy, which is otherwise quite marginal, are in no way connected with the functional distribution. They simply derive from the low income per worker. Therefore, intervention should be carried out in this part of economy. Interventions should reclaim those working organizations which have a development perspective or the production of which is indispensable. The remaining part should, probably, be liquidated, but with a lot of care and responsibilities for workers whose enterprises are closing up.

All this, however, is not connected with the functional distribution policy. In the presented variant of the income policy in the area of functional distribution which should be enforced by the social agreement, the part of the economy with low income per worker is so marginal that it cannnot bring into question the realization of the proposed macro-ratio. In case that, however, during the course of the realization of the Social Agreement, that part of economy considerably increases, the realization of the macro-ratios of functional distribution would be brought into question. This is why we should have permanent view into the business operation of that part of economy where the income per worker is close to the lower limit of the prevailing part of economy. This view which should be carried by the SDK (i.e. Social Auditing and Accounting Service) shall reflect the status of that part of economy and initiate the reaction of economic chambers and sociopolitical collectives in the direction of improving its economic situation, providing, of course, that this is economically justified. We do

[6] Certainly there are possibilities to adjust the model to an even greater progression of allocations for accumulation depending on the index of deviation of income per worker in relation to the average. Also, there exist possibilities that, the allocations for accumulation, in percent from the income, be determined as definite intervals for each index of income per worker, and that the very rate of accumulation within the corresponding interval be determined by working organizations.

not consider, however, that it would be necessary to foresee as well the social agreement on functional distribution, the concrete measures of reclamations for the economic situation of that part of economy.

### 3. PART OF ECONOMY WITH HIGH INCOME PER WORKER

Most likely the income per worker which is higher than the maximum one in the prevailing part of economy, is greatly conditioned by factors which are not included in the efforts and business activity of working collectives. These factors may be monopolistic position, preferential or extraordinary favorable treatment of that part of economy in the measures of economic policy (primary and secondary distribution, conditions for imports and exports and similar).

One of the ways to prevent the forming of extraordinary high personal consumption per worker in that part of economy is to remove cause which lead to the forming of high incomes per worker and which are not included in the business activity of working collectives. The possibilities of income policy in this area are discussed in other studies of this collection. In this study, however, we shall discuss possibilities for maintaining the range in personal consumption per worker within the definite frameworks, bearing in mind also the part of economy with high personal incomes.

These possibilities are reduced to:

First, to make that part of economy liable to allocate into accumulation the total income per worker which is above the maximum income per worker in prevailing part of economy; and second, to increase the progression of allocations into accumulation depending on the degree of deviation of income per worker in relation to the average value in that part of economy.

A good side of the first possibility is in that it maintains the range in personal consumption per worker foreseen by the social agreement. That solution, however, does not stimulate working collectives to further increase the income, per worker, when the limit within the framework of the prevailing part of economy is reached.

The other solution assumes the extension of the range in personal consumption, but enables an elastic policy. This is why we decide in favor of the other solution.

For the application of the solution, and namely for the manner of establishing the share of personal consumption in the income of working organization with high income per worker, it is possible to apply the following formula:[7]

$$\frac{lp}{d} \times 100 = \left[ \frac{lp/r}{LP/R} \times 100) \max + 100 - \frac{qmax}{q} \times 100 \right] \frac{LP}{D} \times \frac{100}{q} \qquad (6)$$

[7] On this occasion we disregard the formula for computing the degree of deviation of accumulation per worker from the average accumulation per worker in the economy as a whole.

If we introduce into this formula the already familiar values from the proposed variant of the income policy in the prevailing part of economy, then the following results:

$$\frac{lp}{d} \times 100 = (140 + 100 - \frac{175}{q} \times 100) \cdot 0.715 \times \frac{100}{q} (240 -$$

$$- \frac{17,500}{q}) \times \frac{71.5}{q} \quad . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \quad (6')$$

From the formula (6) it is clear that the share of accumulation in income is given as such:

$$\frac{lp}{d} \times 100 = 100 - \frac{lp}{d} \times 100 = 100 - \left[ (\frac{lp/r}{LP/R} \times 100) \; max + \right.$$

$$\left. + 100 - \frac{qmax}{p} \right] \frac{LP}{D} \times \frac{100}{q} \quad . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \quad (7)$$

In our variant of the policy of functional distribution in income, the formula (7) may be expressed in the form

$$\frac{a}{d} \times 100 = 100 - (\frac{240 - 17,500}{q} \times \frac{71.5}{q}) \quad . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \; . \quad (7')$$

Finally, the formula for establishing the level of the deviation of personal consumption per worker from the economy average reads as follows:

$$\frac{lp/r}{LP/R} \times 100 = (\frac{lp/r}{LP/R} \times 100) \; max + 100 - \frac{qmax}{q} \times 100 \quad . \quad (8)$$

That formula applied in the proposed variant of functional distribution of income reads as follows:

$$\frac{lp/r}{LP/R} \times 100 = 140 + 100 - \frac{175}{q} \times 100 = 240 - \frac{17.500}{q} \quad . \; . \quad (8')$$

The quoted formulas applied to all sub-groupings of working organizations with the income per worker higher than the maximum income in the prevailing part of economy offer the following results (see review on next page).

The presented review indicates that the discussed variant of income policy would not require significant changes in the

functional distribution of income with the considerable part of sub-groupings of working organizations. This is because they had very high allocations out of income for accumulation. With the policy of functional distribution of income in the prevailing part of economy with high income per worker, the range in personal consumption is given by the ratio 204.8 (fairs and exhibits): 79.2 (starch plants) = 26 : 1. This is a considerably higher range than the one in the prevailing part of economy which, according to the proposed variant of the income policy, amounted to 140.0 : 79.2 = = 1.75 : 1.

The applied formulas (7) and (8) may be also corrected if they are intended to intensify the degree of progression according to which the allocations from income for accumulation are made. This may contribute to further approximate the ranges in personal consumption per worker, agreed upon for the prevailing part of economy, and that one which is obtained as result of considering the part of economy with the income per worker which is higher than the agreed upon maximum for the prevailing part of economy. In other words this means that ranges in personal consumption per worker amounting to (140.0 : 79.2 =) 1.75 : 1 and to 204.8 : 79.2 = =) 2.6 : 1 may be reduced in some other agreed upon variant of income policy.

## 4. CONCLUSIONS

The presentation so far indicates several following conclusions:

First, a stable functioning of the entire economy, and within this framework also the stability of the market place and prices is specially significant for each working organization as the subject of social reproduction, which, as the commodity producer, is also in the social division of labor linked with other subjects of social reproduction. The stability of economy is, of course, under a strong influence of the stability of the ratios of social reproduction among which, certainly, the most important is the ratio which define the relation of accumulation and consumption in respect to the realized income. It is therefore natural that working organizations are interested to introduce elements of better organized operation into the spontaneous process of realizing this ratio.

Second, the policy of functional distribution of income, as an organized social influence upon the behavior of economy subjects in this domain, may have a perspective of realization, if it derives from the existing interests of working organizations and their possibilities to allocate a portion for accumulation out of the realized income. The policy of functional distribution in our self-managed society should be accepted by working organizations, or in other words, working organizations must be their principal creators. By the logic of the matter, the policy should be a sanctionable (legal) expression of the already demonstrated tendencies in the behavior in the functional distribution of the prevailing part of economy.

Third, in the so far expressed tendencies in the functional distribution, the level of income per worker (relatively considered in each working organization as the index in respect to the average of economy) has for its positive correlates the level of personal income per worker and the percent of allocation of income for accumulation. The formulas of behavior for the prevailing part of economy are: a) the income per worker which is higher than the average of economy has as consequence a higher percent of allocated income for accumulation, but also a higher index of consumption per worker (in relation to the average of economy), and b) the income per worker which is lower than the average of economy has as consequence a smaller percent of allocated income for accumulation, but also a lower personal consumption per worker in relation to the average value. Perhaps, it is not needless here to remind ourselves of the idea of Engels' that the manner of distribution depends on the quantity of products that are distributed. This, in the context of this study, means that different parts of economy behave differently depending upon the income per worker they realize.

Fourth, the determined tendencies in the behavior of working organizations enable the conception of income policy which as its basic principles has just those tendencies in functional distribution which have already been manifested in the behavior of the prevailing part of economy.

Fifth, the conceived policy of functional distribution secures the realization of: a) stabilizing goals (since it strives to realize the agreed upon ratio of accumulation and personal consumption in respect to income; b) distribution according to results of work (since it links the personal consumption per worker to the realized income per worker); and c) social goals (since it insists upon the maintenance of the agreed upon range in the level of personal consumption of the workers of the same level of qualification employed in different working organizations).

Sixth, the principles of the policy of functional distribution presented in this study for economy may be also applied to non-economy.[8]

Dr MILADIN KORAĆ

Born on April 2, 1924 in Valjevo, he finished elementary and secondary school in his home town.

He graduated from the Economics Faculty of the University of Belgrade in June 1949. In December of the same year he was appointed an instructor at the same Faculty in Political Economy. He defended his doctoral dissertation in January 1956.

---

[8] This statement is directed by the researches done in the Secretariat for Labor of SR Serbia, as well as the already signed Social Agreement. For more details on the subject see the book Self-managing Income Policy in the Area of Functional Distribution, publication of "RAD", Belgrade, 1972, pp. 129—143.

He was appointed a lecturer in the same subject in May 1956, an associate professor in February 1961 and a full professor in February 1966.

An an instructor he finished his studies at the Institute for Social Sciences in Belgrade. He spent the 1953—1954 academic year doing graduate work in Cambridge, England, studying the main trends of economic thought in the West.

He spent the 1961—1962 academic year on a ten-month Ford Foundation scholarship doing research at several American universities (Columbia, Harvard, California, etc.) and institutes, studying monopolistic practise in the formation of prices and state influence in this sphere.

Since the founding of the Higher School of Political Sciences in Belgrade (1960) he has been teaching Marxist Economic Theory. During the 1964—1965 academic year he headed the Department of the First Teaching Group. He spent May 1965 in the Soviet Union, lecturing at the High Party Schools in Moscow, Minsk, Kiev and Leningrad on problems of the Yugoslav economic system.

He is now a member of the Economic Council in the government, member of the Presidium of the Republican Conference of the Serbian Socialist Alliance, member of the Scientific Section of the Association of Yugoslav Economists.

In 1965 he was decorated with the Order of Labour With Gold Wreath. In 1967 was awarded the "Božidar Adžija" prize for scientific work in the sphere of the social sciences for his work on studying the theory and practise of socialist commodity production.

*Works*

Production Relations and Their Changes in The Transitional Period, "Rad", Belgrade, 1952; State Capitalism, "Rad", Belgrade, 1953; The Concept of Production Relationships, A Theoretical Critical Analysis, "Nolit", Belgrade, 1957, Economics — workbook (co-author), "Udruženje studenata", Belgrade, 1958—1959; The Basics of Political Economy — textbook (co-author), "Rad", Belgrade, 1960; The Basics of Marxist Political Economy, "Visoka škola političkih nauka", Belgrade, 1961; An Analysis of the Economic Position of Economic Groups on the Basis of Revenue Prices and The Prices of Production, "Savezni zavod za privredno planiranje", Belgrade, 1964; The Problems of the Theory and Practise of Socialist Commodity Production in Yugoslavia, "Informator", Zagreb, 1966; Theoretical and Practical Problems in the Development of the Socialist Economic System in Yugoslavia, lecture delivered at the High Party School of the Central Committee of the Soviet Communist Party in Moscow, "Visoka škola političkih nauka", Belgrade, 1965; Political Economy — The Basics of a Theoretical Analysis of Capitalist and Socialist Commodity Production, textbook, (co-author), "Rad", Belgrade, 1966.

Certain Characteristics of Production Relationships in State Capitalism, "Komunist", No. 3—4/1952; J. Keynes, preface to Keynes' Concept of Economic Cycles. "Economic Cycles in Bourgeois Economic Theory", "Nolit", Belgrade, 1958; M. Dobb, preface to the book "Political Economy and Capitalism", Belgrade, 1959; The Law of Tendency Growth of Profit Rates and Modern Capitalism, "Socijalizam", No. 6/1959; Theses for the Theory of Socialist Commodity Production, "Socijalizam", No. 1/1961; The Theory of Socialist Commodity Production, "Naša stvarnost", No. 12/1962; The Socialist Commodity Producer in the Process of Social Reproduction, "Ekonomski pregled", No. 10—12/1963; Fundamental Theoretical Problems in an Analysis of the Economic Position of Economic Groups, "Ekonomist", No. 4/1964; Some Theoretical Problems of Socialist Commodity Production, "Ekonomist", No. 4/1964; Notes On Yugoslavia's New Planning System, "Ekonomist", No. 3/1965; The Problems of Price Relationships, "Socijalizam", No. 7—8/1965; Distribution According to Labour in the System of the Socialist Commodity Economy, "Gledišta", No. 8—9/1966; The Law of Values As a Regulator of the Distribution of Income in the Socialist System of Commodity Economy, "Ekonomski pregled" No 10/1966 and Financing Expanded Reproduction in the System of Socialist Commodity Economy, "Socijalizam", No. 3 and 4/1967.

*Dr Branislav ŠOŠKIĆ*
*Professor at the Faculty of Economics of the University of Belgrade*

# ECONOMIC POLICY IN YUGOSLAVIA'S SELF-MANAGEMENT SYSTEM

The development of economic thought and analyses of economic theories and practise in the world indicate that practically every economic theory (system of economic theory) if it did not reject the existing socio-economic system, pointed in explicit or implicit form to a certain economic policy.

Economic theory loses its *raison d'etre* if it does not ultimately serve as the basis of economic policy. This does not mean that those concerned with economic theory should on their own and always take that additional step towards formulating economic policy, towards measures of economic policy. Economic policy which is not based on certain theoretical solutions as a rule is shortsighted and sooner or later will produce inadequate results. This does not mean that our economic policy over the entire postwar period always started from all-round economic-theoretical analyses which included all the fundamental and basic components of contemporary economic science.

The primary aims of our economic policy are not very different from those of the economic policies of other countries with developed market economies. One of the first goals which has been especially stressed in the past few years is to guarantee monetary-market stability. This is closely connected to guaranteeing (relative) full employment. Other basic goals are to guarantee as high an economic growth rate as possible and to stabilize the balance of payments. A socialist economy such as ours, an economy which is tracing its own particular road and which is in essence a market economy, cannot neglect any one of these goals. It may, at given moments, lay greater stress on one or the other of these goals, and it can and should have new goals tied to our system, to our social relations, especially in the realm of the distribution of income.

We should like here to limit ourselves only to certain characteristic problems which particularly concern the realm of economic policy, stabilization and employment.[1]

[1] The author gave more detailed consideration to certain aspects of economic policy and the economic system at previous sessions of this Seminar.

We shall consider the problems of stabilization only in connection with the monetary-market sphere, i.e. with inflation, although stabilization can also be considered on a broader basis to include the sphere of employment, i.e. from the standpoint of cyclical trends, rises and falls in the level of economic activities and employment and the monetary-market components which ensue (instability of prices). Economic policy geared against economic stagnation and unemployment on the one hand, and inflation on the other, i.e. anti-cyclical and stabilizational economic policy aims not at liquidating but at moderating certain cyclical trends, which in a depressive phase lead to unemployment and the non-use of production factors, and in a phase of business cycle, as a rule, lead to inflation because of excessive demand (demand-pull inflation). This, of course, does not mean that only a state of full employment leads to inflation. As more recent experience has shown abroad and here, inflation can also occur in a situation of insufficient employment. This is so-called inflation due to costs (cost-push inflation). It demands a special form of stabilization economic policy.

The controversial views voiced in our discussions show that in marxist economic theory, and hence among our economists, no strong tradition existed in considering more exhaustively stabilization and unemployment.

Our consideration must be unprejudiced, irrespective of who was the first to begin investigating certain problems, irrespective of which school he belonged to. In our opinion, it is the duty of Yugoslav economists to study closely and critically all that exists in the sphere of theory and economic policy and without prejudice to accept all that is assessed as scientific contribution. In other words, one should follow Marx's example and accept a large number of views which come from other thinkers, while correcting and perfecting them when necessary.

If, because of the great difficulties experienced by the capitalist economy in the thirties, it happened that a non-marxist economist focused on the problem of unemployment and stagnation, on the one hand, and inflation, or instability, on the other, and hence offered certain significant solutions, obviously substantiated by a wealth of literature afterwards, then it would be a grave mistake on the part of marxist and especially Yugoslav economists to ignore or neglect all this and to seek certain entirely independent or merely our own solutions. In spite of the fact that our economy is different from the capitalist, there is a certain circle of common solutions, especially in the realm of economic stagnation, unemployment and inflation. The specific nature of our system naturally calls for additional solutions of its own.

In this connection one must bear in mind that with respect to anti-cyclical and stabilizational economic policy as a result of modern macro-economic theory, one can no longer speak of the existence of any larger differences in theoretical conceptions among contemporary economists. They more or less agree on

the basics of economic theory. They differ chiefly in their diagnosis of the economic situation, of economic trends, for example, whether the given index of unemployment means the onstart of greater depression or whether it is a temporary, transitional state, in other words, whether the given index of prices means the beginning of greater inflation or not. Hence, differences of views concerning whether at a given moment corresponding instruments of anti-recessional and anti-inflationary policy should be set into motion. If they agree, however, with respect to the diagnosis, then there are no great differences in terms of the instruments or measures of economic policy.

With respect to cycles in general and in the Yugoslav economy it should be said that cycles can be the result of erroneous, insufficient or perhaps unskilled planning. These cycles can and did arise as the result of these non-economic factors. On the other hand, however, it would be entirely wrong to conclude, and the danger of such implicit conclusions did exist among certain writers, that the market economy without such planning is immune to cycles. Marx and later Keynesian-oriented writers stressed this perfectly clearly.

In our opinion what can and should be established is that the socialist economy from the moment that it abandons the centralistic administrative system of rule, must count on economic cycles, on cyclical trends. The market economy, which we too are developing, and which, as our own and the experience of others has demonstrated, is no longer merely a synonym for capitalist economy, must count on cyclical trends and must struggle consciously against them.

For, if the market is the ultimate determining factor of the scope of production and investment on the one hand, and the determining factor of the structure of production and investment on the other, then one should be well aware that the market will execute its task in terms of the structure of production relatively well, as it has done in the past and is doing at present. Experience shows that in very broad spheres of economic activity it can execute this task better than any highly expert centralistic planning organ.

The abilities of the market are different, however, with respect to the scope of production, the scope of investment and all ensuing phenomena, such as those which arise when we have a low level of production, low economic growth rate and thus recession, when there is stagnation and unemployment on the one hand, and a relatively high level of production, full employment, i.e. utilization of the factors of production and inflation, to use only these two extreme cases, on the other. In this respect — and one should be quite clear on this point — the market, if left to itself, cannot successfully execute this task to its ultimate end.

The market and the market mechanism, hence, cannot on their own assure full employment without inflation. That is why economic policy is needed to influence the creation of market conditions which would assure as high a level as possible of economic activity,

a higher economic growth rate, full employment but without inflation. Full employment, naturally, does not mean a state in which unemployment is equal to zero. A certain small percentage (technological, seasonal, structural) unemployment must always exist.

With respect to the roads leading to full employment and the stabilization of prices, the alternatives, in our opinion, are clear. There is the centralistic system and method which can assure that there will not be any of these cyclical greater declines, crises and high unemployment levels, or strong inflationary trends. This can certainly be achieved in such a system, under the condition that wise and expertise planning is used. We rejected this system and method for other very serious reasons. The other system and method which corresponds to the market economy, and which we have adopted, should be the result of all contemporary theoretical research in the world and here, a method of the best combinations of economic policy measures: monetary-credit policy, fiscal (tax and public expenditures) policy, income policy and (under certain cases of unemployment) labour force policy.

The solutions offered by economic theory do, of course, appear simpler than the measures of economic policy. Here one must seek gradualness, selectivity and corresponding combinations of all measures in the desire to attain certain results, while avoiding certain other opposite effects. Here a conflict of aims comes to expression. If the corresponding measures of monetary-credit policy, fiscal policy and certain measures in the sphere of income policy are not weighed properly, then we may arrive at certain solutions which could be negative.

If we want to make the Yugoslav economy as much a market economy as possible — and this is a better and more precise definition than "commodity-monetary economy" — then a crucial and determining factor is to assure a corresponding level of effective (money backed) demand, be it a question of general or of individual consumption. This question is crucial if we want to raise the low level of economic activity and employment. Consequently, the accent should be on expansion in monetary-credit policy and in policy of general (investment etc.) expenditure, as well as on contraction in taxation policy (on decreasing taxes), all in the aim of stimulating and elevating effective individual and public demand.

Hence, the level of effective demand is essential. It is decisive for elevating the level of economic activity and resolving the question of unemployment. It is achieved, above all, through the aid of the before-mentioned measures of economic policy.

Taxation policy in Yugoslavia to a great extent has been neglected as an anti-cyclical economic policy. This is due, among other things, to the existing principle of net personal incomes. Namely, personal incomes are taxed at the level of the work organization, so that any reduction of taxes benefits only the work organization itself and does not lead directly to increasing personal income. Equally, the increase of taxes on personal incomes hits the work organization and does not directly lower personal incomes.

A far better solution is to accept the principle of gross personal incomes, for then the effects of anti-cyclical taxation policy would be more immediate.

There was a certain period in Yugoslavia, especially after the 1965 economic reform, when the problem of unemployment was neglected. The socialist society must not be passive and say that the question of unemployment will be settled with the elevation of the level of economic activity, or production. It must rapidly, through its economic policy, find a way to raise production and resolve unemployment. It must help economic organizations by increasing, above all, effective demand in the sphere of public expenditure (not in terms of raising the salaries of state employees, people in non-economic spheres) especially in the sphere of investments, in the sphere of the construction and maintenance of public investment projects. This, above all, includes communal housing construction, local and regional road arteries, especially those of a local nature, melioration works, the construction of dams and dykes, power plants and the maintenance of these objects as a part of public investment expenditure.

Consequently, in the absence of individual (enterprises and individuals) effective demand, general effective demand on the market should be incrased in terms of intensifying it. Special mention is due to the question of intensifying housing construction. Given a state of unemployment, many of these activities can be carried out and executed in an extensive way, considering the fact that there is a surplus of labour force. This could serve to achieve, and this is certainly one of the tasks of economic development, the use of unemployed labour force and the use of the real surpluses of labour force which in such a situation overburden the economy and business organizations.

Reducing the share of labour force is a precondition to intensifying production. A socialist society should, through public expenditure, the stimulation of investment construction in the sphere of public works, i.e. of a so-called social standard, resolve the question of unemployment and surplus labour force. This would serve at the same time to create the conditions for enterprises to include in their make-up schooled cadres to the highest possible extent, cadres which would be as fully and adequately employed as posible. This is one of the preconditions for implementing the economic reform and speedier economic development.

In a situation of inflation, i.e. a general rise in prices, which arises when the economy records full employment, i.e. as the result of demand-pull inflation, the measures of stabilization economic policy for the Yugoslav self-management market economy must be contrary to those against unemployment. Anti-inflationary measures must be composed of contraction in the sphere of monetary — credit policy and public expenditure policy and of expansion in taxation policy (i.e. of increased taxes).

Anti-inflationary, i.e. stabilization economic policy in the Yugoslav self-management system becomes especially complex because

of the emergence of inflation prior to a state of the full employment of labour force and other factors of production, because of so-called cost-push inflation. The phenomenon of simultaneous inflation and unemployment is not our specificum. It is equally erroneous to see this phenomenon as some kind of proof of the inadequacy of measures of anti-recession economic policy. The phenomenon of parallel inflation and unemployment experienced by our and other economies indicates the need for the all-round investigation of its causes and the undertaking of corresponding measures of economic policy.

The autonomous rise of costs, especially of personal incomes in those enterprises which can afford it, is one of the main causes of such inflation.

The structure of the Yugoslav economy and the characteristics of the economic system show that here, even more than in a private enterprise market economy, a situation can arise such as the one we have now, where we have inflation even when we do not have full employment.

The question of the distribution of income is exceptionally important. Our system is unique in terms of others precisely with respect to the question of distribution and this poses a task which must be fulfilled. A very important question is that of the relationship between accumulation and personal consumption. This question demands a solution both due to the need of guaranteeing a higher economic growth rate and distribution of income according to work, and due to inflation in a situation of inadequate employment.

Economic organizations settle the question of the distribution of income on the basis of various factors, while society, which owns the means of production, has not yet found the best way to assure a corresponding balance between accumulation and consumption. Hence, we must find a suitable solution, for without it these danger of inflation will always hover over us like Damocles' sword.

In contemporary capitalism, large capitalist corporations, capitalist entrepreneurs fight for as large a share as possible of accumulation in income, while direct producers, workers, in the person of trade unions, fight for as large a share as possible of wages, i.e. personal incomes. Yugoslavia's case is specific. We have direct producers who resolve both the question of accumulation and the question of personal incomes. Hence, private-entrepreneur economy has, on the one hand, owners, stock-holders and managers, and on the other, those who work, i.e. producers. Collective bargaining, the conflict of interests between owners (and managers acting on their behalf), on the one hand, and workers on the other, are an important, stabilizing factor in terms of the level of personal incomes, i.e. wages. It concerns the distribution of total income in terms of personal income, i.e. the wages of workers, and in terms of the amount which goes into profit, expanded production.

Corresponding agreements exist in some countries between trade unions, employers and the government according to which

there can be no increase in personal income, if, according to statistical data, there is no corresponding increase in productivity, hence, personal incomes can increase within the limits of a statistically demonstrated increase in productivity. In other countries the government makes recommendations in terms of the trend of wages and salaris (i.e. personal incomes from work) to prices, or to profit (i.e. income from ownership).

These two contradictory groups with respect to interest: direct producers, workers on the one hand and owners and managers the other, do not exist in the Yugoslav system. Workers, taken in the broadest sense of the word, are at the same time direct producers and self-managers, "managers" entrusted with the management of enterprises, which are socially owned. This system is progressive in terms of new social relations. We should be equally aware, however, that this system bears within it an important unstabilizing factor with respect to inflations generated by personal incomes (cost-push inflation). We must seek the ways and means to compensate for the absence of this important factor. This is a problem which should be seriously worked on by Yugoslav economists. Income policy is certainly one of the most important aspects of solving this question.

Solutions can be found in the sphere of income and price policy which would be in accordance with our self-management system. Without such solutions we would find ourselves in a difficult situation and in the desire to resolve the question of dynamics we would be constantly faced with the threat of inflation. Especially since in Yugoslavia there is a limited responsiveness of prices and personal incomes and a monopolistic positions of certain economic organizations as well as a relatively strong consumer mentality in certain regions where the majority of workers are villagers still tied to the village through property.

Therefore, the socialist self-management economy demands finding a supplementary, stabilizing, anti-inflationary mechanism in the economic system, given that the direct producer decides on the distribution of income into the fund for personal consumption and the fund for accumulation as compared to capitalist economies where the establishment of such relations, i.e. the level of wages as compared to the level of profits, accumulation is the object of constant conflict and bargaining between owners and managers on the one side, and workers, on the other.

When speaking of anti-recession and anti-inflationary economic policy, one absolutely cannot equate this economic policy with built-in stabilizors, for they mean something else.

They should, of course, lead to the same goals. The effectiveness of built-in stabilizors, however, is far more limited than the effectiveness of certain measures of economic policy. If we were to equate built-in stabilizors with measures of economic policy, it would mean that a well-conceived theory would be sufficient within the framework of our economic system to find those so-called built-in stabilizors, build them into our system and thus resolve the

problem of unemployment and inflation. This, however, is impossible. The economic system, regardless of how well it is set up, cannot exclude the need of economic policy.

In other words, it would be illusory to think that as economists, theoreticians and practicians, we can find such instruments which need only to be built into our economic system and that then we can let things evolve by themselves, i.e. to think that so-called built-in stabilizors are sufficient to settle inflation and stagnation, unemployment. In a situation when the market in Yugoslavia is increasingly serving as a determinant in terms of the structure and scope of production, and this is what characterizes the market economy, we must count on certain measures of economic policy.

Hence, economic policy must be set into action at given times, when we have a situation of either monetary-market instability, i.e. inflation, or a certain decline in the rate of production which leads to the insufficient utilization of the factors of production and to unemployment. Anti-cyclical and stabilization economic policy is a different thing from so-called built-in stabilizors and we cannot do without it. As a rule it is not a long-term policy, as is the policy of economic development, structural changes, etc. It is relatively short-term, although not too much so, particularly because of the existence of the so-called "time-lag".

The "time-lag" is a period of time which must evolve from the formulation of policy, through the passing of certain measures, the implementation of these measures to the effects which these measures should produce, and it exists not only in monetary-credit policy but in fiscal policy as well. It is necessary to have a ready package of above all fiscal and monetary-credit measures prior to any signs of economic instability and to give certain authority to representative and other organs so that, should statistical data indicate that certain limits have been reached, i.e. a percentage of unemployment or a rise in prices, they can directly set these measures and actions into motion.

It requires too much time even in certain developed countries, for example, to persuade representative bodies to accept certain measures of fiscal policy, i.e. decrease taxes, which should, and as a rule do, lead to reducing unemployment. Maintaining an expansionist taxation policy for an expenditure time after the economy has attained a relatively full level of employment can, however, act as an unstabilizing factor. This is the case with general consumption and with public expenses. Relative full employment is soon accompanied by growing inflation (demand).

It is true that in a situation of insufficient employment the principal task is to set in motion and intensify total production under the provision that this does not lead to inflation. But when we are in a dilemma between either a mild rise in prices or long-term stagnation, any serious economic consideration would speak in favour of the first of these two possibilities. In our opinion, however, the chief question is increasing the national income. The level of prices, however, is important to the extent that a country is

smaller or poorer, and thus, more greatly oriented towards the international division of labour.

When the chief problem of our economy is to intensify, in other words, to assure production with the lesser share of the labour force and to adapt to the international market as quickly is possible, then assuring monetary-market stability, i.e. reducing inflation to zero, is not the true road leading to restructuralizing our economy. The fullest possible action of the market, together with the shouldering of risks by economic enterprises, is the best and most effective means of restructuralizing our economy and hence of modernization, intensification and inclusion in the international division of labour.

The problems of the level of total production, employment and price stability are not chiefly the problems of individual business organizations, enterprises, lower bodies (representative, associated or self-management bodies). These problems can be successfully resolved above all at the level of broader social communities. This is a question of measures which should be taken by higher representative, monetary, fiscal and other bodies while safe-guarding the Yugoslav principle of self-management. At lower levels not very much can be achieved. Something, of course, can be done in the field of fiscal policy. Certain structural problems, for example, can be resolved through selective fiscal policy, etc. But, taken as a whole, when we have inflation, for example, measures at lower levels cannot lead to important results.

Hence it is illusory to think that the question of economic stagnation, unemployment and inflation can be resolved beyond the general social, general economic level. The problem of inflation and the problem of general stagnation, for example, cannot be resolved at the level of individual business organizations. Certain collective decisions must be sought for the economy as a whole, while bearing in mind the spirit of our self-management economic system and an essentially market economy, to be precise, a market socialist economy.

Dr BRANISLAV ŠOŠKIĆ

Dr Branislav Šoškić, professor of Economics at the Faculty of Economics of the University of Belgrade and director of the Institute of Economic Research. Dean of the Faculty of Economics from 1964 to 1967. Now deputy and chairman of the Board of Education at the Federal Assembly of Yugoslavia (at the Educational and Cultural Chamber). Member of Federal Economic Council, of Scientific Section of Yugoslav Economic Association, of Learned Society of Montenegro, of international scientific bodies and of some editorial boards of periodicals.

Chairman of the Council of International University Center for Social Sciences of the University of Belgrade.

Awarded Doctoral Degree in 1954 at the Faculty of Economics, University of Belgrade. In 1955—56 and 1956—57 academic years post-doctoral studies (British Council Fellowship) at the universities of St. Andrews and Cambridge in the United Kingdom; 1962—63 spent at the universities of

Harvard and Berkeley, in the United States of America (Ford Foundation Fellowship). In 1971—72 two times visiting professor at the South Florida University, U.S.A.

More important books published:

*The Development of Economic Thought* (1965, 1968, 1970 and 1972) awarded University of Belgrade Prize;

*Production, Employment and Stabilization — Contemporary Macroeconomic Analysis,* (1970, 1971 and 1973);

*Distribution of Incomes in the Market Economy — Contemporary Microeconomic Analysis* (1971 and 1972); awarded October Prize;

*Theory of Value — a Classical Economic Analysis;*

*Economics of Education,* 1973 (all published by Institute for Economic Research and "Contemporary Administration", Belgrade).

Co-author of numerous books, collection of works, and encyclopaedia. Author of many articles and reports for domestic and international scientific symposia in the fields of theory of economics and economic policy, as well as that of economics of education and research published in Yugoslav and foreign periodicals (in English, Russian, French, Italian etc.).

*Dr Miroslav PETROVIĆ*
*Associate Professor at the Faculty of Law of the University of Belgrade*

# YUGOSLAV ECONOMIC SYSTEM AND INTEGRATION

Any attempt at analysing current problems in the Yugoslav economy can be reduced to several questions which deserve special attention because of their relatively great significance for general economic stability and the conditions for further economic development. Without any intention of giving priority to individual questions by virtue of the order in which they are listed, they can be said to include general and structural imbalance, a relatively rapid rise in prices, a high degree of inflation and the decreasing buying power of the population, ever-present unemployment and the exodus of labour force to work abroad, the unfavourable state of the foreign trade balance and in this connection relatively large debts abroad. This certainly is not a complete list of the problems involved, although many other questions stem from these basic issues, and hence in a way are of secondary importance. Intensive economic growth in the sixties, when Yugoslavia's growth rate placed it among the leading countries in the world, extracted the country from a state of under-development and helped to give it today far better conditions and much broader possibilities for entering the "developed countries' club".

This same accelerated economic development, however, bore with it elements of imbalance, disharmony. Many of the Yugoslav economy's current problems stem from this period. The economic reform measures, which began taking effect from 1965 onwards, aimed at eliminating some of the principal sources of instability, or at least at diminishing their effects, but the results were such that one cannot be over-satisfied.

In the course of the preceding months, actually since mid-1972 in part and definitely since the end of 1972, an economic programme of stabilization was initiated of much broader and all-inclusive scope, aiming at surmounting all the difficulties confronting the Yugoslav economy, and offering prospects of significantly more favourable conditions of economic organization and more profitable business by 1974 and 1975 respectively. One must bear in mind,

however, that the results desired cannot be realized that quickly and that they cannot be spectacular. Of no less importance for understanding the means and ways being used to eliminate certain fundamental problems in the Yugoslav economy is the fact that many of them are conditioned by outside factors and that in many cases these influences stem from outside Yugoslavia. One need only mention general monetary instability and the adoption of "floating" or "fluctuating" rates, integrational processes which close the market and reduce possibilities for export to countries where for decades and not years we have been selling a part of our agricultural produce.

The enumeration of these questions is certainly relevant to and of importance for an understanding of current problems in the Yugoslav economy. They are not, however, unique unto Yugoslavia alone, and are not very different from those being faced by some other countries striving to resolve them as well. One need only recall that the rise in prices is a factor present in a large number of states, that the process of inflation has spread to such an extent that certain experts consider it to be a general and world process. Attention is drawn to the question of a general framework for the functioning of the economy and economic trends, the question of the economic system, whose fundaments are the subject of broad discussion at all levels and in all sectors of the Yugoslav society. Hence, one might say that current problems in the Yugoslav economy can best be explained and clarified via a consideration of the fundaments, method and way in which the economic system functions.

The general basics of the Yugoslav economic system are well known far and wide: social ownership and self-management form the general framework for its constitution and functioning. Ever since 1950 up to the latest stage in the development of the economy and society, both these basic characteristics of the socio-economic as well as the socio-political system, have been developing and expanding in their theoretical and practical, direct importance. The 1963 Constitution offered important support to the speedier development of self-management. The 1965 economic and social reform and the 1967 and 1971 constitutional amendments created further conditions for the broader and more all-round development of self-management, so that now the question of self-management can be raised only from the standpoint of its implementation in concrete cases and from the standpoint of the optimal variants for the concrete regulation of certain cases in practise. This holds equally true for social ownership, which has been completely confirmed and affirmed as a unique form giving rise to production relations of a qualitatively entirely new type in the history of human society.

The peoples plebiscite decision to create a new socialist type of society throught the development of self-management and on the basis of social ownership over the means of production, saw the forging of the Yugoslav society closer towards the eternal human ideal for freedom in all its forms and aspects. The difficulties which

arise along the way usually stem from the absence of a model, ready solutions, "recipes". Hence, in the quest for the best and optimal solutions, the methods, ways, means and instruments of policy frequently change in the aim of bringing the ideal closer to reality. It is sometimes humourously said that there is nothing so stable and lasting in the Yugoslav society as change. This actually means that that frequent changes arise in the desire to find solutions which are capable of answering the needs of the time and situation.

In the course of the past almost three decades, truly great changes have evolved in economic life. These are not only quantitative, development changes, but rather fundamental, qualitative changes, entailing the move from a capitalist to a socialist socio-economic system, evolution within the framework of the socialist system from an administrative-centralist to a self-management economic system. These, then, are truly great and numerous changes. Special stress should be laid on the process of de-etatization and de-centralization, which was very rapid as of 1950 and particularly accelerated during the past few years. And this is where qualitatively new problems arise, the solution of which requires new efforts and a new quality in the system of organizing the economy and economic trends.

It should be stressed from the start that self-management cannot and should not be viewed as one-sided or one-dimensional. The first and basic level of self-management is at the level of the work organization, the enterprise, associated work which in the latest constitutional changes enables the man-producer not only to be the organizer of the labour process, the chief factor of labour, but also to decide on everything, at all phases of economic organization, on a completely equal footing, directly. There is, however, the question of the second, broader social level in which self-management emerges equally necessary and indispensable, but still insufficiently developed. In lieu of the administrative system of organizing the economy, opting for self-management socialism and the self-management economic system meant that the regulative functions of socio-political communities are reduced, disappear, and that economic decision-making is transferred to the work organization. This process, however, did not evolve at a sufficiently rapid rate and this was seen to be a large defect which had to be eliminated in order for self-management to assume its full meaning and to become the basis for the passing of all decisions in the economy.

In spite of efforts to reduce the state and narrow socio-political communities on economic life and to enable economic subjects to truly and autonomously pass decisions on their work, for a long time there was an attempt to either decelerate this process or even neutralize it by expanding the the scope and content of the competencies of the administrative-bureaucratic apparatus which imposed itself as essential, indispensable, irreplaceable. This objectively prevented self-management from becoming the basis of economic desicion-making. Bearing this in mind and endeavouring to open the doors to the all-round and full development of self-management,

society undertook and is taking measures to reduce and prevent excesses in the usurpation of self-management rights. Especially important effort can be felt in the Yugoslav society as of 1965, when numerous measures emphasized the priority task of ridding self-management of all administrative-etatistic influences and bureaucratic tutorship. This marks the beginning of a highly important phase in the development of the Yugoslav economic system, a phase which is of tremendous importance for the further development of self-management and the further promotion of the content of the socialist socio-economic system.

Among those who understood the real meaning and achievement of the executed system changes, there were those who took these changes as the basis for separatism, full autonomy, particularism and the atomization of the economy and the whole of society. Instead of the state's regulative functions, instead of an economic system passed in the form of laws whose disposition and sanctions are well known to all, an extremely fluid system was propagated in which almost all touch with economic subjects is lost, and all the decisions are passed by these economic subjects under the exclusive motivation of their own needs and interests. This extremely liberalistic, almost anarchoidal concept of the meaning and essence of the changes made within the framework of measures for the withering of classic state economic functions came to expression in efforts to impose on society what is actually a long out-dated liberalist concept which negates the need for the social steering of economic life, whose only ties between economic subjects can be found on the so-called free market. Both economists and politicians on occasion advanced the idea of a "free market", "the free action of economic laws", "a free economy", "free competition". Here there was an objective return to earlier long ago out-dated periods in which some of these "freedoms" did exist, but in another form and with a different content. Equally, it was forgotten that this economic liberalism, in a slightly idealized version, long ago ceased being an ideal and that all the ennumerated qualities of that liberalism can be seen still only in textbooks on economic history or the history of economic thought. Reality is something quite different and imposes the need for a real and sober analysis of needs and possibilities.

There is no doubt that a contemporary economy must be an organized economy, that the modern market must be organized. The only question is which are the forces which organize it. During the stage of administrative-centralist management over the economy, the statist apparatus emerged as the organizor of the economy, which in a way well-known took over economic decision-making and later attempted to incapacitate all system and other measures or at least to perceptably decelerate the development and affirmation of self-management. The elaboration of such a system, however, was accompanied by extreme views that there are no nor will be any cohesive forces in the economy and in economic life, that the statist system will give way to an extremely fluid one, that

the economic system will not exist in the form of representing a group of rules and regulations offering the framework for the development of economic life.

This liberalistic thesis well-suited all those who desired to reduce self-management to a system in which the bureaucratic and technocratic structures in work organizations can pass decisions in the name of workers which will be deprived of almost any form of state or some other control and which in the best of cases will suit the interests of very narrow circle of people who rule over these work organizations. The theory and practise of elitism in economic life was doubly harmful and dangerous. On the one hand, it reduced self-management to very narrow, practicional and almost insignificant framework and objectively usurped self-management rights. On the other hand, it gravely threatened the unity of the market and led to atomization which could not possibly be overcome through an unorganized market.

It has already been stressed that self-management can and must be conceived in broader and more all-encompassing terms, that it has two levels. One is the level of the organization of associated labour within the framework of the work organization, or enterprise, and the other is far broader, the social level. The first level has already been attained and now one can only speak of the need to improve upon it which is only possible through a proper process. The other level, however, is still to be attained and the general framework for this has been given by the constitutional amendments, especially those passed in 1971. This can most simply be called the social organization of the economy and economic life.

After the elaboration of the economic system based on the dominant role of the state and narrow socio-political communities in the regulation and steering of the economy, there came a period in which there were not enough elements of coordination and dovetailing so that the economy began to be atomized even without the very necessary mutual ties. Parallel with the withering of the regulative functions of the state and narrow socio-political communities, the foundations were laid for a new self-organized system, but this did not suit many of the leading structures in work organizations since in the full autonomy of economic subjects they saw their chance and their "concepts". The whole of economic life was dealt harsh blows and underwent upheavals because of the lack of coordination and steering, although institutional frameworks had already been set up for a system of self-organized economy, a system which means elevating self-management to the second, social level.

Self-management agreements and social consensus were conceived at the beginning of the implementation of the social and economic reform as mechanisms and instruments for assuring the necessary dovetailing of special and common interest. The concept that the work organization is nothing other than a relatively independent part of society, that this associated labour represents a part of the whole of social work, that the individual interest of a work organization cannot be in contradiction to general social interests,

is a concept difficult to refute or refuse. This concept comes to actual expression through the afore-mentioned self-management agreements and social consensus which mark a new quality in our society, which mark the basis for building a self-management, self-organized economic system in Yugoslavia. Instead of the state as the regulator of the economy, instead of bureaucratic and technocratic elements and influences, new relations are being formed in associated labour and between organizations of associated labour on a qualitative basis. In understanding the need for dovetailing in all phases of economic decision-making, in understanding that only associated can they achieve their interests and carry out their social obligations, organizations of associated labour, economic organizations can, through self-management agreements and then through social consensus, fulfil their goals and needs while at the same time fulfilling the social sense of their existence.

Self-management has two sides, one which is self-management rights and the other which is social obligations. The second in the past few years has been often taken to mean the obligation of paying certain taxes, fees and other social contributions. This is a very simplified concept. One should speak much more about the obligations of organizations of associated labour and all their obligations towards the whole of society. Self-management agreements and social consensus aim at linking up organizations of associated labour in one self-organized economic system, at making them self-managing but within the framework of the organized society and its economy.

The lack of organization and dovetailing in the processes of economic decision-making, most often provoked by the conscious and unconscious resistance of which we spoke, came to expression in numerous examples of ineffective, uneconomic and even harmful conduct on the part of many economic organizations in the past few years. Bearing these defects in mind, certain economists came out in favour, more implicitly than explicitly, of restoring state economic functions and returning to the out-dated and inacceptable concept of the organization of a state economy, an adequate economic system. It would be almost too absurd to try to prove that such conduct contradicted the direction of social development and as such it meant nothing other than degrading and abandoning the self-management concept of social and especially economic development. The only possible alternative, if one can at all speak of alternatives, is the self-management system and a self-organized economy. This means that great effort must be exerted to create an entirely new system, based on qualitatively entirely new foundations.

The essence of the self-management concept of the self-organization of the economy calls for a new approach and new concepts of relations between society and the economy, as well as relations between economic subjects. A fundamentally different relationship and new norms of behaviour are created through self-management agreements and social consensus. They are not backed up by state

enforcement, legal disposition or corresponding sanctions. They are backed up by something far more important and serious, something far more binding. These are the obligations which stem from agreements and consensus, obligations which require the formation of a new awareness of what is permissible and possible, no longer in terms of the law, but much more in terms of the other participants in the processes of building and adopting agreements and consensus. This certainly will not be easy to attain, nor will it be quick, for this is a question of creating new business morales, new business habits, new norms of behaviour. The process of building up and adopting these new criteria and norms will not be an easy or rapid one, but it is the only solution which can enable self-management to be accepted and built into the entire system of social economy in Yugoslavia.

As was stressed at the beginning, Yugoslavia's economy at its current stage of development, is burdened by many problems which occasionally are over-exaggerated. The central problem is the one we have been discussing: how to organize economic life without the steering and regulative role of the state, while working on the further affirmation of self-management and greater and better coordination in economic processes. The solution of other problems, one could say, depends on the speed and success with which this fundamental system question is resolved. And hence, the optimism which exists with respect to the further economic development of Yugoslavia is not without foundation and is not irrealistic.

Dr MIROSLAV PETROVIĆ

Born in 1935, he graduated from the Faculty of Law of the University of Belgrade in 1957; received his doctorate in economic science from the same University in 1965, writing a dissertation on "The Purpose of Taxation". In 1959 he became a teaching fellow and later teacher at the Department of Economics at the same Faculty, and is now an associate professor and Associate Dean of the same Faculty.

He has published numerous works from the field of economic theory, the economic system, public financing, and financial law. Among his major works two appeared in the form of monographies: "The System of Income Distribution Between Narrower and Broader Sociopolitical Communities", Belgrade, 1967 and "The Taxation System and Taxation Policy", Zagreb, 1972.

He is a member of several commissions and committees for budget and taxation system in the representative bodies of the federation, SR of Serbia and the city of Belgrade and consultant and advisor in the processes of legislative regulation of financial material.

He is a member of editorial boards of several economic journals (such as "Finance", since 1960), and a member of the Executive Board of the Belgrade Society of Economists.

Dr. Petrović lectured also at the Faculty of Economics in Belgrade and at graduate school of the Institute for Economic Sciences in Belgrade. He has given public lectures in Yugoslavia and abroad and participated in numerous conferences, symposia and congresses.

*Dr Branko PRIBIĆEVIĆ*
*Professor at the Faculty of Political Sciences of the University of Belgrade*

# THE IDEOLOGY AND POLICY OF SELFMANAGEMENT SOCIALISM IN YUGOSLAVIA

## I

The pluralism of political and other ideas is an important distinction of the organised forces of contemporary socialism. Operating in very different social environments and conditions they are faced with problems and tasks which likewise inevitably differ from each other. There is a natural tendency to rationalise the differences in objective position, and to express them in the form of various different political and ideological conceptions. Of course, there are, apart from these objective, also subjective reasons for the differing conceptions in the world of socialism. Individuals and groups operating under similar or identical social circumstances interpret them in different ways and therefore present various different interpretations of the tasks of socialist forces.

The differing conceptions refer both to the aims one is striving towards and to the ways and means by which these aims are to be attained. No less important are those referring to the estimate of concrete social and historical situations in which various socialist forces find themselves.

Within the range of different ideological and political trends ideas, demands and movements of selfmanagement socialism have for many years clearly stood out. What is more, we might point out that these ideas emerged already with the first steps of the international socialist movement. In any case, it was since the middle of the last century that one notes the constant presence of groups and movements defining the aim of socialism in terms of the direct authority of the working class, and advocating an organisation of the new society in which the working people would be those directly to decide upon the conditions of their own life and work.

This selfmanagement orientation is likewise subject to different interpretations. The selfmanagement concepts of various

social and political forces implies various and different things. The range of these forces is particularly broad today. While on the one hand this concept rallies revolutionary forces looking upon self-management as the instrument and essence of the historical process of liberating labour, of abolishing all forms of class exploitation and domination, on the other hand we have ideas and practical proposals which remain within the framework of the existing social systems, in which some measures of workers "participation" are to serve as an instrument in improving or "beautifying" the social side of the existing system. There are distinct tendencies to manipulate these ideas with the actual intention of maintaining the status quo. Of course, this is neither the first nor the last instance that representatives of the possessing classes, having found out that certain ideas are more attractive to the masses of the workers and other working people, endeavour to adjust them to their own interests, and so spread these ideas among the workers often in a highly distorted form. The existence of such efforts cannot constitute a reason for giving up the basic idea, but rather an incentive to define it more clearly and so draw a distinct line betveen its true meaning and its various distortions.

During the past few years there has been a marked increase of influence of those forces striving for a self-management orientation in international socialism. While stressing this, one must at the same time point out that those forces are still definitely predominant which define the new socialist society in a completely different, which means etatistic way. It is a characteristic and significant fact that the orientation towards indirect democracy, towards the state as the basic factor in the reproduction process of socialism is almost equally predominant among the social-democratic and communist parties. When we stress this, we do not for a single moment lose sight of the vast ideological and political differences existing between these two main tendencies of latter day socialism. Apart from all others, these two currents differ in their stand towards the state. While the social-democratic current is endeavouring to "take over" the existing state and make it into an instrument of social transformation, the communists have always declared themselves for a new type of state (either by destroying the existing one or by a radical change of its class content). However, both most often look upon the state as a powerful lever, in fact the main instrument of socialist transformation. Both currents, until very recently had a negative attitude towards the ideas and demands for a selfmanagement concept of socialism.

It appeared until some ten years ago that the selfmanagement tendency had been definitely refuted and rejected. No major socialist formation upheld these positions. The selfmanagement orientation was more present as a potentiality, as a historic tendency inherent in the class essence and the position of hired workers, than as a conscious committment of influential socialist forces.

Today this is no longer so. First there was the definite and determined committment of the Yugoslav revolutionary movement

in favour of the selfmanagement concept. Later, selfmanagement ideas and tendencies began in one way or another to penetrate into many other environments. Certain very powerful and influential communist parties accepted, in principle, the idea of self-management as the essential hallmark of "developed socialism" or communism. (Most important example in this respect is the evolution of the attitude of the Communist Party of the Soviet Union). Some of these parties consider that self-management is not only an ideal of the remote future, but that it is possible at the present stage of social development to ensure a certain degree of direct workers' democracy and that this must be done.

One of the major forms of expressing this tendency can be seen in various demands for the expansion of the existing and the introduction of new forms of workers participation in managing the economy.

Although the forces consistently and firmly committed to the selfmanagement concept in socialism are still much fewer and less influential than those in one or the other way upholding state socialism and indirect democracy, they are now not only an interesting theoretical concept but also an ideological-political tendency which must be definitely taken into account.

It is not beyond the bounds of possibility that during the years to come there will be an increasingly important division of forces in international socialism, along the line marking the border between direct and indirect democracy in socialism, i.e. between etatistic and selfmanagement socialism.

## II

Within the structure of political and social forces which have declared themselves in one way or another for direct workers democracy in the economy and the management of social affairs as a whole, Yugoslavia occupies a specific place. Self-management in Yugoslavia differs from various efforts to democratise social relations by the partial inclusion of workers in the process of decision-making (workers' participation, joint decision-making, *Mitbestimmung*, industrial democracy, enterprise committees etc.) which have been realised in several other countries, mainly in the following:

a) In Yugoslavia the selfmanagement system has not been conceived as a supplementary element of some other system of production relationships, as an instrument for its modification in the sense of introducing greater democracy into the working peoples' day to day life. Selfmanagement is the foundation, the main characteristic and the essence of the entire system of social relations. Selfmanagement is not subordinated to any other basic type of social organisation but has been so set up that the entire social system shall develop out of it.

b) In Yugoslavia selfmanagement has been cemented into all the constituents of the social structure, not merely into the economy, as is the case elsewhere.

c) In Yugoslavia selfmanagement institutions and relations are not restricted to the basic cells of the society (enterprises and other basic work organisations). The Yugoslav Constitution and other legal documents, as well as the programme documents of the League of Communists of Yugoslavia, declare the principle and provide for the instruments which are to make sure that selfmanagement pervades and links up the entire social structure from bottom to top.

One might say, in short, that what is characteristic for the Yugoslav system is that selfmanagement has been conceived and to a certain measure also implemented as the fundamental production relationship, as the fundamental hallmark of the entire system of social relations. In spite of numerous shortcomings and inconsistencies, which we shall discuss in greater detail a little later, one can say that already after twenty years of its development, selfmanagement has taken deep root in this country and has become a constituent and essential feature of day to day life.

The question arises as to why there has been such a radical committment to the selfmanagement concept of socialism in this country. This question inevitably arises if one recalls that under the earlier class system, various democratic ideas and institutions were poorly developed, that there was a great inclination to resolve social problems by various authoritative methods. One is moved to ask the same question bearing in mind that the leading political forces of our movement, towards the end of the armed phase of the revolution, decided on an essentially different concept. As is known during the first few years after the war, a political and economic system was built up in Yugoslavia, similar to the one existing in other socialist countries, which means a system within which the state played the decisive role not only in managing the economy but in all other major social affairs as well, and where consequently there was little room for the development of direct workers' democracy. In view of some of its basic characteristics this period is usually defined in Yugoslav political literature as the period of revolutionary statism.

The decisive turning point was in 1950. At that time, decisions were passed which proved to have long-lasting and far-reaching effects on the development of socialism in this country. This was the time of a serious showdown between the Yugoslav revolutionary movement and Stalinist hegemonism, a time of a serious re-examination not only of the social roots of the policy we clashed with at the time, but also of our own social practice. Knowledge of the essence of the phenomenon of bureaucracy, of the sources and social consequences of the vast concentration of alienated social power, gave the decisive incentive for preventing similar tendencies in ones own society, by means of building up an essentially different concept of socialism, one in which socialist democracy was a fundamental prerequisite and essential characteristic.

At the same time, one should point out that regardless of the decisive importance of the clash with stalinism set off by the

passing of the well-known 1948 Cominform resolution "On The Conditions in The Communist Party of Yugoslavia", for the firm committment to selfmanagement, this was not the sole cause. The other major source of this development process is to be sought in the deeply democratic and authentic character of the socialist revolution in this country. Influence on the entire subsequent development of the movement and society headed by democratic elements came to expression in the social basis of the revolution, the way in which the revolutionary movement was organised, with its armed formations and new authority. Finally, one might ask why stalinism clashed precisely with the Yugoslav movement, and equally, why Yugoslavia endured five years of brutal attacks on her independence when almost no one believed this resistance could succeed. The answer must be sought only in the mentioned characteristics of the armed revolution. That is why we are stressing that, while explaining the roots of the selfmanagement orientation of socialist forces in Yugoslavia, one must take into account both factors — the armed revolution and the showdown with Stalinist hegemonism.

## III

The programme documents of the League of Communists of Yugoslavia and the Yugoslav Constitution define selfmanagement as the essential prerequisite for attaining many of the most essential socialist goals and values, but also as the essential determination of socialism. For Yugoslav communists, selfmanagement is consequently not only an instrument in attaining some long-term aims, but also constitutes a value and an ideal in itself.

Adopting the stand that socialism as a new form of organisation of the society and a new type of production relations should ensure a greater and higher degree of democracy, freedom, equality, and humanism, Yugoslav communists have concluded from theoretical research and social practice, that selfmanagement offers the most favorable institutional framework for attaining these fundamental aims of socialism. It is also emphasised that these aims cannot be attained in full if the existing class society gives way to another which perpetuates the division into managers and those who are managed. In other words, these aims can hardly be attained if the working man is not given the possibility to discuss and decide on the conditions of his own life and work, on a basis of equality and in association with the other working people.

Here one should point out that under all forms of social organisation to date (with the exception of some forms of the primitive erstwhile community) man lived under conditions of alienation both as regards the means and results of labour and (even more so) as regards authority, in fact all major centres of decision-making. Under the contemporary conditions of the gigantic development of production forces the objective prerequisites are even greater

for the alienation of the working man. Man is increasingly confronted with faceless and alienated forces compared to which he looks so very small and helpless. One sometimes has the impression that this is the inevitable price which mankind has to pay for technical progress. It is maintained that even socialism cannot change the destiny of the masses of "ordinary people". Allegedly, if socialism is to successfully meet the challenge of the contemporary scientific and technological revolution, it must attain a maximum concentration of power, and put the working people in the position of passive executors of decisions in the passing of which they had no share.

Yugoslav communists did not accept this basically pessimistic vision of the future. They consider that social and technological progress do not demand such a price to be paid. It is stressed that today direct democracy is more imperative than ever before. If such barriers to the titanic concentrations of social power are not put up, the society will be faced with the serious threat of new, even more drastic forms of oppression, alienation and exploitation.

Selfmanagement as the basic production relationship is conceived as an instrument and prerequisite for transcending all forms of alienation, mediation, reducing man and man's existence to a mere object, and various manipulations of human interests and existences steming, in the first place, from conditions of alienated authority based on the latter. It is considered that these phenomena which are inherent in every class system, and also exist in the first stages of development of the new socialist society, can be successfully removed only by a type of social organisation which will objectively put every man in a position where he will be able meritoriously to participate in decision-making on all socially relevant problems and in this context on the conditions for his own reproduction.

It is also stressed that only a society so organised will offer optimum conditions for the liberation of the complete creative potentials of the working people, for a genuine humanization of man's existence. Finally, the basic stand is that this is the only way to refute any kind of hierarchic superiority in human relations. The basic conviction is that socialism cannot be restricted to substituting one form of hierarchic relations in whose foundations alienated social power still lingers, for another, but that in this respect genuinely radical solutions are essential.

## IV

The historical decision which opened up the process of building selfmanagement socialism in Yugoslavia was passed in the summer of 1950. After several months of discussions among the country's political leaders and on the basis of experience gained from the activities of the first experimental workers' councils set in several hundred major industrial enterprises, it was decided to pass the

law on workers' councils. The law provided for the compulsory establishment of the system of workers' councils in all branches of the economy — industry, mining, transport and some trade sectors.

The 1950 law, regardless of the importance it had by itself, represented in the first place an expression of the basic ideological and political committment of leading political forces in the country. This was only the first step in the process of a deep transformation of the entire social organisation, a transformation which is still in progress. During the past few years, the leading political forces of the society, in the first place the League of Communists, have been engaged in searching for new solutions which would enable a more complete and more consistent realisation of the basic ideological committment.

The past period did not only distinguish itself by success, by progress from lower to higher forms of direct workers democracy. After the measures which marked an undoubtable penetration towards new, higher forms of direct socialist democracy, a more developed selfmanagement, came phases of stagnation. There were difficulties and opposition which no one had reckoned with or else which were greater than had been originally expected. The comparatively low level of economic development and other great difficulties representing the general framework within which the new society was developing, were a factor of momentous obstruction. Under conditions when the working class was only just entering the process of turbulent constitution, when its ranks were being joined by elements largely drawn from the petty bourgeois classes, there were innumerable difficulties to be contended with in the construction of the selfmanagement system which requires a high degree of class consciousness, class self-organisation and working and political culture.

In spite of all the difficulties and barriers, in spite of occasional hesitations among some of the leading vanguard, one can safely state that the basic long-term trend during the past two decades of Yugoslavia's social development was distinguished by major results in the direction of strengthening the selfmanagement constituent in society's global structure.

The development of selfmanagement in Yugoslavia during the past two decades has had two basic dimensions which we might in some way term as horizontal and vertical. The former would indicate the introduction of selfmanagement institutions and relations into the spheres of social life where affairs had, until then, been regulated on a different basis. The latter dimension would connote the enrichment of content and expansion of rights of existing selfmanagement institutions.

Both these dimensions are highly important, but what is certainly decisive for the development and future of selfmanagement is another constituent. In this plane one ultimately verifies the value and feasibility of the selfmanagement concept of socialism. In other words, here one verifies the basic ideological committment. Only the development of social practice could show to what extent it

is possible to build up a social system founded on the genuine (and not formal) direct decision-making of the working people in all major issues of their life and work and what the economic and other effects would be of this type of social organisation.

Viewed as a whole, one can say that during the period just passed much better and more obvious results have been achieved in the expansion and development of the institutional framework than adding to this mechanism more substance in respect to self-management social relations.

Let us first consider what has been done towards expanding the network of institutions engaged in the selfmanagement regulation of social affairs and social decision-making as a whole. This process of expansion and growth developed in several directions. As a result of this expansion and the ramifications of the mechanism of selfmanagement institutions, a stage has been reached in which almost all major walks of social life have been covered by these institutions. And so, selfmanagement institutions, previously restricted to the economy, in the late fifties penetrated into almost all socalled non-economic social activities. In practice what this meant was the introduction of selfmanagement institutions in such important social activities as education, culture, art, mass communications, scientific institutions, health and insurance. As these are provinces of social work where no new values are created, but where business is one with resources coming from the economy, this phase introduced a significant distinction between workers' selfmanagement (in the economy) and social selfmanagement or social management in these fields. The main difference is that the organs of workers' selfmanagement had by definition some broader competencies in deciding on the distribution of income created, in relationship to the selfmanagement organs in non-economic fields. The institutional expression of these differences was that the selfmanagement organs in the economy were composed exclusively of people employed in corresponding work organisations while in the noneconomic organisations they included, apart from elected representatives of the employed, also delegated representatives of the broader social community — the commune, other work organisations, known as communities of interests and republics.

The other main line along which the selfmanagement mechanism developed pertained to man as a citizen, as a consumer of goods and services produced. In this sense, a highly ramified system of selfmanagement institutions was drawn up enabling the working people to resolve on a selfmanagement basis various existential problems in their immediate environment (their place of residence). Just as the enterprise is emerging increasingly as a selfmanagement work cell, so the actual territorial units are emerging as selfmanagement communities. The most complete expression of this theoretical local selfmanagement community is the commune conceived as the basic element within the global selfmanagement social and political system.

The third development line of the selfmanagement system came to expression in the building up of what are known as communities

of interest. These represent various forms of vertical voluntary selfmanagement association among work organisations operating in the same basic branches of economy or non-economic fields (for instance the establishment of voluntary associations encompassing all manufacturers of cement, footwear or motor vehicles.

The fourth line is expressed in efforts for selfmanagement as a social relationship to represent the hub of and imbue the entire political superstructure of the society. Efforts are being made in this direction to build up a political system which will ensure the greatest possible competent and direct influence of working people organised on a selfmanagement basis, on affairs and decision-making in all echelons and elements of the overall political structure, from the commune, via the republic, right up to the federation.

In order to effect the desired changes in all these directions major changes have been made in the country's constitutional system, whose series of new legal and other measures have been approved, ensuring the corresponding development of the system of institutions of selfmanagement democracy. The result of this has been a highly ramified mechanism of selfmanagement institutions and relationships encompassing virtually the greater part of the country's active population.

Speaking of the second dimension, — the introduction of genuine selfmanagement social relations into new institutions, one must admit that progress was not so marked, and even less simple. While the law or similar regulations can ensure a certain institutional framework, it is quite a different matter as to what the actual substance of the social relations will be within this framework. The setting up of genuine selfmanagement social relations is conditioned to a far greater extent by objective social prerequisites, especially by the relationship of power existing in the society as a whole and in each of the society's constituents individually. Our practice has once again confirmed the old experience, namely that there may be very different social relations behind the same institutional forms.

The long-term development trend of the selfmanagement system viewed from this truly relevant aspect is certainly positive. In the first stage of development the selfmanagement organs had rather restricted competencies, both formally and in practice. During the first few years after the Law on Workers' Councils was passed, there was a certain kind of "dual" authority in the society, both theoretically and in practice. The role of selfmanagement bodies was restricted in two directions. In the first place, in the enterprises the selfmanagement bodies shared authority with the director and other individual management organs. On the other hand, the state organs retained an extensive range of direct competencies of intervention, in relation to the operations of various enterprises.

During the past period selfmanagement organs have greatly expanded their function both as regards professional management of the enterprise and as regards the state apparatus. This was particularly marked in the restriction of scope for the direct interven-

tion of state organs. On the other hand, the state still has no mean possibility of direct chanelling and sway over decisions made by individual work organisations. In practice there are by no means few cases not only of indirect but also of direct intervention from "outside". Local organs of authority emerge here much more often than the higher ones — republican and federal. Nonetheless, one can claim fairly certainly that selfmanagement organs, viewed as a whole, have markedly expanded their role in regulating key provinces in social life.

The development level of selfmanagement in various work organisations, viewed from the aspect of the corresponding roles in the process of decision-making held by collective, selfmanagement organs on the one hand, and individual ones on the other, is much more difficult to measure, and even more difficult to assess generally for the whole country. Here, the roles of individual actors in the process of decision-making are largely determined by the actual distribution and relationship of forces existing in each enterprise and any other work organisation. Once established this distribution is subject to constant changes. Experience has confirmed that here selfmanagement often encountered tough resistance, revealed in most varied forms, some of which gross and open, while others giving to selfmanagement only lip service, thus remaining concealed but nevertheless quite effective and serious. Recent analyses show that in this respect the long-term trend has been positive, and that the sphere of genuine selfmanagement decision-making is expanding, although progress is not quite so impressive as one might conclude if viewing only or in the first place the normative aspect of internal relations in work organisations.

An extensive political drive by the Communist League is currently under way towards the radical overcoming of the existing disproportion between normative and actual development in selfmanagement relations. The recent period was distinguished by serious stagnation in the development of selfmanagement. The current political debate reveals that in many cases in the economy, but not only in the economy, independent administration organs held the actual power to make decisions far beyond the framework of the rights the law invested them with. These phenomena have become know in this country's current political vocabulary as technocratic tendencies. The term technocracy is not, therefore, one applying to all executive cadres and experts in the economy, but only to those who have usurped the rights of selfmanagements organs, who have added to their executive and professional functions the right to manage.

Already ten years ago it was widely accepted that the basic criterion which would serve as the starting point in estimating the development level of self management relations should be the extent to which the working people can directly and competently decide on the uses of surplus labour, which means on the conditions for and trends of expanded reproduction. Studies made public in this country proved the correctness of the classic marxist political eco-

nomy precept, namely, that the control of labour surplus and dicision-making on expanded reproduction is the key question of every social system, that this has always been one of the main sources of power, often the most important one, of all ruling social classes and strata.

Selfmanagement becomes social reality only when the associated working people, through their selfmanagement organs, are those who decide on the uses of labour surplus. Without these authorisations selfmanagement is degraded to a certain form of participation. If it is to be a genuine new type of production relationship, selfmanagement must have its own economic basis. This basis can only be the right to independent decision-making on the conditions for expanded reproduction i.e. the surplus of labour.

The knowledge of the importance of these economic preconditions for the development of selfmanagement resulted in the passing of various measures aimed at ensuring such conditions. For several years the activities of leading social forces have been channelled in this direction. On the other hand, the difficulties and opposition encountered have been extensive. Although there have been years of efforts to effect a radical change in the amount of resources at the free disposal of enterprises, the results have been very modest indeed. A considerable portion of these means of expanded reproduction are controlled by state organs or some other institutions which are beyond the influence of the economy organised on a selfmanagement basis, and even less accessible to the direct producers. The most acute problem here is that of large finance institutions (business banks) where extensive means are concentrated, virtually completely alienated from the selfmanagement structure. This is the reason why measures are now being taken aimed at a radical change in the position of banks, in order to transform them into an instrument of the selfmanaging economy.

## V

Endeavouring to gain an overall estimate of the results of the twenty-year-long struggle for the development of the selfmanagement system in Yugoslavia one must take into account the conditions under which this battle was waged. Equally, the results achieved must be compared with the goals which were set up. We have already pointed out that selfmanagement developed in this country under highly unfavourable objective conditions. Viewed from this standpoint the results attained are undoubtedly very satisfactory. This is explained in the first place by the major, in fact, decisive role of the subjective factor. Organised socialist forces enjoyed sufficient political repute and influence to be able, in certain periods, to win more than could have been achieved had development been random, i.e. had the outcome of the battle for selfmanagement depended only on the relationship of power in each individual enterprise.

The League of Communists of Yugoslavia took advantage of its position in the global society to assert all those forces and tendencies which constituted a development factor in selfmanagement, while on the other hand, opposing those in a position to create obstacles and offering resistance.

The main shortcomings and open problems in the Yugoslav selfmanagement system today are most often claimed to be the following:

a) The selfmanagement system is not satisfactorily linked up vertically, which has resulted in particular kind of atomisation of selfmanagement. Selfmanagement as a social relationship is largely present in the society's basic cells — in the first place, in the work organisations and communes. Naturally, here too a state has not been attained which could be accepted as optimal, but it is equally correct that in most of these basic segments of the community selfmanagement represents a significant mark of the day to day life of the working people. On the other hand, one should stress that the scope for the working peoples' influence on the process of decision-making at "higher levels" in the republics and the federation is fairly restricted. In higher decision-making forums today the elements of alienated political and social power are still very much present. In this way there is a certain duality and even contradiction between the social character of decision-making and authority at the level of basic social cells and higher echelons. Selfmanagement and other elements of direct democracy in the basic cells of the society clash with bureaucratism and other forms of alienated social power present in the upper strata of the social superstructure.

b) In no mean number of work organisations the opposition of technocratic forces has not yet been overcome, forces which pay lip service to selfmanagement but in practice are usurping the function and authority of selfmanagement organs.

c) Closely linked with the aforementioned is the complex question of an adequate definition and realisation of the corresponding roles and rights of the selfmanagement organs on the one hand, and the executive organs on the other. There is a considerable number of cases in practice where these functions are interchanged and this results either in an infringement on selfmanagement (when the executive organs assume the function of management organs) or in the disruption of effective business (when collective selfmanagement bodies assume a role which inherently should be within the competency of corresponding organs of expert management).

d) No satisfactory systematic solutions have yet been found which would ensure an effective channelling of the entire economy, i.e. coordination of the business policy of all economic subjects organised on the basis of selfmanagement (the problem of planning). Here we again encounter a contradiction of the

system. It is beyond any doubt that the assertion of selfmanagement as a global social system of socialist democracy requires complete independence for each and every work organisation. Selfmanagement becomes a mere formality if the work organisations are not able independently and competently to decide on all major aspects of business in the enterprise. On the other hand, it is equally true that the successful development of contemporary economy is impossible without a certain degree of coordination, dovetailing and channelling which must be effected at the level of the whole community. It is also known that monopolising this function by the state apparatus represents the mainstay of contemporary etatism.

In Yugoslavia a solution is being sought in the form of selfmanagement integration but some major systematic solutions are still lacking. The selfmanagement system cannot reconcile itself to a system of administrative, statist planning (the implication of which is the state's acquisition of the decisive portion of surplus labour) as such planning would jeopardise the very foundations and essence of selfmanagement as a production relationship. On the other hand, there is still no system of selfmanagement integration which would ensure the necessary social intervention and coordination of overall economic policy.

These are not the only problems facing selfmanagement socialist forces in Yugoslavia, but today they are probably of the greatest current interest. It is certain that these are formidable and complex problems which will linger for some time to come. It is important that the leading political forces in the country are prepared to face up to these problems, patiently to seek suitable solutions. It appears sometimes both to us Yugoslavs and those following developments in this country that there is too much delay in resolving unresolved problems. Certainly there are cases of delay as there is not sufficient political strength or goodwill for settling some matters. But it is equally true that in many cases this is not the explanation. It is a historical fact that in the development of selfmanagement Yugoslavia is blazing a new trail. In no other country has so much selfmanagement been built into the foundations of the entire system of social relations. This means that practical experience in developing selfmanagement in other countries is mostly highly restricted. Therefore, in the resolution of various problems one cannot usually rely on the experience of others, but only on one's research and quests, which are often long and arduous. For the leading political forces of Yugoslavia this is certainly an additional difficulty. At the same time, however, it is the source of great intellectual inspiration and political incentive. The feeling that one is advancing towards something new along an unexplored road, is a constant inspiration to new efforts.

Dr BRANKO PRIBIĆEVIĆ

Born in 1928 in Dvor na Uni in the SR of Croatia, he attended secondary school in several Croatian and Serbian towns. He studied law at the Universities of Warsaw and Zagreb, where he graduated in 1951. He spent the following three years as an associate in the Institute for International Politics and Economics in Belgrade. He worked on his doctorate from 1954 to 1957 at Oxford University, where he defended his dissertation in July 1957 in the field of British social history. His dissertation dealt with the ideas and movements of workers' control in Great Britain from 1910—1922.

Upon his return to Yugoslavia he began to work at the Institute for the International Workers' Movement where he was the head of the department for studying workers' and socialist movements in the highly developed capitalist countries. In 1962 he joined the School of Political Sciences where he was elected as associate professor in "Contemporary Socialist Doctrines and Movements" and was the head of the department for international political studies. He retained this post after the School of Political Sciences became the Faculty of Political Sciences of Belgrade University. In 1970 he was elected a full professor of Belgrade University. For the past seven years he has been the foreign political editor of the official theoretical organ of the Yugoslav Communist League, the monthly periodical "Socialism". For five years he was the Secretary General of the Yugoslav Association for Political Sciences. He is now a member of the Association's managing board.

He has had several books and works published from the realm of contemporary socialist studies. His book *The Shop Stewards' Movement and Workers' Control* was published in Oxford in 1959. He has had several articles published in other countries abroad. These works encompass the fields of contemporary social democracy, the international communist movement, problems of trade unions in the highly developed countries, ideas, movements and achievements in the sphere of workers' participation, industrial democracy and workers' self-management, the ideological problems and development of the Yugoslav Communist League, etc.

*Dr Bogdan PILIĆ*
*Professor at the Faculty of Mechanical Engineering of the University of Belgrade*

# THE FUNCTION OF THE MARKET AND PLAN IN YUGOSLAVIA'S SELF-MANAGEMENT ECONOMY

Modern society throughout the world, especially in the second half of the twentieth century, is characterized by growing and deeper socio-economic changes, of which, without any doubt, the most spectacular is socialism. In the last two decades alone, it has not only been knocking at the doors of all the continents, attracting the attention of the progressive intelligentsia and marking a concrete and direct demand on the part of the working class in one way or another, but also has become a daily practise in many countries of the world. Given the pronounced differences in the level of development of production forces, the specific nature of socio-economic structures in certain countries, the ideological-political orientation for which progressive social forces are fighting, and bearing in mind the international political circumstances in which social changes are evolving, it is clear that no universal model of socialism exists which could be recommended as without risk for success. Recognizing, for marxists, the indisputable fact of the existence of a certain number of general and common characteristics of the socialist society, and above all its historical goals, an exchange of views and experiences is possible and necessary, even highly useful as scientifically based and critically constructive. This is all the more important as socialist socio-economic formations, unlike those that preceded it, do not emerge spontaneously but are built, partly as a dialectic antithesis of exploitation, the trampling of the human personality and other aspects of inhumaneness, in other words the spontaneity and upheaval of social life and development, and partly as the implementation of a vision of a better, free and happy society.

We are deeply convinced that social revolution is always far more clearly aware of what it does not want, what it is fighting against, while its goals, not to speak of the roads of their implementation are far more generally defined. Even if it were

possible in practise, crystal clarity of concrete modalities of the immediate new future perhaps would even narrow the potential scope of the front of social forces leading the revolution, not because it would clash with the real and long-term interests of certain narrow layers of society, but rather because of the transient incongruity of the given level of development of their social consciousness with the whole and prospects of the demands of revolution. Here we are especially thinking of the small and medium peasantry, craftsmen and similar occupations which entail living from one's work, as well as the majority of the intelligentsia. Social revolution, unfortunately, is not a film reel which can be stopped, not even for a moment while its leading cadre, in some kind of a scientific ivory tower, quietly and precisely defines concrete modalities, organizational forms and all the principles of the functioning of the new society, not to mention a democratic dialogue with the social base.

The revolution resolves all these problems while in process, starting either from the historical experience of the international workers' movement and/or its own estimates and decisions. In the latter case, an important role is played by corresponding cadres of the revolution, specialized, so to speak, for various socio-economic questions. Putting these solutions into effect usually brings with it certain contradictions: the resistance of the overthrown social classes, the non-acceptance by certain layers in the society of measures introduced by the new authority, for a wide variety of reasons, the inadequate implementation of the core of the idea. All this results in ideological-political differentiation, both within the framework of revolutionary forces themselves, and beyond them, including international relations.

For the concept of a socialist society, the system of economic relations is a question of exceptional importance, while its core marks the relationship towards the effect of the law of values and the steering of economic trends. In short and succinct terms, this problem is called the relationship of the plan and market, although its principled importance far exceeds the framework of economic relations. Apart from the general principles of socialist humanism, it represents the skeleton of the entire philosophy of socialism. Hence, it is understandable why from the very first day that a socialist society existed in a country, namely in the Soviet Union, this question became relevant, and judging by all appearances, its importance will only grow, until a communist society is built. While on the one hand, an increasing number of countries is setting out on the road to socialism, on the other, this is the very sphere in vhich a negation of capitalist principles can begin, on the road to the communist model of the functioning of the economy. At the moment, this future is still unknown to us, although there is no doubt that today these positions would help us far better to steer principles and the roads to their implementation. Hence, it is our opinion, especially with respect to a methodological approach to

the solution of the problems of commodity production, values, prices and similar economic categories, which the classics of marxism established as historical, as at one point disappearing, and that it is far more justified to gear efforts towards seeing the emergence of the distant future, towards building as complete and oriented vision as possible of a qualitatively new situation, rather than expending ones efforts on obviously temporary pragmatic corrections of what has been inherited. Karl Marx did not speak haphazardly, in his Preface to the first edition of "Das Kapital", of the form of values, whose final form is monetary, as hollow and simple, and yet for over 2,000 years the human spirit has strived to grasp and perceive it. In this same work, he says somewhat further on: "The dead are as much of a burden as the living". (Le mort saisit le vif!)[1]

The transient state of powerlessness to delve more deeply into the most fundamental characteristics of the communist society, may stem from the complexity of the problem, which is understandable, but also from the scientific lack of organization and absence of research persistence, when it is a question of social effort, and from spiritual laziness, when it is a question of the individual. Given the circumstances, only two solutions remain, the first being that so-called socialist mastering of categories from the past, hence, given social practise, be raised to the level of principles, which usually lack forceful arguments, while the second solution focuses on seeking a ready answer, not to say an authoritative recipe with the classics of marxism. And this is precisely what they have always been against. If one now takes the extracted stands from the general context of their work, together with the arbitrary commentary of the author, and then "dovetails" them with daily practise, mentioned in the first solution, then an honest researcher is faced with the danger of the ethics of revisionists and people who doubt in the basic postulates of their country's socialist society. Still, we cannot describe such practise as the past, although it does have quite a few encouraging elements. This also speaks of the strengthening of socialism.

Even the outter panorama of these problems is far more complex than the bare outline given here, while the conclusion which can be drawn from research on this entire question is the need for further and greater scientific research, which inevitably starts from the totality and essence of marxism, which is tested through the experience of the working class, while measures are tested through the effectiveness of material and cultural progress, through the speed of development of socialist social relations. It is the right and duty of all socialist countries, progressive movements and individuals to exert efforts to achieving the general cause of socialism, to critically and comradely exchange views and ex-

---

[1] Karl Marx: Kapital, Volume I, pp. XLIII and XLIV, published by "Kultura", Belgrade, 1947.

perience, and to criticize others on the basis of their own positive practise. Equality in dialogue, authority of arguments and positive results of practise are the best lawyers.

## 1. *The Basic Orientations of the Yugoslav Revolution*

Research on the course of the formation of socialist Yugoslavia's concept of an economic system has shown that basically it emerged parallel with the evolution of the revolution, and especially in its wake, during the implementation of revolutionary changes in the economy and the introduction of the First Five-Year Development Plan, from 1947 onwards. It was only at the Vth Congress of the Yugoslav Communist Party that there was a paper entitled "On the Construction of the Socialist Economy of the Federal Peoples Republic of Yugoslavia", in July of 1948. During World War II and the socialist revolution a plan of Yugoslavia's economic development was worked out which at the time was conceived of as being implemented in two five-year period plans. The nationalization of capitalist economic enterprises, banks and trade, put into effect in December of 1946, imposed an urgent orientation with respect to the economic system. It started from general marxist assumptions, using the experience of the Soviet Union which was adapted and completed by certain original solutions, while its chief characteristic, as is known, was centralistic-administrative solutions. It corresponded with the given socio-economic conditions, especially the tasks of the First Five-Year Plan.

Before, however, it became fully developed, only two years after its official constitution, it was subjected to thorough investigation. While this was particularly furthered by the conflict between the Yugoslav Communist Party and the Cominform in 1948, which gave the impetus for a self-critical reappraisal of one's own practise and the reaffirmation of action principles from the time of the revolution, which were manifested in decentralized and autonomous decision-making,[2] within the framework of united and democratically coordinated goals, it is imperative to note that even earlier there had been elements of personal efforts[3] to provide answers to topical questions, even in connection with the character of commodity-monetary relations in new socialist economics.

While the disposable space and chiefly informative nature of this paper does not enable nor demand an exhaustive consideration of theoretical-scientific approaches and practical solutions at that

---

[2] For more see the author's article "The Yugoslav Socialist Self-management Commune", review "Međunarodni radnički pokret — Časopis za teoriju i praksu socijalizma", No. 1/1971, Belgrade.

[3] During and immediately after the Revolution, the Yugoslav Communist Party lost several superb experts on economic theory and outstanding revolutionaries, including Boris Kidrič in 1953. This loss did not remain without effect. In concentrating on this question and on managing the Yugoslav economy, during the 1947—1953 period he succeeded in giving basic explanations of the roots of the necessity of commodity-monetary relations in socialism.

time, it is worth mentioning that by 1947 significant attention was already being paid to the formation of prices by socialist enterprises while all elements for its economic independence were given financially accounted, although this at the time was more a state organ than an organization, firmly linked to the state budget. Government regulations endeavoured to assure equivalent exchange, although through administrative methods, while in exchange between industry and isolated agriculture, in the then existing system of so-called linked prices, this was quite explicitly present. Prices in 1948, in comparison to the parity for 1939, before the revolution, closed "scissor prices" in favour of the village by about 12%. This explicitly demonstrated an active stand towards the effect of the law of values and efforts to create the conditions for more just and equivalent exchange.

When speaking of the starting orientations of the Yugoslav revolution in terms of the economic system, commodity production, market and plan, it is interesting to appraise the possible influence of the already disposable experiences of socialist practise and theory, especially those of the Soviet Union.

With the emergence of the Soviet Union, as was the case in Yugoslavia as well, exceptionally acute form was given to the question of the concrete functioning of new socialist economies. Revolutionary elan, readiness to reject the old and seriously set out towards the future, towards the new and better, are an inevitable result of that given moment. It is sometimes forgotten that Marx warned that "even when a society succeeds in finding the path to the *natural laws of its own trends* . . . it cannot overstep it, nor by regulations and orders can it neglect the phase of natural development".[4] Hence, the desire for sudden leaps is understandable if not acceptable. The era of so-called war communism in the Soviet Union only inspired the desire for naturalizing the economy, exchanging labour for labour, only in different physical form.

Without going into any further analysis of the quest for the socialist model of economy,[5] let us recall that in 1921 Lenin himself[6] assessed an immediate move to communist production and distribution as an error. Yet, in spite of this and sufficient experience of the actual practise of socialist construction the discussion occasionally flared up, or was authoritatively cut short by Stalin's occasional stands.[7] Yet Stalin's interpretation of the neces-

---

[4] Karl Marx, "Kapital", Vol. I, p. XLVI, published by "Kultura", Belgrade, 1947.

[5] The author is thinking of the discussion held by Bukharin, Preobrazhensky, Varga, Strumilin, Leontiyev, Ostrovichanov, Kozlov, Vigotsky, Trahtenberg, Lysichkin and others, since it is impossible to interpret their stands and it is assumed that they are sufficiently well-known.

[6] This refers to Lenin's paper delivered at the IInd All-Russian Congress of Political and Educational workers.

[7] At the XVIIth Soviet Party Congress (b) in 1934, at the economists conference in 1941 and in his famous work on "Economic Problems of Socialism in the USSR" in 1952, he advocates preserving commodity production and condemns contrary views.

sity of commodity-monetary relations whose roots he sees in two forms of property, state and kolkhoz, and whose application only in the sphere of consumer production, is superficial and inconsistent, without sufficient argument, and what is most important of all it is lacking as a basis for the real development of the philosophy of the economic system of socialism.

This and such views, and they are not so restricted to the Soviet Union alone, intimate that those questions may be concealing a fundamental collision between the most fundamental ideals of the classics of marxism and the aims of the socialist society and pragmatism of the practise of socialist countries, which theoretically is doubtful and in terms of its results highly debateable. To make the problem even more complicated, certain opponents of commodity production in socialism rely on Marx's well-known stands in "Critique of the Gotha Programme"[8] and Engels' in "Anti-Dürhing".[9] The first writes: "In a society which is based on associated principles, which is based on the common ownership over the means of production, producers do not exchange their products; even the work expended on the product does not emerge here as *a value* of these products, as a kind of material trait which they possess, for even now, contrary to what we have in the capitalist society, individual works exist directly as an integral part of the whole of labour". Paraphrasing Marx's thought and pinpointing it in "Anti-Dürhing" Engels quite explicitly says: "with the appropriation of the means of production on the part of society *commodity production is removed* (underlined by author), and with it the rule of products over producers." And therein lies the problem! We are faced with a dilemma: alter socialist practise, or ignore and perhaps even refute the classics of marxism, or perhaps something third? Some authors find simple answers and, in spite of the genius they recognize in Marx and in Engels, they warn, by graciously "helping" them, that due to historical distance they could not possibly give an exact prognosis. In other words, they forgive them their errors. In "Economic Problems of Socialism in the USSR", Stalin decided that Engel's formulation was imprecise and insufficiently clear, feeling that it could be interpreted in different ways. Hence, he critized Engels for not having paid sufficient attention to the need for clarity, to our concrete current needs, to the quest for ready solutions.

We could pose ourselves a question: what is our opinion of the entire matter?

First of all let us recall something from the introduction: it is impossible to consider stands out of context, especially those given along the way. Without presuming that an entire series of theoreticians overlooked what we happened to notice, we would advise the

---

[8] K. Marx and F. Engels: Selected Works, Vol. II, p. 13, published by "Kultura", Belgrade, 1950.

[9] F. Engels: Anti-Dürhing, pp. 326—7, 298 and 310, published by "Naprijed", Zagreb, 1947.

interested researcher to delve more deeply into the entire opus of the classics, especially the works which are in question. Let us take a closer look at "Critique of the Gotha Programme", and especially the continuation of Marx's thought following the afore-cited paragraph. He is entirely preoccupied with the problem of "labour returns" and its structure, i.e. the so-called deduced items. In the aim of demonstrating that the producer, following the deduction of what represents social consumption, gets precisely what he gave to society, and reflects these contributions in the course of his working hours. In order to explain this idea it is purely technically necessary to abstract it from the value which, not only in his opinion, will disappear. In this sense a "pure model" is most welcome. It presumes a society "which is founded on associated principles" (hence, not on any others) and which is based on "joint ownership over the means of production" (hence, not on some others).

Consequently, in our opinion, Marx spoke in qualitatively new terms, in terms of his own visions, without opting for temporal nor taking into consideration concrete social structures, with all their specific traits and problems. He presented these stands in 1875, while Engels presented his in 1878, soon after, which can be felt in Engels' concretization of this idea. He says this in the afore-mentioned book: "As soon as society appropriates the means of production and uses it for production as directly socialized, *everyone's work* (underlined by the author), no matter how different its special useful character may be, becomes in advance and directly social work. The volume of work now does not need to be determined only in a round-about manner; daily experience directly shows how much work is needed on an average".

Somewhat further on he continues, "hence, *society, under the above assumptions* (underlined by the autor) does not ascribe any value ot products". Between these two cited excerpts he clearly says: "Becoming the master of the whole of *the means of production,* in order to socially and in plan terms implement them . . ." (underlined by the author) and thus disperse the dilemma of alledged imprecision and unclarity, and on this basis possible interpretations of its stand. Clearly Engels is thinking of the total scope of socialization, of a "pure model". Let us not forget something equally important, and that is that at the very end of the paragraph speaking of the removal of commodity production in socialism, offering a vision of the future, Engels concludes: "This will be a leap for mankind from the empire of necessity to the empire of freedom", and, at last for us, this quite clearly shows that he is not thinking of the first difficult and painful steps taken by socialism.

And now to conclude. Speaking of the abolishment of commodity-monetary relationships, Marx and Engels applied the method of abstraction, outlining a "pure model" and offering a vision located in "the empire of freedom". We feel it to be inopportune

and even impermissible to use the results of their theoretical debates in the aim of a practical recipe to be used immediately, regardless of the specific nature and degree of development of the given society.

In summing up what has been said, we might note that in the Yugoslav economic model, the task of taking a stand on the issue of commodity-monetary relationships, was highly complicated twenty-five years ago. One's own theoretical stands had not at all been worked out, while Soviet theory and practise, after a full twenty years of planned development did not offer consolidated solutions. Soviet theoreticians themselves were working on this, but some saw the roots of commodity production in the socialist distribution according to labour, while others saw it in the existence of various properties, yet others in the variety of work, still others in the economic accounting and independence of accounting of enterprises, etc. These considerations are still in progress, having attracted economists from other European socialist countries as well.

Boris Kidrič[10] accepted this task in Yugoslavia, and it can be said that he formed his stands prior to and basically independent of those of Soviet economists from the period following World War II, who were otherwise accessible and known in Yugoslavia.[11] To a certain extent, Kidrič's stands are identical or similar to those of Soviet economists, but they evince an entirely autonomous note in his train of thought. He defined these views in the 1947—52 period. Several of his authentic and characteristic stands, published in mid—1948, read:

"The law on planning and the beginnings of creating and implementing a plan in themselves would not be possible if there were no state and depending on this, cooperative sector . . ."

"The transition to the *directive* nature of plans in our state means, in fact, the same as a conscious struggle for a planning which in its essence is social, which in its essence is socialist".

"It would be entirely erroneous to think that the private sector of our economy represents a kind of a homogeneous whole, that as a whole it opposes our society and associated economy . . . that our economic growth generally is trying to "destroy as soon as possible" this sector.

"There are people who claim that neither our state economic sector nor our socio-economic structure at all offer anything

---

[10] B. Kidrič's stands have been extracted from the following books: Economic Problems of the FNRY (selection of texts), "Kultura", Belgrade, 1948. "The Character of Commodity-Monetary Relationships in FNRY, "Komunist", No. I/1949, "Theses on the Economic Transitional Period in Our Country". "Komunist", No. 6/1950; "On the Drafts of New Economic Laws", "Komunist", No. 4—5/1951 and "On Certain Theoretical Questions of the New Economic System, "Komunist«, No. 1—2 1952.

[11] The author is thinking, first and foremost on the works of Kurski, Ostrovichanov, Leontiyev, Voznesenski, Sorokhin, Strumilin, Kronrod and Lysickhin. Some of those cited later emerged, after the period primarilly in mind, but their stands served for certain generalizations in this work.

essentially new, different from capitalism, for the law of values is still active within them. These people first forget that the private sector still exists here, and that as a result the law of values must act in our economic structure. Second, they forget that the existence and action of the law of values is not characteristic only for the capitalist system but that it also must act as long as production forces are not sufficiently developed to give social production according to everyone's need, until the mutual comparison of products according to invested labour does not become superfluous.

"For the state sector of our economy it is not characteristic whether the law of values ceases to exist and act. For the state sector of our economy what is characteristic is that accumulation is social, the law of values acts in entirely new forms, in entirely new production relationships, that it loses the character of independence from the will of society, hence, that it loses upheavaling effect. In Yugoslavia the law of values has become a law mastered and managed by our economy".

"To plan accumulation does not mean, however, anything other than, at least in a certain sphere of the economy, mastering the law of values".

"We have already stressed that our economic organization and construction is based on the principle of association in a harmonious whole of general social interests and the individual interests of our state economic units".

"In this way profit in our state enterprises marks the basic stimulation both for their leadership and for their workers."

"State economic enterprises in our economic system, considering the socialist character of our state economy, have not lost their individual character".

"There is no doubt whatsoever that the method of profitability at any cost must immediately give way to an orientational analysis which will give us the basic direction for our price policy. In this connection, we can already stress today that the policy of prices will be divided into three categories. The first will be the category of means of production and heavy industrial products, as well as various raw materials and semi-finished articles, which all must be at low prices and possibly even unprofitable or recording a deficit, if we do not wish our prices to be anarchic, while recording some kind of greater state accumulation. The second category will be that of basic mass consumer products, products which, on the one hand, will enable greater accumulation, and on the other, given the needs of the broad masses, will cause proportionately low prices. The third category will include all other products which, given our economic situation, will be seen as a source of accumulation".

When speaking of Kidrič's views, we can quite safely say that they were also the views of the Yugoslav Communist Party and official State views. In a relatively short period of time, with his fine sense of realism, he found the bases which still remain un-

disputed, and that is why they deserved special attention. The Yugoslav revolution was in no dilemma about whether to accept the effects of commodity-monetary relationships and the law of values, nor did oppose this with "the law of planned development". From the very beginning, the effect of the law of values can be seen within the framework of the planned steering of the economy, and in no way as a force above it.

In ennumerating the reasons for the existence of commodity-monetary relationships, we see, Kidrič was pointing to the degree of development of production forces, which have still not reached the level that they can enable distribution according to needs, he was pointing to the existence of the private sector of the economy, whose character he does not simplify in black and white terms of portrayal, stressing the variety of works and the individuality of enterprises (which is natural in the scope of the socialist economy). It was characteristic for Kidrič to devote special attention precisely to an explanation of the functioning of the law of values within the framework of the socialist sector of the economy (especially the so-called state sector), which is not the case in Soviet theory and practise, neither in manner nor in scope. His entire approach was inspired by the needs of successful socialist construction.

It is characteristic to perceive yet another aspect of the problem pinpointed by Kidrič. He mentions that consistent evidence of social labour and its reward is possible in socialist production relationships *only through the use of a value accounting of social labour,* in its monetary form, noting that apart from the needs of distribution, the value form represents a *means of synthetic planning of proportions!* Consequently, the value form is not only a necessary evil which is tolerated, which is dubious in theoretical terms, but also a highly necessary instrument of planning. Let us just recall Marx's reproduction scheme, in this connection, and we shall immediately see the logical justification and practical benefit of such an approach to the problem.

These, then were the starting orientations of the Yugoslav revolution in this respect.

## 2. *Problems and Experience Over A Twenty-Year Period, 1953—1973*

For Yugoslavia, the year 1953 marks a crucial turning point which influenced economic, political and ideological trends. One must bear these circumstances in mind in order to gain better insight and better assess the further orientation adopted in the economic system, both in terms of principles and in terms of their implementation.

In 1953 the first positive results of long and arduous investments begin to appear, the growth of the social product, especially in industry, gains new impetus, the construction of heavy industry approaches completion and it was possible to abandon the system of rationing supplies and ration cupons, while Yugoslavia's inter-

national situation also greatly improved.[12] The major ideological-political and organizational-economic preparations were concluded for shifting to the self-management system in practice. This was done at the VIth Congress of the Yugoslav Communist League in 1952 and with the passing of the new Constitution in 1953.

The result of all these changes was to enable the abolishment of the administrative-centralist model, which led to a so-called new economic system, a system of planning via proportions and stress on not only the role of commodity-monetary relationships but also the role of the market. All these processes were of importance for elaborating on a socio-economic and political system which had many common characteristics, and one might even say identicalness, with those in the socialist countries of Eastern Europe and in the Soviet Union. This is a matter for a far more comprehensive and profound analysis, and especially the history of Yugoslavia's socio-economic and political development, to give a complete and relevant appraisal of all these processes, which we cannot offer here, so that certain shortcomings and defects in appraisal are possible. If, however, we had to make a choice, then we would be of the following opinion. Abstracting the behaviour of individuals or the part played by narrow sections of our social community, with whom we do not and cannot always totally agree, and appraising the socially formulated theory and practice, we feel perfectly safe in saying that there is aboslutely no justification for assessments that it has elements of revising marxism, on the contrary, it, marxism, was creatively implemented in the specific conditions of Yugoslavia.

This appraisal does not exclude the possibility of idealizing certain categories of the economic system and elements of socio-economic structure, for example the always unbalanced evaluation of the role of the market, insufficient attention devoted to investigating commodity-monetary relationships and the formation of prices, slowness in finding corresponding solutions to the method of planning, ignoring certain structural disproportions in economic policy, the idealization of the self-management conduct of the collective, etc., etc. The very Draft of the Yugoslav Constitution and Platform for the Xth Congress of the Yugoslav Communist League,[13] in our opinion, mark an explicit and particularly implicit, creative, self-critical look at our system and practise, in certain regions, as well as the affirmation of a fundamental course.

In this connection permit us to present a sketch analysis of

---

[12] The end of the Korean War, initial contacts between the big powers in terms of resolving international problems, preparations for the Berlin Conference (the problem of Germany, the peace agreement with Austria, European security), the normalization of Yugoslavia's relations with the Soviet Union and other East European socialist countries, after the death of Stalin.

[13] An understanding of these questions is impossible without an in-depth knowledge of the afore-mentioned documents, carried in "Komunist", No. 848, June 18, 1973, Belgrade.

the most fundamental problems and experiences, over the 1953—1973 period. This includes three groups of problems: material trends and proportions, the socio-economic system (decision-makers, the plan and the market), and certain ideological currents.

From 1947 to 1971 Yugoslavia's gross income growth rate amounted to 7 per cent and thus gave it fourth place in Europe, with the same development rate as in the socialist countries of Eastern Europe, and a higher growth rate than the developed and under-developed countries. This, at the very least, marks a satisfying trend. The period now in focus had the following characteristics:

*Economic Trend Indexes for 1952—1971*
*(1952=100)*

| | | |
|---|---|---|
| Social product | 425 | |
| Personal consumption | 358 | (population increase +21%) |
| General consumption | 240 | |
| Investment consumption | 1683 | |
| Commodity Turnover: | | |
| a) retail | 557 | |
| b) Export | 1260 | |
| c) Import | 810 | |
| Price trends: | | |
| a) Production: | | |
| — industry | 222 | |
| — agriculture | 810 | |
| b) retail | 446 | |

*Source:* SGJ — 73, Federal Institute for Statistics, Belgrade 1973.
*Note:* All data for the social product and commodity turnover are calculated in constant prices.

If one adds to the above survey the fact that the natural consumption of the population in 1952 accounted for 31.5% of total personal consumption, and that village and peasant markets took part in the total consumption of foodstuffs with 22.7% that same year, while the corresponding figures for 1971 amounted to 11.1% and 11.8% respectively, then it becomes clear how the production and market developed in the given period, very turbulently indeed!

One must also point out the fact, however, that Yugoslavia's total consumption very often, and almost always, was greater than national production, and that from 1 to 6%! Without entering into a description of other moments, it is clear that disproportions were highly pronounced. Under such conditions, planning and especially the market were given a hard test and trial. It is for another analysis to indicate the reasons for such trends, but it is essential to bear these moments in mind when judging the effect

of plans and the market, so that they, as categories of the economic system are not ascribed with negative elements which have different roots and are only reflected in this sphere.

Of the measures of economic policy which can also be included in the framework of material potentials influencing market trends, one can mention the shift to more pronounced investment in production means for consumption from 1957 onwards, the abolishment of hired relationships in the social sector of the economy, starting with 1958, i.e. permitting collectives to handle the policy of distributing personal incomes, the attempt to implement the 1961 economic reform, that is its introduction into life in 1965.

Our principal attention, however, must be aimed at the economic system. The first question is that of the main factors of decision-making.

In implementing the concept of self-management, basic efforts were geared towards the economy, or to be more precise, towards economic organizations themselves. The introduction of self-management in non-economic activities was inaugurated at a far later date, in 1961, and it was implemented most gradually, so that only in recent times have more serious changes in this sphere begun to emerge. At the end of 1961, we had 19,781 enterprises in the social sector of the economy, and in 1971 only 11,102. In 1961 the average employment figure for these enterprises was 126, while in 1971 it was 290. The corresponding figures for industry were 406 and 633 respectively. Under conditions of little ties between themselves, the fact that the social community disposed with only 56% of investment means in 1955 and 65% in 1970, self-management could not set out and produce the results it otherwise would. The system of credit relationships, especially the broadly spread control of prices, only helped to make the economy to a great extent dependent on administrative factors. When all of these factors are taken together then one comes to the conclusion, which is nothing strange for someone acquainted with circumstances in the Yugoslav economy, that there has been enough of state regulations, and not, as certain circles abroad sometimes like to think, broad liberalization. The latter has been declared more than it has been achieved. This dualism of self-management-statist relations in production gravely harmed the development of self-management, obstructed it and showed it in a wrong light. Hence, it was necessary to undertake all measures in order to resolve these contradictions, which was most aided by the IInd Congress of Self-managers in 1971 and the passing of the constitutional amendments and work on the draft of the new Constitution.

The second moment noticed was the insufficiently stressed integrational function of self-management, both in theory and in practise. Closed within enterprises, with no door to the broad political stage, especially in socio-political communities (communes, provinces, republics, and all the way up to the federation, whose role had to conform to new conditions), self-management would

have gradually been disavowed, and shredded and deformed it would have well served its enemies, as a political caricature and proof that as both an idea and practical attempt it failed. As Yugoslavia's socio-economic development progressed, so the gap between the ideological-political concept, normative solutions and the attainment of self-management in practise grew and called for the settling of contradictions.

One aspect of the decay was the emergence of the increasingly factual influence of techno-bureaucratic forces in the enterprise, which led to suppressing the direct producers, the working class. Had this continued a paradox would have resulted in which under self-management the interests of the working class poorly come to expression. There was also the danger of this being even less than what had given it an administrative-centralist model, with the pronounced role of the party in resolving concrete questions of socio-economic life. Such *deformed* conditions of self-management can lead to calling for a "firm hand", especially by the party. And this means returning to an allienated state. For these reasons it was essential to seek the modalities of direct self-management, which were of considerable influence in reconsidering the economic and self-management models of Yugoslavia's economy. The new Constitution and the Congress of the Yugoslav Communist League also need to resolve these questions, and reach principled agreement on what already exists.

Under such conditions, how does the question of a plan in Yugoslavia arise, what are the problems and experiences to be extracted in this period?

Yugoslavia has never, either in principle or in practise, abandoned planning nor has it consciously decreased the role of planning, all the more so as its development owes a great deal to precisely this approach in managing the economy. It should be said, however, that the uneffectiveness of planning has been greatly manifest in the past few years. Self-management negates planning as *solely* the function of state organs. In circumstances of "closed self-management" in enterprises and the pronounced role of techno-bureaucratic factors of decision-making, divergent and particularist tendencies grew and conflict situations gained in frequency. The planning of macro-economic aggregates, as it was done, lost its earlier administratively guaranteed directive capacity, and proved to have lacked true content — development programmes for enterprises, nor did it mark the result of self-management agreements or social consensus. The dialogue and functional tie between production and social bases, on the one hand, and political representatives in assemblies, on the other, was hard to attain. Hence, many of the Government's measures (if they were such) were bound to be inadequate and particularly slow, without sufficient guaranties in terms of implementation.

The question of commodity production and the market, in the past few years has led both at home and abroad to considerable

ideological-political and economic controversy. The Yugoslav Communist League Programme, passed at the VIIth Congress in 1958, says: "As long as commodity production is objectively conditioned, the disrespect for the law of values and other market laws fails to strengthen, but rather weakens socialist elements in the economy, impedes the initiatives of individuals and enterprises, obstructs the development of production forces and engenders the forces outside of production which make violence over it. In a social system in which expanded social reproduction is planned, however, in which the social product is distributed according to plan and a fundamental credit policy is pursued, it is possible in principle for the market not to be anarchic". It says further on again: "In this sense, such a free and yet controlled market should be one of the instruments of social plans and economic policy". The relationship between planned steering and free action on the part of the market is neither absolute or unchangeable . . . current practise must constantly resolve this question in accordance with the concrete needs of society".[14]

Given the fact that there is no indication that the Party Programme will change, at least not with respect to these stands, they can be considered to be valid today. And in fact, we do feel, although stated in a lapidary manner, that they stand. It is to be debated whether with the experiences of 1958 onwards we could not somewhat complete these stands and leave less room for broad possibilities of interpretation and the application of the same. If this were to be done, regardless of whether in the actual Programme or not, or in some other document or decision, we believe that consideration would have to be given to working out the roads of the structure of the market, the problem of competition, the formation of prices and economic international relations. Before going into this in more detail, however, it is necessary to evaluate the function of the market in conditions created with the exposed material trends of the economy and the ineffectiveness of the system of planning.

The platform for preparing the stands and decisions of the Tenth Yugoslav Communist League Congress[15] rightly noted that "we have *never* systematically dwelt" on the legalities of the market (underlined by the author) and that the formulation of the constitutional amendments was preceded until then by "the *reign* of market--fetishism" (underlined by the author). Perhaps these assessments are too harsh, are at least not sufficiently elaborated upon, but they contain elements to make them acceptable. The fact remains that much was expected of the market, and this was particularly felt in unofficial remarks and in certain circles, and therefore it is a pity that the problem was not better worked out. Yet, once the disproportions in the economy existed, once the plan lost consid-

[14] VIIth Congress of the YCL, published by "Kultura", p. 335, Belgrade, 1958.

[15] See "Komunist", No. 848, p. 45.

erably with respect to its function, once the integrational function of self-management was neglected, then the market emerged in its negative hue of an ugly master, instead of a good servant.

Hence, it may have appeared to many that we here in Yugoslavia, adherents of the already incriminating "market socialism", are in favour of the "competitive model" etc.[16] This may be an opinion but it cannot be proven. In 1961 Edvard Kardelj pointed out that the concept of a free market is a conditioned term, that it is not a question of a free economy in the sense of bourgeois liberalism, but rather that this is a question of the possibilities for "liberated work to come to full affirmation, that is for every man to be able not only to live off of the income of his labour and only that, but also to influence the conditions of his work and life". Stressing that this process means liberation from the remnants of state--monopolistic forms and forms of administrative management, comrade Kardelj dwells on certain critics of our reality, saying: "... certain young intellectuals who have found themselves faced with various difficulties of real life — sometimes of a material nature, and sometimes stemming from ideological unresourcefulness, insufficient knowledge, creative inabilities, etc. — happily escape into certain abstract humanistic constructions, where they appear highly learned and revolutionary, but, in fact, become barren Philistines and helpless phrasemongers".[17]

Comrade Tito also reacted to certain breakthroughs of liberalism. Speaking at the IXth Congress of the YCL in 1969 he said: "The Communist League must fight against liberalistic concepts, against the false understanding of democracy as absolute freedom in everything and for everyone, as well as against leftist sectarianism and radicalism, whose adherents propagate false slogans about some kind of general justice and equality, ignoring the principle of rewarding according to work and not taking into consideration today's real material possibilities.[18]

Returning to the question we first posed, we must dwell for a bit on the structure of the market. The science of the morphology of market tells us about "market situations", studying the importance of quantitative relations in the clash between demand and supply. It reveals that these situations are perfectly competitive, limitedly competitive or monopolistic. Yugoslavia's position in this respect, as a country with relatively small market frameworks, shows that full competition can be expected on the markets of foodstuffs and certain mass consumer goods, but that the conditions

---

[16] See: Politicheskaya ekonomia socializma (in Russian), pp. 152—154, published by "Ekonomika", Moscow, 1971.

[17] See: Political and Ideological Problems Concerning the Development of the Economic System and Social Relations, IInd Plenum of the Yugoslav Socialist Alliance, March 1961, published by "Kultura", Belgrade 1961. The mentioned discussion of Edvard Kardelj can be found on pages 109—110, 119, 122—122.

[18] IXth Congress of the YCL, p. 53, published by "Kultura", Belgrade, 1969.

of limited competition hold true for the markets of reproduction and partially investment materials. In the case of certain investment goods, we find classical monopolistic situations. Taken as a whole, the frameworks are narrow, materially oriented for any kind of a liberally organized market, even if this were to be our desire. So-called oligopoly is almost predominant. We are of the opinion that this fact engenders a corresponding organization of exchange, with a comparatively large element of awareness, an element of agreement between self-managers, if we do not aspire to the centralistic-administrative model of an economy.

The next question relates to competition. Here there are two possibilities — loyal and disloyal. Of the second one does not speak, as it ranks in the sphere of penal discussions. Does the socialist producer have to compete one against the other, even loyally? Our answer is yes. But the essence of this competition lies in increased productivity, lower production costs, higher incomes, especially accumulation. If we are in favour of principled reward according to work then we must accept such an approach. In this way we accelerate the development of production forces and distribution according to need, as well. We believe that there is no need to say anything more.

The questions of prices, especially so-called primary distribution, for years has been an open question in the Yugoslav economy. If we start with Marx's principle of socially necessary and needed work time, and for us there is no other choice, then many things become in principle clear, and only the problem of accumulation remains.[19] If there is a long-term plan of economic development, then it will not be difficult to get associated producers to agree on a mechanism for forming prices which will enable such a formation that it will guarantee a development policy which has been adopted by the socialist society. Credit function must be dovetailed with this.

With respect to foreign trade, the socialist society is confronted with the real existence of capitalist relations in international exchange. For the present, it cannot be changed and must be taken into consideration. In our opinion this calls for a solution which will be possible with an equalizing mechanism and which will defend the parity of prices in the socialist society from deformations which are inevitably provoked by the law of average profits and monopolistic practise in all its modalities.

Pointing out these, in our opinion, open questions of the Yugoslav economic system, we must also note that without scientific work it will be difficult to surmount them. In our practise hitherto they have obstructed us, and this is the lesson we can draw. At present, however, they are strictly a time matter, and still too early. When the constitutional reform is implemented and answers

[19] The author wrote a paper on this topic for the IIIrd Congress of Yugoslav Economists in Zagreb in 1958, entitled "Economic Development and Price Policy", "Ekonomist", No. 1—2/1958.

are found, or to be more precise, carried out into action, on the basic questions of our further socio-economic development, then they will have to be resolved and dovetailed. This is the current situation in our system of commodity-monetary relations.

### 3. *Towards a Consolidated Concept and Model*

In dwelling on contemporary problems concerning the relationship and function of plans and the market, we have endeavoured, at the same time, to point out the experiences and lessons to be drawn. They serve as the starting basis for a reconsideration of Yugoslav solutions in this sphere. Their distinguishing trait is remaining on ideological-political and organizational-economic bases, in general lines, and seeking definitions where practise has revealed open problems. It is to be hoped that all these quests, even failures and errors which may be made, not to speak of their elimination, which lies ahead, will usefully serve all those truly interested in this question.

In endeavouring to point out the most essential conclusion which one can draw, it must be said that the incompleteness in the construction of the self-management and economic concept and model is the chief cause of so many deformations and problems. The basic accent in the self-management model is on intensifying as much as possible direct self-management, by creating basic organizations of associated labour, but also on the integrational function of self-management. It should play the role of a factor of "centralization", to express ourselves with an inadequate but easily understandable term. Such solutions, however, always alienate state organs (for us the state is the whole of society) from the competency of speaking on someone's behalf, except where they have the authority to do so. It must also be said that the new concept of self-management has marked the out-datedness of idealism in terms of the self-management behaviour of all and on all occasions. It assures the action of society, and thus removes hitherto frequently expressed action inability. Furthermore, the surplus of labour now goes into the hands of the direct creators, who will settle common questions, which obviously exist, through delegates.

In an economic system the most important thing is the economic independence of organizations of associated labour. Our society can no longer by content with the general effect of the law of values, but must bring it down to the basic organizations of associated labour. Only on this basis can the real establishment of income according to work be expected.

Changes, then, are many and deep-rooted. We shall leave it to the future to pass judgement on them.

Dr BOGDAN PILIĆ

Professor at the Belgrade University (born in1920), he graduated from high school before World War II and from the Economics Faculty in Belgrade in 1949. He spent the 1954—1955 academic year in England doing graduate work at the London School of Economics and Political Science on problems of the market and of under-developed countries. Received his doctorate in economic science (problems of price policy). From 1949—1960 Dr Pilić worked in research institutes (Finance and Economics), while in 1960 joined the Faculty of Mechanical Engineering in Belgrade teaching the Economic System and Sociology. He also holds graduate courses in Belgrade, Sarajevo (Faculty of Mechanical Engineering) and Niš (Law Faculty).

He is a member of the Council of the review "Industrija", published by the Institute for the Economics of Industry; a member of the scientific collective and president of the Council of the Institute for Economic Research at the Economic Faculty in Belgrade and a member of the Scientific Section of the Yugoslav Association of Economists.

Professor Pilić is the author of some 100 papers, articles and studies, while taking part in numerous Yugoslav and international symposia and congresses of a socio-economic nature. He is primarily interested in contemporary problems concerning the market, prices, distribution and consumption, with the accent on scientifically clarifying their laws and reaching a consistent socialist theoretical concept, applicable in the country's economic and social life. Dr Pilić has greatly contributed to elaborating the issue of Yugoslavia's socialist self-management system, a field in which he has been highly active.

Professor Pilić is the author of the following important studies: "The Disparity of Prices in the Yugoslav Economy", published by the Economics Institute of the SR of Serbia, 1956 (summary published in the Economist 1—2 (1958); "The System and Policy of Prices in Yugoslavia", Yugoslav Survey, a record of facts and information, Vol. II No. 7/1961; "The Policy of Prices in Energetics", Institute for Economic Research, 1964; "Prices in Non-economic Spheres", Socijalna politika, no. 4 and 5/1968; "The System of Determining and Financing the Needs of Social Consumption", Institute of Social Sciences, 1968; contribution on price trends and inflationary processes in the collective study "Factors of Inflation in Yugoslav Economy", Institute for Economic Research, 1973. Dr. Pilić is also the author of numerous works from the field of the economics of education and the economics of science.

He has just completed a work to be printed "Theoretical Bases and Problems of Industrialization in the World" as well as "Production Orientation of Yugoslav Industry from 1980 to the Year 2000" in the collective study "The Economics of Yugoslav Industry".

*Dr Miloje NIKOLIĆ*
*Directeur à l'Institut fédéral pour la planification sociale à Belgrade*

# LES MIGRATIONS ET L'ENGAGEMENT DE TRAVAIL DE LA POPULATION EN YOUGOSLAVIE

Dans cette conférence j'ai tenté — autant que cela soit possible dans une occasion comme la présente — d'exposer aussi objectivement que possible la problématique d'actualité en matière de plein-emploi et de l'emploi en Yougoslavie, des mesures que l'on prenait dans ce pays jusqu'à présent (et que l'on envisage en la matière) en vue de créer des conditions matérielles et autres conditions sociales en vue d'un engagement plus complet et plus productif de la population. Aussi je suis efforcé de présenter réellement toutes les acquisitions positives réalisées jusqu'à présent dans ce domaine, et d'y exposer mes propres appréciations sur certains problèmes délicats et dilemmes que la Yougoslavie connait aujourd'hui.

Il m'a été donné de relever, dans les contacts officiels que j'ai eu jusqu'à présent avec les représentants de divers pays, que mes interlocuteurs s'interessaient plus particulièrement à certains problèmes spécifiques du domaine de l'emploi et du plein-emploi, et surtout aux questions ayant trait au travail temporaire des citoyens yougoslaves à l'étranger, au chômage temporaire en Yougoslavie, etc. Etant donné les malentendus possibles et les interprétations inadéquates au sujet de ces questions et d'autres encore, je me suis efforcé d'apporter aux lecteurs de ma conférence autant d'élèments (données exactes en séries temporelles plus longues, etc.) pour qu'ils puissent s'orienter mieux dans leur jugement de ce qui se passe en réalité dans ce pays.

## 1. LES RESULTATS ENREGISTRES DANS LA TRANSFORMATION DE CERTAINES STRUCTURES SOCIALES DE BASE

### *Transformation dans la structure économique de la population*

(1) En dépit du développement économique et social intense dans la période après la Seconde guerre mondiale et les modifica-

tions radicales dans les structures sociales de base, l'on sait très bien que la Yougoslavie accuse aujourd'hui encore un retard important par rapport aux pays économiquement les plus développés, pour ce qui est du niveau atteint des forces de production matérielles et des possibilités réelles pour un engagement plus productif de la population, qui sont en rapport étroit.[1] La cause fondamentale de ce retard relatif de la Yougoslavie doit être cherchée, avant tout, dans le développement économique déjà retardataire de la Yougoslavie d'avant la guerre ainsi que dans la devastation improportionnelle des potentielités économiques et autres au cours de la dernière guerre. Dans la période de 1921 à 1939, le taux de croissance du revenu national réel per capita n'a été que 1,7% par an, en moyenne; et un tel développement n'assurait, pour ainsi dire, aucun changement dans une structure économique de la population nettement défavorable (en 1938, par exemple, la part de la population agricole dans la population globale était de l'ordre de 76%, la part de la population agricole active dans la population active globale était d'environ 79% et le taux de chomage a été de l'ordre de 11%).[2] En outre, le niveau d'éducation de la population a été visiblement bas — selon les résultats du recensement de 1931, la population illettrée dans la tranche d'âge de 10 ans et plus, constituait quelque 45% de la population globale du pays de cette catégorie d'âge (chez les hommes cette part était de 32%, chez les femmes jusqu'à 56%).

Aussi, lors de toute analyse de la situation et des problèmes en rapport avec l'emploi et les autres formes d'engagement de travail de la population active en Yougoslavie, convient-il toujours de tenir compte des faits énumérés ci-dessus. Dans le cas échéant il nous apparaîtra impossible de valoriser réellement les résultats accomplis jusqu'à présent en matière du développement économique et social de la Yougoslavie, et de juger objectivement du moment présent.

(2) Grâce au développement dynamique sur le plan économique, au lendemain de la guerre, incomparablement plus rapide qu'à la veille de la guerre, en Yougoslavie socialiste nous avons été témoins de transformations correspondantes dans la structure économique de la population dans le sens de la réduction absolue et relative de la population agricole. Les dimensions réelles de ces transformations se dégagent des données résultant des quatre derniers recensements de la population:

---

[1] Selon une étude d'orientation de l'Institut fédéral de planification économique, le produit social réalisé per capita a été en Yougoslavie, en 1972, d'environ 1.100 dollars USA (dans la valeur du dollars de 1970, calculée sur la base du pouvoir d'àchat intérieur du dinar par rapport au dollar) et la part de la population agricole a été d'environ 37%.

[2] Selon l'étude du professeur I. Vinski, La répartition de classe de la population et du revenu national de la Yougoslavie en 1938. Ed. Ekonomski institut, Zagreb, 1970.

*Transformation dans la structure économique de la population en Yougoslavie (en 000)*

| | Population globale en quoi pop. agricole | | | Population active en quoi pop. agricole | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total | Nombre | % | Total | Nombre | % |
| 1948 | 15.772 | 10.606 | 67,3 | 7.741 | 5.627 | 72.7 |
| 1953 | 16.937 | 10.316 | 61,0 | 7.849 | 5.360 | 68,3 |
| 1961 | 18.549 | 9.198 | 49,6 | 8.340 | 4.692 | 56,3 |
| 1971 | 20.523 | 7.844 | 38,2 | 8.890 | 4.208 | 47,3 |

Bien que les données citées ne soient pas tout à fait comparables (l'ancien territoire du pays a été plus petit que le présent, et toute les données ne sont pas accordées méthodologiquement), elles suffisent toutefois pour indiquer non seulement la direction principale des transformations économiques de la population, mais aussi l'intensité de ces transformations: au cours des 23 ans écoulés la population agricole globale s'est réduite de plus de 2,7 millions de la population agricole active d'environ 1,4 million, et sa part s'est réduite de 67 à 38%, soit de 73 à 47%.

Ces grandes transformations dans la structure économique de la population ont permises, envisagés en bilans, non seulement l'emploi dans le secteur non-agricole du taux d'accroissement courant de la population agricole, mais aussi une réduction importante (dans le sens absolu) du nombre d'àgriculteurs existant. En effet, des conditions avaient été crées pour le déménagement (transfert additionnel) du nombre existant d'agriculteurs dans les activités non agricoles. En outre, le transfert global de la population agricole dans les deux cas (emploi du taux d'acroissement courant d'agriculteurs et le déménagement des anciens agriculteurs et leur emploi dans le secteur non-agricole) dans la période entre les trois derniers recensements, est apprécié à titre d'orientation, comme suit:

*Transfert global de la population agricole en Yougoslavie de 1953 à 1971 (en 000)*

| | 1953—1961 | 1961—1971 | 1953—1971 Total | % |
|---|---|---|---|---|
| Population agricole globale | 2.100 | 2.300 | 4.400 | 100 |
| — accroissement courant | 900 | 850 | 1.750 | 40 |
| — transfert additionnel | 1.200 | 1.450 | 2.650 | 60 |
| Population agricole active | 1.000 | 850 | 1.850 | 100 |
| — accroissement courant (100%) | 300 | 350 | 650 | 35 |
| — transfert additionnel | 700 | 500 | 1.200 | 65 |

Le transfert de la population agricole a changé à bien d'égards l'«appartenance» sociale dans la société yougoslave, étant donné la réduction de la population apte au travail, qui hier encore travaillait dans les ménages agricoles et qui à présent augmente par son

travail le revenu et l'accumulation du secteur socialiste. Cette rédistribution de la population apte à travailler est également d'une importance pour un pays qui édifie une société socialiste d'autogestion.

Bien que la structure économique de la population soit de loin plus favorable que la structure d'avant la guerre et des premières années après la liberation du pays, la Yougoslavie est consciente du fait qu'aujourd'hui encore elle accuse un retard sérieux par rapport aux pays économiquement développés.[3] Ce retard relatif représente au fond une limitation matérielle empêchant l'élimination des différences dans les niveaux de développement économique (soit dans le niveau de productivité du travail et du niveau de vie) entre la Yougoslavie et les pays mentionnés, ce qui représente d'ailleurs la ligne directrice de la stratégie de son développement à long terme et l'échelle clef de tous les documents de planification dans le pays. L'essence réside dans le fait que la réalisation des seuls 20% du revenu national (c'était en effet la part du revenu national provenant de l'agriculture dans le revenu national de 1971) avait engagé environ 47% du total de la population yougoslave apte à travailler.

Il faut dire aussi que la raison de cette basse productivité des producteurs agricoles individuels (relativement — par rapport aux travailleurs qui travaillent aujourd'hui dans les activités non agricoles) est leur structure déjà très défavorable, car des générations entières de populations jeunes et la plus productive abandonnent des domaines agricoles individuels. Néanmoins, dans la campagne yougoslave on relève toujours d'importantes réserves de population dont les capacités de travail ne peuvent toujours pas être mises en valeur d'une façon productive. D'où aussi résulte cette pression toujours grande sur l'emploi dans le secteur social, sur le départ à l'étranger pour y travailler temporairement, sur le grand nombre d'agriculteurs qui figurent sur les listes des instituts d'embauche.

*Les migrations internes en Yougoslavie*

(1) En Yougoslavie nous relevons encore des différences importantes quant aux besoins et les possibilités d'emploi entre certaines républiques, provinces et régions plus étroites. Dès à présent certaines des républiques et provinces autonomes, les plus développées pour l'essentiel (la Slovénie et la Croatie, par exemple) subissent une pénurie de population apte à travailler, tendis que d'autres (celles qui sont moins développées — Kosovo, Mecédoine, Bosnie-Herzegovine, Monténegro) ne sont réellement pas en mesure d'assurer dans le milieu autochtone, à tous ceux qui cherchent du travail. Ces différences régionales sont la conséquence da toute une

[3] Selon des données de l'O.C.D.E. (voir «La croissance de la Production 1960—1968, Paris 1970) la part de la population agricole active dans la population active globale dans la majorité des pays développés a été en 1968 inférieure à 20% (en France 15%, en R.F. allemande 10%, etc.) alors qu'en Yougoslavie, en cette même année, cette part s'élevait á 50%.

série de circonstances objectives qui ne peuvent être maîtriser dans un laps de temps relativement court, différences dans le niveau de développement économique, différences dans la structure économique de la population, dans les développements démographiques, etc. Qu'il nous soit permis de citer quelques données (elles se rapportent à l'année 1971) qui illustrent cette différenciation régionale:[4]

— revenu national réalisé per capita à Kosovo a été de trois fois inférieur à la moyenne yougoslave, et d'environ cinq fois inférieure à celui de la Slovénie;

— la part de la population agricole dans la population globale s'élevait à Kosovo à environ 51%, en Yougoslavie à environ 38%, et en Slovénie à environ 19% (données respectives sur la part de la population agricole active dans la population active globale: environ 59%, environ 47%, et environ 26%);

— le nombre d'emplois nouvellement registrés (sur 100 poste de travail libres) il y avait 149 à Kosovo, 120 en Yougoslavie et 27 seulement en Slovénie;

— taux d'accroissement naturel (sur 1000 habitants)[5] a été à Kossovo de l'ordre de 25,4%, en Yougoslavie 10,0% et en Voivodine 5,0% seulement.

Par conséquent, les migrations internes de la population ne sont pas un chance réelle pour l'élimination de la pénurie de population apte à travailler dans certaines regions plus ou moins vastes en Yougoslavie (sur environ 600.000 employés en Slovénie, environ 120.000 sont des travailleurs nés endehors de cette république), mais aussi pour un volume plus important de l'emploi, envisagé à l'echelle de la Yougoslavie. Nous sommes d'avis que cette chance n'a pas été mise intégralement en valeur au cours de la période écoulés, et des mesures correspondantes devront être prises dans la période à venir pour renforcer ces mouvements migratoires internes (exception faite des migrations sur la relation campagne-ville, où ces mouvements se developpaient plus rapidement que cela n'aurait été rationnel du point de vue économique, les autres migrations ne correspondaient ni aux possibilités ni aux besoins économiques).

(2) Les migrations territoriales des travailleurs se transforment en partie en installation permanente dans les nouvelles régions, soit en départ définitif des milieux d'origine. L'effet prévu de cette composante d'émigration, selon les républiques et les provinces individuelles, serait au cours des dix années à venir, comme suit:[6]

---

[4] Outre pour la Yougoslavie on cite des données pour les républiques et les provinces entre lesquelles ces differences sont les plus prominantes.

[5] Il s'agit de la moyenne annuelle pour la période 1961—1971.

[6] Cette prévision a été préparée par le Centre démographique de l'Institut des sciences sociales à Belgrade.

*Prévision des effets de l'émigration de la population de la Yougoslavie, dans la période 1971—1981*

(y compris l'étranger)

| | |
|---|---|
| Yougoslavie | —145.000 |
| — Bosnie-Herzégovine | 115.000 |
| — Monténegro | — 20.000 |
| — Croatie | — |
| — Macédoine | — 45.000 |
| — Slovénie | + 10.000 |
| — République de Serbie | + 25.000 |
| — Serbie | + 45.000 |
| — Voivodine | + 25.000 |
| — Kosovo | — 45.000 |

Selon les prévisions citées, à cet égard également nous relevons des différences régionales importantes: certaines régions — pour l'essentiel celles qui sont économiquement le moins développées et avec un haut taux d'accroissement naturel de la population (Bosnie-Herzégovine, Monténegro, Macédoine et Kossovo) apparaissent comme des régions d'émigration, alors que les autres assument le caractère de régions d'immigration. La situation spécifique à cet égard est celle de la Croatie où l'immigration des autres régions de la Yougoslavie s'égalise globalement à l'émigration prévue de la population domiciliée vers l'étranger. Comme il nous est donné de constater, on s'attend à ce que, dans les années à venir, un petit nombre de Yougoslaves (environ 14.500 en moyenne par an) émigre vers d'autres pays.

## 2. LA POLITIQUE D'EMPLOI ET LES FORMES D'ENGAGEMENT DE TRAVAIL DE LA POPULATION

### *Emploi dans le secteur social*

Il va de soi que la Yougoslavie socialiste autogestionnaire est le plus directement interessée à incorporer autant de citoyens que possible dans le travail et la gestion des moyens de production sociaux, voire à l'emploi productif au maximum possible dans le cadre du travail associé. Cette option est motivée par des raisons aussi bien économiques que sociales, politiques et autres. Tout d'abord, l'emploi plus rapide dans le secteur social est la précondition essentielle pour la transformation ultérieure socio-économique de la société yougoslave, pour la transformation des structures sociales de base (économie, population, etc.) encore insuffisamment développées, pour l'intégration plus réussie et plus intense de l'économie nationale dans les courants du progrès technologique mondial, pour la croissance plus dynamique et planifiée de la productivité du travail et du niveau de vie des travailleurs, etc. Dans les conditions yougo-

slaves concrètes, une telle orientation est la précondition de la socialisation ultérieure du processus de la reproduction, de l'élargissement de la base matérielle du travail associé — et par là même de la consolidation de la sécurité sociale et de la stabilité dans la société.

Suite à une telle orientation, on créait des conditions matérielles pour un accroissement continuel et très important de l'emploi dans le secteur social vers lequel gravite une partie croissante de la population yougoslave potentiellement active. L'intensité de cette restructuration est démontrée par les données des quatre recensements d'après la guerre:

*Population active et nombre d'employès dans le secteur social — 000*

| | 1948 (15. III) | 1953 (31. III) | 1961 (31. III) | 1971 (31. III) |
|---|---|---|---|---|
| Population active globale | 7.440 | 7.850 | 8.340 | 8.890 |
| Nombre d'employés | 1.555 | 2.070 | 3.180 | 4.020 |
| Part (2/1) | 20% | 20% | 38% | 45% |

Au cours des 23 années écoulées le nombre d'employés dans le secteur social a augmenté d'environ 2,5 millions de personnes, et la part de ce contingent dans la population active globale est passée de 20% (1948) à 45% (en 1971). On peut donc dire qu'aujourd'hui un sur deux Yougoslaves aptes au travail réalise son revenu dans le secteur social. Ceci dit, il convient de tenir compte du fait que la «puissance sociale» réelle des persones employées dans ce secteur est beaucoup plus grande que cela ne ressorte des rapports mentionnés ci-dessus, et ceci pas seulement en raison du caractère du système socio-économique, mais aussi parce que la productivité de ces personnes est sensiblement supérieure à la productivité du reste de la population active (dans le secteur social de l'économie on réalise déjà environ les $^4/_5$ du revenu national global du pays).

Si nous analysons la structure des employés dans le secteur social, on peut constater que le niveau d'éducation et de qualifications des employés s'améliorent sensiblement d'année en année, c'est ce dont témoignent notamment les données relevées des deux derniers recensements de la population:

*Structure des employés selon les titres scolaires — en %*

| | 1961 | 1971 |
|---|---|---|
| — De 1—7 ans d'école prim (et moins) | 56,3 | 37,3 |
| — Ecole primaire (huit ans) | 10,9 | 15,8 |
| — Ecole secondaire | 27,9 | 37,5 |
| — Ec. super. et hautes éc., faculté | 4,9 | 9,4 |
| Total: | 100,00 | 100,0 |

Dans cette même période de dix ans on relève une amélioration sensible des qualifications des employés: la part des employés avec une éducation supérieure et universitaire dans l'emploi global a augmenté de 6% (1961) à 10% (en 1971), celle des personnes avec l'éducation moyenne est passée de 11% à 15%, et celles des travailleurs qualifiés et hautement qualifiés est passée de 28% à 32%. A l'opposé, la part des personnes sans qualifications a été réduite de 55% à 43%.[7]

A côté des soins que l'on porte à l'inclusion au processus de travail des jeunes travailleurs qualifiés et formés sur le plan professionnel, en Yougoslavie on fait également des efforts spéciaux pour employer plus rapidement les femmes, s'est-à-dire pour éliminer toutes les formes d'inégalités dissimulées qui peuvent exister à cet egard entre les femmes et les hommes — et en particulier dans certaines régions sous-développées. Bien qu'il existe toute une série de circonstances spécifiques qui, au niveau de développement atteint, rendent objectivement plus difficile l'inclusion des femmes dans la production et l'autogestion (la femme ne peut pas faire certains des métiers, niveau d'éducation plus bas de la population féminine, mobilité spatiale et professionnelle insuffisante des femmes, etc.), néanmoins il y a lieu d'être satisfait de l'intensité de l'émancipation socio-économique de la femme au cours de la période écoulée. Cette conclusion conditionnelle est due également aux données qui témoignent de la part importante (pour les conditions concrètes de la Yougoslavie) et croissante de la femme dans l'emploi global non-agricole — de 23% (en 1953) à 26% (en 1961) ou soit encore à 32% (en 1971).

Cependant, nous relevons dans ce cas aussi de très importantes différences entre certaines républiques, provinces et régions plus étroites. Pour ce qui est de la part des femmes dans la population active globale, soit dans l'emploi nonagricole global, en 1971 (44% et 42% respectivement), la Slovénie a déjà atteint le niveau des pays les plus développés de l'Europe occidentale. A l'opposé de cette république, le niveau d'emploi des femmes dans les autres parties de la Yougoslavie est sensiblement plus bas: la part des femmes dans l'emploi nonagricole du Kossovo est inférieure à 20%, en Macédoine et en Bosnie-Herzegovine d'environ 26% dans chacune, et au Montenegro à 27%.

### *Engagement de travail (embauche) de la population sur base du travail personnel*

Bien que consciente de l'importance que l'emploi accru dans le secteur social peut avoir pour le développement économique et social futur, la Yougoslavie a abandonné il y a déjà assez de temps la pratique de l'embauche et de l'activité extensives. Vu que dans

[7] Ces changements positifs dans la structure des employés résultent en partie des obligations (instituées en 1968) des organisations de travail d'employer un contingent déterminé de nouveaux employés débutants. 50 milles jeunes environ sont employées annuellement sur cette base.

les conditions données il n'est pas possible, objectivement, d'employer productivement dans ce secteur toutes les personnes qui le prétendent, on accorde une attention déterminée aux autres formes d'engagement de travail de la population. Une telle option est conditionnée aussi par des raisons économiques. L'on sait, en effet, qu'une importante partie des fonds de production (dans l'agriculture et l'artisanat, notamment) se trouve encore dans la propriété des citoyens — et la société socialiste d'autogestion se doit de veiller à ce que ces potentiels de production soient, eux aussi, utilisés le mieux possible. En outre, la production socialisée n'est pas encore réellement en possibilité de combler la demande dans certains secteurs déficitaires (services de divers genres, certains produits de consommation courante individuelle, etc.)

En Yougoslavie, nous relevons aujourd'hui deux formes essentielles d'engagement de travail de la population endehors du secteur social — travail individuel avec des moyens possédés par les citoyens dans le secteur non-agricole, d'un côté, et le travail dans le cadre des fermes agricoles individuelle de l'autre.

(1) En 1971 (données du recensement), le travail individuel avec des moyens de production personnels dans la propriété des citoyens (sans l'agriculture individuelle) était effectué par environ 330.000 personnes rentrant dans la catégorie de la population active potentielle de l'ensemble de la Yougoslavie[8], ce qui veut dire pratiquement que par ce travail on avait créé des moyens (le revenu) pour l'existence d'environ 700.000 personnes — y compris les personnes entretenues (il s'agit d'une estimation personnelle). Du nombre d'engagés dans le travail, environ 200.000 sont des propriétaires de moyens de travail personnels (propriétaires de capacités hôtelières ou artisanales, transporteurs individuels, etc.), environ 110.000 sont des personnes ayant eu un rapport de travail contracté, et environ 10 mille étaient de personnes appartenant à la profession libérale (avocats, artistes, etc.) En outre, chez les propriétaires de magazins et ateliers il y a quelques 30 mille apprentis qui poursuivent leur scolarisation parallèle et qui sont rémunérés pour leur travail.

Cette forme spécifique d'activité, voire d'engagement de travail (d'emploi) de la population trouve sa justification sociale car elle contribue à l'approvisionnement plus complet du marché en divers services déficitaires et articles de consommation dont la manufacture ne correspond pas à la technologie des grands producteurs socialistes de biens (caractère essentiellement manuel du travail, petites séries, assortiment très vaste de services et articles technologiquement hétérogènes, etc.). Néanmoins, dans le développement jusqu'à présent, cet aspect spécifique de l'activité d'une partie de la population retarde sur les besoins sociaux. Qui plus est, ces activités ont assumé dans la pratique le caractère de forme subsidiaire et alternative d'engagement de travail (de l'emploi) de la population,

[8] Le volume réel de l'engagement de travail de la population sur cette base est au fond plus important de la situation démontrée, étant donné que le recensement n'a pas englobé les personnes non-déclarées auprès des organes compétents et pour les quelles ce genre d'activité a un aspect complémentaire.

car ces activités, selon la règle, sont en stagnation ou même en baisse — dès le moment où s'élargissent les possibilités d'un plus grand emploi dans le secteur social.

Aussi fait-on des efforts pour promouvoir et développer le travail individuel, l'activité à base du travail individuel. Tout d'abord, pour ce qui est des droits du rapport de travail (protection sanitaire, assurance maladie et invalide, protection de l'enfance, durée de travail, congés annuels, protection technique et hygiéniques, etc.) toutes les personnes travaillant dans ce secteur ont le statut égal à celui des travailleurs travaillant avec des moyens de production sociaux, bien que certaines questions spécifiques dans ce domaine sont réglées par des lois et prescriptions spéciales.[9] Le projet de Constitution de la R.S.F. de Yougoslavie, qui fait à présent l'objet d'un débat public à l'échelle nationale, prévoit certaines innovations — pour l'essentiel sur le plan de la définition plus précise du statut social du travail autonome personnel avec des moyens qui sont propriété des citoyens, ainsi que des modalités de la liaison de ce travail et de sa transformation en des formes spécifiques du travail social. On donne, ainsi la possibilité d'intégration du travail personnel et des moyens de travail personnel (en coopérative et d'autres organisations analogues), ainsi que la formation des organisations du travail contractantes (association du travail et des moyens de travail des propriétaires d'ateliers et du travail personnel et du travail engagé du travailleurs[10], l'association à long terme entre le travail personnel et les moyens de travail individuels et les organisations de travail dans le secteur social — avec la cogestion des affaires et la participation dans la répartition du revenu réalisé, etc.

(2) En dépit du développement très dynamique du secteur social dans l'agriculture, les producteurs agricoles individuels disposent de la majeure partie des fonds de production dans cette activité économique, et leur part dans la production agricole globale est toujours assez importante. En 1971, par exemple, les domaines agricoles individuels disposaient de plus de 80% du fonds total de terres arables, et d'environ 90% du fonds de bétail, alors que leur part dans la valeur globale de la production agricole a été 75%, et d'environ 50% dans la valeur globale des produites agricoles rachétés.

D'un autre côté, dans les domaines agricoles individuels travaillaient à l'époque du recensement (exception faite des agriculteurs

---

[9] Le rapport de travail des personnes employées par des personnes physique et juridique est régi par l'accord collectif (entre l'organe syndical correspondant — comme représentant des travailleurs, et la chambre d'économie — dont sont membres également les employeurs individuels (qui est renouvelable en principe tous les trois ans. En vertu de l'accord collectif, chaque travailleur signe un accord individuel qui doit être inscrit au registre de l'organe administratif correspondant de la commune.

[10] Ce faisant on garantit à l'ancien propriétaire le droit de propriété sur les moyens investis et on lui assure une indemnité pour l'usage de ces moyens, cependant que le propriétaire devient contremaitre dans la nouvelle organisation contractante (magazin, entreprise).

individuels travaillant provisoirement à l'étranger) quelque 3,7 millions de population agricole apte à travailler, ce qui ensemble avec la population entretenue fait un chiffre d'environ 7 millions de personnes. En ne prenant en considération que ces quantifications globales (nombre de personnes travaillant dans les domaines agricoles individuels et leur part dans la population active de la Yougoslavie — environ 45%, en 1971) on pourrait conclure que dans ces domaines il existe encore toujours un important contingent de main-d'oeuvre «superflue» dans le cadre de la population agricole active. Bien que les données sur les principales caractéristiques qualitatives de la population agricole (catégorie d'âge et structure des sexes, niveau d'éducation, etc.) n'aient pas encore été traitées, une série d'indices nous permettent de supposer que la capacité de travail de ces producteurs agricoles individuels est considérablement plus petite que chez la partie de la population apte à travailler et travaillant dans des activités non-agricoles. Ces conclusions se dégagent aussi des données sur le transfert de la population agricole — dont il vient d'être question, ainsi que de l'accroissement du nombre de ménages vieillis même dans les régions agricoles plus développées du pays.

Ces données ainsi que d'autres données pertinentes déterminent la politique de la Yougoslavie en matière d'engagement de travail de la population dans les domaines agricoles individuels. Cette politique se fonde sur la création des conditions pour la réduction ultérieure de la population agricole moins productive (car c'est là une des préconditions de l'intégration plus rapide de l'économie nationale dans les cours du progrès technologique moderne), et on s'efforce en la matière de ne pas déterminer *ex ante* ce transfert de la population, mais qu'il soit la résultante des possibilités réelles estimées de l'emploi productif des agriculteurs individuels dans les activités non agricoles, d'un côté, et du besoin que le potentiel de production dont dispose les domaines agricoles individuels soit exploité aussi complètement que possible (et en premier lieu par leur liaison avec la production organisée sur des bases sociales), de l'autre. C'est sur ces principes également que se fonde la politique à l'égard du développement futur de la production agricole individuelle en Yougoslavie.

Un accord a été réalisé récemment entre les républiques et les provinces en ce qui concerne les mesures et les actions à prendre dans le domaine de la politique fiscale, de crédit et d'investissements, de la politique des prix, etc, en vue du développement future de la production agricole individuelle. Il a été convenu à cette occasion que d'ici à 1975 (à commencer du 1er janvier 1973) on assure des crédits d'investissement additionnels, d'environ 750 millions de dinars afin de les affecter aux domaines agricoles individuels — et par le truchement des organisations agricoles socialisées et autres organisations avec lesquelles les producteurs individuels entretiennent des rapports de coopération. Les républiques et les provinces créeront elles aussi des conditions (adopteront des lois) qui permettront que les coopérants agricoles individuels — à base de versement des contributions correspondantes de leur propres re-

venus — s'integrent graduellement au système des assurances maladie, invalide et retraite. Ainsi, les travailleurs agricoles individuels assureront, par leur propres contributions, leur sécurité sociale reposant sur les principes de reciprocité et de solidarité — à l'instar des travailleurs dans les organisations du travail associé (c'est d'ailleurs un point evoqué dans le projet de Constitution de la R.S.F. de Yougoslavie). On s'attend à ce que ces mesures et d'autres mesures analogues auront réduit le transfert ultérieur de la population agricole dans des cadres économiques rationnels, et permettront simultanément la socialisation graduelle de la production agricole individuelle à partir des bases nouvelles.

### 3. CERTAINES QUESTIONS ET PROBLEMES SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI ET DE L'EMBAUCHE

*Travail provisoire des citoyens yougoslaves à l'étranger*[11]

L'orientation radicale vers l'embauche économique rationnelle et les possibilités présentes de l'embauche productive dans le secteur social de toutes les personnes qui prétendent y trouver du travail (agriculteurs individuels, menagères, etc.), l'option libre des citoyens yougoslaves en ce qui concerne le choix de leur emploi (genre d'emploi, lieu de travail et de séjour), l'ouverture de plus en plus vaste du pays vers le monde — et surtout vers les économies de marché les plus developpées qui sont à l'heure actuelle les tenants du progrès technologique, possibilité de réaliser des revenus nominaux considérablement plus élevés à l'étranger — voilà autant de facteurs qui agissent aujourd'hui objectivement dans le sens de l'integration de la Yougoslavie aux courants des migrations mondiales des travailleurs. Evidemment, la position de la Yougoslavie dans ces migrations est déterminée par ses acquisitions dans le développement matériel et le niveau de productivité — par rapport aux pays d'immigration.[12] Ces temps derniers, cependant, les migrations des travailleurs commencent a subir de plus en plus l'influence de la modification des cours de change entre les pays d'immigration et les pays d'émigration (au détriment de ces derniers).

Vers la fin de 1972, environ 950.000 citoyens yougoslaves, dont 500.000 des agriculteurs individuels, travaillaient provisoirement à l'étranger.[13] Bien qu'il s'agisse d'un séjour temporaire à l'étranger

---

[11] Pour les détails à ce sujet, l'auteur vous réfère à ses ouvrages parus dans la revue «Yugoslav Survey», no 1, fevrier 1972, no. 2, novembre 1972 et no. 2, mai 1973.

[12] En 1968, par exemple, le produit national brut par habitant a été en dollars USA (prix sur le marché): en Suède (3.315), en Suisse (2.754), en France (2.537), en RFA (2.206) en Belgique (2.154), aux Pays-Bas (1.980), en Autriche (1.544), et en Yougoslavie 805 dollars seulement. Cité selon: Yearbook of National Accounts Statistics 1969, UNO, New York, 1970; pour la Yougoslavie: Institut des sciences économiques, à Belgrade, 1971.

[13] Sur le nombre total de migrants extérieurs la majeure partie se trouve aujourd'hui en R.F. allemande (environ 480.000 ou 50%), en Autriche (environ 130.000), en France (environ 80.000), en Suède et en Suisse (environ 35.000 dans chacun des deux), dans les pays extra-européens — en Australie et en Nouvelle Zélande principalement (environ 170.000), etc.

(à l'époque du recensement la durée de séjour éttait inférieure à trois ans), et bien que les cycles des départs et des retours, globalement pris, se compensent pour ainsi dire, ces temps derniers — et certainement pour cause, cette problématique économique spécifique se voit accordée en Yougoslavie une attention sociale croissante. Tout le sérieux du problème est signalée notamment par le fait que 1 sur 10 citoyens capables de travailler travaille provisoirement à l'étranger, et par d'autres éléments aussi: la structure d'âge particulièrement instatisfaisante des migrants extérieurs — environ 80% ont moins de 40 ans. Parmi les migrants extérieurs figurent aussi un certain nombre de cadres scolarisés et de formation supérieure, de personnes qui avaient déjà un emploi dans le pays, de jeunes agriculteurs des régions dôtés de très importantes potentialités agricoles, etc.

Malgré le fait que les migrations économiques extérieures représentent pour une partie de la population potentiellement active une réalité à laquelle la Yougoslavie est confronté aujourd'hui, cette forme spécifique, provisoire et complémentaire d'engagement de travail de la population ne représente aucune alternative à l'emploi dans le pays. En effet, le départ des citoyens yougoslaves pour travailler à l'étranger est accepté étant conditionné par l'impossibilité de leur emploi productif dans le pays même, voire par les difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir un poste correspondant dans le pays, par la possibilité que des particuliers se forment plus vite et plus directement en prenant connaissance des innovations technologiques, tout en veillant que ces départs ne nuisent plus essentiellement aux intérêts de l'économie nationale. C'est aussi la raison pour laquelle des mesures et des actions sont prises, cet temps dernier notamment, pour relentir les migrations extérieures, se situant hors des modalités mentionnées, et de les réduire à des cadres économiques rationnels.

Vu que l'étranger n'est pas suffisamment informé des transformations qui ont été opérées récemment dans la legislation fédérale et statuant sur ces questions, nous sommes d'avis qu'il serait utile de saisir l'occasion pour mettre en relief certaines caractéristiques des lois appliquables à ce domaine et actuellement en vigueur.[14]

Tout d'abord, en vertu des concertations des républiques et des provinces, on détermine: les bases et les conditions pour l'emploi organisé des citoyens yougoslaves à l'étranger, pour le retour de l'étranger, pour la priorité à assurer lors de l'emploi dans le pays. Sur la base de ces concertations, vers la fin de chaque année, en vertu des accords entre les organisations de l'emploi correspondantes des républiques et des provinces, sont définis: le plan de l'emploi (nombre total de départs, selon les professions et les qualifications, domaines avec le plus grand nombre de départs) ainsi que le programme de mesures pour le retour de l'étranger et l'emploi des revenants. Par conséquent, on institut ainsi des cadres

[14] On donne une brève interprétation de la Loi sur les conditions fondamentales pour l'emploi provisoire et la protection des citoyens yougoslaves travaillant à l'étranger (cette loi est en vigueur depuis le 22 juin 1973.).

généraux et des conditions pour l'orientation sociale des courants des départs et des retours des migrants, autrement dit pour l'accordement des intérêts sociaux plus vastes et les intérêts individuels des particuliers — migrants potentiels.

Seules des organisations spécialisées peuvent assumer le rôle de médiateur dans les affaires d'embauche. Elles peuvent le faire uniquement par l'intermediaire du Bureau fédéral de l'emploi (selon la règle, il s'agit de l'unique organe qui est autorisé à accepter les offres des employeurs étrangers, il est autorisé de les rendre publiques dans la presse nationale et d'autres moyens d'information, etc.). Le Bureau fédéral est autorisé aussi à conclure des contrats généraux sur l'emploi de citoyens yougoslaves à l'étranger — en cas d'inexistence d'un accord intergouvernemental spécial en la matière (de tels accords ont été signés déjà avec le plus grand nombre de pays d'immigration). Toutes les autres formes de médiation dans le domaine de l'emploi sont intérdites aux termes de la Loi, cependant que des sanctions pénales rigoureuses sont prévues pour les organisations de travail ou les particuliers qui entreprendraient des telles affaires dans l'avenir.

L'organisation pour l'emploi est tenue de médier et de fournir toute assistance professionnelle nécessaire à tout citoyen yougoslave décidé d'aller travailler provisoirement à l'étranger (la personne en question est informée au préalable des possibilités d'emploi dans le pays même). D'autre part le citoyen désireux de partir travailler à l'étranger, par l'intermédiaire de l'organisation de l'embauche doit fournir des évidences documentaires attestant qu'il a assuré des gardiens et l'entretien des enfants qu'il laisse dans le pays (en ce qui concerne l'entretien matériel et l'éducation scolaire des enfants, etc.) doit produire un document assurant la réalisation de ses droits de travail à l'étranger (pour lui-même et les membres de sa famile), le contrat de travail avec l'employeur étranger (qui doit être conforme à l'accord inter-gouvernemental sur l'emploi) ainsi qu'une attestation prouvant qu'il a fait son service militaire ou qu'il a réglé d'une autre façon son obligation militaire. Selon la règle, ce droit à la médiation et à l'assistance professionnelle lors de l'emploi appartient uniquement aux personnes qui ne sont pas employées, soit aux agriculteurs individuels, aux artisans, etc.

Outre les organisations de l'emploi, certaines autres organisations peuvent, dans des conditions determinées, envoyer leurs propres travailleurs travailler à l'étranger, dans le cadre de la coopération d'affaires et technique avec l'étranger (soit dans le cas de l'éxécution de travaux d'investissement ou autres travaux analogues à l'étranger), mais ne peuvent sous aucune condition ceder les travailleurs au partenaire étranger. Vu les déviations possibles en la matière, des conditions spéciales sont prévues pour l'envoie de ces travailleurs à l'étranger.

La loi précitée accorde une attention particulière à la protection des citoyens yougoslaves travaillant provisoirement à l'étranger, protection qui est assurée par la voie des accords inter-gouvernementaux et d'autres arrangements bilatéraux. Cette protection a

pour objectif d'assurer à tous les travailleurs le traitement identique à celui des travailleurs dans le pays d'immigration: conditions de travail, rémunerations et protection au travail; droits découlant de l'assurance sociale, maladie, retraite, invalide, ainsi que les droits aux allocations familiales; assurance matérielle en cas de chomage, etc. Cette protection prévoit également l'assurance maladie pour les membres de la famille qui reste dans le pays, en Yougoslavie, le logement et alimentation — dans le cadre des conditions fixées par le contrat de travail, la scolarisation complémentaire des enfants vivant avec leur parents à l'étranger, etc.

*Chômage temporaire — situation et problèmes*

La Yougoslavie a abandonné depuis longtemps l'illusion selon laquelle une société socialiste serait exempte de tout conflit, et aussi celle — que son système socialiste d'autogestion, à son niveau actuel de développement, pourrait réellement être en mesure d'assurer un emploi productif dans le secteur social à tous ses citoyens qui le prétendent à l'heure actuelle. Car parmi les candidats à un tel emploi ne figure pas seulement la population apte à travailler qui n'est pas en mesure de réaliser par son travail des moyens pour sa propre existence, mais également un important nombre d'autres personnes — ceux qui essayent de remplacer une profession (agricole) par une autre profession (non-agricole), de personnes qui veulent réaliser des revenus complémentaires pour leur famille (ménagères, personnes ayant déjà une rémunération, etc.), des travailleurs qui s'efforcent de changer d'organisation ou de lieu de séjour, etc. Cependant, la Yougoslavie est consciente du fait que le chômage temporaire dans son aspect global dépasse les cadres du chomage de friction habituel dans les conditions contemporaines, et qu'il s'agit, de nos jours, d'un sérieux problème économique et social. Aussi des mesures sont-elles prises non seulement en ce qui concerne l'assurance matérielle des catégories de chomeurs temporaires, mais aussi dans la direction de la création des conditions favorables à leur intégration plus rapide dans un travail productif.

(1) A l'époque du recensement (1971), il y avait sur les listes des Bureaux d'embauche plus de 330 mille personnes qui cherchaient un emploi, soit environ 3,8% de la population active capable de travailler, soit environ 7,5% de l'emploi non-agricole.[15] Bien que le nombre des chomeurs soit moins important par rapport au chiffre cité (ce contingent comprend, par exemple, environ 130.000 propriétaires de domaines agricoles et de membres d'exploitations agricoles individuels), les évidences des bureaux d'embauche comporte un nombre important de jeunes experts qui ne sont pas objectivement en mesure de s'assurer le poste de travail souhaitée, alors qu'un nombre important d'entre eux attendent un emploi beaucoup plus longtemps que cela ne pourrait être toleré dans les conditions

[15] Dans les statistiques internationales pour la Yougoslavie on compte le chômage temporaire selon le rapport entre le nombre de chomeurs enregistrés et le nombre d'employés dans le secteur social, aussi la Yougoslavie est-elle traitée de pays ayant un taux de chômage très élevé.

concrètes de la Yougoslavie. Voici, à titre d'information, quelques données pouvant illustrer les proportions réelles et le «poids» social du problème du chômage temporaire. Sur le nombre total de personnes figurant dans les évidences des bureaux d'embauche, en date du 31 décembre 1972 (environ 350.000), il y avait par exemple:

— environ 107.000 (ou 32%) de personnes avec qualifications (54 mille travailleurs qualifiés et hautement qualifiés, 44 mille personnes avec école moyenne et environ 8 mille avec qualification supérieure et universitaire);[16]

— environ 170.000 (ou 51%) de personnes ayant moins de 25 ans, environ 115.000 (34%) de personnes ayant entre 25 et 40 ans, ce qui veut dire que 1 sur sept personnes tenue en évidence dans les Bureau, avait plus de 40 ans;

— des personnes qui après s'être déclarées au bureau d'embauche attendent 6 mois — environ 170.000 (51%), et des personnes qui attendent le travail entre 6 et 12 mois — environ 82.000 (24%); par conséquent, ce n'est qu'une personne sur 4 qui attendait un poste de travail pendant plus d'un an, etc.

(2) Dans la situation quand objectivement elle n'est pas en mesure d'assurer à tous les chercheurs un emploi souhaité (modification de la nature du travail, du poste de travail ou du lieu de résidence), la Yougoslavie accorde une attention spéciale à l'assurance matérielle des personnes temporairement sans travail. Bien que comprenant certains éléments de l'assurance classique en cas de chômage, qui est en usage dans les économies de marché, le système yougoslave d'assurance matérielle des personnes temporairement sans travail est au fond un système spécifique de soins sociaux qui diffère de ceux des autres pays. Cette spécificité réside dans le fait que les moyens pour l'assurance des chomeurs temporaires sont assurés par tous les travailleurs, et la protection matérielle ne peut être allouée qu'à des catégories déterminées de personnes, tenues en évidence par les Bureaux de l'embauche.

Le système d'assurance matérielle pendant le chômage temporaire sous-entend, pour l'essentiel, les droits suivants: une allocation en espèce, indemnisation des frais de transports et de déménagement ainsi que d'autres frais causés par l'embauche dans une autre localité; indemnité pour les frais de préparation des travailleurs pour leur emploi (formation professionnelle, requalification, etc.); protection medicale gratuite et allocations familiales, etc. Tous ces droits sont réalisés dans des conditions déterminées, réglées par la loi ou sont fixées par l'intermédiaire de l'accord autogestionnaire et de la concertation sociale.

---

[16] Cette structure de qualification aussi défavorable résulte en partie du nombre important de femmes qualifiées, tenues en évidence par les Bureau d'embauche, et surtout dans le cas de certains niveau de qualification; sur les 44.000 chomeurs avec formation scolaire secondaire, 32.000 sont des femmes (ou 72%), et sur les 8.000 chômeurs avec formation supérieure et universitaire environ 5.000 (plus de 60%) sont des femmes. L'emploi relenti des femmes avec formation scolaire est la conséquence de leur faible mobilité et aussi de certaines autres causes — leur orientation professionnelle inadéquate (lycées, écoles économiques, etc.).

— Pour qu'un chômeur temporaire puisse réaliser son droit à l'allocation — chômage, il doit remplir certaines conditions déterminées: d'avoir été employé avant de s'être presenté au bureau de l'embauche, de se déclarer au bureau dans le délai prévu, que le revenu par membre de sa famille la plus proche ne dépasse pas le montant prescrit, etc. Le droit à l'allocation-chômage peuvent s'assurer également les travailleurs revenant de l'étranger. La montant de cette alocation dépend habituellement de l'accompte mensuel du travailleur en question avant la cessation de son rapport de travail, et la durée de l'allocation — chômage varie en fonction de l'ancienneté (les allocations sont le plus souvent utilisées pour la période de 6, 12, 18 et 24 mois, avec prolongation possible).

En 1972, cette allocation était versée à quelques 10.000 personnes, soit 3% du nombre total de chômeurs temporaire en la même année. D'autre part, la loi fédérale ne règle que les principes fondamentaux pour l'ensemble du pays. Les républiques et les provinces autonomes fixent les éléments qui influent directement sur le nombre de bénéficiaires de cette forme de protection matérielle des , durée de perception de l'allocation, etc.).

— Toutes les personnes en chomage temporaire ont droit à la formation professionnelle et la requalification ce qui leur permet de s'inclure aussi rapidement que possible au processus de travail et à l'activité économique. Cette préparation pour le travail est particulièrement important dans les conditions concrètes de la Yougoslavie, étant donné qu'environ 70% du nombre total de personnes tenues en évidence par les bureaux sont des personnes sans aucune qualification ou avec des qualifications professionnelles déficientes. C'est ce dont témoigne notamment le fait que dans le seul deuxième semestre de 1972 on avait formé professionnellement environ 50.000 chômeurs temporaires — dont 40.000 travailleurs demi-qualifiés.

— A la différence de l'allocation chômage, la protection sanitaire gratuite englobe un plus grand nombre de personnes — soit plus de 90.000 ou environ 27% du nombre total de chômeurs temporaires. Ces données se rapportent à l'année passée. Il s'agit sur ce point de la protection sanitaire acquise essentiellement à base de chômage temporaire, ce qui ne veut pas dire que toutes les autres personnes tenues en évidence par les bureaux seraient exemptes de cette protection [ce droit peut être réalisé sur d'autres bases — l'épouse non employée et les enfants par l'intermédiaire du mari, voire du père qui travaille etc.].

— En outre, les chômeurs temporaires peuvent réaliser d'autres droits également: si ces personnes doivent rejoindre leur poste dans une localité autre que leur localité résidentielle elles reçoivent des indemnités pour les transports et le déménagement [y compris les membres de la famille]; elles peuvent recevoir également une somme forfetaire à titre d'aide;[17] peuvent recevoir une assistance en forme de repas gratuits dans les restaurants ouvriers, etc.

[17] En 1972, environ 1.000 personnes recevaient cette aide, dont 50% des bénéficiaires n'avaient pas d'ancienneté.

*L'institut d'accord et de concertation en matière de l'emploi et de l'embauche*

(1) Les principes communs fondamentaux pour le régulation des rapports des travailleurs dans le travail associé sont réglés par la constitution et les lois correspondantes, bien qu'un nombre croissant de questions du domaine de l'emploi et de l'embauche sont réglées aujourd'hui au moyen de l'accord et de la concertation sociale, et avant tout dans les milieux locaux (dans les organisations du travail associé, les chambres économiques, etc.) et ensuite sur un plan plus vaste — dans les républiques et les provinces, et moins au niveau de la fédération. Cette option sociale n'est pas conditionnée seulement par le caractère du système économique et politique en Yougoslavie mais aussi par le fait que l'on a la possibilité de rechercher dans la pratique des solutions optimales pour les différentes situations conflictuelles comportant possiblement des implications sociales, politiques et autres implications insouhaitables. Aussi dans le cadre de l'accord autogestionnaire et de la concertation sociale, en matière de l'emploi et de l'embauche réunissent-ils tous les facteurs interessés — organisations du travail associé, communautés d'embauche, communautés socio-politiques, chambres économiques, syndicats, jeunesse, organisations politiques etc.

L'on sait, par exemple, qu'un poste de travail vacant ou nouvellement créé peut interesser en même temps un grand nombre de candidats ayant des capacités identiques ou semblables. Pour que dans de tels cas on puisse prendre la solution optimale, l'emploi de ces candidats se fait selon un échelonnement (priorités) qui est déterminé ex autre au moyen du mécanisme de l'accord autogestionnaire et de la concertation sociale. Cela ne met pas évidemment en question le droit constitutionnel de chaque citoyen d'insister sur un poste de travail souhaité ni le droit de l'organisation de travail d'employer seulement le travailleur dont les caractéristiques de travail et autres sont conformes au caractère du poste de travail vacant, mais l'on détermine seulement l'ordre de l'emploi des personnes qui répondent approximativement aux conditions requises pour le poste de travail en question (qualification professionnelle, expérience nécessaire, etc.). Avant que les accords sociaux sur les priorités dans le domaine de l'embauche deviennent obligatoires pour toutes les parties engagées et soient rendus accessibles à tous les interessés, ils font l'objet d'une vaste discussion publique afin d'aboutir à des critères qui correspondront le mieux à la spécificité et aux besoins des milieux correspondants.

C'est de la même ou d'une façon semblable que l'on agit dans la pratique courante lorsqu'il s'agit de mettre au point d'autres priorités — l'embauche prioritaire à l'étranger des travailleurs sans qualifications provenant des régions économiquement insuffisamment développées; priorités dans l'affectation des moyens sociaux pour la préparation de l'embauche de catégories déterminées de travailleurs en chômage temporaire; priorité dans l'emploi de

jeunes ouvriers professionnellement formés; priorités dans l'emploi des personnes qui sont sur la liste des attentes depuis longtemps; priorité d'emploi aux postes de travail aux heures de travail réduites — à condition que les candidats de bureaux d'embauche remplissent les conditions requises, etc. Il va de soi que le nombre et les modalités de ces priorités d'emploie dépendent de la situation concrète. C'est la raison pour laquelle des différences peuvent être notées entre certaines régions et certains milieux sociaux.

C'est également au moyen des accords autogestionnaires et des concertations sociales que sont réglées d'autres questions, telles que par exemple: l'emploi des stagiaires (critères pour l'admission obligatoire des stagiaires, durée du stage, modalité de leur formation professionnelle et verification des connaissances pratiques des stagiaires, procédure à adopter à l'égard des stagiaires qui ne produisent pas des résultats escomptées, etc.); minimum de formations scolaire et autre pour les fonctions dirigeantes et autres postes de travail; traitement des excédents technologiques; modalité d'emploi aux postes de travail où l'horaire est inférieure ou supérieur aux heures de travail normales (mi-temps, travail supplémentaire); réglementation des repos journaliers et septimaux dans certaines activités specifiques (chemin de fer, transport maritime, hôtélerie saisonnière et batiment, travail dans les organisations de travail agricoles, travail dans certains établissements sanitaires, etc.); plan d'embauche provisoire des citoyens yougoslaves à l'étranger et programme de mesures et d'actions pour l'intensification des retours dans le pays et l'emploi des personnes revenant de l'étranger; mesures en vue du renforcement des migrations intérieures et de la mobilité professionnelle des travaileurs (requalification, formation professionnelle complémentaire), etc.

En vertu de la constitution et des lois, l'accord autogestionnaire et la concertation sociale règlent les questions présentant un intérêt général et commun relevant du domaine de l'emploi et de l'embauche. Pour ce qui est de la préparation des documents correspondants, la surveillance de la réalisation des concertations sociales et le règlement de diverses questions litigieuses et différends possibles, on prévoit notamment la formation d'organes communs des participants aux accords et concertations.

(2) En Yougoslavie il existe en outre des communautés d'intérêt pour l'embauche au niveau de la commune (soit pour un groupe de communes voisines) qui s'associent en communautés au niveau de la république et de la province autonome. Les communautés communales d'embauche sont créées par des accords autogestionnaires entre les facteurs sociaux interessés (organisation du travail associé, communauté de travail des organes d'Etat et d'autres organisations, ainsi que par les travailleurs employés par des employeurs privé — par l'intermédiaire de leur organisation syndicale; les communautés au niveau de la république (de la province) sont créées aux termes de l'accord autogestionnaire que passent plusieurs communautés communales.

Ces communautés d'emploi ont leurs propres assemblées — comme organe de gestion suprême, ainsi que des services techniques spéciaux pour la mise en oeuvre des affaires courantes des communautés (bureaux d'embauche). Outre la médiation dans les affaires d'emploi dans le pays et à l'étranger, et la preparation des travailleurs sans emploi, les communautés d'emploi veillent à la protection et à l'assurance matérielle des travailleurs pendant leur chômage temporaire — ce dont il a été déjà question. La communauté d'emploi de la république, outre la coordination globale de l'activité des communautés communales et du financement de leurs besoins communs, assurent également des moyens additionnels pour l'assurance matérielle des travailleurs sans emploi dans les communautés communales qui ne sont pas en état de répondre intégralement à cette obligation sociale.

Dr MILOJE NIKOLIĆ

Données biographiques: né en 1920 à Kragujevački Resnik (RS de Serbie); diplomé de la Faculté d'Economie de Belgrade (1946); défendu avec succès à la même faculté en 1965 la thèse de doctorat «Aspects socio-économiques du développement de la menue industrie dans nos conditions».

Déplacements dans l'emploi: chef de Département au Ministère du commerce et de l'approvisionnements de la RS de Serbie (jusqu'en 1949); du revenu national, et du secteur pour les proportions élémentaires à la Comission du Plan, — de l'Institut pour la planification économique de la RS de Serbie, (1950—1959); secrétaire de la Comission des mouvements économiques au Conseil central de la Confédération des syndicats de Yougoslavie (1960—1964); intérimaire au secrétaire fédéral du travail (de 1965 á 1969); directeur à l'Institut fédéral pour la planification sociale à Belgrade (depuis 1970).

*Livres et brochures publiées:*

«Le développement du système économique de la RFPY», Belgrade (1954, 1955 et 1962) (avec deux autres auteurs);

«Les éléments du système économique de la RFPY», Belgrade 1955, (avec deux autres auteurs aussi);

«Les éléments de l'économie de l'entreprise», Belgrade 1955 (avec deux autres auteurs);

«Le système de répartition du revenu dans les organisations économiques dans la RFPY», Belgrade, 1958;

«La coopération de production et quelques questions sur l'association dans l'économie», Belgrade, 1960;

«La spécialisation, la coopération et la standardisation», Belgrade, 1960;

«La planification économique» — contribution au Receuil «Le système économique et la politique économique de la Yougoslavie», Belgrade, 1961 et 1962;

«Les nationalisations en Yougoslavie», publication pour l'étranger, Belgrade, 1962 et

«Aspects socio-économiques du développement de la menue industrie dans nos conditions» (thèse de doctorat), Belgrade, 1966.

Rapports, articles (importants et de date récente):

«Tendances dans l'emploi et l'embauchage et notre activité future dans ce secteur», rapport, «Ekonomska misao» 1968;

«La politique de l'embauchage en tant que composante de l'économie politique des communautés socio-politiques — de la commune à la fédération», rapport, publié dans le Recceuil «Le facteur humain et le problème de

l'embauchage», Institut pour les études politiques de la Faculté des sciences politiques de Belgrade, 1969;

«La productivité et l'emploi dans le nouveau plan à moyen terme (1971—1975)», «Direktor», II/1970;

«Les besoins et les possibilités de planification des cadres à long terme dans nos conditions», rapport, publié dans le Recceuil des travaux de l'Institut pour les études politiques de la Faculté des sciences politiques á Belgrade, réimprimé dans la revue «Čovek i zanimanje», 10/1970;

Trois contributions á l'étude des problèmes de la migration yougoslave extérieure publiées dans la revue «Jugoslovenski pregled» (1/72, 10/72 et 2/73), réimprimé dans «Yugoslav survey» (1 février 1972, 2 novembre 1972 et 2 mai 1973).

Dr Nikolić a aussi publié des articles dans des revues «Ekonomist», «Naša Stvarnost», «Socijalna politika», «Jugoslovenski sindikati», «Jugoslovenski pregled», «Finansije», «Direktor» etc., de même que dans des quotidiens et dans la presse spécialisée — «Borba», «Komunist», «Informator», «Rad», «Ekonomska politika», «Nin» etc.

Dr Nikolić a donné des cours à l'Ecole politique du Comité Central de la Ligue des Communistes de Serbie (de 1957 á 1959), a été membre du Comité éxécutif (et administratif) de l'Union des économistes de Serbie, membre du comité de rédaction dans les revues «Ekonomika preduzeća» et «Jugoslovenski sindikati».

*Dr Ljubiša ADAMOVIĆ*
*Professor at the Faculty of Economics of the University of Belgrade*

# YUGOSLAVIA'S FOREIGN ECONOMIC COOPERATION

## *Introductory Remarks*

Yugoslavia's foreign economic relations mark an integral part of the process of Yugoslavia's economic development, both from the standpoint of the development of production forces, and from the standpoint of development of the system of foreign economic cooperation. In other words, Yugoslavia's foreign economic relations share the fate of the development of the Yugoslav economy and the Yugoslav economic system.

Another aspect of this problem, which is constantly present as the leading dimension of foreign economic cooperation, is Yugoslavia's foreign policy. Namely, Yugoslavia's general foreign political platform and foreign political relations bore direct effect both in terms of conception and practise of the development of Yugoslavia's foreign economic cooperation.

Since this paper is the part of a whole planned within the framework of this Seminar the author presumes that the basic elements of Yugoslavia's economic development and the development of the economic system are clear to his listeners. Hence, it can be said that in terms of its openness to the world, Yugoslavia, among the socialist countries, is a leading country in international economic relations, while viewed as a whole, it ranks among those which in theory and practise for years have been contributing to the strengthening of international cooperation in general and international economic cooperation in particular.

In the period after World War II, both in terms of cooperation and its volume, the Yugoslav economy traversed the road from a strictly autarchic to a relatively liberalized economy, and from state monopoly over foreign trade to the right of organizations of associated labour, upon fulfilling general legal conditions, to directly enter into foreign business transactions.

From the appendix to this paper, one can easily compare data on the development of Yugoslavia's foreign trade according to individual countries and characteristic years. Hence, the author leaves part of these problems to the interest of the participants at this Seminar, and these questions, like others, may be considered during the discussion.

We fell that these introductory remarks should stress the following principled assumptions:

a) Yugoslavia's foreign economic relations are based on equality and mutual interests, as a rule on a commercial basis, and that with all countries, irrespective of their socio-economic system and level of economic development;

b) the development of Yugoslavia's foreign economic cooperation is constantly expanding in new forms, so that the scope of its cooperation encompasses both classical forms of trade, as well as industrial and technical cooperation, international economic aid, joint capital investments, etc.

*The Current Situation in Foreign Economic Cooperation*

In order to analyse Yugoslavia's foreign economic relations it is essential, with the aid of certain data, to illustrate the state of the Yugoslav economy and the basic results of economic trends in 1972.

The total increase of the social product in 1972 amounted to a real 5 per cent, and a nominal 21 per cent. In 1971, the real increase of the social product amounted to 9 per cent, and the nominal to 30 per cent.

Industrial production recorded a growth rate of 8 per cent, which was a lower rate than over the preceeding three years. The growth rate of agricultural production was 1 per cent under that of 1971.

Within the framework of industrial production, the largest growth rate was recorded by ship building with 24%, followed by non-ferrous metallurgy with 13%, the chemical industry with 13%, leather and footwear with 12%, electrical power with 11% and rubber with 11%.

The productivity of labour in industry increased by 4 per cent and this was reflected in all branches with the exception of the production of non-metals and in the metal industry.

With respect to civil engineering, in 1972 it stagnated, if viewed in terms of its physical volume of activity, while in terms of the value of capital construction, it increased by 8 per cent, of construction for the needs of the social standard by 26 per cent and of housing construction by 37 per cent.

Foreign trade exchange amounted to a value of 38,150 million dinars in the sphere of exports and 54,750 million dinars in the sphere of imports. Hence, exports increased by 18 per cent, while imports decreased by 5 per cent. Particularly important is the improvement recorded in exports increased by 18 per cent, while imports decreased by 5 per cent. Particularly important is the improvement recorded in exports covering imports. Thus, in 1971 55.6 per cent of imports were covered by exports, while in 1972 exports covered about 70 per cent of imports.

Turnover in retail trade increased by 27 per cent in terms of value, and by 9 per cent in terms of physical volume.

The prices of producers of industrial products increased in 1972 by 11 per cent, and of agricultural products by 22 per cent. Retail prices increased by 16 per cent in comparison to 1971, while the cost of living increased by 17 per cent.

In 1972, the average personal income of an employed Yugoslav was 1,700 dinars, or 19 per cent more than in 1971, while the real increase amounted to only 2 per cent.[1]

According to data from the International Monetary Fund which is definitive for 1971 and a preliminary prognosis for 1972, Yugoslavia's balance of payments presents the following picture:

*Table 1*

*YUGOSLAVIA'S BALANCE OF PAYMENTS*
(in millions of US dollars)

| Type of Transaction | 1971 | 1972 (prognosis) |
|---|---|---|
| Goods, services and one-sided transfer | | |
| Export f.o.b.[2] | 1.814 | 2.100 |
| Import c.i.f. | —3.253 | —3.325 |
| TRADE BALANCE | —1,439 | —1.135 |
| Foreign tourism, netto | 140 | 210 |
| Transport services, netto | 221 | 250 |
| Revenue from investments, netto[3] | —130 | —150 |
| Money orders from workers employed abroad | 652 | 780 |
| Other services, netto | 168 | 161 |
| Transfer payments[4] | 64 | 70 |
| BALANCE OF SERVICES AND ONE-SIDED TRANSFER | 1.115 | 1.321 |
| TOTAL (A) | —324 | 186 |
| Non-monetary sector of capital (including errors and defects) | | |
| Import of long-term capital loans | 857 | 923 |
| Payment of long-term loans | —504 | —628 |
| Agricultural commodity credits, netto | 15 | 43 |
| TOTAL long-term loans, netto | 368 | 338 |
| Supply credits, netto | —16 | —20 |
| Other forms of short-term capital (including errors and defects, netto) | —72 | 4 |
| TOTAL SHORT-TERM CAPITAL (including errors and defects, netto) | —88 | —16 |
| TOTAL (B) | 280 | 322 |
| BALANCE (A + B) | —44 | 508 |
| Allocation of SDR (special drawing rights) (C) | 22 | 22 |
| BALANCE (A+B+C) | —22 | 530 |
| Monetary trends, netto | | |
| SDR (special drawing rights)[5] | —3 | —7 |
| MMF — netto state of accounts[6] | 71 | 17 |
| Gold and convertible currency | —75 | —390 |
| National Bank credits | 30 | —50 |
| Commercial banks'credits | | |
| Bilateral payments | — | —80 |
| TOTAL | 22 | —530 |

(Source: International Monetary Fund, Balance of Payments Statistics)

[2] Including non-monetary gold.
[3] Including interest on loans.
[4] Without donations in kind.
[5] Including 4 million dollars increase of gold cuts MMF.
[6] All banks.

[1] Source: »Ekonomska politika«, 1083, January 1, 1973.

In spite of many difficulties and a lack of dovetailing of a long-term and short-term nature, very good results were recorded in foreign economic relations in 1972. From the standpoint of attained results, this is probably the brightest side of the Yugoslav economy in 1972. This came to particular expression in the sphere of Yugoslavia's international solvency. 1972 saw a rise in exports, together with a decline of about 50% in imports with respect to 1971. A positive balance was also recorded in non-commodity items with abroad, especially due to the increased inflow of foreign means of payments from workers employed abroad. On this basis a surplus was recorded in current transactions of balance of payments.

*Table 2*

*YUGOSLAVIA'S BALANCE OF PAYMENTS*

(in millions of dinars and %; U.S. dollar = 17.00)

| | | | Growth Rate | Structure of Participation | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1971 | 1972 | 1972/1971 | 1971 | 1972 |
| Balance of Commodity transactions | | | | | |
| — Inflow | 33.393 | 40.934 | 22,6 | 56,2 | 56,2 |
| — Outflow | 56.778 | 58.558 | 3,1 | 83,7 | 82,4 |
| Balance of non commodity transactions | | | | | |
| — Inflow | 26.034 | 31.867 | 22,4 | 43,8 | 43,8 |
| — Outflow | 11.087 | 12.493 | 12,7 | 16,3 | 17,6 |
| TOTAL | | | | | |
| — Inflow | 59.427 | 72.801 | 22,5 | 100,0 | 100,0 |
| — Outflow | 67.865 | 71.051 | 4,7 | 100,0 | 100,0 |
| BALANCE | — 8.438 | +1.750 | — | — | — |

(Source: Business Guide to the Yugoslav Economy, Belgrade, "Narodna knjiga", 1973)

An important characteristic of foreign economic relations in 1972 is the rise in currency inflow on a commodity basis by about 23% in comparison with 1971, so that in terms of an absolute amount, the value of commodity exports was about 41 billion dinars. The import of goods increased by about 3%, amounting to 58.5 billion dinars.

The balance of non-commodity transactions also produced very good results in 1972. The inflow of foreign means of payment on a non-commodity basis increased by about 22%. Within this framework inflow on the basis of money orders from workers temporarily employed abroad increased by 26%, while inflow from tourism increased by about 22% in comparison with 1971. All this served to help the year 1972 end with a positive balance of payments to

the amount of 1.7 billion dinars, as compared to the situation in 1971 when the deficit amounted to about 8.5 billion dinars.

For a real evaluation of trends in the balance of payments in 1972, however, one must not forget the fact that these results were attained to a large extent thanks to the measures of a restrictive import policy. The previous devaluations also led to a rise in the cost of goods from abroad and ipso facto destimulated import. The two devaluations in 1971 stimulated export. The next factor which one must bear in mind is the policy of freezing prices on the domestic market, for in this way a special stimulus was given to exporters to sell abroad, since this enabled them to get higher prices for their products than at home. Last but not least is the effect of the problems of insolvency of economic organizations and the difficulties of realization on this basis, which also served to stimulate exporters.

Regardless of the fact that the results recorded in 1972 were positive and that in terms of foreign economic relations they coincided with the long-term goals of economic policy, it would be over-optimistic on the basis of one-year trends to attempt to give them a more long-term nature.

The link between foreign trade and domestic trends again arises in 1972 in the meat sector, since due to unresolved questions of agrarian policy, especially in cattle-breeding, a decline was recorded in production and meat offers on the domestic market, at a time when the best possibilities existed for placing meat on the markets of Western Europe. Difficulties in meat supplies led not only to restricting and prohibiting export, but also to increasing the import of meat. Equally, because of poorer wheat, corn and sugar beet yields, these products also had to be imported.

The value of commodity exports in 1972 amounted to 38 billion dollars (18% over the results recorded in 1971), while the value of imports amounted to 55 billion, or 5% under the figure for 1971. The deficit in the commodity sector was 17 billion or 8.5 billion less than in 1971.

Exports covered imports in 1972 by 69% which marked notable improvement over 1971 when the value of exports covered only 56% of the value of imports.

Of special importance in the improvement of the balance of payments in 1972 is the fact that it was achieved above all through an increase in exports and that the greatest success recorded in disposal was achieved in exchange with industrial countries which represent the basic source of deficit in Yugoslavia's commodity exchange with abroad.

The structure of Yugoslavia's commodity exchange can be seen from Table 3.

As can be seen from the data given in the Table, the import of reproduction material (65%) is the distinguishing trait of the structure of import, while the rest is accounted for by consumer goods and capital equipment. It is characteristic that this structure of imports was, in essence, maintained for years, in spite of changes in the policy of import, and the dynamics of growth.

The regional distribution of Yugoslavia's foreign trade is shown in Table 4.

*Table 3*

*THE COMMODITY STRUCTURE OF YUGOSLAVIA'S FOREIGN TRADE*

| Categories | Export | | | | Import | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | In millions of dinars | | Growth rate in % | | In millions of dinars | | Growth rate in % | |
| | 1971 | 1972 | 1971 | 1972 | 1971 | 1972 | 1971 | 1972 |
| Food and live animals | 4.577 | 5.876 | 0,5 | 24,0 | 5.158 | 5.130 | 44,3 | —0,5 |
| Drink and tobacco | 1.100 | 983 | 5,5 | —10,6 | 117 | 119 | 1,7 | 1,7 |
| Raw materials | 2.643 | 3.134 | —5,9 | 18,6 | 5.552 | 5.715 | —0,6 | 2,9 |
| Mineral fuels and lubricants | 353 | 302 | —2,2 | —14,4 | 3.430 | 2.908 | 39,2 | —15,2 |
| Animal and plant oil and fat | 76 | 19 | 94,9 | —75,0 | 866 | 715 | 148,9 | —17,4 |
| Chemical products | 2.302 | 2.429 | 33,1 | 5,5 | 5.295 | 5.930 | 11,5 | 12,0 |
| Manufactured products classified by material | 8.796 | 10.252 | 0,5 | 16,5 | 16.321 | 14.353 | 10,8 | —12,1 |
| Machine and transport installations | 7.918 | 9.290 | 16,6 | 17,3 | 18.123 | 17.317 | 6,5 | —4,4 |
| Various ready products | 4.520 | 5.773 | 18,2 | 28,7 | 3.012 | 2.567 | 15,7 | —14,8 |
| Various transactions and no-where mentioned goods | 30 | 173 | 57,9 | 476,7 | 44 | 113 | — | 156,8 |
| TOTAL | 32.315 | 38.032 | 8,1 | 17,6 | 57.918 | 54.867 | 13,2 | —5,3 |

(Source: Business Guide to the Yugoslav Economy, "Narodna knjiga", Belgrade, 1973.)

*Table 4*

*YUGOSLAVIA'S FOREIGN TRADE — ACCORDING TO REGIONS*

| Region | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Industrially developed countries | 14.175 | 21.636 | 1,4 | 26,0 | 38.007 | 35.825 | 7,8 | —5,7 |
| Eastern Europe | 11.882 | 13.462 | 23,4 | 13,3 | 13.795 | 13.549 | 31,1 | —1,8 |
| Underdeveloped countries | 3.288 | 2.934 | —1,3 | —10,8 | 6.133 | 5.494 | 14,0 | —10,4 |
| TOTAL | 32.245 | 38.032 | 8,1 | 17,6 | 57.935 | 54.867 | 13,2 | —5,3 |

Source: Business Guide to the Yugoslav Economy, "Narodna knjiga", Belgrade, 1973).

The Table shows that in 1972 the participation of the industrially developed countries increased by 53 to 57%. The participation of the under-developed countries decreased from 105 to about 8%. The East European countries also recorded a drop in their participation in Yugoslavia's export from 37% to 35%.

Equally important is the increase of exports to the industrially developed countries recorded in the sector of industrial products. This category of exports also increased in the East European countries, but its comparative participation declined, while in the under-developed countries exports decreased both absolutely and relatively.

Of the individual problems which deserve more detailed analysis from the standpoint of foreign economic cooperation, as well as consequences on the domestic economy and social development, bearing in mind the limits imposed by the framework of this Seminar, we have opted for the problem of the temporary employment of Yugoslavs abroad.

*Employment Abroad*

Employment abroad for years has been one of the contradictory problems in discussing economic policy, both in Yugoslavia and among foreign analysts of this economic policy. The positive and negative characteristics of this kind of employment have been considered from the economic, political, sociological, military-strategical and many other angles. Needless to say, discussion on an academic level and in abstract dimensions assumes one form, while the reality and necessity of employment imposes other, more real characteristics.

There is no doubt that in principle it is good for every country to secure jobs for all citizens able and willing to work. It is another question as to how this can be done in an under-developed country in the European sense of the term, in a country with open borders and a high degree of democratic rights and freedoms. In addition, it is harder to find employment in an environment which is striving to develop on the principle of capital-intensive and not work-intensive development.

Hence, one can say that the employment of Yugoslavs abroad which began in the early sixties, marked a kind of solution, almost a necessary evil, the removal of which demands real economic and not police-administrative measures. There are also formal-logically justified reservations that Yugoslavia risks, in the case of any more serious crisis upheaval in Western Europe, that a good many Yugoslavs temporarily employed abroad may massively be fired and may return home in search of employment in the Yugoslav economy. All these and many other factors can be accepted, but a refusal to accept a single of these factors does not lead to a solution of the problem.

In our opinion, the chief factors of Yugoslav foreign, economic and foreign-economic policy were right when they enabled the employment of Yugoslav citizens. Regardless of all the negative

aspects and risks of such employment, the advantages were far greater, both from the standpoint of foreign currency inflow from the savings of Yugoslavs employed abroad, and from the standpoint of the expertise and cultural influence of developed environments on the Yugoslav labour force. What is more, even where practically destructive results were expected in terms of the negative ideological influence of developed capitalist environments on workers from Yugoslavia, with the exception of a few extremist groups which, even had they stayed in the country, could have represented a certain obstacle to the rhythm of development of the existing self-management socialist system, the tremendous majority of Yugoslavs employed abroad evince a very high level of patriotism and solidarity with socialist Yugoslavia. Not a single socialist country since the October Revolution has been exposed to such a test of confidence and we feel this to be one of the greatest political achievements of the self-management socialist system. It is not for us to discuss why this success has not been adequately analysed by political experts, sociologists and others.

In the course of 1972, the question of employment abroad was placed under the magnifying glass of social control and in the framework of political forums (the Presidency of the Republic and the Presidium of the Yugoslav Communist League) migration is included as a compulsory component of the plans of Yugoslavia's socio-economic development. This, above all, is a reaction to the hitherto insufficiently organized employment of Yugoslavs abroad, especially in the sixties. The fact is, for example, that the exact number of Yugoslavs employed abroad, including their families is not known, and there is even less data which can shed light in greater detail on this massive number of employed from the standpoint of the length of their stay abroad, skills, regional and national origin, age, sex, etc. This gave rise to an initiative whereby legal regulations gear employment abroad in accordance with the interests of the Yugoslav economy, whereby the process of employment is regulated upon return from abroad, the basic conditions of life and work for Yugoslav citizens abroad are assured, the obligations of persons subject to military conscription are settled, the children of workers abroad are shooled, etc.

Certain material and other obligations are also to be laid down concerning those who go abroad to work, especially certain expert cadres in short supply.

With respect to the effect of the level of development of certain environments on employment abroad, it is extremely difficult to draw any decisive conclusions, for people go to work abroad from both the developed and under-developed regions of Yugoslavia. It is also a fact that about one third of those employed abroad held jobs in Yugoslavia, but were drawn away, above all, by higher wages which for a similar level of expertise (although not for the same effectiveness) range from 1:4 to 1:10. The number of people temporarily employed abroad coming from certain economically under-developed regions and some developed regions is given in the following table:

*THE NUMBER OF PEOPLE TEMPORARILY EMPLOYED ABROAD FROM SOME ECONOMICALLY UNDER-DEVELOPED AND FROM SOME DEVELOPED REGIONS*

| | Total Number of Population | Total Number of active Population | Number of People Temporarily Employed Abroad | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Total | Agricultural-ists | Skilled Cadres |
| Montenegro and Kosovo | 1,775.116 | 184.800 | 32.190 | 18.954 | 3.167 |
| Slovenia | 1,726.358 | 563.700 | 48.086 | 14.083 | 15.934 |
| Stari Vlach and Southern Morava | 2,197.067 | 326.300 | 28.322 | 13.677 | 5.871 |
| Shumadia (including Belgrade) | 2,193.224 | 551.500 | 50.001 | 14.282 | 17.588 |

Source: "Ekonomska politika", No. 1091, February 26, 1973, p. 22).

At the same time it should be stressed that workers with skills in short supply in the country are among those who go abroad to work. In addition, many branches in industrial production work with an inadequately used capacity, while the possibility of introducing second and third shifts technically exists in a large number of enterprises in Yugoslavia, only the question arises as to the absorption possibilities of the market.

Last but not least there is the factor of reward. In as much as the highly dangerous tendency continues of leveling incomes and that at a relatively low level, it will be much more difficult to return a certain segment of the labour force from abroad, that is to prevent through the use of economic measures people from leaving the Yugoslav economy and from seeking jobs outside of Yugoslavia. The future of the so-called private sector, work on the basis of means under personal ownership, will be able to contribute, especially in the sector of services, to opening new jobs, but general political and economic circumstances and occasional local frontal pressure on the private sector will poorly serve to engage the private means and personal initiatives of those prepared to return from abroad and work in Yugoslavia if offered more acceptable conditions.

An important element for the future solution of this problem is industrial and business-technical cooperation with abroad, as well as so-called joint ventures by foreign and Yugoslav enterprises in expanding production in Yugoslavia. If, instead of exporting labour force and linking up with foreign capital abroad, an inflow of foreign capital into Yugoslavia could be assured, as well as linking up the Yugoslav labour force with this capital in Yugoslavia, then this phenomenon could assume different dimensions and have different prospects.

Certainly, employment abroad cannot be considered in its entirety without an analysis of employment possibilities in the country itself. In this respect, the relatively low mobility of labour force in Yugoslavia is of special importance. No matter how paradoxical it may seem, today it is much easier to find employment by leaving a remote village in Herzegovina for Munich, Malmö or some other town thousands of kilometers away, than it is to find employment in Sarajevo, Belgrade or Zagreb. The reasons for this are multifold. One of the principal reasons impeding the internal mobility of labour force is the shortage of flats and the fact that a flat in Yugoslavia is a far more important element of the real standard than in many other countries. It is also a fact that in certain regions and in certain seasons in Yugoslavia there is a shortage of unskilled labour force, while this same labour force finds employment abroad.

According to incomplete statistics, of the total number of workers employed abroad, 27.5 per cent of skilled workers come from Slovenia, 20.2% from Croatia, 19.7 from Vojvodina, 12.2 per cent from Macedonia, 11.5% from Kosovo and 10.8% from Bosnia-Herzegovina. Similarly, the largest number of highly skilled workers employed abroad come from the leading industrial centres in Croatia, Slovenia and Vojvodina.

With respect to the regional origin of workers employed abroad, the sixties were dominated by so-called classical emmigration regions (Herzegovina, Lika, Banija, Pokuplje, the northern littoral, Dalmatia, western Macedonia) while today these regions account for less than one fourth of the workers employed abroad. These statistics reveal that it is extremely difficult to find a strong connection between the level of economic development and employment possibilities in Yugoslavia, and foreign migrational trends. According to statistics from the Institute for Geography at Zagreb University, only 27 per cent of the questioned workers went abroad because they were previously unemployed. About 60 per cent said that they went abroad because of higher earnings, either as a way of solving their housing problem or because of purchasing equipment for work in agriculture or craftsmanship. Something over 3 per cent of those questioned in the poll answered that they went abroad because of possibilities for perfecting their professional knowledge and better professional affirmation.

Hence, the Yugoslav public is gradually coming to realize that employment abroad is not exclusively a phenomenon stemming from a lack of employment possibilities in the country, and that a large segment of the labour force in the country has economic, political and all other possibilities for demanding a certain quality of employment. When that quality cannot be guaranteed by the domestic economy, an environment is sought which can offer such possibilities.

In conclusion, we feel that we can forward the thesis that Yugoslavia has taken a most progressive stand both in terms of developing international economic cooperation in principle, and

in having concrete approaches to the solution of the burning problems of the balance of payments ruled by the principle of removing deficits not by restrictions on imports, but rather by expanding exports. It has taken an active stand in general on all forms of international cooperation of interest to the Yugoslav economy and on which agreement can be reached with potential partners. In this respect once again, the Yugoslav self-management socialist society cooperates without any prejudice or dogmatic stands. At the same time, Yugoslavia and its economy are part of the reality of contemporary world economy and international relations in general, which in itself means that these outside factors can act both stimulatively and restrictively on the development of Yugoslav foreign economic cooperation.

*APPENDIX*

## YUGOSLAV EXPORT TRENDS ACCORDING TO COUNTRY 1952, 1971 and 1972

(In millions of dollars, according to the dollar — gold rate valid prior to the 1972 devaluation of the dollar, except for 1972 when the daily rates of the Yugoslav National Bank were in effect)

| | 1952 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|
| WORLD | 246,5 | 1814,5 | 2237,2 |
| EUROPE | 190,8 | 1493,8 | 1882,2 |
| Albania | — | 4,1 | 6,5 |
| Austria | 26,1 | 46,6 | 59,3 |
| Belgium and Luxembourg | 4,7 | 9,00 | 12,4 |
| Bulgaria | — | 28,2 | 36,3 |
| Czechoslovakia | — | 115,5 | 128,2 |
| Denmark | 0,9 | 5,0 | 9,0 |
| Finland | 0,4 | 1,4 | 9,1 |
| France | 11,9 | 57,6 | 69,6 |
| Greece | 3,0 | 38,3 | 51,1 |
| Holland | 5,4 | 24,8 | 29,2 |
| Italy | 35,9 | 226,1 | 308,1 |
| Hungary | — | 59,4 | 54,2 |
| Malta | 0,2 | 1,2 | 1,2 |
| East Germany | — | 68,7 | 81,4 |
| Norway | 0,2 | 18,6 | 46,7 |
| Poland | — | 85,4 | 100,4 |
| Romania | — | 36,9 | 55,4 |
| West Germany | 58,3 | 210,4 | 263,8 |
| Soviet Union | — | 268,1 | 329,4 |
| Spain | — | 5,5 | 19,3 |
| Switzerland | 6,5 | 57,2 | 47,7 |
| Sweden | 2,5 | 12,8 | 56,6 |
| Great Britain | 34,8 | 113,0 | 107,0 |
| Other European countries | 0,0 | 0,0 | 0,3 |
| ASIA | 7,6 | 94,8 | 89,3 |
| Aden**** | 0,0 | 0,1 | 0,1 |
| Burma | — | 2,1 | 1,1 |
| Ceylon | 0,0 | 0,1 | 0,1 |

| | 1952 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|
| India | 0,1 | 18,9 | 9,5 |
| Indonesia | 0,02 | 1,1 | 2,0 |
| Iraq | 0,2 | 3,8 | 3,7 |
| Iran | 0,1 | 7,9 | 12,5 |
| Israel | 1,9 | 6,5 | 9,0 |
| Japan | — | 2,6 | 9,3 |
| Yemen | — | — | 0,6 |
| Jordan | 0,5 | 0,5 | 0,8 |
| Cambodia | — | 0,4 | — |
| China | — | 4,0 | 14,7 |
| Cyprus | 0,5 | 1,6 | 1,6 |
| Kuwait**** | — | 2,0 | 3,2 |
| Lebanon | 0,2 | 2,6 | 3,5 |
| Malaysia* | — | 0,7 | 0,2 |
| Pakistan | 0,01 | 15,5 | 5,5 |
| Saudi Arabia | 0,6 | 1,0 | 2,0 |
| Syria* | 0,5 | 1,8 | 2,2 |
| Thailand | 0,1 | 0,3 | 0,4 |
| Turkey | 2,8 | 18,9 | 5,3 |
| Other Asian countries | 0,0 | 1,8 | 2,0 |
| A F R I C A | 7,3 | 68,3 | 54,7 |
| Algeria | 0,4 | 0,3 | 2,9 |
| Egypt* | 6,0 | 16,6 | 10,3 |
| Ethiopia | — | 1,1 | 0,3 |
| Ghana* | — | 2,0 | 2,2 |
| Guinea | — | 0,7 | 0,5 |
| South Africa | 0,1 | — | — |
| Kenya**** | — | 0,5 | 1,5 |
| Liberia | — | 9,6 | 0,4 |
| Libya | 0,04 | 14,4 | 15,1 |
| Mali* | — | 0,0 | 0,0 |
| Marocco | 0,3 | 1,8 | 3,0 |
| Nigeria* | — | 1,0 | 0,9 |
| Ivory Coast* | — | 0,4 | 1,0 |
| Sudan | 0,3 | 7,4 | 2,8 |
| Tanzania* | — | 0,4 | 0,3 |
| Tunisia | 0,03 | 3,6 | 3,7 |
| Zambia* | — | 6,0 | 5,2 |
| Uganda**** | — | 0,6 | 0,7 |
| Other African countries | 0,0 | 1,9 | 3,5 |
| NORTH AND CENTRAL AMERICA | 36,2 | 140,3 | 198,0 |
| Canada | 0,04 | 5,5 | 7,5 |
| Cuba | 0,02 | 0,3 | 0,5 |
| Mexico | 0,04 | 13,2 | 0,7 |
| Panama | — | 10,0 | 37,3 |
| United States | 36,1 | 109,1 | 150,3 |
| Other countries of North and Central America | 0,0 | 2,2 | 1,7 |
| SOUTH AMERICA | 4,3 | 16,2 | 12,2 |
| Argentina | 2,6 | 1,1 | 1,5 |
| Brazil | 1,7 | 8,9 | 0,7 |
| Chile | 0,0 | 0,1 | 0,8 |
| Columbia | — | 3,7 | 3,7 |
| Peru | 0,0 | 0,3 | 0,8 |
| Uruguay | 0,02 | 0,4 | 0,0 |
| Venezuela | 0,0 | 0,4 | 2,7 |
| Other South American countries | 0,0 | 1,3 | 2,0 |

| | 1952 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|
| OCEANIA | 0,3 | 1,1 | 0,9 |
| Australia | 0,3 | 0,9 | 0,7 |
| New Zealand | — | 0,2 | 0,2 |
| Other countries of Oceania | — | 0,01 | 0,0 |

EXPLANATION

Individually given statistics on Yugoslavia's trade with 77 countries, while exchange with other countries is given globally for all unlisted countries of each geographical region under the column "Other countries". The number of unlisted countries varies according to year from 10 to 30 and this includes, apart from the countries with which Yugoslavia traded irregularly and in negligible quantity, colonies and other territories which in the course of the given period greatly altered their trade with Yugoslavia but it was impossible to show this in these tables. This sign: "—" is given to indicate that there was no trade in the given direction.

This sign: "O,O" is used in first Table to indicate that in the given direction the value of goods sold was under 5100 dollars.

* Malaysia: Figures up to 1963 refer only to Malay and as of 1963 encompass within the Malaysian Federation, apart from Malaya, another eight Asian states.

Ghana: These tables do not give statistics on exchange with Ghana prior to 1958, which are given as part of exchange with the group of African colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Guinea: These tables do not give statistics with Guinea prior to 1958, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Mali: These tables do not give statistics on exchange with Mali prior to 1960, which are given as part of exchange with the group of African colonies known as FRENCH WEST AFRICA. From 1960 to 1963 these statistics include Yugoslavia's trade with Senegal which, during this period, made up a federation with the Republic of Mali, from which it withdrew in 1963.

Nigeria: These tables do not give statistics on exchange with Nigeria prior to 1958, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Ivory Coast: These tables do not give statistics on exchange with the Ivory Coast prior to 1960, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Zambia: These tables do not give statistics on exchange with Zambia prior to 1964, which are given as part of exchange with the group of colonies known as the FEDERATION OF RHODESIA AND NYASALAND.

** For 1972 the daily exchange rates of the Yugoslav National Bank are used and the values given here correspond to the approximate volume of recorded trade.

*** For 1972 exports to Bangladesh are recorded separately and are included in these tables under the column "Other Asian countries".

**** Aden: For the years 1953—1956 joint statistics are given for Aden.

Kuwait: Bahrein and Kuwait are included in the column giving statistics for Aden.

(Source: "Ekonomska politika", No. 1099, April 23, 1973, pp. 26 and 27.)

## YUGOSLAV IMPORT TRENDS ACCORDING TO COUNTRY 1952, 1971 and 1972

(In millions of dollars, according to the dollar-gold rate valid prior to the dollar devaluation of 1973, except for 1972 when the daily exchange rates of the Yugoslav National Bank are used)

| | 1952 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|
| WORLD | 373,1 | 3225,1 | 3231,5 |
| E U R O P E | 230,4 | 2608,4 | 2603,5 |
| Albania | — | 4,6 | 5,4 |
| Austria | 25,7 | 152,6 | 143,6 |
| Belgium and Luxembourg | 23,4 | 38,0 | 44,8 |
| Bulgaria | — | 42,6 | 42,1 |
| Czechoslovakia | — | 153,1 | 150,3 |
| Denmark | 1,8 | 12,8 | 13,4 |
| Finland | 0,1 | 2,4 | 1,6 |
| France | 28,5 | 127,5 | 150,3 |
| Greece | 0,6 | 38,3 | 36,7 |
| Holland | 7,9 | 46,5 | 46,2 |
| Italy | 31,4 | 396,4 | 399,8 |
| Hungary | — | 74,7 | 70,9 |
| Malta | — | — | — |
| East Germany | — | 91,7 | 100,2 |
| Norway | 0,3 | 7,7 | 11,3 |
| Poland | — | 76,5 | 82,0 |
| Romania | — | 50,3 | 62,9 |
| West Germany | 75,6 | 616,8 | 603,9 |
| Soviet Union | — | 281,3 | 282,9 |
| Spain | — | 8,9 | 4,6 |
| Switzerland | 6,3 | 142,2 | 130,5 |
| Sweden | 3,3 | 46,6 | 55,8 |
| Great Britain | 25,4 | 196,6 | 163,9 |
| Other European countries | 0,1 | 0,3 | 0,4 |
| A S I A | 38,3 | 226,3 | 188,4 |
| Aden | — | — | — |
| Burma | — | 3,1 | 1,9 |
| Ceylon | 0,1 | 1,0 | 1,9 |
| India | 0,3 | 52,4 | 26,1 |
| Indonesia | 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| Iraq | 5,2 | 44,5 | 15,1 |
| Iran | — | 27,6 | 34,6 |
| Israel | 0,2 | 10,5 | 8,0 |
| Japan | 0,1 | 44,0 | 45,1 |
| Yemen | — | — | — |
| Jordan | — | 2,1 | 0,7 |
| Cambodia | — | — | — |
| China | — | 2,9 | 3,5 |

| | 1952 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|
| Cyprus | 0,08 | 0,9 | 0,8 |
| Kuwait | — | — | — |
| Lebanon | 0,7 | 3,1 | 2,8 |
| Malaysia* | 3,4 | 9,4 | 6,3 |
| Pakistan | 0,9 | 13,0 | 14,2 |
| Saudi Arabia | — | — | — |
| Syria* | 2,3 | 2,0 | 0,2 |
| Thailand | — | 1,8 | 1,5 |
| Turkey | 24,9 | 5,8 | 12,5 |
| Other Asian countries | 0,0 | 2,0 | 13,0 |
| A F R I C A | 5,9 | 85,6 | 100,0 |
| Algeria | 0,5 | 3,9 | 2,4 |
| Egypt* | 2,5 | 12,3 | 12,5 |
| Ethiopia | — | 2,6 | 2,1 |
| Ghana* | — | 4,9 | 6,6 |
| Guinea* | — | 1,3 | 3,2 |
| South Africa | 1,0 | — | — |
| Kenya**** | — | 1,4 | 2,0 |
| Liberia | — | — | — |
| Libya | — | 0,4 | 0,1 |
| Mali* | — | — | — |
| Marocco | 0,1 | 1,7 | 1,3 |
| Nigeria* | — | 1,7 | 1,3 |
| Ivory Coast* | — | — | 5,1 |
| Sudan | — | 0,9 | 6,9 |
| Tanzania* | — | 2,9 | 2,8 |
| Tunisia | 0,2 | 1,4 | 2,2 |
| Zambia* | — | 28,3 | 27,6 |
| Uganda**** | — | 2,5 | 1,3 |
| Other African countries | 1,6 | 11,7 | 7,0 |
| NORTH AND CENTRAL AMERICA | 88,4 | 231,3 | 232,4 |
| Canada | 16,4 | 21,7 | 15,1 |
| Cuba | — | 8,4 | 5,6 |
| Mexico | — | 0,04 | 6,1 |
| Panama | — | 1,3 | 1,3 |
| United States | 72,0 | 196,6 | 198,4 |
| Other countries of North and Central America | — | 3,3 | 5,9 |
| SOUTH AMERICA | 3,6 | 64,9 | 73,6 |
| Argentina | 2,1 | 7,3 | 8,7 |
| Brazil | 1,2 | 23,2 | 22,4 |
| Chile | — | 9,4 | 18,8 |
| Columbia | — | 3,6 | 6,7 |
| Peru | — | 13,4 | 7,3 |
| Uruguay | 0,3 | 1,1 | 0,9 |
| Venezuela | — | 3,0 | 3,9 |
| Other South American countries | 0,0 | 3,9 | 4,9 |
| OCEANIA | 6,5 | 35,6 | 33,6 |
| Australia | 5,4 | 31,6 | 28,6 |
| New Zealand | 1,1 | 4,0 | 5,0 |
| Other countries of Oceania | — | — | — |

EXPLANATION

Individually given statistics on Yugoslavia's trade with 77 countries, while exchange with other countries is given globally for all unlisted countries of each geographic region under the column "Other countries". The number of contries not listed varies according to year and ranges from approximately 10 to 30, and this includes those countries with which Yugoslavia traded very irregularly and in negligible quantity, encompassing colonies and other territories which in the given period greatly changed their method of trade with Yugoslavia. This was impossible to show in these tables.

This sign: "—" indicates that there was no trade in the given direction.

This sign: "O, O" indicates that in the given period the value of goods sold was under 5.100 dollars.

*Malaysia: Figures prior to 1963 refer only to Malaya and as of 1963 encompass, within the Malaysian Federation, apart from Malaya, another eight Asian states, of which Singapore withdrew from the Federation in 1965. For the years prior to 1963, these tables give statistics on trade with the state of Malaya.

Ghana: These tables do not give statistics on exchange with Ghana prior to 1958, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Guinea: These tables do not include statistics on exchange with Guinea prior to 1958, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Mali: These tables do not include statistics on exchange with Mali prior to 1960, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA. From 1960 to 1963 these statistics include Yugoslavia's trade with Senegal, which during this period makes up a Federation with the Republic of Mali. Senegal withdrew from this federation in 1963.

Nigeria: These tables do not give statistics on exchange with Nigeria prior to 1958, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Ivory Coast: These tables do not give statistics on exchange with the Ivory Coast prior to 1960, which are given as part of exchange with the group of colonies known as FRENCH WEST AFRICA.

Zambia: These tables do not give statistics on exchange with Zambia prior to 1964, which are given as part of exchange with the group of colonies known as THE FEDERATION OF RHODESIA AND NYASALAND.

**For 1972 the daily exchange rates of the Yugoslav National Bank are used and here the given values represent the approximate amount of recorded trade.

***For 1972 exports to Bangladesh are recorded separately and are calculated in these tables under the column "Other Asian countries".

Source:

Yugoslavia's Foreign Trade Statistics, Yearbooks for the years 1952—1971, Belgrade 1953—1972, Savezni zavod za statistiku, Belgrade.

The Definitive Report on Yugoslavia's Foreign Trade in 1972, internal material from the Federal Institute of Statistics of Yugoslavia.

According to: "Ekonomska politika", No· 1103, May 21, 1973, pp. 32 and 33.

Dr LJUBIŠA ADAMOVIĆ

Professor Adamović is born in Zemun, on December 7, 1928. He is Chairman of the Department of International Economics at the Faculty of Economics of the University of Belgrade.

Education: B. A. School of Journalism and Diplomacy, University of Belgrade, 1952; M. B. A. Ohio University, Athens, Ohio, USA, 1958; Ph. D. School of Economics, University of Belgrade, 1961.

Professional experience: in foreign trade, journalism, economic research consulting and university teaching. Intensive research, writing and publishing in the area of international economics, particularly world trade.

Associations: Yugoslav Economic Association; American Economic Association.

Listings: "Who is Who in World Finance and Industry", (Marquise — Chicago); "Who is Who in Yugoslavia".

Other functions: Deputy Dean, School of Economics, University of Belgrade 1969—1971; Senior research Fellow, Institute of International Politics and Economics, Beograd, from 1968; Fortnightly commentator on international economic affairs at the Yugoslav national telecast system, from 1967; Yugoslav representative at the permanent COMECON Committee for Scientific and Technical Research, from 1966; Member of Research Committee of the Yugoslav Economic Association, from 1969; Member of the Committee for Foreign Economic Cooperation of the Socialist Republic of Serbia from 1970 on. Professor Adamović has served as head, member or expert in various Yugoslav delegations, in U.N., COMECON or professional organizations.

Member of the editorial boards of: *Ekonomist*, organ of the Yugoslav Economic Association, from 1967; *Ekonomski anali*, quarterly review, published by the Faculty of Economics, University of Belgrade, from 1968; *Socialist Thought and Practice*, quarterly review, published by the Central Committe of the League of Communists of Yugoslavia, from 1969; *Slavic Papers*, published by the Florida State University, Tallahassee, Florida. 1973.

Research Grants:

Fullbright Fellowship (Advanced Scholar) visiting U.S. Universities in 1971; Head of the Interdisciplinary research project; Foreign Economic Aid Programs, financed by the Yugoslav National Science Foundation (1971—1973).

*Study and lecturing trips abroad:* Western and Eastern Europe, U.S.S.R., U.S.A., North Africa, Near East, Asia. Among many others, lectured at Lomonosov University, Moscow, Cambridge and Oxford (England), Harvard and Columbia Universities, University of California, Berkeley, Davis, Los Angelos, and Riverside, Case Western Reserve University, — Cleveland, Ohio, Florida State University (Tallahassee, Fla.), University of Virginia (Charlottesville), Lehigh University, Bethlehem, Pa., M.I.T. (Cambridge, Mass.), etc.

Publications: books and articles, papers and studies published in Yugoslavia, U.S.S.R., U.S.A., United Kingdom, Italy, Belgium, Lebanon and Pakistan.

*Dr Milan ŠAHOVIĆ*
*Directeur de l'Institut de politique et d'économie internationales à Belgrade*

## LA YOUGOSLAVIE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

1. L'activité de la Yougoslavie dans les relations internationales est bien connue. Pays non-aligné et socialiste, la Yougoslavie poursuit depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, de concert avec les autres forces pacifiques et progressistes, une activité intense en faveur de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, du developpement de la collaboration multilaterale avec les autres Etats, et en faveur de la démocratisation de la vie internationale. Les résultats qu'elle a marqué dans ce domaine sont aujourd'hui évidents. La Yougoslavie est l'un de ces pays dont la politique extérieure est condsidérablement appréciée de par le monde. D'une autre part, il est plus qu'incontestable que la politique extérieure active de la Yougoslavie a revétu et revêt toujours encore une importance essentielle pour les efforts que la classe ouvrière et tous les peuples et nationalités de Yougoslavie deploient en vue du perfectionnement et de l'application conséquente de l'autogestion dans le domaine politique, économique et tous les autres domaines des relations sociales interieures.

Ce dernier point mérite d'être particulièrement mis en évidence car la question de la position internationale et de l'orientation de politique extérieure de la Yougoslavie non-alignée et socialiste s'était vue posée avec pérsistance ces temps derniers, par certains milieux à l'étranger. Sans approfondir les motifs qui avaient directement inspiré ceux qui ont posé cette question, et dont on ne pourrait dire qu'ils aient été toujours bienveillants, il ne fait pas de doute que l'action internationale de la Yougoslavie démontre sans ambiguité non seulement l'existence d'une continuité intégrale dans son comportement et les positions qu'elle observe, mais aussi son désir de contribuer, en harmonie avec les tendances actuelles du développement des rapports internationaux, une impulsion à la lutte pour la paix et la collaboration entre tous les Etats et peuples. Cependant, vu que l'appréciation de la position internationale actuelle de la Yougoslavie doit se faire en tenant compte de ses

besoins sur le plan national et international et de l'interdependance réciproque de ce dernier, on voit se confirmer une fois de plus que son orientation de politique extérieure, poursuivie conformément aux désirs de ses peuples et nationalités de déterminer eux-mêmes en toute autonomie les voies de leur édification socialiste, répond intégralement aujourd'hui encore à cette revendication.

En effet, en dépit de tous les changements et de la formation des conditions nouvelles dans le domaine international, grâce aux modifications du rapport des forces et à l'orientation des superpuissances notamment, on ne pourrait dire encore que ces développements positifs s'accompagnent d'améliorations essentielles correspondantes de la position des pays petits et moyens, et généralement parlant de la position des pays plus faibles. Rassemblés surtout dans le cadre du groupe des non-alignés et des pays en voie de développement, ces pays doivent continuer à plaider sans cesse en faveur de la réalisation de la politique de la coexistance pacifique et de la collaboration active dans les cadres mondiaux. Bien qu'il soit évident que les pourparlers et la consolidation des rapports entre l'Union soviétique et les Etats Unis et entre les Etats Unis et la République populaire de Chine, entre l'Est et l'Ouest généralement parlant, conduit au dépassement de la guerre froide telle qu'elle s'était manifestée en un premier temps sous forme de confrontation des blocs et de la course incontrolée à l'armement, et que s'améliorent les possibilités pour une lutte plus efficace en faveur de la paix et d'une collaboration internationale mieux organisée, il ne s'agit toutefois pas encore d'un processus qui tiendrait compte des besoins de tous les pays du monde contemporain. D'où la Yougoslavie, tout comme les autres pays non-alignés, n'a d'autre choix que de continuer à insister sur le respect conséquent et la réalisation des objectifs et des principes dont s'inspire son activité internationale.

2. Il n'est pas de notre intention d'analyser longuement les objectifs et les principes de la politique extérieure de la Yougoslavie. Nous les rappelons à votre mémoire pour cerner sa base de principe et jeter par là même un peu plus de lumière sur la nature de son action pratique sur le plan international.

Comme on le sait, ces objectifs et principes ont été définis par la Constitution de la R.S.F. de Yougoslavie, de 1963. Ils ont été élaboré par les Amendements constitutionnels de 1971, et ont été insérés à des fins de confirmation ultérieure dans le projet de constitution qui est actuellement l'objet d'une discussion nationale. Nous ne mentionnons ce fait qu'en passant, bien qu'il soit important car il confirme, de son côté, la continuité qui existe dans la politique extérieure de la Yougoslavie, à laquelle nous avons déjà attiré votre attention. Il importe davantage, pour une meilleure connaissance de la politique extérieure de la Yougoslavie, de parler de leur contenu.

Ces objectifs et principes exigent sur le plan de politique extérieure une action et un comportement qui afin d'assurer des con-

ditions aussi favorables que possible pour la préservation de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie, doivent assurer la réalisation de la coexistence pacifique et de la collaboration active entre les Etats et les peuples, devenue condition indispensable pour la sauvegarde de la paix dans le monde et le progrès de tout un chacun. Partant d'une telle base, la Yougoslavie fait reposer ses relations internationales sur les principes du respect de la souveraineté nationale et de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, du règlement pacifique des différends internationaux et de l'internationalisme socialiste. En même temps, en égard des liens de plus en plus étroits entre les Etats et les peuples, au niveau actuel de développement des relations socio-économiques et des relations internationales, ainsi que de la révolution scientifique et technologique, Republique Socialiste Fédérale de Yougoslavie, en tant que communauté socialiste de peuples, préconise la création de certaines formes démocratiques dans les liens entre les Etats, les peuples et les hommes, qui correspondront aux intérêts des peuples et du progrès social, et dans ce sens là elle est une communauté ouverte.

Conformément aux objectifs précités, la Yougoslavie observe les principes de la Charte des Nations-Unies, s'acquitte de ses obligations internationales et prend une part active dans l'activité des organisations internationales. Elle est contre la division du monde en blocs, contre l'emploi et la menace d'emploi de la force dans les relations entre les Etats, et elle s'emploie en faveur du désarmement général et total, du respect et de la concrétisation des droits des peuples à l'autodétermination. Elle prend une part active dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme sous tous leurs aspects, et pour l'amélioration de la position économique des pays en voie de développement et le respect par tous les Etats des normes du droit international généralement acceptées.

Quant à la définition des objectifs et principes fondamentaux de la politique extérieure de la Yougoslavie, dans la Constitution de 1963, dans les Amendements constitutionnels de 1971, ainsi que dans le Projet de la nouvelle Constitution débattu actuellement, il est particulièrement important de constater que tous ces textes accordent une attention spéciale au mécanisme de la mise en oeuvre de ces principes et objectifs. Ils ne sont pas seulement proclamés en tant que tels, mais tous les organes, organisations et particuliers s'engagent à les respecter et à s'employer à leur réalisation intégrale dans le contexte des relations économiques, politiques, culturelles et autres avec l'étranger. Etant donné le système fédératif de la Yougoslavie, on prévoit des consultations et on sollicite l'accord des républiques et des provinces autonomes, notamment dans les cas quand la conclusion d'accords internationaux entraîne l'adoption de nouvelles ou la modification des lois présentes. De même, on reconnait le droit des républiques et des provinces autonomes, ainsi que des communes, des organisations du travail associé et des autres organisations et communautés de coopérer avec des par-

tenaires correspondants dans d'autres Etats, avec des organisations internationales et autres organisations correspondantes, mais toujours dans le cadre de la politique extérieure fixée pour l'ensemble de la R.S.F. de Yougoslavie. Dans les communications avec l'étranger toutes les langues des peuples et des nationalités sont traitées comme étant égales, alors que les accords internationaux sont conclus dans les langues des peuples de Yougoslavie. La fixation même et la réalisation de la politique extérieure de la Yougoslavie, prise dans son ensemble, ont été confiées à la compétence exclusive de la fédération.

Si on voulait, en partant d'une présentation aussi générale des objectifs et des principes de la politique extérieure yougoslave et des mécanismes prévus pour assurer leur mise en oeuvre, dégager des conclusions correspondantes il serait nécessaire de souligner, en premier lieu, leur caractère profondément démocratique et progressiste. Il s'agit, comme il nous est donné de voir, d'objectifs et de principes dont le contenu englobe les acquisitions les plus précieuses de la lutte menée jusqu'à présent sur le plan international en vue de l'indépendance et de l'égalité des peuples et des Etats, de la sauvegarde de la paix et du développement de la collaboration internationale. En bref, on pourrait souligner qu'il s'agit d'objectifs et de principes de la régularisation des relations internationales dont la concrétisation est susceptible d'assurer une évolution pacifique et constructive des rapports et une régulation des rapports entre tous les Etats sans considération des différences dans leurs systèmes internes, leur orientation politique ou idéologique, leur grandeur et le niveau de leur développement économique. Une deuxième conclusion qui s'impose c'est qu'il s'agit d'objectifs et de principes dont le sens est dénué de toute ambiguité. Nous le signalons pour faire ressortir que le non-alignement de la Yougoslavie, ainsi que des autres pays qui optent pour cette politique, ne signifie pas et ne pourrait signifier en aucun cas une prise de distance par ces pays à l'égard de la lutte qui est menée pour le progrès et la democratisation des rapports internationaux.

Les objectifs et les principes de la politique extérieure de la Yougoslavie démontrent précisément que la plateforme de la lutte des pays non-alignés repose sur leur décision forme de déployer intégralement leurs efforts pour assurer leur propre indépendance par la voie du règlement juste et équitable de toutes les questions mondiales en suspens. Ce n'est pas par hasard que le Président Tito en s'adressant, le 24 avril 1973, à l'Assemblée générale de la Fédération, a déclaré: «Mais, comme j'ai souligné à plusieurs reprises, il serait faux d'expliquer les activités de politique étrangère de notre pays exclusivement par nos propres besoins, ou de les rattacher uniquement aux questions qui nous concernent directement. En fait, notre politique extérieure émane de l'être socialiste autogestionnaire de notre pays qui est une partie intégrante des forces progressistes et révolutionnaires du monde. Elle est l'expression de notre façon d'envisager les développements contemporains et

l'interdépendance de toutes les parties du monde, ainsi que de notre désir sincère, de notre volonté et — plus éncore — de notre obligation de contribuer au progrès universel. C'est du reste pourquoi, de concert avec les autres pays pacifiques et les autres forces progressistes, la Yougoslavie s'est attachée, tout au long de l'après guerre, à être toujours un facteur agissant des événements internationaux, à fournir une contribution constructive aux règlement des problèmes internationaux, au renforcement de la paix et du progrès dans le monde.»

3. La position présente de la Yougoslavie et l'activité qu'elle déploie sur le plan international sont le résultat de son effort de contribuer à la concrétisation et au succès de cette politique. Il nous est impossible de faire ici une analyse systématique et complète de l'ensemble de l'activité internationale de la Yougoslavie. Toutefois, une revue d'ensemble de la situation et des caractéristiques de ses rapports avec les autres pays, et de son activité sur le plan international, nous permettra de constater que cette politique a été et demeure fructueuse.

La caractéristique majeure des relations de la Yougoslavie avec les autres pays au cours des quelques dernières années, voire au cours de la décennie entre les années soixante et soixante-dix, c'est son effort de les développer intensivement et de les élargir tant dans le domaine politique que dans le domaine économique, culturel, scientifique et technique, touristique, social et autres. Il est possible de souligner en ce moment précis, non seulement pour ses liens avec les pays non-alignés, qui lui font les plus proches de par leur orientation en matière de politique extérieure, mais aussi bien pour d'autres pays indépendemment de leur appartenance aux blocs ou à d'autres groupements politiques, militaires ou économiques. Il convient d'indiquer aussi le progrès continue marquée à cet égard, sans considération des difficultés et des malentendus, qui ont pu et peuvent encore surgir au sujet de certaines questions concrètes, et de l'existence de problèmes déterminés ouverts dans les rapports avec certains pays particuliers.

Dans cet ordre d'idées, on peut constater que les relations entre la Yougoslavie et l'Union soviétique et les autres pays socialistes évoluent positivement depuis des années en s'élargissant graduellement sur divers domaines de coopération. Malgré un désaccord sur un nombre de questions de principe, les rapports concrets entre la Yougoslavie et les Etats-Unis sont bons et représentent une importante composante du bilan global de la position internationale de la Yougoslavie. Se développent aussi positivement ses rapports avec la R.P. de Chine, ainsi que ses liens avec la France, la R.F. d'Allemagne et la Grande Bretagne. Aspirant à entretenir une collaboration avec tous les pays, la Yougoslavie investit des efforts permanents en vue de la promouvoir avec ceux des pays qui prouvent avoir des intérêts identiques. Aussi la Yougoslavie est-elle, d'un côté, membre associé du COMECON — Conseil d'aide économique mutuelle — tout comme elle a un arrangement spécial avec

la Communauté économique européenne et qu'elle a le statut d'observateur auprès de l'OCDE — Organisation pour la coopération et le développement économiques — à Paris. Ses rapports politiques et économiques, tout comme ses rapports dans les autres domaines de la vie internationale, sont également fructueux avec les petits pays de l'Europe occidentale et avec les pays socialistes. Si nous ajoutons à cela les relations amicales qu'elle entretient avec les pays non-alignés et les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, alors il devient possible de se rendre compte du caractère global de la politique extérieure de la Yougoslavie. Bien que géographiquement très éloignée, la Yougoslavie est considérée comme un ami traditionnel en Inde, en Egypte, en Algérie, au Sri Lanka et en Indonésie, en Tanzanie, au Kenya et en Zambie, au Chili et au Pérou. Avec tous ces pays et avec d'autres pays avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques, la Yougoslavie développe des relations bilatérales en harmonie avec ses possibilités concrètes et ses besoins politiques, économiques, culturels et sociaux.

Le caractère pacifique et constructif de la politique extérieure de la Yougoslavie s'est manifesté plus particulièrement dans ses rapports avec les pays voisins. La nature de ces rapports est depuis toujours considérée comme l'un des indices essentiels pour l'appréciation de la validité de la position des Etats et de leur activité internationale. Et c'est d'autant plus le cas avec la Yougoslavie qui, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, a dû investir d'énormes efforts pour consolider les rapports avec ses voisins. Les résultats positifs n'ont pas manqué, bien qu'aujourd'hui encore on voit se perpetuer certains problèmes qui par la logique du développement historique et conformément aux solutions acceptées, ont du être déjà dépassés (la question du respect des droits des Slovènes de Carinthie en Autriche, la reconnaissance de la frontière par l'Italie conformément au Mémorandum d'accord, la position de la Bulgarie à l'égard de la R.S. de Macédoine). La frontière de la Yougoslavie socialiste non-alignée est l'une des plus ouvertes au monde et les régions limitrophes constituent un point de connexion entre les peuples et les nationalités de Yougoslavie et les peuples des pays voisins de la Yougoslavie.

Pour obtenir une image plus complète de la position internationale de la Yougoslavie, il serait utile de souligner qu'à la base de ses rapports bilatéraux avec d'autres pays figurent de nombreuses questions importantes économiques et sociales internes. Outre les efforts qu'elle déploie pour dégager des possibilités toujours nouvelles quant à l'élargissement des échanges commerciaux, les questions de la coopération financière, industrielle et technique, ainsi que les questions des investissements étrangers en Yougoslavie sont résolues en harmonie avec les exigences concrètes du marché intérieur et des possibilités des partenaires. Les questions relatives au tourisme et à la condition des travailleurs yougoslaves à l'étranger ont reçu une importance de tout premier ordre non seulement

pour des raisons d'équilibre de la balance des paiements mais aussi du point de vue des intérêts plus vastes de la fédération yougoslave. Si nous ajoutons à cela les efforts qui sont faits en vue de l'extension des liens politiques, culturels et autres liens en partant du respect stricte des principes de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, il nous devient possible de dégager les préoccupations majeures de la politique extérieure de la Yougoslavie sur le plan des relations bilatérales avec d'autres pays.

L'activité de la Yougoslavie dans la communauté internationale prise dans son ensemble et comme l'un des initiateurs de la politique du non-alignement, vient confirmer, pour sa part, la valeur de son orientation internationale, déjà mise en relief. Par son activité dans le domaine des relations multilatérales elle a déjà fourni son apport précieux aux succès de diverses initiatives en vue du règlement d'un nombre de questions majeures du monde contemporain. Au sein des Nations Unies, où elle est actuellement membre du Conseil de sécurité, les représentants de la Yougoslavie ont initié toute une suite de propositions constructives dans tous les domaines des activités de l'Organisation mondiale, depuis la préservation de la paix et de la sécurité internationale, en passant par les questions du développement économique et social, jusqu'au perfectionnement et la codification du droit international existant. Dans le groupe des pays non-alignés et le Groupe des 77 pays en voie de développement, la Yougoslavie joue un rôle important. Elle lutte contre tous les actes agressifs, pour la préservation de l'indépendance des petits et moyens pays, pour la liquidation définitive du colonialisme et de la politique de discrimination raciale et d'apartheid, pour l'amélioration de la position des régions sous-développées du monde et pour l'utilisation des acquisitions de la révolutions scientifique et technologique contemporaine dans l'intérêt de tous les pays. Elle a apporté son soutien sans réserves à la juste lutte contre l'agresseur des peuples arabes au Proche Orient et des peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Elle aide la lutte des forces de libération contre les colonialistes portugais en Angola, en Guinée-Bissao et dans d'autres territoires sous l'emprise coloniale portugaise. Elle a salué la création du Bangla-Desh et préconise conséquemment son admission à l'O.N.U. Devant le Conseil de sécurité des Nations Unies elle a aidé le Panama aux fins que ce pays s'assure son autonomie par rapport aux Etats Unis.

Finalement, la Yougoslavie a été et représente toujours un facteur constructif dans les développements qui se manifestent en Europe. Pays non-aligné, elle a contribué à l'intensification des efforts investis en vue de la consolidation de la situation et du développement pacifique des relations inter-européennes. Se prononçant contre la confrontation des blocs, consciente des raports réels des forces, elle a fait tout ce qui est en son pouvoir en faveur de la détente entre les blocs et ne vue d'un règlement satisfaisant des aspects essentiels de la question allemande. L'hommage explicite

que le chancelier Brandt a rendu à la Yougoslavie, lors de sa visite au printemps 1973, pour son apport au règlement de la question allemande souligne incontestablement l'importance historique de sa politique européenne. Consistente dans sa politique pacifique, très concrète, la Yougoslavie a été conséquente non seulement dans les cadres bilatéraux mais aussi à l'égard des questions litigieuses et autres questions relevant de la collaboration intra-européenne, dans son effort pour que toutes les capacités européennes soient mises en valeur à des fins constructives. C'est le cas aussi avec la Commission économique de l'O.N.U. pour l'Europe, avec la Comission danubienne dont elle est membre, et avec tous les autres organismes européens aux travaux desquels elle prend une part active.

Tenant compte de la nature de cette politique extérieure il nous devient facile de situer les racines de la stabilité de la position internationale de la Yougoslavie. Reposant sur le non-alignement, sa politique extérieure qui a pour objectif la réalisation de la coexistence pacifique et de la collaboration active dans ses rapports avec tous les pays et qui a fait ses preuves dans la pratique, a abouti à toute une suite de résultats positifs. Comme telle, cette politique peut servir comme un exemple précieux à toutes les forces pacifiques qui préconisent la préservation de l'indépendance de leurs pays et le règlement efficace des problèmes internationaux.

Enfin, nous avons déjà dit au debut de cette confèrence que seule la préservation de la continuité de la politique extérieure de la Yougoslavie est susceptible d'assurer les intérêts de la classe ouvrière et des peuples et nationalités de Yougoslavie, dans leur lutte pour le socialisme d'autogestion.

4. La validité de cette appréciation de la politique extérieure de la Yougoslavie merite d'être soulignée tout particulièrement à l'heure présente quand les relations internationales connaissent des changements considérables qui font que l'on discute de plus en plus non seulement de la solution des questions actuelles mais aussi et surtout des directions à long terme de l'évolution des rapports internationaux jusqu'à la fin de ce siècle. On peut, en effet, soulever facilement la question de la position de la Yougoslavie dans cette nouvelle situation, et on le fait d'ailleurs de divers côtés et conformément aux conceptions générales des relations internationales, préconisées par certains pays individuels ou par leurs groupements. Nous nous proposons, en élucidant quelques-unes de ses positions fondamentales à l'égard des actions politiques et économiques majeures qui sont actuellement en cours sur la scène internationale, de répondre à la question relative à la position de la Yougoslavie à l'égard des tendences générales des développements internationaux. Ayant en vue l'importance exceptionnelle de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non-alignés, à Alger, et de la Conférence européenne sur la collaboration et la sécurité — il nous semble opportun d'évoquer les positions que la Yougoslavie a prise au cours de leur préparation. Elles sont suffisamment caractéristiques pour illustrer l'optique de la politique extérieure du développement à long terme de la vie internationale.

Comme l'un des plus actifs parmi les pays non-alignés, la Yougoslavie a développé une très vive activité à l'occasion de la Conférence des non-alignés à Alger. C'est justement en raison de la concertation qui se produit entre les superpuissances et du rapprochement entre les blocs, et ceci à partir de l'équilibre des forces établi et du besoin accru de leur rapprochement sur le plan politique et économique, que la Yougoslavie estime que non seulement le rôle de la politique du non-alignement ne diminue pas mais on voit s'affirmer une fois de plus le besoin de son intensification. Confrontés avec l'aspiration du monde développé à faire aboutir les problèmes qui séparent les pays développés de l'Occident et les pays socialistes de l'Europe de l'Est, les pays non alignés ainsi que les pays en voie de développement se trouvent dans la position de devoir, tout en saluant les initiatives de ce genre comme un apport à la préservation de la paix mondiale, accentuer la nécessité que dans ce processus l'on tienne compte également de leurs intérêts, voire des intérêts des pays qui ne sont pas englobés par ce processus. Insistant de la sorte une fois de plus sur l'approche universelle à la politique de la coexistence pacifique et de la collaboration active en contre-poids à la conception de la coexistence et de la collaboration des blocs, les pays non-alignés, suivant la conviction de la Yougoslavie doivent préciser leurs tâches dans la phase de dépassement de la guerre froide et des confrontations directes des blocs. En effet, la Yougoslavie est d'avis, après avoir constaté la dégradation, politique et économique, de la position des petits et moyens pays, voire des pays plus faibles, que suite à la Conférence d'Alger il conviendrait de faire un efforts particulier afin de contribuer à l'amélioration des conditions pour l'action des pays non-alignés dans la situation nouvellement créée.

Libre de tout pensée que la politique du non-alignement serait en crise, ce qui est une thèse qui existe depuis un certain temps même dans certains milieux politiques de quelques pays non-alignés, la Yougoslavie estimait que la Conférence d'Alger devait, et c'est d'ailleurs ce qu'elle a fait, diriger son action sur l'examen des questions internationales les plus actuelles. Par conséquence, elle a insistée sur les devoirs qui incombent aux non-alignés dans la lutte pour la paix, pour la liquidation des conflits au Proche Orient et dans d'autres parties du monde, pour la consolidation de la sécurité des Etats, pour la lutte contre les agresseurs, pour la liquidation du colonialisme. La réaffirmation du rôle des Nations Unis et la revendication que l'on examine en son sein des questions majeures actuelles internationales ont reçu une attention spéciale, tout comme la nécessité d'intensifier et de placer sous le contrôle des Nations Unies les négociations sur le désarmement. En bref, les pays non-alignés se doivent de mettre en évidence les tâches politiques qui se posent à la communauté internationale en rapport avec les questions précitées, et ceci du point de vue des petits et moyens pays et à la lumière de la nouvelle constellation des forces et des liens qui s'établissent entre les superpuissances et entre les Etats du monde développé en général.

Il convient de la faire aussi vite que possible car parallèlement, et avec autant d'importance, on voit s'imposer les problèmes économiques touchant à la position des pays en voie de développement qui se trouvent dans une situation défavorable. Il ne s'agit pas seulement de l'approfondissement continu du fossé entre les développés et les sous-développés (c'est déjà devenu une phrase qui tout en étant vraie se répète déjà si longtemps qu'elle ne peut plus être considérée comme une impulsion à l'action), mais avant tout du fait que les actions menées jusqu'à présent pour améliorer la position des pays en voie de développement n'avaient pas produit des résultats escomptés. A la lumière de la crise monétaire mondiale et de l'élargissement de la collaboration entre les pays européens dans leur ensemble, voire du renforcement de la Communauté économique européenne comme création d'intégration des pays hautements développées de l'Europe de l'Ouest, on voit se poser la question du réexamen de l'action que les pays non-alignés poursuivait jusqu'à présent sur le plan de l'économie mondiale.

Une réponse à cette question peut être recherchée dans plusieurs directions. La Yougoslavie la trouve dans plusieurs revendications. Elle demande, tout d'abord, que les pays non-alignés, voire les pays en voie de développement puissent préconiser avec plus de persistance la possibilité d'améliorer la situation présente par le renforcement du mécanisme international déjà existant et chargé du règlement des questions économiques en suspens. Il devient évident que la C.N.U.C.E.D. et d'autres organisations internationales, ainsi que les Nations Unies, devraient agir avec plus d'efficacité. D'un autre côté, il faut continuer à demander que les pays développés tiennent compte, dans l'agencement de leurs liens économiques mutuels et dans la recherche des solutions pour la crise monétaire mondiale, non seulement des intérêts des pays en voie de développement mais de leur rendre possible de prendre part aux négociations. Finalement, la Yougoslavie est d'avis que sur le plan économique la question de la collaboration entre les pays non-alignés eux-mêmes merite une attention prioritaire et que l'on devrait aboutir à l'adoption de toute une série de décisions pouvant permettre à ces pays de participer, de concert avec d'autres pays sous-développés, à l'accomplissement de leurs propres besoins économiques intérieures et internationaux.

La décision adoptée à la réunion ministérielle à Georgetown, conformément à laquelle ont été désignés les coordinateurs pour certains domaines individuels de la collaboration économique représente une bonne forme se prétant à cette action. La Yougoslavie, qui ensemble avec l'Algérie, a été nommée coordinateur pour les questions relatives au transfert de la science et de la technologie a fait un important travail dans ce domaine. Et il est encore plus important de constater qu'elle a pris elle-même toute une série de mesures en vue d'améliorer ses propres relations avec les pays non-alignés. Après avoir relevé une réduction, ces quelques dernières années, des échanges commerciaux et généralement parlant de la collaboration économique avec les pays en voie de développement, le Conseil exécutif fédéral — le gouvernement yougoslave — a mis

en forme un projet de mesures pour rémedier à cette situation et pour stimuler l'action de l'économie yougoslave dans ces pays. Cette politique a été saluée et recommandée dans le cadre d'une déclaration aprouvée par l'Assemblée fédérale yougoslave, de sorte qu'il y a lieu de s'attendre à une reprise encore plus vigoureuse de cette collaboration. De même les décisions de la Conférence d'Alger seront un apport précieux pour la collaboration économique future entre les pays non-alignés eux-mêmes, vu l'accent que cette Conférence a placé sur son importance à l'heure actuelle.

Dans le désir d'intensifier la collaboration entre les pays non-alignés, la Yougoslavie procède également du point de vue selon lequel il s'avère nécessaire d'insister sur leur meilleure connaissance et par voie de conséquence sur l'amélioration de leur collaboration bilatérale et multilatérale sur le plan de la défense, de l'éducation, de la culture, de la science et de la technique, du tourisme et de l'information. Il ne suffit pas que les délégations des pays non-alignés se rencontrent et se consultent au sein des organisations internationales. Leur action sera d'autant plus réussie si se renforcent leurs relations dans tous les domaines de la vie sociale. D'autre part, la Yougoslavie se pose la question de la nécessité pour les pays non-alignés de respecter dans leurs rapports mutuels, lors du règlement de leurs propres problèmes litigieux, ainsi que dans leur rapports avec les pays tiers, les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies, sur lesquels les pays non-alignés doivent fonder leur action concrète individuelle et collective. C'est dans ce cadre là que se pose une question à part, celle de la coordination des actions des non-alignés et de l'institutionalisation éventuelle de leurs relations. La position de la Yougoslavie est nette à cet égard. Elle estime que l'on ne devrait pas tendre à des formes de liaison plus rigides des pays non-alignés, mais qu'il s'avère toutefois nécessaire d'assurer, au moyen d'organes préparatoires la continuité de leur action future. Ceci dit, la fonction essentielle de ces organes doit consister à créer des conditions se prétant à la réalisation des positions communes, de celles à partir desquelles il serait possible de parvenir à un consensus comme base d'adoption des décisions pour l'action des pays non-alignés.

Lors de l'examen des questions importantes pour la future action des pays non-alignés et pour la bonne organisation de la Conférence d'Alger, on s'était préoccupé aussi des critères qui ont été appliqués depuis la Conférence de Belgrade, toujours quant il s'agissait d'adresser des invitations à des Etats particuliers pour prendre part aux conférences des chefs d'Etat et de gouvernement. A cet égard, il est devenu évident qu'aujourd'hui, dans les conditions d'existence des blocs, on ne pourrait changer ces critères qui insistent en premier lieu sur une prise de distance à l'égard de la politique de bloc et sur l'attachement à la politique de la paix, du respect de l'indépendance des Etats et l'action anticoloniale. Nous insistions sur ce point du fait que toute une suite de pays avaient témoigné le désir de prendre part à la Conférence d'Alger soit comme participants à plein droit soit comme observateurs. Parmi les

nouveaux pays nous ne mentionnerons que le Bangladesh, le Panama et le Gouvernement Provisoire Révolutionnaire du Sud Vietnam alors que l'on peut s'attendre à ce que de nombreux pays d'Amérique latine qui prirent part aux conférences précédentes comme observateurs assistent à la Conférence d'Alger comme participants à part entière. La Yougoslavie salue cette tendance qui est conforme a sa conviction, à savoir que la plateforme de la politique du non-alignement doit rassembler un cercle de pays aussi vaste que possible, qui seront prêts à s'employer dans les relations internationales en vue de la réalisation des objectifs et des principes de cette politique.

Cette largeur d'esprit qui caractérisait, comme on peut le constater, les positions et les actions de la Yougoslavie en vue de la Conférence d'Alger, caractérise également les activités qu'elle déploie dans le cadre des préparatifs pour la Conférence européenne sur la collaboration et la sécurité. Il ne s'agit pas seulement des conversations à Helsinki. Car bien avant le commencement de celles-ci, la Yougoslavie en tant que membre du groupe de pays neutres et non-alignés, déploya d'immenses efforts pour que la préparation et la conférence elle-même préservent leur caractère pan-europeen. Sans entrer dans les détails, nous souhaiterions souligner qu'elle insiste sur la nécessité d'assurer la position de tous les pays européens indépendemment de leur appartenance aux blocs, qu'elle salue la transformation de ces derniers, alors qu'elle estime que ce n'est que la base de l'application conséquente des principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration des principes du droit international sur les relations amicales et la collaboration des Etats des Nations Unies que l'on pourra consolider la paix en Europe et contribuer au renforcement de la collaboration aussi large que possible entre les peuples et les Etats d'Europe. Ceci dit, la Yougoslavie préconise l'adoption d'une déclaration spéciale sur les principes des rapports en Europe, le respect du statu quo territorial et l'examen à la Conférence des principaux aspects militaires de la sécurité, indépendamment des pourparlers sur la réduction des effectifs militaires, qui ont été entamés à Vienne qui doivent se dérouler séparément de la Conférence et auxquels la Yougoslavie en tant que pays non-aligné ne désire pas prendre part. En outre, ayant en vue les liens qui existent entre la région de la Méditerranée et l'Europe, la Yougoslavie a été l'initiateur du débat sur l'influence négative que les circonstances instables dans cette partie du monde peuvent avoir sur la stabilisation des rapports inter-européens. Il convient d'ajouter que la Yougoslavie insiste sur l'aide que la conférence européenne devrait fournir aux mouvements anticolloniaux, en accentuant particulièrement la nécessité d'une action contre les colonialistes portugais.

Cette préoccupation des effets globaux du développement en Europe caractérise également les positions que la Yougoslavie observe par rapport aux questions économiques à la Conférence européenne. Elle met au premier plan la nécessité de respecter les besoins des pays en voie de développement. D'autre part, en ce qui

concerne la collaboration économique entre les pays européens, elle s'emploie pour l'abolition des discriminations reposant sur l'appartenance à des groupements économiques, pour la création des conditions favorables à la supression des limitations dans la coopération économique européenne, en harmonie avec les besoins différents de certains pays européens, à propos de quoi on souligne le rôle important que devrait recevoir la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans le future développement des relations économiques en Europe. Ensuite, étant donné que la Conférence devra se préoccuper des questions de la culture et de la politique scientifique et sociale, il serait à propos de mentionner que dans ce domaine également la Yougoslavie préconise une ouverture aussi large que possible. Elle opte pour l'échange des idées, consciente de la valeur que cet échange peut avoir, tout en étant convaincue qu'on ne devrait pas en profiter à des fins d'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. La Yougoslavie exige aussi le respect des droits des minorités nationales dans lesquelles elle voit un point de rattachement entre les peuples et les Etats voisins. En général, elle se prononce pour la continuation de la Conférence, en réservant pour une phase ultérieure l'adoption des décisions sur les formes de son institutionalisation.

Ce sont les positions que la Yougoslavie observait par rapport à ces deux grandes conférences internationales. Sans vouloir les comparer, il nous est possible de conclure à prime abord qu'elles sont caractérisées par un esprit de suite dans l'approche et la façon de concevoir les problèmes auxquels se voient confronter les pays non-alignés et les pays européens. Sans considérer les différences dans les questions qui se posent à tous ces pays, l'action et les positions préconisées par la Yougoslavie socialiste non-alignée sont une preuve de plus de l'inter-dépendance des problèmes du monde contemporain et du haut degré d'intégration de la communauté internationale présente.

*
* *

Il a été de notre intention de présenter au cours de cette conférence la position de la Yougoslavie sur les problèmes internationaux et les caractéristiques essentielles de sa politique extérieure. Sans en aborder une analyse critique et la présentation de son évolution, nous nous étions orientés à en donner un aperçu global. Toute tentative de faire une analyse plus détaillée aurait conduit nécessairement à l'élargissement du nombre de facteurs présentant une importance pour la compréhension du comportement de la Yougoslavie dans les relations internationales. L'un des plus importants, qui merite d'être mentionné spécifiquement, c'est le fait que la formulation et la mise en oeuvre de la politique extérieure de la Yougoslavie n'incombent pas exclusivement aux organes de l'Etat mais également à d'autres facteurs tout autant agissants, telles les organisations politiques, la Ligue des communistes de

Yougoslavie et l'Alliance socialiste, ainsi que l'Union de la jeunesse et la Confédération des syndicats. Et c'est précisément cette dernière qui fit preuve d'un esprit d'initiative particulièrement interessant s'étant appliquée, durant les préparatifs pour la Conférence d'Alger, à rédiger une déclaration des syndicats à l'intention des participants à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non-alignés. Aussi la dimension sociale que la Conférence d'Alger ait pu recevoir avec l'adoption d'une telle déclaration devient de plus en plus évidente. Et c'est en attirant l'attention sur ce point là que nous souhaitons conclure cet exposé. Orientée toujours à assurer des conditions internationales favorables à la lutte pour le progrès social et le socialisme, l'activité internationale de la Yougoslavie merite toute notre attention de ce point de vue également.

Dr MILAN ŠAHOVIĆ

Dr Šahović, directeur de l'Institut de politique et d'économie internationales, professeur aux cours du IIIème cycle de la Faculté des Sciences politique de l'Université de Belgrade. Né en 1924, termine ses études à la Faculté de Droit à Belgrade en 1949, doctorat ès droit en 1957. Il travaille à l'Institut de politique et d'économie internationale depuis 1948.

Auteur de plusieurs monographies et études du domaine du droit international public et des relations internationales. Représentant de la Yougoslavie dans divers organes de l'O.N.U. Participé au diverses réunions internationales concernant les sciences de droit international public et les relations internationales.

*Dr Miodrag TRAJKOVIĆ*
*Professeur adjoint à la Faculté de Droit de l'Université de Belgrade*

# L'AUTOGESTION DANS LES ORGANISATIONS ECONOMIQUES

L'autogestion, comme un trait spécifique du socialisme yougoslave, dépasse depuis assez longtemps déjà les cadres des organisations économiques et s'étend sur l'ensemble de la sphère de la vie sociale. Le fait que nous ayons décidé de parler de l'autogestion dans le domaine de l'économie, en limitant de la sorte quelque peu le domaine du thème général, n'est pas seulement le résultat de l'affinité de l'auteur de cet article, mais aussi du fait que l'autogestion dans l'économie est la plus développée. L'autogestion ouvrière, partie de l'autogestion en général, apparait être la plus ancienne de par son expérience et la plus riche de par sa forme et son contenu, ce qui lui permet d'ailleurs de ce voir considérer comme étant la plus représentative.

Dans le cadre de cet article, nous ferons un effort pour présenter la mise en pratique et l'évolution de l'autogestion dans les organisations de travail, depuis les formes rudimentaires au lendemain de la Seconde guerre mondiale, en passant par la Loi sur les conseils ouvriers, de 1950, et la Loi fondamentale sur les entreprises, de 1965, jusqu'aux Amendements constitutionnels de 1971 et le Projet de la nouvelle Constitution qui fait actuellement l'objet d'une discussion nationale. Parallèlement, nous nous efforcerons de vous donner tout d'abord au niveau du droit, et ensuite au niveau de l'économie, les cadres et l'environnement dans lesquels l'autogestion se déploie dans l'économie, de même que nous évoquerons les formes et les compétences des organes de l'autogestion directe et indirecte. Finalement, nous tenterons de vous donner un tableau aussi objectif que possible, avec tous ses manquements et dilemmes, du processus de promotion et de perfectionnement de l'autogestion, processus qui dure dans ce pays depuis un peu plus de deux décennies.

## I. *Notion, origine et évolution de l'autogestion dans les organisations économiques*

1. a) L'idée même de l'autogestion, comme système d'autodécision, n'est pas nouvelle et n'est pas issue de la pensée politique

yougoslave, mais est de date beaucoup plus ancienne et a été formulée ailleurs. Les connaisseurs de la matière trouvent les premières idées sur l'autogestion chez John Lock et d'autres auteurs de l'individualisme libéral, au cours du 19ème siècle. Or, si l'on peut discuter de l'authenticité de ces assertions, il est incontestable que l'idée de l'autogestion a été développée en détail et élaborée dans les oeuvres des marxistes, et avant tout dans les ouvrages de Marx lui-même et du plus grand parmi ses disciples Lénine, et plus tard dans les oeuvres de Gramsi et autres auteurs.

D'un autre côté, la pratique révolutionnaire du mouvement ouvrier a fourni par le passé toute une suite d'exemples d'initiation de l'autogestion ouvrière, comme ce fut le cas pendant la Révolution de 1848, dans la Commune de Paris en 1871, avec les soviets ouvriers en Union soviétique après la Révolution d'Octobre de 1917, ou les Conseils ouvriers à Turin vers les années vingt de ce siècle.

L'apparition de l'autogestion en Yougoslavie et son expérience longue de vingt ans indique que l'idée de l'autogestion a été finalement acceptée et appliquée avec succès dans la pratique, dans l'ensemble de ce pays, en harmonie avec les besoins et les caractéristiques de la voie yougoslave vers le socialisme.

b) Que doit-on chercher à l'arrière plan de l'idée intiale de l'autogestion et quel est le contenu de la notion contemporaine de l'autogestion en Yougoslavie? Il va de soi qu'une telle connaissance ne pourra être intégrale qu'après une information complete à propos de la législation et de la praxis autogestionnaire, après des visites dans les entreprises et les conversations avec les travailleurs — participants directs aux formes directes et indirectes de gestion. Or, bien que pour dégager une impression générale sur l'autogestion dans l'économie on ait besoin d'avoir des approches certes juridiques, mais aussi économiques, sociologiques et autres, on peut dire d'ores et déjà, dans cette première partie d'initiation à la connaissance du système yougoslave, que l'autogestion est un processus d'autodécision sur les questions majeurs de la vie et du travail, processus auquel participent, à travers les diverses formes de prononciation directe et indirecte, des milliers de travailleurs yougoslaves. C'est de leur compétence directe que relèvent les décisions à prendre sur leurs revenus personnels (sur les principes de la répartition et la répartition elle-même), sur la reproduction sociale, les rapports de travail, les formes d'association et de coopération avec d'autres organisations économiques, sur l'usage qui sera fait des moyens destinés à la consommation commune et sur le redressement du niveau de vie, ainsi que sur toutes les autres questions d'importance majeure.

L'importance politique et pratique de l'autogestion ont fait intégrer cette institution dans les fondements du système socio-économique yougoslave, à côté de la propriété sociale sur les moyens de production avec laquelle elle constitue un entité inséparable. En outre, les rapports d'autogestion sont considérés en Yougoslavie comme rapports sociaux de base, car l'autogestion, comme nous l'avions dit au début, ne se manifeste pas seulement dans la sphère

de l'économie, mais aussi dans les services sociaux, les organisations de travail dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la santé, ainsi que dans toutes les autres sphères, y compris le travail individuel avec des moyens de production individuels.

Envisagée d'un point de vue plus vaste — moral — l'autogestion représente une catégorie qui est sur la bonne voie de résoudre le problème séculaire de l'aliénation de l'homme travailleur, aliénation qui de la premère forme d'aliénation du travailleur de son travail se transforme de plus en plus dans le monde contemporain en une aliénation politique de l'homme — sujet de la société — des institutions politiques et de la communauté sociale elle-même. Ce fossée entre l'individu humain et ses créations sociales peut être amoindri, voire combler et éliminer par des formes d'autogestion directe, qui en partant de l'économie se ramifient vers toutes les autres sphères de la vie et du travail de l'homme, et dans lesquelles l'homme — travailleur, ou l'homme — sujet de la politique connait sa propre transformation à travers sa propre influence la plus directe sur les événements dans la société.

Evidemment, l'importance politique et morale de l'autogestion reste inachevée si l'on néglige son aspect économique. Par conséquent, l'objectif de l'autogestion n'est pas d'arrêter des décisions à tout prix, de même qu'il n'est pas de son intention de se préoccuper de soi-même, son objectif est l'autodécision fondée sur les besoins véritables et les intérêts économiques incontestables de chaque collectivité de travail et de chaque individu. Les cadres économiques de l'autogestion yougoslave dans l'économie sont déterminés par l'action du marché et des lois du marché, par les exigences de la production de biens et les rapports offre-demande, mais aussi par des éléments de la planification économique depuis les unités économiques les plus petites — organisations de base du travail associé — jusqu'aux associations économiques, les communes, les républiques et la fédération. A de tels cadres économiques de l'autogestion dans l'économie correspondent nécessairement des indices économiques généralement recounnus pour la valorisation de ses résultats: efficacité dans la production, productivité, économies, rentabilité, et autres.

c) En raison de toutes ses prétentions et avantages, le système d'autogestion représente un processus long et lent, qui ne dépend pas seulement de la volonté du legislateur ou du désir de celui auquel il s'adresse, mais dépend également des conditions matérielles du travail et de la communauté sociale en général. Pour pouvoir être réalisable et efficace, il doit pénétrer toutes les pores de l'être social, et ses vertus ne pourront se manifester pleinement que grace à des efforts communs et synchronisés de l'ensemble de la société. Les effervescences sociales et les problèmes économiques ont un impact direct sur l'autogestion, notamment sur l'autogestion dans le domaine de l'économie, tout comme certaines options politiques nettes, tel le rôle dirigeant de la classe ouvrière ou le renforcement de l'activité normative dans les organisations économiques, peuvent représenter un stimulant direct pour son essor future. Il se com-

prend de soi que cette relation peut être envisagée inversement aussi: étant donné qu'elle représente le rapport social de base, l'autogestion exerce une inluence déterminée sur l'évolution des autres parties de la suprastructuration sociale, à laquelle elle appartient elle-même, et elle agit en retour sur la base — les rapports économiques — de laquelle elle est issue. Dans les conditions du modèle yougoslave du socialisme, on pourrait dire, tout à fait librement, que l'autogestion représente celle des parties de la suprastructure sociale qui est la plus proche de la base sociale, voire qu'elle est une institution sociale qui, à l'instar d'un instrument hautement sensible, note les événements économiques et politiques, à l'aide d'indices précis et indicatifs. Si l'on situe ainsi la place de l'autogestion dans la structure par ailleurs complexe de la communauté sociale yougoslave, et si l'on envisage tout particulièrement certaines de ses caractéristiques alors son évolution jusqu'à présent, son existence et son dépassement de certaines phases, ainsi que son passage d'une qualité dans une autre, reçoit des contours nets.

2. a) La création de l'autogestion en Yougoslavie, et surtout de l'autogestion dans l'économie, se rattache à l'année 1950 et à l'adoption de la Loi sur les conseils ouvriers. Pour pouvoir saisir à fond les raisons qui ont entrainé la mise en forme de l'autogestion, il s'avère necessaire d'expliquer brièvement la situation économique et politique telle qu'elle se présentait en Yougoslavie, à l'époque.

Sur le plan de l'économie — le pays connaissait le système de l'économie d'Etat dans le cadre duquel, comme dans tous les autres pays socialistes à l'époque, se développait un plan centralisé, rigoureux, et on appliquait l'administration étatique. Un tel mode de production, qui devait être abandonner graduellement à travers l'autogestion et l'autonomie croissante des organisations de travail, s'était avéré nécessaire, dans une première phase du développement d'après guerre, et objectivement inévitable. Avant la Seconde guerre mondiale, la Yougoslavie a été l'un des plus retardés parmi les pays d'Europe, et pendant l'occupation et la lutte de libération elle fut tellement devasté et détruite que l'on ne pouvait concevoir une autre méthode de reconstruction que la méthode centraliste. L'introduction de l'autogestion est le résultat de la prise de conscience que l'on ne pouvait plus se limiter à un tel mode de production et que l'on devait chercher à travers l'autonomie des organisations économiques le moyen d'accroître l'intérêt pour une activité économique plus productive et plus rentable. Ceci dit, ce processus de recherche de stimulants économiques s'accompagnait également de l'abandon de la planification rigoureuse et de l'acceptation d'élements de la production pour le marché.

Or, il faut dire aussi qu'outre les motifs économiques les motifs politiques ont eux aussi joué un rôle dans notre détermination pour l'autogestion. A l'époque de la Loi sur les conseils ouvriers, la Yougoslavie traversait les premières expériences sur la voie difficile de l'acquisition de son autonomie dans l'édification de sa propre voie vers le socialisme, qu'elle obtint suite à sa rupture avec l'Union soviétique en 1949. (Dans la période qui suivait, à l'instar

de l'autogestion dans la sphère économique sur le plan de la politique intérieure, et avec la même motivation, on sera témoin de la naissance de la politique de la coexistence pacifique et du non-alignement en matière de la politique étrangère).

Il se comprend qu'il serait extrêmement erroné de conclure, après une telle présentation des choses, que l'autogestion vint comme résultat d'une situation politique momentanée dans laquelle il fallait démontrer à tout prix une affirmation de sa propre façon de construire le socialisme. Bien que l'explication économique précédente puisse incontestablement donner à la constellation politique des années cinquante un caractère d'élément complémentaire, il s'avère essentiel de mettre en avant la base idéologique de l'option pour l'autogestion et le fait qu'elle représente notre confiance dans notre interprétation authentique du marxisme et dans son application conséquente. Procédant de certains notions de base dans la vision marxiste du monde, telle que la nécessité du dépérissement de l'Etat ou la nécessité de la désaliénation de l'homme-travailleur moderne, la pensée théorique yougoslave, suivie de la praxis, ont vu leur propre chance de réaliser à travers l'autogestion certains objectifs et idéaux de l'idéologie marxiste. Un élément essentiel dans cette option, qui est la nôtre, est notre conviction que le socialisme ne saurait se construire à l'aide de l'intervention de l'Etat, qui doit lui-même dépérir un jour, mais par des formes libres du travail associé dans lequel le rôle dominant revient au travail avec les moyens qui sont propriété sociale et dans lequel les attributs de l'autogestion sont accessibles à tous les hommes et citoyens.

b) Nous sommes d'avis qu'il est encore toujours trop tôt de délimiter définitivement les phases de l'évolution jusqu'à présent de l'autogestion. Or, nous acceptons toutefois une des classifications existantes dans la théorie yougoslave. Selon cette classification, une première étape dans l'histoire de vingt ans de l'autogestion couvrirait l'époque de la Loi sur les conseils ouvriers, de 1950, jusqu'à l'adoption de la Loi fondamentale sur les entreprises en 1965. Dans le cadre de cette phase commencent les modifications lentes dans l'économie yougoslave, là même où l'autogestion est essentiellement pratiquée les quelques premières années, si bien que l'autonomie des organisations économiques devient notable, bien que toujours insuffisante.

C'est dans cette période que prend forme la schéma de l'autogestion, devenu déjà classique, à savoir: conseil ouvrier — comité exécutif — directeur, dans le contexte duquel l'accent est placé non pas sur l'autogestion directe mais sur l'autogestion indirecte. Par la création des conseils ouvriers le pouvoir passe politiquement aux travailleurs bien que l'on soit encore loin de la réalisation du slogan «Les fabriques aux travailleurs...» qui présuppose le pouvoir économique intégral, la décision sur toutes les questions importantes de la vie quotidienne. Ainsi, par exemple, les conseils ouvriers décident à l'époque du revenu et de sa répartition, alors que l'Etat, dont la présence dans l'entreprise est évidente, prélève au moyen de divers instruments la majeure partie de la valeur nouvellement

créée. D'un autre côté, le directeur de l'entreprise détient des compétences très étendues, notamment en ce qui concerne les rapports de travail, les questions de discipline et certaines autres questions, de sorte que les éléments d'autogestion se faisaient sentir très peu, ou pas du tout.

A présent, on peut dire que l'année 1963 a été décisive pour l'évolution de l'autogestion dans le cadre de sa première phase. A partir de cette année là on procède à une véritable décentralisation de l'autogestion en créant notamment des unités économiques au sein de l'entreprise auxquelles on confie certaines prérogatives autogestionnaires. C'est également cette même année que l'on déploie des efforts considérables pour créer des formes de l'autogestion directe: réunions des travailleurs ou l'institution du référendum. Enfin, c'était également un point de revirement pour ce qui est notamment de la réduction des obligations de l'entreprise vis-à-vis de l'Etat et de la modification des instruments ce qui fait accroître l'autonomie économique des entreprises.

Prise dans son ensemble, la première phase de l'autogestion, de 1950 à 1965, affirme les organes de l'autogestion, et en premier lieu le conseil ouvrier, en tant que nouvel organe de gestion. Assumant ce nouveau rôle, le conseil ouvrier agit davantage comme un organe de décision politique, que comme tenant du pouvoir économique et de fait dans le cadre de l'autogestion. La deuxième phase se caractérise elle aussi par les débuts de la décentralisation de l'autogestion et de sa transposition aux parties plus petites de l'entreprise au niveau desquelles il devient posible de décider plus efficacement sur le revenu et d'autres questions importantes. La présence de l'Etat dans les organisations économiques est visible, et dans la partie de l'entreprise où celle-ci exerce une plus grande autonomie on ne voit pas encore de différence entre les organes de gestion (de décision) et les organes de direction (organes exécutifs).

c) La deuxième phase dans le développment de l'autogestion en Yougoslavie, couvre la période de 1965 à l'adoption des Amendements constitutionnels de 1971. Au cours de cette période, les dispositions de la Loi fondamentale sur les entreprises et les amendements à cette Loi, datant de 1968, ainsi que l'Amendement XV apporté à la Constitution fédérale, datant également de 1968, ont modifié dans une mesure considérable les rapports dans les organisations de travail créant ainsi des conditions encore plus favorables pour l'essor de l'autogestion.

Ces dispositions légales et constitutionnelles ont donné aux etreprises la possibilité d'organiser leurs unités de trois façon: comme organisation autonome du travail associé avec statut de la personne juridique, comme organisation autonome du travail associé sans statut de la personne juridique et comme organisation du travail associé avec des prérogatives autogestionnaires quelque peu différentes. L'espace et le temps ne nous permettent pas d'élaborer à part chacune de ces formes. Il convient de souligner toutefois qu'il est essentiel que ces unités différent l'une de l'autre,

outre par la porté de leurs prérogatives autogestionnaires, par la question de savoir laquelle d'entre elles peut avoir le statut de la personne juridique, sans égard au fait qu'elle appartient elle-même à une entreprise qui a déjà le statut de la personne juridique.

On a vu se créer ainsi un pluralisme de personnes juridiques que la théorie du droit yougoslave a accepté avec réserve. L'idée du legislateur a été, cependant, d'intensifier l'autogestion et l'efficacité de certaines parties qui sont plus capables et économiquement plus fortes que les autres, et sont par conséquent en mesure d'intervenir sur le marché en leur propre nom et pour leur propre compte. En rapport avec ce point, il est intéressant de mentionner la question de la responsabilité vis-à-vis des personnes tiers et ce qu'il est convenu d'appeler la responsabilité subsidiaire. Or, c'est là une question qui ne concerne pas directement la matière de l'autogestion proprement dite et nous éviterons d'en parler à dessein.

Des innovations encore plus importantes sont apportées par l'Amendement XV qui porte sur l'intensification de l'activité normative des organisations de travail, sur le renforcement de l'autogestion directe et la délimitation précise des organes de gestion et des organes de direction. L'Amandement XV stipule que les travailleurs détermineront en toute autonomie dans leurs organisations de travail les questions dont ils décideront directement, et les questions qui seront confiées à la compétence du conseil ouvrier. En outre, une importante innovation a été apportée au sujet de l'organisation des organes d'autogestion dans l'organisation du travail. Avant l'adoption de l'Amendement XV, la loi statuait sur les organes de gestion, leur élection, leurs compétences, leur mandat et d'autres questions. Au terme de l'Amendement XV les travailleurs décideront désormais des organes de gestion et de direction qu'ils entendront élire, de la procédure d'élection et de leur mandat, ainsi que de la compétence de ces organes. Ceci dit, l'Amendement ne mentionne que le conseil ouvrier ou un organe correspondant comme organe de gestion obligatore, alors que la détermination du nom des organes exécutifs collectifs et individuels sont laissés à l'activité normative de chaque organisation de travail, voire de chaque organisation économique.

Bien que dans la pratique on continue d'employer les appellations — comité exécutif et directeur, la formulation proposée par le legislateur indique nettement que l'on faisait définitivement une différence entre les organes de gestion et les organes de direction et que le conseil ouvrier ou un organe corespondand était le seul organe de décision, tandis que tous les autres organes, voire le comité exécutif et le directeur sont des organes exécutifs du conseil ouvrier. Ainsi on a résolu une fois pour toute la question de l'hierarchie des organes d'autogestion, quand il s'agit des organes intermédiaires, des organes élus, alors que d'un autre côté en donnant la possibilité à chaque organisation de travail de déterminer les questions dont on décidera directement (réunion des travailleurs, référendum) on stimule le développment de l'autoges-

tion directe. La signification de cet Amendement réside dans le fait qu'à côté de la décentralisation évidente de la régulation légale, en transmettant cette tâche à l'activité normative de chaque organisation de travail, c'est-à-dire organisation économique, il laisse à l'initiative de chaque organisation de travail de régler ses rapports par l'intermédiaire des statuts et d'autres actes normatifs, en fonction de ses conditions et besoins spécifiques.

Si l'on veut donner une appréciation générale de la deuxième phase du développement de l'autogestion, on pourrait dire qu'elle marque un important pas en avant dans la continuité de l'évolution jusqu'à présent, qu'elle représente un revirement décisif de l'autogestion indirecte vers l'autogestion directe, vers l'autonomie des organisations économiques dans le sens leur permettant de devenir elles-mêmes leurs propres législateurs.

## *II. Les cadres juridiques de l'autogestion dans les organisations économiques*

La troisième et la dernière phase dans le développement de l'autogestion commence avec les Amendements de 1971 et coincide avec le processus actuel dans les organisations de travail et économiques. Il se comprend que l'on n'est toujours pas en mesure de dégager des appréciations étant donné que cette phase dure encore. L'on peut toutefois signaler certaines de ses caractéristiques et les espoirs que nous plaçons dans cette troisième phase. Nous estimons que ce n'est pas manquer de modestie que de dire, ayant en vue le caractère des changements qui sont opérés dans la société yougoslave par la réforme constitutionelle, et notamment le caractère des changements qui se produisent au niveau des organisations de travail, voire des organisations économiques, que l'autogestion connaîtra en élan nouveau, qu'elle deviendra directe.

a) Pour mieux comprendre les transformations que l'autogestion connait à présent en Yougoslavie, et par là même l'autogestion dans l'économie, il convient de présenter très brièvement l'essence des modifications constitutionnelles et légales qui concernent la portée et l'essence des compétences des organes de l'autogestion ainsi que les cadres dans lesquels elle évolue à présent. Nos sources juridiques seront les Amendements constitutionnels de 1971, et en particulier les Amendements 21, 22 et 23, ainsi que les dispositions de la Loi sur la constitution et l'inscription au registre des organisations de base du travail associé, de 1973, et enfin le Projet de la nouvelle Constitution, datant de 1973, qui fait actuellement l'objet d'une discussion nationale et dont l'adoption est prévu d'ici la fin de l'année.

Pour pouvoir comprendre la phase actuelle de l'autogestion, il s'avère indispensable de bien comprendre ce qu'il est convenu d'appeler organisation de base du travail associé, comme cellule de base de la vie économique dans laquelle s'effectue l'autogestion. Ce terme, traduit dans une langue étrangère ne dit pas grand chose par

lui-même. Aussi l'explication de l'existence de certaines prérogatives de l'organisation de base du travail associé devient-elle encore plus indispensable. L'organisation de base du travail associé est la forme fondamentale du travail associé dans le cadre de laquelle s'établissent les principaux rapports de travail, dans le cadre de laquelle les travailleurs réalisent directement et sur un pied d'égalité leurs droits autogestionnaires et autres droits et décident de toutes les questions de leur position socio-économique.

Formellement parlant, on pourait dire que les organisations de base du travail associé émanent des anciennes unités de travail de la période de 1965, ou des organisations autonomes du travail associé avec statut de la personne juridique, de 1968. Mais, une telle constatation serait fondamentalement érronée. Il s'agit en fait de parties d'une organisation de travail, d'éntité autonomes et économiquement complètes, qui se constituent de la sorte que l'autogestion s'accomplisse en leur sein comme quelque chose de naturel et de facilement réalisable. Les Amendements constitutionnels, qui sont appliqués directement, et le Projet de la Constitution, qui est discuté actuellement, disent explicitement qu'il s'agit d'une «entité de travail dans laquelle le résultat du travail commun peut être exprimé de façon autonome comme une valeur, soit dans le cadre des échanges qui s'opèrent au niveau de l'entreprise, soit sur le marché, et dans laquelle les travailleurs peuvent réaliser sur cette base là leurs droits socio-économiques et autres droits autogestionnaires . . .»

Cette formulation, ainsi que certaines autres, nous permettent de conclure que pour former une organisation de base du travail associé — sujet fondamental du système économique — dans laquelle s'organise et s'accomplit l'autogestion, il s'avère nécessaire de respecter quelques conditions. Ainsi, par exemple, on demande qu'il s'agisse d'une entité de travail (dans le sens économique ou technologique), qui rendra les problèmes des travailleurs naturellement communs et aptes à être résolus d'un façon directe (p. ex. un atelier dans une fabrique, une section de transport, les services communs d'une entreprise, etc.). La condition en est également que le résultat du travail commun d'un groupe de travailleurs rassemblés dans une même entité de travail puisse se confirmer comme valeur sur le marché ou dans l'organisation de travail elle-même, ce qui signifie que la partie de l'entreprise dont il est question, doit être capable d'intervenir sur le marché et de valoriser, dans les rapports contractuels avec d'autres partenaires, son produit ou le service rendu, ou dans le cas échéant, de pouvoir établir des rapports économiques internes au sein même de l'organisation de travail à laquelle elle appartient.

Comme condition pour la constitution des organisations de base du travail associé on peut prendre aussi la volonté (l'intention, le désir) des travailleurs d'une partie de l'entreprise de se former en une telle entité car personne, ni dans l'entreprise ni du dehors, ne saurait leur imposer une telle solution. Comme condition pour la création d'une organisation de base, on pourrait éventuellement

prendre le fait que personne dans une organisation de travail ne conteste l'intention d'une de ses parties de se constituer selon la procédure mentionnée. (Dans le cas échéant, on prévoit cependant la possibilité d'un différend administratif entre les autres parties de l'entreprise et la partie en question, ce par quoi on se proposait d'éviter la formation non-fondée et injustifiée des organisations de base du travail associé).

Toutes ces conditions pour la constitution sont mentionnées de façon cumulative et non pas alternative. D'un autre côté, le nombre d'employés dans une telle partie d'une organisation de travail n'est pas un élément dont pourrait dépendre sa constitution, mais reste néanmoins un élément qui exerce son influence sur la structure des organes de l'autogestion.

b) Pour pouvoir cerner l'essence de l'autogestion dans une organisation de base du travail associé, il convient de se pencher sur ses compétences et les questions sur lesquelles les travailleurs qui en font partie peuvent se prononcer d'une façon méritoire. Tout d'abord, les travailleurs se voient reconnaître le droit à l'auto-organisation, qui sous-entend la possibilité de constituer une organisation de base, quand les conditions en sont réunies, de même que la possibilité d'association et d'association d'affaires avec d'autres organisations de base en une organisation de travail ou autres formes d'association.

Si l'on prenait ce droit comme précondition pour la réalisation des autres droits, comme une condition sine qua non, la compétence centrale de l'organisation de base du travail associé se concrétiserait: 1) dans l'agencement direct et équitable des rapports de travail, 2) dans la gestion des affaires et des moyens de la reproduction sociale, et 3) dans la prise de décision sur le revenu et autres questions relatives à la position socio-économiques des travailleurs.

Tous ces droits sont qualifiés par les Amendements constitutionnels de droit «fondamentaux et inaliénables», d'où il ressort que personne en dehors de l'organisation de travail ni dans le cadre de celle-ci n'a le droit de s'approprier ces droits ou d'en priver les travailleurs par quel moyen que ce soit. Par conséquent, la règle veut qu'on en décide directement dans l'organisation de base, ce qui met en avant la suprematie de l'autogestion directe. (Dans le système précédent, toutes ces questions relevaient de la compétence exclusive des organes de l'autogestion indirecte, de sorte qu'on en décidait pratiquement au niveau du conseil ouvrier «central», et non pas à la réunion des travailleurs d'une partie de l'entreprise ou au niveau du conseil ouvrier de la partie donnée de l'entreprise).

c) Les organisations de base du travail associé s'associent dans une organisation de travail au moyen d'un acte spécial — de l'accord autogestionnaire. (Cet accord rappelle un accord proprement parlant bien qu'il soit plus large car il contient des solutions statutaires, des obligations et solutions juridiques). L'accord autogestionnaire stipule les conditions de la vie en commun dans une organisation de travail, les conditions de séparation d'une organisation de travail, les affaires communes et les organes communs, la res-

ponsabilité pour l'activité commune et d'autres questions plus importantes. L'accord prévoit également la possibilité, quand cela est dans l'intérêt des organisations de base du travail associé elles-mêmes, de transmettre aux organes communs l'exercice de certains droits prévus par la Constitution pour l'organisation de base ou de créer des fonds communs.

Ainsi nous voyons apparaître dans la compétence des organes de l'organisation du travail certains «droits dérivés» que les organisations de base du travail associé réunissent, après accord préalable et dans le but d'une meilleure activité, au niveau de l'association. L'accord autogestionnaire, en tant qu'acte de base dans l'hierarchie des actes normatifs dans une organisation de travail, voire une organisation économique, n'est pas adopté par une majorité de voix des organisations de base qui s'associent en une organisation de travail ou autre forme d'association, ni par décision des conseils ouvriers de ces organisations, mais par la voie de consentement libre de chaque organisation de base du travail associé, ce à propos de quoi doivent se prononcer les travailleurs d'une organisation de base à leur réunion. Traduit dans la pratique, cela veut dire que l'accord autogestionnaire n'est pas valable pour l'organisation de base du travail associé aussi longtemps qu'elle ne l'accepte elle-même par une majorité de voix de ses propres travailleurs, sans considération du fait que l'accord ait été accepté par toutes les autres parties de l'entreprise.

Ceci dit, on remarque que le legislateur a voulu souligner une fois de plus la suprematie de l'organisation de base du travail associé sur l'organisation de travail, voire la possibilité de réaliser un accord autogestionnaire seulement quand cela est réellement dans l'intérêt de toutes les parties de l'accord. (Dans le système précédent quand les parties de l'entreprise n'avaient pas l'autonomie dont jouissent maintenant les organisations de base du travail associé, il n'y avait pas d'accord autogestionnaires sur l'association, cependant que les statuts de l'entreprise représentaient l'acte normatif fondamental et suprême de l'entreprise et comportaient des dispositions qui agençaient les rapports entre les parties d'une même entreprise).

d) Il convient d'ajouter à tout ceci que les Amendements constitutionnels et en particulier le Projet de la nouvelle Constitution font ressortir que les organisations de base du travail associé, ainsi que leurs associations, sont des «personnes juridique avec les droits, les devoirs et les responsabilités qui leur appartiennent aux termes de la Constitution, de la loi constitutionnelle de la Province autonome, de la loi et de l'accord autogestionnaire sur l'association». On voulait dire par là que chaque organisation de base du travail associé a sa subjectivité juridique sous laquelle on ne sous-entend pas seulement qu'elle peut agir juridiquement en son nom et pour son compte, mais qu'elle peut exercer aussi, selon le concept du legislateur, tous les droits autogestionnaires, y compris de participer à l'accord autogestionnaire sur l'association, voire de conclure

divers accords internes avec les autres organisations de base du travail associé au sein d'une même organisation de travail.

C'est tout à fait une autre question notamment celle de savoir se l'organisation de base va user de sa subjectivité juridique pour devenir partie «*suo nomine*» des rapports contractuels sur le marché ou si elle le cédera à une autre organisation — son représentant. Pour pouvoir mettre en valeur cet avantage de sa subjectivité juridique, il faut qu'elle y trouve son intérêt (qu'elle se montre disposé), qu'elle possède ses propres moyens ou qu'elle compte avec la responsabilité subsidiaire d'une autre organisation de base du travail associé, ce qui sera réglé par l'accord autogestionnaire, et qu'elle inscrive sa capacité d'intervention autonome dans la sphère juridique au registre qui existe à cet effet auprès du tribunal économique départemental.

En ce qui concerne les accords internes entre les organisations de base du travail associé dans le cadre d'une organisation de travail, il s'agit par exemple de la couverture réciproque des pertes, des crédits consentis mutuellement, de certains services, et ainsi de suite. La structure interne très complexe d'une organisation de travail, et surtout quand il s'agit d'une organisation de travail plus grande — avec plusieurs organisations de base du travail associé — conduit selon la règle à des rapports économiques internes très complexes. Dans les conditions de l'autonomie dont jouissent les organisations de base du travail associé la régulation contractuelle de ces rapports économiques est la voie la plus rationnelle pour le bon fonctionnement de l'ensemble. Dans le cas de non-respect des obligations découlant des accords internes d'une entreprise (non observation des délais, retard dans les livraisons indispensables), on a recours à l'arbitrage interne qui est une sorte de tribunal autogestionnaire. Les arbitres de ce tribunal interne sont des délégués paritaires des parties en litige et de l'organisation de travail elle-même. La procédure devant l'arbitrage interne est très simple, rapide et pour ainsi dire gratuite. Les sanctions vont de l'admonition et la réprimande jusqu'aux dédommagements matériels proprement dit, et on pratique aussi des peines symboliques.

Suite à ce qui a été dit et quand on envisage le tout — les conditions pour la constitution des organisations de base du travail associé, ses prérogatives et la variété d'association et de concertation interne, on voit s'imposer une conclusion selon laquelle les cadres juridiques pour l'autogestion ont été qualitativement modifiés dans le système yougoslave contemporain. L'orientation fondamentale dans le sens de l'autogestion directe, qui est par la nature des choses davantage réalisable dans des parties plus petites, dans les organisations de base du travail associé en l'occurrence, ainsi que le contenu de l'autogestion directe, ce qui se dégagera encore plus nettement dans le chapitre suivant qui traitera des organes de l'autogestion, démontrent que l'ensemble du système d'autodécision dans l'économie est en conformité avec le système socio-politique yougoslave, dans lequel les institutions communes émanent de ce qu'il est convenu d'appeler la base autogestionnaire. Le processus est à

présent inverse de ce que nous avions il y a quelques années — au lieu que c'est l'Etat, le legislateur ou quelque conseil ouvrier central qui approuvent l'autonomie d'une partie de l'entreprise, on voit se constituer tout d'abord ces parties là, avec des droits garantis par la Constitution, afin de pouvoir former elles-mêmes par une association libre et démocratique leur organisation de travail ou une autre association économique, de décider elles-mêmes des affaires et des fonds communs, s'appropriant pour elles les modalités les plus appropriées pour décider du revenu et d'autres questions importantes. Par conséquent, il n'est plus question de la décentralisation de l'autogestion, mais de son «émanation» des milieux plus petits où la décision directe est la forme fondamentale de prise de décision, et de sa transformation naturelle en un système qui englobe l'ensemble de l'économie et couvre toute la communauté sociale.

### *III. Les formes de l'autogestion dans les organisations economiques*

Outre les cadres juridiques et le contenu de l'autogestion, dans le nouveau système constitutionnel yougoslave on modifie également les formes concrètes de l'autogestion dans l'économie. Comme nous l'avons déjà souligné, l'avantage est donné aux formes de l'autogestion directe — aux réunions des travailleurs et au référendum, alors que qualitativement on modifie aussi les formes de l'autogestion indirecte, représentative.

a) Le Projet de la nouvelle Constitution dit dans l'Article 85 que les «travailleurs réalisent l'autogestion dans les organisations de base et autres organisations du travail associé par voie de décisions prises aux réunions des travailleurs et par voie du référendum, par voie des délégués dans les conseils ouvriers, voire dans les autres organes de gestion qu'ils élisent et révoquent directement et qui sont responsables devant les travailleurs . . .» Cette formulation de la Constitution définit une fois de plus les formes de l'autogestion et détermine leur ordre par ordre d'importance. La réunion des travailleurs, le plus souvent au niveau des organisations de base du travail associé, où il est facile de la convoquer et où elle peut travailler efficacement, et exceptionnellement au niveau des autres organisations plus grandes, sous-entend la présence de tous les employés et leur prise de décision méritoire sur toutes les questions importantes pour la vie et le travail. [Dans le système précédent les réunions des travailleurs étaient des réunions où les travailleurs discutaient seulement et adoptaient des positions correspondantes sur toutes les questions importantes relevant du domaine de l'autogestion de leur entreprise. Le conseil ouvrier était tenu de prendre en considération la proposition émanant de la réunion des travailleurs, cependant qu'elle ne l'engageait pas.]

Le référendum a été et demeure la forme la plus efficace au moyen de laquelle l'ensemble de la collectivité se prononce sur une question majeure (p. ex. intégration, désintégration, investissements majeurs à accomplir, etc.) par vote secret, par des bulletins «oui» ou «non». Il y a toutefois des différences entre le référendum pré-

cédent et l'actuel: antérieurement, la décision issue d'un référendum engageait le conseil ouvrier qui sur la base du résultat du référendum arrêtait des décisions ultérieures; à présent, le référendum comme la forme la plus directe de prononciation de tous les travailleurs a la force d'une décision suprême et finale. En outre, en partant des formulations données par le legislateur et se basant sur la pratique au cours de l'année écoulée, il devient de plus en plus évident que l'on ne pratique plus seulement le référendum au niveau de l'entreprise globale (organisation de travail), mais aussi à des niveaux divers, et avant tout au niveau des organisations de base du travail associé.

Du reste, la compétence des réunions des travailleurs et du référendum dans les organisations de base du travail associé, est la mieux établie par la détermination de ce qu'il est convenu d'appeler les droits inaliénables des travailleurs à propos desquels les travailleurs arrètent des décisions directes. La Constitution s'abstient d'énumerer, comme elle le faisait jadis, les affaires qui reléveront de la compétence des organes représentatifs de l'autogestion, et quand elle le fait alords il est question des affaires qui présentent un intérêt commun pour la bonne marche des activités de l'organisation du travail en tant qu'entité. Toutes les autres affaires relèvent de la compétence des organes de désicion directe, alors qu'il incombe à l'accord autogestionnaire concret de stipuler la répartition de ces affaires entre les réunions des travailleurs et le référendum, et la procédure de travail de ces organes.

b) Outre les organes de la gestion directe (de prise de décision directe) — réunions des travailleurs et référendum — la Constitution prévoit toujours le conseil ouvrier, voire «un autre organe de gestion correspondant» comme elle le dit textuellement. (Elle permet, donc, l'existence d'un organe de gestion représentatif, appelé autrement, mais sa composition, son caractère et ses compétences seront identiques à ceux du conseil ouvrier). L'innovation la plus importante dans le nouveau système c'est que le conseil ouvrier est formé selon la procédure de délégation et que le travail des délégués diffère essentiellement de l'ancienne procédure de travail des membres du conseil ouvrier. Ce point mérite d'être expliqué davantage.

Tout d'abord, dans les conseils ouvriers des organisations de base du travail associé, des organisations de travail ou autres associations, on élit des délégués dont le nombre doit reflêter la structure des travailleurs de chaque organisation de base du travail associé et d'assurer la représentation de toutes les parties du processus de travail représenté dans l'entreprise. Dans les organisations de base du travail associé comptant un nombre d'employés moins important on ne constitue pas le conseil ouvrier ou un autre organe de gestion, mais ce sont tous les travailleurs, étant donné que l'on a pas besoin de recourir à l'autogestion indirecte, qui participent au moyen de leurs réunions dans la gestion des activités de leur organisation. Et inversement, dans les organisations plus complexes et plus grandes, l'accord autogestionnaire peut prévoir, outre

le conseil ouvrier ou autre organe de gestion correspondant, l'existence de l'Assemblée et de la Conférence des autogestionnaires, dont les compétences seraient également fixées par un acte normatif de base.

Outre la règle générale que les organes mentionnés se constituent de délégués — représentant les structures de l'organisation de travail, il existe aussi une autre règle selon laquelle chaque organisation de base du travail associé doit être représentée dans chaque organe de gestion dans l'entreprise. (Dans le système précédent, on ne respectait pas strictement le principe de la représentation réelle des parties de l'entreprise, de même qu'il n'était pas formulé avec tant de précision ni dans la Constitution ni dans les lois).

Une importante innovation réside aussi dans le fait que les délégués dans les organes de gestion supérieurs sont élus par les délégués dans les conseils ouvriers des organisations de base du travail associé, ce qui complète davantage encore le système de délégation dans les organisations économiques. La Constitution dit avec précision que les délégués des organisations de base du travail associé dans le conseil ouvrier ou un autre organe de gestion de l'organisation du travail ou association, se conforment dans leur travail aux directives de leurs organisations de base respectives et du conseil ouvriers qui les a élu, et qu'ils répondent pour leur activités aux travailleurs soit à l'organe de gestion de leur organisation. L'accord autogestionnaire de chaque organisation détermine notamment les droits, les devoirs et la responsabilité des délégués dans les organes de gestion, conformément aux base du système de délégation fixé par la Constitution.

c) La Constitution cite certaines affaires qui doivent relever du domaine des compétences du conseil ouvrier ou d'un organe de gestion correspondant dans l'organisation de travail, en tant qu'ensemble qui se compose de deux ou de plusieurs organisations du travail associé. Selon cette formulation, le conseil ouvrier devrait fixer le projet des statuts, qui sont adoptés dans les organisations de base du travail associé par une majorité des voix de tous les travailleurs dans chacune de ces organisations, d'adopter d'autres actes généraux, de déterminer la politique d'affaires commune des organisations de base du travail associé, d'adopter le plan et le programme des activités et de développement, de fixer les mesures à prendre en vue de la réalisation de la politique commune et des décisions arrêtées, de nommer et de démettre de leurs fonctions l'organe de direction individuel ou collectif, de veiller à l'information des travailleurs et d'exercer d'autres affaires fixées par l'accord autogestionnaire sur l'association et les statuts de l'organisation, et en conformité avec la loi. (Il serait utile de rappeler qu'antérieurement, le conseil ouvrier, en sa qualité d'organe de gestion suprême dans l'entreprise, adoptait entre autres les statuts, le règlement de la répartition du revenu, les décisions sur les fonds de base et la formation des fonds non obligatoires, les décisions en matière des rapports de travail, etc.).

La Constitution stipule également que d'autres questions aussi peuvent être confiées à la compétence du conseil ouvrier, mais

exclusivement par voie d'accord autogestionnaire qui doit réunir, comme nous l'avons dit, l'approbation de chacune des organisations de base du travail associé. On relève dans la Constitution une troisième catégorie de questions qui pourraient, sous des conditions déterminées, tomber sur la compétence du conseil ouvrier. Il s'agit des décisions du conseil ouvrier qui se rapportent aux droits inaliénables des travailleurs dans les organisations de base du travail associé, à propos desquelles l'Article 89 indique qu'elles ne peuvent être adoptées qu'en accord avec chacune de ces organisations et en harmonie avec la procédure établie par l'accord autogestionnaire sur l'association.

Il existe une différence essentielle entre les questions de la deuxième catégorie, que nous avons déjà mentionné, et qui sont confiées d'accord commun à la compétence du conseil ouvrier, et ces questions les plus importantes qui sont, selon la règle, dans la compétence de la prise de décision directe au niveau des organisations de base du travail associé. Tandis que dans le cas des questions précédentes la base juridique de la compétence des organes de gestion est formé par l'accord autogestionnaire, dans le cas de ces dernières questions on exige, outre l'accord autogestionnaire, l'accord supplémentaire de l'organisation de base à propos de toute prise de décision concrète sur une question qui a été déjà transmise à la compétence du conseil ouvrier.

En ce qui concerne la composition concrète, les conditions et les modalités d'élection et de révocation du conseil ouvrier, la Constitution en laisse le soin à l'activité normative de l'accord autogestionnaire sur l'association et aux statuts de l'organisation de travail. La durée de mandat des membres du conseil ouvrier ou d'un autre organe de gestion est limitée à deux ans, et on prévoit d'autre part que personne ne peut être réélu deux fois consecutives à un même organe de gestion ou à son organe exécutif collegial. Ne peut être membre du conseil ouvrier la personne qui exerce déjà la fonction d'organe exécutif individuel (directeur), ni la personne qui fait partie de l'organe exécutif collegial.

d) La nouvelle conception du conseil ouvrier démontre que, parallèlement au renforcement de la prise de décision directe dans les organisations de base du travail associé, change substantiellement le rôle que l'organe suprême de l'autogestion indirecte détenait jusqu'à présent. De l'organe représentatif classique avec éléments caractéristiques pour l'action d'une minorité autonomisée, ce qui dans des conditions déterminées peut signifier — élite autonomisée, on a mis en forme le concept de la connexion la plus directe entre les délégués et la base autogestionnaire de laquelle ils proviennent sous les directives de laquelle ils agissent et à laquelle ils répondent pour leur travail. On a éliminé ainsi ou reduit sensiblement le danger d'autonomisation des représentants et de passivisation de la majorité, vu que l'ensemble du corps électoral est inclu activement dans la formation de la politique et la formulation des directives à donner aux délégués dans le conseil ouvrier.

Du reste, le rapport des délégués dans les organes de gestion dans l'économie et de leurs électeurs, n'est qu'une partie du concept

global du système de délégation qui, après la promulgation de la Constitution, devrait entrer en fonction à tous les niveaux du système social et politique en Yougoslavie. A cette description de l'autogestion dans l'organisation de travail, il convient d'ajouter aussi le fait que l'élection des délégués et la formation des délégations aux corps représentatifs politiques dans la société commencent aussi de la cellule de base de la vie économique — de l'organisation de base du travail associé qui gagne ainsi en importance et s'affirme à la fois.

Pour assurer le fonctionnement d'un système au sein duquel chaque travailleur devient facteur agissant et participant véritable à l'autogestion, il sera incontestablement nécessaire de continuer à renforcer les bases matérielles de l'autogestion et à redresser le niveau culturel et spirituel des travailleurs. Nous ne pensons pas évidemment que ce système pourrait fonctionner dès le début d'une façon parfaite et qu'il n'y aurait pas certaines résistances par suite d'incompréhension voire même des résistances à dessein. Le monopole de certains groupes, la mentalité managerielle de certains individus, les vestiges du bureaucratisme et du technocratisme, d'un côté, ainsi que l'idéalisation et le manque de comprendre la complexité des formes nouvelles de l'autogestion, de l'autre — tout ceci sera exposé à l'épreuve de la nouvelle pratique et des idées nouvelles. Or, malgré tout, nous croyons que la nouvelle conception de l'autogestion aura porté fruit, car elle correspond aux intérêts de l'immense majorité des travailleurs. Nous nous attendons aussi à ce que cela enrichisse l'expérience d'une voie spécifique vers le socialisme, voie qui tient compte des besoins et problèmes qui nous sont propres, voie qui est exempte de toute prétention d'imposer ses propres solutions à autrui.

Dr MIODRAG TRAJKOVIĆ

Né en 1937 à Vranje. Il termina ses études à la Faculté de Droit de Belgrade en 1959. En tant qu'assistant à la Faculté de Droit il termina ses études post-universitaires à Turin (Italie) et en tant que chargé de cours il a fait un stage de spécialisation d'une durée d'un an aux Etats Unis d'Amérique (New York et Berkeley University).

Il a défendu sa thèse de doctorat «Les rapports juridiques lors de l'achat et de la vente en commission de marchandises dans notre droit et dans le droit comparé». Il est actuellement professeur adjoint de Droit Economique et de Droit des communications à la Faculté de Droit de Belgrade. A part de sa thèse de doctorat, il a publié trois autres oeuvres («La responsabilité envers le passager dans le droit aérien», «Le contrat du charter», «L'arbitrage interne») et un grand nombre d'articles, relevant surtout du domaine de l'autogestion dans l'économie.

Dr Trajković est un travailleur socio-politique actif — député du Conseil des nationalités de l'Assemblée Fédérale, membre de la Commission législative et juridique de l'Assemblée, membre de la Commission pour les relations internationales et de la Commission pour les rapports socio-économiques du Comité Central de la Ligue des Communistes de Serbie, vice-président du Tribunal d'Arbitrage près la Chambre d'Economie de Serbie etc.

Il s'est particulièrement distingué par la formation de la nouvelle discipline du Droit aérien international, où il a obtenu le prestige d'expert de l'Organisation internationale pour l'aviation civile.

# RAPPORTS INTRODUCTIFS AUX PANEL DISCUSSIONS

*Dr Mihailo POPOVIĆ*
*Professor at the Faculty of Philosophy of the University of Belgrade*

# SOCIAL DIFFERENCES IN THE YUGOSLAV SOCIETY AND WAYS TO OVERCOME THEM

For some time now, Yugoslavia has been faced with the problem of unjustified social differences. In the past year or two this problem has assumed a more acute form. As a result, leading organs of authority and socio-political organizations have decided to undertake suitable measures to overcome these differences, or at least to greatly modify them. We should like here to offer a brief consideration of the following questions: the direct causes of unjustified social differences; the social causes which led to their growth, and social measures and actions aimed at eliminating unjustified social differences.

## A. *Direct Causes of Unjustified Social Differences*

If the already developed socialist society in Yugoslavia were to be completely and totally built, the personal incomes of its citizens would exclusively be the result of their invested work. As is stated in the present Constitution and in the draft of the new Constitution, which is the topic of public debate, any exploitation of another's work is prohibited, and only "work and the results of work determine, on the basis of equal rights and responsibilities, the material and social position of man" (Draft of the new Constitution, Part II, Social System, Chapter I, Article 11). If this principle, which is one of the fundamental normative principles of the socialist society, were to be actually achieved, then the material incomes of citizens would differ only on the basis of two criteria: the extent to which society assesses the value of each special type of socially recognized work and the actual work results of each individual.

In actual practise there are several direct factors or sources of income which impede the consistent implementation of the socialist principle "to each according to his work".

They can be classified into three basic types:

a) differences in income stemming from the unequal social conditions of work organizations in the creation and distribution of income (differences in the technological level of development of enterprises, in the position of economic branches in the economic

system, in the fact that certain economic organizations, economic branches or non-economic activities hold a monopolistic position or privileges of another kind, etc.);

b) marked possibilities for a comparatively large number of people in leading positions or with higher qualifications to earn their considerable incomes via so-called honorary jobs (outside or independent of their place of employment); these supplementary incomes are often larger than regular personal incomes, and sometimes twice or more as large;

c) the third source of unjustified social differences is all semi-legal or illegal methods of usurping another's work, starting with "small withholdings", unjustified use of travel expense accounts, the allotment of unjustified "awards", and regular forms of corruption and criminal acts.

If only the first category were to be in effect, then in all likelihood differences in income would not be nearly as great. According to official statistical data for March 1972, the intervals between the highest and lowest personal netto incomes in work organizations in certain economic branches and other social activities ranged as follows: intervals were largest in manufacturing, 3.0 to 3.9 times larger in 24% of the cases, 4.0 to 4.9 times in 23.7% of the cases and over 5.0 times and more in 30.7% of the cases. The second largest interval was in construction, while the intervals between the highest and lowest personal incomes were comparatively at their lowest in agriculture, social and cultural welfare and social and governmental services (the differences usually ranged from 2 to 4 times over) (From: *The Statistical Pocket Book of Yugoslavia* 1973, p. 49).

Hence, if only this source of social inequalities were to function, then we probably would not even be discussing the problem. In fact, honorary jobs (outside of the framework of one's place of employment) lead to far greater differences in earnings between those people who do honorary work and the vast majority of the working population which chiefly or exclusively lives from its regular earnings. This problem, however, is not quite so simple, for "honorary workers" include no small number of people who actually merit their extra income, as well as those who with little effort enjoy relatively high earnings. It is difficult to calculate the per centage of those who *de facto* enjoy unmerited incomes, for such data are not available.

With respect to the third category of sources of unjustified social differences (the use of semi-legal and illegal methods), in the past few years it has recorded a marked growth in number, which is evident from the number of court cases registered in the press. There is no doubt that this marks the worst and crudest form of usurping another's work.

B. *Social Causes of the Growth in Unjustified Social Differences*

If it is at all possible to speak in such a condensed form of these causes, then they can probably be classified as follows:

a) The development of production and the division of labour was not accompanied by the development of a corresponding *economic system* of self-management socialism, and above all was not accompanied by the building of a system of economic planning on the new basis of self-management. This gives rise to many disproportions and imbalances in the conditions of economic organization between work organizations, which are left to practically fend for themselves on the market.

b) The development of the *political system* did not evolve parallelly and in necessary accordance with the development of self-management economic and other social relations, so that its lag provoked various deformations and deviations in political and social life in general; the weakening of the leading role of the Communist League and its responsibilities in regulating economic and other social relations, the strengthening of regional comparatively large economic differences between the republic or other regions, which also played into the hands of the emergence of nationalism.

c) There is a strengthening of the market and market criteria in economic organization, which, apart from certain positive results, given an undeveloped system of planning, stimulated stronger and greater market upheavals; on the one hand it encouraged existing differences in the conditions of economic organization, and on the other it encouraged the strengthening of the private sector and the emergence of unjustified wealth by people in this sector.

All the above-mentioned and other causes led to the greater social-economic differentiation of the population, often concealing a certain growth in the class differences between the working class (direct producers) and other social layers. Namely, the evolution of "unjustified social differences" hit the living standard of manual workers the hardest, especially those in the lowest income bracket, who bear the largest share of the burden of socialist construction and who most suffer from the unjustified wealth of particular members of certain social strata.

### C. *Social Measures and Actions to Eliminate Unjustified Social Differences*

In the course of the past twelve months, and especially after the Letter of the Executive Bureau of the Yugoslav Communist League and President Tito, a series of actions have been initiated aimed at several goals:

a) To establish the causes of the growth in unjustified social differences, which are the focus of investigation by economists and other scientists; next, through organized political actions to determine the ways and means by which individuals attained unjustified wealth (investigating the origin of property); and to request the courts and other organs to take a firmer stand in uncovering cases of economic criminality, etc.;

b) Certain changes arise in the political course, so that the Communist League is assuming a greater responsibility and showing greater determination in eliminating economic, political and

social deformations and their consequences in the previous period while at the same time pursuing more consistently a class policy in developing self-management social relations which will correspond to a greater extent with the interests of the working class; organs of workers' control are being introduced in enterprises in the aim of encouraging more rational economic organization and preventing various abouses and other negative phenomena; many towns have begun to organize the construction of workers' flats;

c) The accent is on establishing an entire system of legal-political measures in the aim of preventing and eliminating unjustified social differences; corresponding conclusions have been drawn up towards this end by the Federal Assembly; one of the basic tasks in this field is to give as precise a legal definition as possible to corresponding concepts, above all what is understood by the term "unjustified social differences", what are the causes leading to such differences, etc.; it is necessary, then, to build up clear social criteria in this respect, which will be equally valid in all the republics, for all state and social organs and organizations.

The councils of two Federal Assembly Chambers held meetings at the beginning of July to consider precisely these questions. Unfortunately, general inter-republican agreement has not yet been reached on criteria for determining justified and unjustified social differences ("Politika", July 3, 1973). Only when a uniform definition is given to the question of taxes and week-end houses and the foundations of housing policy are laid down, when the criteria are established on possession and wealth, can one speak in a socially unified manner of justified or unjustified wealth, of acceptable or inacceptable social differences in the given socialist society.

*Dr MIHAILO V. POPOVIĆ*

Born in Belgrade on March 29, 1925, he completed his elementary and high school education in Belgrade and graduated from the Philosophy Department of the Faculty of Philosophy in Belgrade in 1950. He defended his doctoral dissertation on the history of Yugoslav philosophy in March 1956 at the same Faculty.

In 1958 was appointed Assistant Professor teaching Elementary Social Sciences and in 1963 Associate Professor in the field of General Sociology. In 1970 he became a full Professor at the Faculty of Philosophy in Belgrade.

Mihailo Popović published the following books and over 40 papers and articles from the field of sociological theory in Yugoslav and foreign journals: *Contemporary Sociology*, Belgrade (1961, 1965 and 1973), *The Subject of Sociology*, Belgrade, 1966, *Contemporary Sociology*, Belgrade, 1967, and *The Philosophical and Scientific Work of Alimpije Vasiljević*, Belgrade, 1972.

M. Popović has been the president of the Serbian Socety of Sociology and the president of Yugoslav Association of Sociology; editor of the review "Sociologija", organ of the Yugoslav Association of Sociology. He participated at many national and international sociological congresses and symposia.

*Dr Stanko MIRIĆ*
*Professor at the Faculty of Agriculture of the University of Belgrade*

## AGRARIAN POLICY IN YUGOSLAVIA

In the period between the two wars agriculture was the basic economic activity in the country. Its share in the national income was about 50%. Agricultural population was 76.5% of total in 1931. The average density of the agricultural population per 100 hectares (250 acres) of land was 114.

Small family farms, much smaller then those in West and Central Europe, were predominant. Up to 2 ha (5 acres) were 33.83% (6.52% of total land), up to 5 ha were 67.88% (28.01% of total land), up to 10 ha were 88,39 (54.98% of total land).

The agrarian reform was directed mostly against feudal remnants. To 18,000 farm families interested in land were given approximately 104,000 hectares. In northern part of the country, where the capitalistic system was developed, the agrarian reform was directed against 840 large estates with about 1,254,000 ha. After the agrarian maximum was established, "larger maximum" and "super maximum" was established with the tendency to save the interest of the ruling class, and to maintain well organized farms, and thus contribute to the development of agriculture.

The technical level of the small family farms was very low. In 1939 there were only 2,500 tractors, mostly used for threshing. Only 62% of farms possessed plows, 36.1 harrows, 5.5 rollers, 4.4% drills. One kilogram (2.2 lb) fertilizer per ha was used (at the same time — Denmark 49.2 kg, France 35 kg, Italy 26.7 kg).

The undeveloped industry neither provided means of production for agriculture nor stimulated the development of agriculture. The share of foreign capital in the entire economy was 49.5% of the total capital invested, not interested in the diversified development. Since there was neither the capital required to expand production nor a developed market to absorb more products at resonable prices, and the sharprise in the number of agricultural population could not be absorbed by the existing capacities in industry, and other nonagricultural activities, the rural population was in a very bad situation.

Between 1929 and 1938, grain accounted for 82% of arable land, crops giving the raw material for processing 3%, vegetables

5%, fodder 4%; about 6% of arable land was unused. Livestock numbers were low, the average being only 0.6 head of cattle, and 0.46% pigs per ha of arable land, with much lower standards of production than pure-bred livestock.

State purchases and export subsidies were used to maintain prices, and at the same time to stimulate export. Special Society for Export of Agricultural Products (PRIZAD) was formed, introducing maximum prices, export quotas and other measures to regulate and provide the local market.

The peasant was unable to carry out normal reproduction on his own farm, and fell deeper and deeper in debt. Thus 32.6% of all family farms were indebted, the percentage being even higher for smaller farms: 88.5% of all family farms with less than 10 ha of land were burdened by debt. A large part of debts derived from the purchase of goods for family consumption. High interest rates exerted a heavy strain on peasant budgets, because only 10% of the debt came from state or semi-official banking institutions. Decree on liquidation of farmers' debts was introduced in 1936, which actually meant conversion and not liquidation of farmers' debts.

After the end of World War II and the People's Revolution, agriculture started developing from a very low technical level, because its otherwise insufficient means of production had been destroyed or plundered during the war. According to data supplied by the Yugoslav Reparations Commission, 1,530 tractors (60% of the total number), 495,890 ploughs and shares, 485,000 farm wagons, 798,132 horses (61.6% of the total), and over 50% of cattle were either destroyed or plundered. For many years after the war, livestock breeding was effected by various infectious diseases brought into the country or spread owing to the inadequate veterinary protection during the war. Yugoslavia lost 1,700,000 inhabitants (14% of her total population) — largely active rural labour force. This inevitably effected the scope and rhythm of reconstruction of the agricultural production. According to the available data the total value of the agricultural production in the years 1946 was 69% and 78% respectively as compared to that in 1939.

In Yugoslavia land was not nationalized for several reasons. Her arable land is comparatively small and largely located in hilly or mountainous regions. Of a total territory of 25,584,000 hectares, about one half is suitable for agricultural production. An average of 14,500,000 ha of agricultural land, including about 7,500,000 ha of arable land, was used during the period 1948—1972.

Farmers have owned land, and it was their only source of livelihood for centuries. Industry was unable to absorb the total labour surplus from rural areas, so that agriculture remained as the principal activity and source of income for the majority of the population.

Under the leadership of the working class, during the National Liberation War, peasants fought also for new conditions of work and life. Under such conditions, caracterized by a firm alliance

between the working class and peasants, a nationalization of land would not have been expedient from the economic or political point of view, and land reform was the best solution.

The first law on land reform (passed 1945) fixed the land maximum at 20—35 ha, and at 3—5 ha of cultivated land for owners not engaged in agriculture. The total area of 1,565,000 ha were distributed to the peasants (797,000 ha), and it was utilized for the creation of social agricultural farms. The second law reduced the land maximum to 10 ha of cultivated land. By this law about 270,000 ha were purchased for the social farms. The maximum was fixed at 10 ha of cultivated land since it was considered that it is enough to engage all the members of the farmer's family with their available tools and machines. After the second law, the land is object of selling and buying, and could become, within the limits of prescribed maximum, the property of those who could use it the best.

Land reform did not solve the problem of setting up big farms capable of large scale production for the market. The allocation of land to small and poor farmers leads to even greater fragmentation of the farms thus threatening to reduce production for the market. This is the week point of similar land reform in countries carrying out a revolutionary change of economic and social system. The machines for the large scale production are very scarce at the beginning, but later there are difficulties to transform the farms to become capable for a large scale production.

In the source of its long historical development agriculture in capitalistic countries attained the present level mainly in two ways: either by transforming the feudal estates and latifundiae into large capitalistic enterprises (the Prussian way), or by grouping together the land of individual farmers, where the family farms were large enough, as was done in the USA. "The American way" could only be applied in areas with enough unoccupied land, a very high degree of production for ample market, rapid industrial development, and a shortage of labour.

The process of development should evolve gradually, in harmony with the development of the entire economy and the possibility of replacing individual by socially organized production. Fragmented, scattered production is not rational either for society, or for farmers, and that it is necessary to let the farmers, without compulsory or administrative measures, to organize production themselves, to help them to realize that large scale production only corresponds to the contemporary conditions.

The peasant work cooperatives (PWC) were a manifestation of the new socialist relations in the country. Their number was highest in 1950 (6,964, with more than two million members, and 2.6 millions hectares). The PWC lacked sufficient means of production, and skilled personnel capable of organizing large scale production. Those were on the whole the enlarged family farm, using the same machines and manpower as before they joined the cooperatives. The PWC had a large labour surplus. The farmer asked that all members of his family able to work be employed in the PWC. The

result was that this production was expensive, that much was expended on personal consumption, and that the PWC were unable to yield larger surpluses for the market, which was one of their main objectives and conditions for development.

It was necessary to place the producer in such a position which will enable him to decide directly and independently on the production of goods and distribution of income. In order to put these broader powers into effect, it was necessary to transfer the means of production to the governing of the working collectives and to enable the workers by the system of distribution, after having honoured the obligations to the social community, to allocate the income earned as they consider best, and thus become the protagonists of both simple and enlarged reproduction. The governing of the workers in all enterprises was inevitably reflected in agriculture. The first step taken was the reorganization of PWC. The reorganization meant that the farmers were now completely free either to join or leave the cooperatives. The general farm cooperative (GFC) appears as the main type of agricultural cooperative, with self-governing bodies, as in other economic organizations.

GFC pursue a wide range of activities, such as production on their farms, they may have organizations for food processing, they purchase farm products and store them, and extend assistance to farmers in the form of machines and other means of production services, advisory service etc.

Agricultural production can be changed effectively only by the application of new technology based on modern means of production, necessary for the development of large scale production. To utilize the potential possibilities of family farms it is necessary to encourage them to pass to a large scale production. Large scale production and socialization could be conducted only by respecting the principles of the socialistic reconstruction of agriculture — successively in harmony with the development of means of production, and on the basis of voluntariness and democracy. Reconstruction in agriculture was no to be done by violent measures against the family farms. Socialistic reconstruction was to be created not by administrative compulsion but by economic necessity.

Since 1957 GFC have extended various forms of collaboration with farmers. As to the economic aspects of collaboration, the cooperatives' guiding principle is that it must be useful to both — cooperatives and the farmers.

The most widespread form of collaboration is the rendering of various services on the part of GFC. Farmers are supplied with materials needed for the production either for cash or on credit. Services rendered for cash or on credit until the harvest period also include the use of various machinery.

Another form of production collaboration between cooperatives and farmers is that the farmers undertake to deliver to the cooperative a certain quantity of a product at a price fixed in advance. In such a case the farmer undertakes an obligation to apply a certain stipulated field-crops management practice. The cooperative

loans them if they desire, the services of their machinery and equipment, their experts, etc., and pays them partly in advance for the products they will deliver to the cooperative in accordance with their contracts.

A special form of production collaboration between cooperative and farmers is when the latter agree to the cooperative participating in the total yield of the stipulated crops, with a fixed share for the cooperative. This is the cooperative's reward for the advice it gives in the matter of field-crop management practice, for the seeds and the correct application of fertilizers in the production. The cooperative's share in the yield is taken only when the yield attains a certain level. In such a case the production process is organized primarily by the cooperative, which is carried out only on behalf of the farmer.

The special form of collaboration between cooperative and farmers is achieved through common production on the latter's farms. Both partners subscribe to production expenses and then share the yield accordingly.

Another aspect of collaboration between cooperative and farmers is leasing land to the cooperative. On the rented land the cooperative organizes production on the basis of contemporary advanced practice.

In all the forms of production collaboration between cooperative and farmers mentioned, an important factor is the duration of collaboration relations and the number of farmers included in this.

For this reason cooperatives offer particularly interesting conditions for collaboration contracts made for a longer period of time and which cover the greatest part of farm. It has been shown that it is important to further specialization by organizing a better supply of farmers in accordance with the products they will produce.

Production collaboration in animal husbandry is usually in breeding and fattenning. The cooperative gives the farmers purebred stock (cows, sows, ewes) for which the farmers pay partly in cash and partly in young stock, which, again, the cooperative gives to other farmers under the same conditions. Food for fattenning is supplied either by the farmers or by the cooperative, or by both.

In fruit-growing, viticulture and hop cultivation, the present practice of collaboration is the planting of orchards, vineyards and hop-fields on the farmer's land as in one land unit; this means similar to the big farm. The cooperative supplies machinery and equipment, experts, seeding, and fertilizers, and the farmer supplies the land and necessary labour. Usually, orchards and other long-term plantations cover large areas.

Our experience proves also, as in all developed countries, that a large agricultural farm is not characterized by large acreages only but also a sufficiently trained staff with modern means of production and organized on the up-to-date production practice. High investments are thus needed. In consideration of the shortage

of investments funds we found it is better to use funds for a small number of large farms, than otherwise.

In addition to GFC, there are also estates, social farms, and agro-industrial combined farms. They are autonomous economic enterprises, with socially-owned means of production, and on socially-owned land, administrated by their governing bodies. Under the large socially-owned and cooperative farms it was in 1970 only 14.7% of total cultivated land, but their participation in total agricultural production is 30.6%, and in agricultural production for market 44%. Under the same soil and climate conditions yield per land unit usually is double in comparison to the individual farmers.

Agro-industrial combined farms have a highly integrated business which performs, on the basis of large scale production, all or most of the work of production raw materials, processing, preservation, and selling from the raw materials stage to the point of actual use.

Size of the farm, and level of the specialization are very important measures of a rate of the concentrated production. Size of the farm was a big problem discussed by farm organization and management experts for many years. Results of analysis in many or in all countries show that tendency to larger farming is reasonable. The problem is only to find what is optimum size of farming for certain social, economic and natural conditions. We find many possibilities to organize the efficient farms with different size, if they include certain number (not less than 3 to 4) of economic units with optimum size.

Main problem is now how big will be economic unit. We find on the basis of our investigation the optimum size of economic unit in crop production around 1200 ha of arable land, and in grape production 150—250 ha. In dairy farming we find the optimum size of the economic units organized on the basis of 700—900 cows, with 20—30 cow-workers. On the basis of some our projects, by the use of regression analysis we found the best suitable size of economic units in dairy farming with 1000 cows and 30—40 cow-workers.

Each agricultural organization functions as an independent economic entity. On the basis of economic conditions, the governing bodies decide on the production and investment policy to be pursued. The harmony between planning and conditions of self-governing is achieved through economic instruments. These are in agriculture: prices (guaranteed, maximum, stipulated), subsidies and premiums, various facilities with regard to the interest rates and contribution to the social community, the credit and investment policies, as well as the functioning of the social reserve fund which, according the need, intervenes in the market either by purchasing farm surpluses or by selling them at time when supply is inadequate.

Economic organizations ensure working assets and investments from their own income or from credit. These resources should be created to the greatest degree possible by the organizations themselves. All investments outside can be obtained only on credit. The

sources of investment financing are also determined by the agreement between republics (interrepublic committee). The basic objective criteria for the allocation of credit are: greater utility of investments, greater profitability of investments, the interest rate offered, guarantees for the repayment of credit, a larger share of the applicant in the total amount of investment.

The problem of promoting production within the framework of the economic policy adopted in agriculture is the problem of the capital available for investment in agriculture, how fast will go the individual farmers to large scale production, and the rate at which experts and the skilled workers are trained.

Dr STANKO R. MIRIĆ

Dr Mirić was born October 26, 1912 at Prizren, Kosovo — Serbia. A graduate of the Faculty of Agriculture of the University of Belgrade, he obtained in 1935 the degree of Engineer of Agriculture. At the same Faculty he obtained his Doctor's degree in 1955.

During 1936 and 1937 he was a lecturer at School of Agriculture, Tetovo — Macedonia; from September 1937 university Assistant, Assistant Professor from 1946, from 1956 Associate Professor, and from 1960 Professor in the field of Farm Economics and Organization at the Faculty of Agriculture in Belgrade. In 1958/59 and 1959/60 academic years he was the dean of the same Faculty. From 1946 to 1950 he was heading the Section for Agriculture in the Planning Office of the Republic of Serbia.

In 1952 and 1953 (a year) he studied in the USA at postgraduate level statistical methods in agriculture, including sampling, and farm organization. In 1958 visited West Germany, France, and Great Britain to study organization of higher education in agriculture. In 1961 he was in the USA for teaching and doing research work in management.

He attended several international conferences: Representatives of the agricultural faculties, organized by OECD in Paris 1959 and 1962; Experts on farm rationalization, UN Geneva in 1961, 1962, and 1963; Technical assistance programmes in agriculture, OECD and University of Bari, Italy, 1965; Economic models and quantitative methods, East-West Seminar, Kezsthely, Hungary, 1968; Recognition of diplomas, Bonn, FR of Germany, 1971. He was lecturing at postgraduate courses in Bari and Prague.

Professor Mirić is now a member of the University Assembly, president of the Editorial Board of the Journal for Scientific Agricultural Research, president of the Yugoslav Committee for a Recognition of Diplomas, and member of different managing bodies.

Dr Mirić published more than 60 articles and books. His research work is mostly in farm economics and organization — especially enterprise combination, level of intensity, farm size, integration, allocation of resources, regional programming etc., always trying to apply methods with the possibility of measuring of the significance of the results achieved.

## *AU LIEU DE LA REPLIQUE*

*Le Centre universitaire international des sciences sociales de l'Université de Belgrade a édité en 1969 le premier recueil des conférences tenues aux seminaires du Centre au cours des dix premières sessions. Cependant, dans ce recueil, qui par mégarde n'est pas marqué comme premier, ne figurent pas toutes les conférences des dix premières sessions: on a fait une sélection, en donnant la préférence aux conférences de la X-ème session.*

*A la différence du présent recueil, le premier ne contenait pas une liste complète des auditeurs, car il ne s'agissait pas d'une seule session, mais d'une sélection des conférences tenues au cours des dix sessions précédentes du Centre.*

*Le premier recueil a été envoyé par le Centre aux rectorats des universités en Yougoslavie et à l'étranger, ainsi qu'aux instituts des sciences sociales et à d'autres institutions.*

Le Secrétaire du Centre,
*Dragiša Stijović*

## CONSEIL DU CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL DES SCIENCES SOCIALES

Président du Conseil:

Branislav ŠOŠKIĆ, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques

Directeur du Centre:

Pavle NIKOLIĆ, Professeur à la Faculté de Droit

Secrétaire du Centre:

Dragiša STIJOVIĆ, chef du Département des Relations Internationales de l'Université de Beograd

## LISTE DES PARTICIPANTS

ALLEMAGNE (République Fédérale)

Wolfgang METZ
Dozent
8 München 80
Wolfskehlstr. 1

ARGENTINE

José Isidoro SAZBÓN
Professeur de sociologie
110, av. A. Briand
92120 Montrouge (France)

BELGIQUE

Roos BEVERNAGE
Licenciée en sociologie
Schremsvestr., 63
3030 Heverlee

Herman DE FRAYE
Ambtenaar (Belg. Senat)
Bd. du Jubilé, 50
1020 Bruxelles

Maxim STROOBANT
Professeur ordinaire
Université Bruxelles
Beneluxlaan 11
1800 Vilvoorde

Philipe SUINEN
Etudiant
68 Sentiers des Trieux
6150 Forchies

BRESIL

Rubens PINTO LYRA
Etudiant — doctorat, Sciences politiques
9E, Bd. Jourdan
Maison de Milan
75690 PARIS CEDEX 14

BULGARIE

Nedialko G. BELEV
Chargé de cours
Kompleks «Lenin» Bl. 36
SOFIA

Georgi I. BOJČEV
Assistant
Dimitar Nestorov 30
SOFIA

Ivan GEORGIEV
Chargé de cours
D. Dimov 3
SOFIA

ESPAGNE

José CABRERA BAZÁN
Professeur
c/Placentines, no. 2
SEVILLA

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Norman CIGAR
Etudiant
134 Charlestreet
Ct. BUFFALO, N. Y.

FINLANDE

Urpo KIVIKARI
Professeur
Porthanink 6
2050 TURKU 50

Tapio KOSKIAHO
Lecturer
Tuomiokirkfonk. 1A26
33100 TAMPERE 10

Erki KOURULA
Assistant
Urheilukatu 42A7
00250 HELSINKI 25

FRANCE

Jean-Jacques GLEIZAL
Chargé de cours
Université Lyon II
19, rue d'Algerie
LYON ler

Yves LUCHAIRE
Etudiant
11, rue St. Lazare
75009 PARIS

Pierre ROSANVALLON
Rédacteur-en-chef
cfdt-Aujourd'hui
24, rue St. Roch
75001 PARIS

Catherine SAMARY
Rédactrice
Etudiante-doctorat Sciences politiques
38, rue Roche Monart
75009 PARIS

Emile SICARD
Professeur
20, cours Pasteur
33 BORDEAUX

HONGRIE

Dr. Mihály KOROM
Chargé de cours
V. Oktober 6 ùtca21 sz.
BUDAPEST

ITALIE

Giovanni BASSO
Studente
Via T. Speri 18
LA SPEZIA

Gian Franco MAGRIN
Studente
Via Fusinieri
36015 SCHIO (Vicenza)

Chiara TORRE
Studentessa
Via Albrizzi, 5
35042 ESTE

Giorgio MATELLINI
Studente
Via Ragnaia, 13
34011 AULLA

Barbera SANDRO
Assistente
Chiassetto S. MARCO, 18
56100 PISA

NORVEGE

Frederik Aasmund BJÓRKAN
Student
Minister Ditceus vei 15 A
OSLO 8

POLOGNE

Marian GRZYBOWSKI
Assistant
M. Krasinskiego 17 m. 5
KRAKOW

Hubert KOLECKI
Assistant
Osiedle Piastowskie 23/66
61-148 POZNAN

Kazimierz ROBASZKIEWICZ
Assistant
Osiedle Przyjazni 10/115
POZNAN

Henryk SOBOLEWSKI
Assistant
Ul. Palacza 18/444
POZNAN

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Barthélémy DODO
Etudiant
19, rue des Ecouffes
PARIS 4e

ROYAUME-UNI

Nicholas John ANDERTON
Student
33 Bridgetown Road
STRATFORD-ON-AVON
Warwickshire

Michel George Alexander CHRISTIE
Lecturer
Aquithie Road
KENNAY
Aberdeenshire

David SPENCE
Student
59A Rudloe Rd
LONDON SW12

SYRIA

Fadil AL ANSARI
Lecturer
University of Damascus
DAMASCUS

SOUDAN

Mohammed Nuri ELAMIN
Lecturer
Dept. of Political Science
University of Khartoum
KHARTOUM

YOUGOSLAVIE

Dimitar BAJALDŽIJEV
Assistant
Ul. «Sava Kovačević» 74/7
91000 SKOPJE

Mirjana CURL
Assistante
Bilićeva 3
41000 ZAGREB

Zdravko GREBO
Assistant
M. P. Sokolovića 16
71000 SARAJEVO

Rodoljub MARJANOVIC
Assistant
R. Lakić 20
71000 SARAJEVO

Nijaz MESIHOVIĆ
Assistant
Skenderija 70
71000 SARAJEVO

Miodrag MICAJKOV
Assistant
«11. Oktomvri» 64
91000 SKOPJE

Nevenko MISITA
Assistant
Zagrebačka 47/IV
71000 SARAJEVO

Todor PELIVANOV
Assistant
Kozle 107 V
91000 SKOPJE

Džemal SOKOLOVIĆ
Assistant
Dragice Pravice 25
71000 SARAJEVO

Boško ŠEVO
Etudiant au troisième cycle
Žarka Zrenjanina 4
23000 ZRENJANIN

Dr Nada ŠIŠUL
Chargée de cours
Barčićeva 9
51000 RIJEKA

Marijana PAJVANČIĆ
Assistante
Liman III, Narodnog heroja 26/XII
21000 NOVI SAD

Mirjana TOMIĆ
Assistante
Pap Pavla 2/III
21000 NOVI SAD